



## REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 1 · MARS. 2025



### SCIENCE ET SOCIÉTÉS

#### *NOUVEAUX PARADIGMES ET NOUVELLES APPROCHES (TOME 3)*

Patrick Toumba Haman, Radouane Kachar, Fabrice Onana Ntsa, Doba Soro, Mahamoudou Oubda, Mouhamadi Zoubga, Armel Dourmaïssou, Safa Slimen, Jonathan Enguta Mwenzi, Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa, Jonathan Enguta Mwenzi, Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa, Béni Bokelo Gole, Ahoubahoum Ernest Pardevan, Oscar Kem-mekah Kadzue, Michelle Oye Endangte, Sidbéné-wendé Brigitte Sawadogo/Zongo, Valérie Oniniaina Ramanandro, Justin Notang Toukap, Bassirima Koné, Ouologo Jonathan Ouattara.



© REVUE HYBRIDES (RALSH), MARS. 2025

COUVERTURE : © Revue Hybrides

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.15123345>

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO  
YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

#### INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

[infos@revuehybrides.org](mailto:infos@revuehybrides.org) / [revuehybrides@gmail.com](mailto:revuehybrides@gmail.com)

impact factor : 3.976

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

### ÉQUIPE ÉDITORIALE

**Directeur de publication : Gislain ESSOME LELE**, Université de Franche-Comté, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France

**Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA**, Université de Maroua, Cameroun

### SECRETARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Alain DJARSOUMNA, Arafat ABAKAR, Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, Christian TIAKO YOUADJEU, Eugène SAKAME, Franck Rostov TSAMO DONGMO, Justine TEMEYISSA PATALE, Levi IRAMKISIA, Jean Baptiste NAZEPTO, Narcisse BOUBA DJELANG, Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

### COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

**Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Université de Bertoua, Cameroun), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Université de Lubumbashi, RD Congo), **Arsène ELONGO** (Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Bachir Tamsir NIANE** (Université Général Lansana Conté de Sonfonia, Conakry Guinée), **Djedou Martin AMALAMAN** (UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Frédéric SPAGNOLI** (Université Franche-Comté, France), **Gilbert ATINDOGBE** (Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Kouakou Laurent ASSOANGA** (Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANJINO** (Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Université de Maroua, Cameroun), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Université de Maroua, Cameroun), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Benoît TINE** (LARSESS-QUASZ, Senegal), **Bertin NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Dimkêeg Sompasaté Parfait KABORE** (Université Thomas SANKARA, Burkina Faso), **Érick Achille NKO'O BEKONO** (Université Protestante d'Afrique Centrale, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Herman KAMWA KENMOGNE** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Jean de Dieu GWETH BI BISSO** (Institut supérieur des sciences et techniques appliquées à la santé, Cameroun), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Landry Yves FALLE** (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Liliane**

**KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISSOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaoundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Robert MAMADI** (Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Université de Lubumbashi, RD Congo), **Susana Astrid LÓPEZ GARCÍA** (Instituto Tecnológico Superior de Naranjos, México), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoukouloulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

## SOMMAIRE

<b>{SECTION 1}</b> .....	<b>1</b>
<b>SCIENCES DU LANGAGE &amp; LITTÉRATURE</b> .....	<b>1</b>
<i>Psicoanálisis literario e implicaciones ideológicas en El desorden de tu nombre de Juan José Millás</i> .....	2
<i>Literary psychoanalysis and ideological implications in “El desorden de tu nombre” by Juan José Millás</i> .....	2
<b>Patrick Toumba Haman</b> .....	<b>2</b>
<i>Subjectivité, pragmatique et représentation des langues : le discours épi-linguistique dans le marché linguistique marocain</i> .....	11
<i>Subjectivity, pragmatics and representation of languages: epilinguistic discourse in the Moroccan market</i> .....	11
<b>Radouane Kachar</b> .....	<b>11</b>
<b>{SECTION 2}</b> .....	<b>18</b>
<b>SCIENCES HUMAINES</b> .....	<b>18</b>
<i>Le patrimoine culturel des relations sino-camerounaises : état des lieux, enjeux et perspectives. 1971-2021</i> .....	19
<i>The cultural heritage of China-Cameroon relations: current situation, challenges and prospects. 1971-2021</i> .....	19
<b>Fabrice Onana Ntsa</b> .....	<b>19</b>
<i>Ethnographie des conflits homme-hippopotame dans les départements de Tiassalé et Taabo en Côte d’Ivoire</i> .....	31
<i>Ethnography of human-hippopotamus conflicts in the departments of Tiassalé and Taabo in Côte d’Ivoire</i> .....	31
<b>Doba Soro</b> .....	<b>31</b>
<i>La chefferie traditionnelle à la rencontre de l’islam à Poa (provinve du Boulkiemdé/Burkina Faso)</i> .....	42
<i>Traditional chieftainship meeting islam in Poa (Boulkiemde province/Burkina Faso)</i> .....	42
<b>Mahamoudou Oubda</b> .....	<b>42</b>
<b>Mouhamadi Zoubga</b> .....	<b>42</b>
<i>Les origines de l’insécurité dans la région de l’Extrême-Nord du Cameroun entre la faillite de l’Etat et les fragilités sociales</i> .....	53
<i>The origins of insecurity in Cameroon’s Far North region between the state failure and social fragilities</i> .....	53
<b>Armel Dourmaïssou</b> .....	<b>53</b>
<i>La communication publicitaire entre discours et dialogisme sur les réseaux sociaux : interférences et influences sociales</i> .....	66
<i>The Advertising communication between discourse and dialogism on social media: interferences and social influences</i> .....	66
<b>Safa Slimen</b> .....	<b>66</b>
<b>{SECTION 3}</b> .....	<b>76</b>
<b>SCIENCES DE L’ÉDUCATION</b> .....	<b>76</b>
<i>Perception de la réforme de la gratuité de l’enseignement primaire par les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa</i> .....	77
<i>Perception of the reform of free primary education by education stakeholders in the city of Kinshasa</i> .....	77
<b>Jonathan Enguta Mwenzi</b> .....	<b>77</b>
<b>Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa</b> .....	<b>77</b>
<i>Perception de l’efficacité du système LMD par les enseignants de l’Université de Kinshasa</i> .....	89
<i>Perception of the effectiveness of the LMD system by teachers at the University of Kinshasa</i> .....	89
<b>Jonathan Enguta Mwenzi</b> .....	<b>89</b>
<b>Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa</b> .....	<b>89</b>
<b>Béni Bokelo Gole</b> .....	<b>89</b>

<i>Les emprunts du kasim à l'anglais et l'acquisition du vocabulaire anglais au post-primaire et au secondaire.....</i>	<i>101</i>
<i>Borrowings of kasim from English and the acquisition of English vocabulary in post-primary and secondary school.....</i>	<i>101</i>
<b>Ahoubahoum Ernest Pardevan.....</b>	<b>101</b>
<i>Impactos de los factores afectivos en la enseñanza/aprendizaje del español en la educación secundaria de Camerún: caso del instituto de Ngoa-Ekelé.....</i>	<i>116</i>
<i>Impacts of affective factors on the teaching/learning of spanish in secondary education in Cameroon: the case of Ngoa-Ekelé high school.....</i>	<i>116</i>
<b>Oscar Kem-mekah Kadzue.....</b>	<b>116</b>
<b>Michelle Oye Endangte.....</b>	<b>116</b>
<i>Scolarisation précoce et climat relationnel de l'environnement scolaire des élèves urbains du primaire et de la 6<sup>ème</sup> du Burkina Faso.....</i>	<i>131</i>
<i>Early school enrolment and the relational climate in the school environment of urban primary and sixth-form pupils in Burkina Faso.....</i>	<i>131</i>
<b>Sidbéné-wendé Brigitte Sawadogo/Zongo.....</b>	<b>131</b>
<b>{SECTION 4}.....</b>	<b>143</b>
<b>SCIENCES ÉCONOMIQUES.....</b>	<b>143</b>
<i>Vers une résilience dynamique des ménages face à un choc : cas des ménages ruraux de la commune rurale d'Andranomafana face à l'inondation.....</i>	<i>144</i>
<i>Towards dynamic household resilience faced to a disaster: the case of rural households in the Andranomafana rural commune confronted with flood.....</i>	<i>144</i>
<b>Valérie Oniniaina Ramananandro.....</b>	<b>144</b>
<b>{SECTION 5}.....</b>	<b>158</b>
<b>SCIENCES POLITIQUES &amp; JURIDIQUES.....</b>	<b>158</b>
<i>Les restrictions aux clauses d'emploi dans le droit du travail camerounais et comparé : quel équilibre entre liberté du salarié et intérêt de l'entreprise ?.....</i>	<i>159</i>
<i>Restrictions on employment clauses in Cameroonian and comparative labour law: what balance between the employee's freedom and the company's interest?.....</i>	<i>159</i>
<b>Justin Notang Toukap.....</b>	<b>159</b>
<b>{SECTION 6}.....</b>	<b>171</b>
<b>ARTS.....</b>	<b>171</b>
<i>Sur les traces de Zélé de Papara, d'Abidjan à Koulousson : synopsis d'un terrain.....</i>	<i>172</i>
<i>In the footsteps of Zélé de Papara, from Abidjan to Koulousson: synopsis of a land.....</i>	<i>172</i>
<b>Bassirima Koné.....</b>	<b>172</b>
<i>La représentation sociale du musicien de djéguélé en pays senoufo.....</i>	<i>182</i>
<i>The social representation of the djéguélé musician in senoufo country.....</i>	<i>182</i>
<b>Ouologo Jonathan Ouattara.....</b>	<b>182</b>

{SECTION 1}  
SCIENCES DU LANGAGE  
& LITTÉRATURE

---





## Psicoanálisis literario e implicaciones ideológicas en *El desorden de tu nombre* de Juan José Millás

*Literary psychoanalysis and ideological implications in “El desorden de tu nombre” by Juan José Millás*

**Patrick Toumba Haman**

Universidad de Maroua, Camerún

Email : [toumbahamanpat@yahoo.fr](mailto:toumbahamanpat@yahoo.fr)

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-0693-8468>

**Resumen:** Este artículo se centra en una lectura del psicoanálisis a la luz de *El desorden de tu nombre* de Juan José Millás (1990). Se trata de comprender cómo el lenguaje del paciente, en el corpus analizado, contribuye al desvelamiento de la personalidad de los sujetos, siendo el principal objetivo captar las implicaciones sociohistóricas de la crisis de identidad vivida por Julio Orgaz presentado como un personaje sin memoria. Para lograr este objetivo, nos basamos en algunos principios metodológicos esbozados por Lacan y retomados por Le Gaufrey (2010) y Miller (2010). ¿Cómo y a través de qué mecanismos se manifiesta el psicoanálisis? ¿Cómo podemos entender su alcance ideológico? Estos interrogantes estructuran la presente reflexión de la que, en última instancia, surgen un cierto número de lecturas basadas en las acciones del paciente y del psicoanalista: los dos representarían las bandas en conflicto en la guerra civil española. El hecho de que el psicoanalista descubra aspectos ignorados de su propia personalidad a través de las palabras del paciente denota la necesidad de sanar a toda la sociedad que aún no se ha recuperado de los dolorosos episodios del franquismo, es decir, una invitación a una mejor reconciliación de las dos Españas.

**Palabras clave:** España, Psicoanálisis, Terapia, Memoria, Identidades en crisis.

**Résumé :** Le présent article se penche sur une lecture de la psychanalyse à la lumière de *El desorden de tu nombre* de Juan José Millás (1990). Il s'agit de comprendre comment le langage du patient, dans le corpus analysé, contribue au dévoilement de la personnalité des sujets, l'objectif principal étant celui de comprendre les implications sociohistoriques de la crise d'identité que vit Julio Orgaz présenté comme un personnage sans mémoire. Pour atteindre cet objectif, nous nous appuyons sur quelques principes méthodologiques énoncés par Lacan et repris par Le Gaufrey (2010) et Miller (2010). Comment et à travers quels mécanismes se manifeste la psychanalyse ? Comment comprendre la portée idéologique de celle-ci ? Ces interrogations structurent la présente réflexion de laquelle, en définitive, découlent un certain nombre de lectures à partir des agissements du patient et du psychanalyste : les deux représenteraient les bandes en conflit dans la guerre civile espagnole. Le fait que le psychanalyste découvre des aspects ignorés de sa propre personnalité à travers les paroles du patient dénote de la nécessité de guérir la société entière qui ne s'est pas encore remise des épisodes douloureux du Franquisme à savoir, un appel à une meilleure réconciliation des deux Espagnes.

**Mots-clé:** Espagne, Psychanalyse, Thérapie, Mémoire, Identités en crise.

**Abstract:** This article focuses on a reading of psychoanalysis in the light of *The Disorder of Your Name* by Juan José Millás (1990). The aim is to understand how the patient's language, in the corpus analyzed, contributes to revealing the personality of the subjects, the main objective being to understand the socio-historical origins of the identity crisis experienced by the protagonist, Julio Orgaz, presented as a character without memory. Some theoretical considerations, therapy sessions and the ideological scope of psychoanalysis are the points that structure this reflection. To achieve this objective, we rely on a few methodological principles set out by Lacan and taken up by Le Gaufrey (2010) and Miller (2010). How and through what mechanisms does psychoanalysis manifest? How can we understand its ideological significance? These questions structure the present reflection from which, ultimately, arise a certain number of readings based on the actions of the patient and the psychoanalyst: both probably represent the bands in conflict in the Spanish civil war. The fact that the psychoanalyst discovers ignored aspects of his own personality through the patient's words denotes the need to

heal the entire society which has not yet recovered from the painful episodes of Francoism, namely, a call for better reconciliation of the two Spains.

**Keywords:** Spain, Psychoanalysis, Therapy, Memory, Identities in crisis.

## Introducción

Las atrocidades de la guerra civil y del franquismo originaron una larga producción artística, en general y literaria, en particular, no sólo en España sino también en Europa y América, específicamente. Dicha producción, comparable con la sobre la segunda guerra mundial, se desarrolló más a partir de la España democrática, con el soplo de las libertades y sigue presente hasta hoy en día en la pluma de jóvenes y menos jóvenes escritores que perpetúan así, cada uno a su manera, la memoria de dicho período sombrío de España. Entre los temas que se transparentan en sus textos, la cuestión del sujeto ocupa un lugar de interés. Por lo tanto, abundan personajes huidizos, desorientados, con dobles personalidades o personalidades escindidas, pesimistas, esquizofrénicos, vaciados de su potestad, ensimismados, claustrofóbicos, narcísicos, etc.

Juan José Millás es uno de estos escritores cuya labor novelesca se inicia en 1975 y en cuyos textos impregnados de ironía y sarcasmo se perciben en filigrana el tema del doble, las cuestiones de identidad y la reconciliación de las dos Españas. El presente trabajo se dedica a hablar de las manifestaciones del psicoanálisis en *El desorden de tu nombre* de Juan José Millás. Se trata de entender cómo el lenguaje del paciente, en dicho corpus, participa al desvelamiento de la realidad oculta y ayuda al médico a construir su personalidad. Para alcanzar tales objetivos, nos apoyamos en unos principios metodológicos enunciados por Lacan, retomados por Le Gaufrey (2010) y Miller (2010). ¿Cómo y a través de qué mecanismos se manifiesta el psicoanálisis? ¿Cómo entender el alcance ideológico de dicho psicoanálisis? Dichas preguntas de investigación sustentan el hilo conductor de nuestra reflexión. Pero antes, esbozemos unas consideraciones teóricas.

### 1. Unas consideraciones teóricas acerca del psicoanálisis

El psicoanálisis es un “método de investigación que consiste esencialmente en evidenciar la significación inconsciente de las palabras, actos, producciones imaginarias (sueños, fantasías, delirios) de un individuo” (Laplanche y Pontalis, 2004, p. 316). Abordar la temática del psicoanálisis supone, por lo general, considerar dos realidades: el discurso inconsciente del paciente y la labor de interpretación. A partir de eso, como opina Bergez (2002, p. 84), se podría comparar el psicoanálisis con el trabajo del detective, consistente en «récolter les indices inconnus, inaperçus ou négligés; les trier et les mettre en relation entre eux et avec des indices plus évidents; les organiser pour trouver une solution à la fois convaincante et efficace». Por eso, es de suma importancia recordar que la existencia de un paciente o de un sujeto en crisis es lo que posibilita las sesiones de cura. Por lo que han de llamar la atención la persona que cuenta, lo que se cuenta y, en cierta medida, el que escucha, o sea, el psicoanalista. A través de las palabras<sup>1</sup> del contador, es posible encontrar fisuras, incoherencias que sitúan el inconsciente<sup>2</sup> (Miller, 2010), en la medida en que, en palabras de Braunstein (2001, p. 42), “siempre que hablamos, decimos algo que no sabemos”.

---

<sup>1</sup> En palabras de Kristeva, “el objeto del psicoanálisis, en efecto, es tan sólo la *palabra intercambiada* —y los accidentes de este intercambio— entre dos sujetos en situación de *transferencia* y *contratransferencia*” (1986, p. 13).

<sup>2</sup> Jean Bellemin-Noël define el inconsciente como aquello que hace que el sujeto esté condenado a repetir incansablemente un pasado del que no se acuerda y a tomar por recuerdos lo que nunca volverá a repetirse bajo su forma inicial (1978, p. 124). Desde luego, el psicoanálisis literario es comparable con la búsqueda de la escritura en su génesis y en su funcionamiento, ya que el paciente se expresa mediante el lenguaje. Por otra parte y según

Solo existe el sujeto que habla. En este sentido, el lenguaje es una marca innegable de vida y responsabilidad del sujeto. Al mismo tiempo, la complejidad del lenguaje es tal que quien habla ya no detiene toda la significación ni la plena conciencia de sus comportamientos. El discurso siempre encierra más sentido de lo que sabe o espera (Bourdieu, 2001, p. 133). De este modo, la verdad no está en quien habla sino más bien en quien escucha. El psicoanálisis parte, desde luego, del texto que es una realidad abierta e inmanente. El texto aparece como un pretexto para indagar en su contexto de producción y en las intenciones de su autor. Al intentar descifrar el psiquismo humano, el psicoanálisis busca los orígenes de la angustia y esquizofrenia de los pacientes con la finalidad de aportarles una cura. Por eso, «Littérature et psychanalyse 'lisent' l'homme dans son vécu quotidien aussi bien que dans son destin historique» (Bellemin-Noël, 1978, p. 8).

En nuestro corpus, quien asume la entidad del sujeto es Julio Orgaz. Tras la muerte de su mujer, Teresa Zagro, en un accidente de circulación, encuentra a Laura en un parque. A través de esta, de quien no tarda en enamorarse, intenta reconstituir su pasado, creyendo ver en ella la imagen de su mujer fallecida. Para cernir la personalidad del sujeto, los mecanismos en los que nos vamos a enfocar aquí son, por una parte, el contenido o el significado de su propio lenguaje, destinado al psicoanalista, del que se desprenden incoherencias y repeticiones que son el reflejo de su yo en situación de crisis. Por otra parte, como veremos, en este lenguaje del propio sujeto, aparece una serie de desplazamientos característicos de la mencionada crisis que experimenta.

## 2. La terapia entre Julio Orgaz y Carlos Rodó en *El desorden de tu nombre*

En *El desorden de tu nombre*, existe una serie de sesiones de terapia psicoanalítica. El paciente, Julio Orgaz, está presentado como “un sujeto sin memoria” (Millás, 1990, p. 72). Acude dos veces por semana, los martes y viernes al encuentro de su psicoanalista Carlos Rodó, en su consulta situada en Príncipe de Vergara. La principal razón por la que recurre a los servicios del psiquiatra la descubrimos en el diálogo que entabla con Orlando Azcárate, joven escritor como veremos más adelante, en el que este le hace una serie de preguntas que desembocan en la futura novela del protagonista, sobre su propia vida como se transparenta en el siguiente ejemplo donde el protagonista de su novela es, en realidad, su ego:

Bueno, pues, por ejemplo, algunos días, por las noches sobre todo, tiene ataques de realidad. Es decir, que advierte que las cosas son como son; o sea, que la realidad no da más de sí por más que la disfrace uno de ilusiones, proyectos, etcétera. Por otra parte, comienza a padecer también una alucinación auditiva; escucha en los momentos más inopinados una música profundamente ligada a su adolescencia. (Millás, 1990, p. 91)

Como se puede observar, Julio Orgaz intenta poner al centro los recuerdos de su fallecida mujer. Teresa Zagro lo obsesiona y quien posibilita así esta trasposición es Laura. En las sesiones de cura, Julio confunde a Teresa Zagro con Laura. Su nueva relación con Laura le da la impresión de estar viviendo una segunda vida con Teresa Zagro. El discurso del propio paciente va liberándole y perfilando su personalidad. Por las múltiples coincidencias, el psicoanalista no tardará en darse cuenta de que la mujer de la que le habla su paciente es su propia mujer. Entre ellos nace un triángulo amoroso con una clara configuración edípica como explica Holloway Vance:

El protagonista es un psicólogo, el paciente es Julio, su rival amoroso y la mujer es la esposa del primero y la amada del segundo. El deseo es el motor, ya que provoca toda una serie de

---

Braunstein (2001, p. 43), este exceso, este plus de saber ignorado por el hablante en su propio discurso debe interesar a la hora de indagar en la personalidad inconsciente del paciente.

intrigas que se centran en los intentos de Julio de seducir a la mujer de su analista y así, usurpar el lugar del ‘padre’ psicoanalítico. (1999, p. 339)

La obsesión de Julio por Teresa se hace a través de Laura sobre quien proyecta la imagen de su fallecida mujer, como ya hemos señalado, cuya cara se superpone en la de Teresa de la que sería, desde luego, la reencarnación. Busca estratagemas para iniciar una relación con Laura. Una vez que la consigue, se vuelve dependiente de la compañía de Laura. Todos sus esfuerzos por conquistarla le llevan al final a tener la impresión de tener a Teresa ante él. Nace una fuerte complicidad entre ambos y el parque se convierte en el lugar de sus habituales encuentros los martes y viernes, días en que Julio debe encontrar al psicoanalista. Laura le ayuda, sin saberlo, en la medida en que como ya queda señalado, ella le facilita conectarse con su difunta mujer. Ello supone una vuelta al pasado, un retroceso para reencontrarse con ella, hecho que puede leerse incluso a partir de los apellidos de ambos personajes:

El apellido de Teresa, Zagro, es el palíndromo del apellido de Julio, Orgaz [...]. Julio y Teresa son reflexiones, uno de la otra. Así, Teresa representa lo que Lacan denomina el objeto petit a, el otro especular en el cual Julio proyecta su ser fragmentado. (Holloway Vance, 1999, p. 341)

Al proyectarse Julio en Laura, ambos quedan en una especie de fusión. Laura es el espejo, la superficie plana que ayuda al paciente a proyectarse en el pasado. Parece así que el paciente absorbe a la mujer de su psicoanalista para lograr refugiarse en el fantasma de su propia mujer. Pero lo curioso en esta relación triangular es que conforme van teniendo lugar sesiones de cura, más informaciones van desvelando las personalidades de los tres personajes que fingien no saber nada de lo que va pasando. Ya el psicoanalista está convencido de que el paciente conoce más de su propia mujer Laura. Ya Laura sabe que Julio es el paciente de su esposo. El propio Julio también sabe que Laura tiene esta información, aunque esta parezca fingir al confesarle a su amante que su esposo es ingeniero. De este carácter mentiroso al que aludimos, Le Gaufrey, al hablar de Lacan en *El yo en la teoría de Freud* menciona que en un primer periodo, el sujeto se caracteriza por su facultad mentirosa: “El hecho de que el sujeto esté desde el inicio ligado a la palabra y al lenguaje no lo acorrala en una definición tan implacable, ya que lo que lo constituye como tal (...) no es más que su capacidad de mentir en la relación que mantiene con otro sujeto” (2010, p. 15).

Los tres van descubriendo partes de sus identidades antes desconocidas. El psicoanalista y su esposa ayudan a Julio a mejor conocerse, de la misma manera que Julio va descubriendo más sobre Laura a través de las sesiones de las que el propio analista va conociéndose también. Los tres, considerados todos como enfermos constituyen una relación triangular con Laura al centro de las atenciones. Se acentúa el grado de superposición de la imagen de Teresa en la de Laura, cuando Julio “le tomó la cara entre las manos, contempló con intensidad su rostro y comprendió que aquella melena era el marco de referencia de su vida” (Millás, 1990, p. 67).

El psicoanalista Carlos Rodó se satisface plenamente de lo que le sucede a Julio Orgaz. Toma un placer creciente al escuchar a su paciente. Por lo que nace así una interdependencia entre ambos personajes mediante el lenguaje. El paciente se convierte en el vínculo entre el psiquiatra y su mujer. Sus palabras incluso llegan a determinar el grado del amor vivido entre estos (Millás, 1990, p. 120). Lo que más llama la atención es el carácter perverso del psicoanalista, al dejar perdurar la relación amorosa entre su paciente y su mujer. Pero cuando realiza haber dejado perdurar esta realidad, empieza a reconsiderar a su mujer, hecho que la hace nerviosa y la lleva a encontrar con más frecuencia al amante. A partir de entonces, se

convierte Laura<sup>3</sup> en el objeto deseado. Su esposo la desea más que nunca por estar ella a la base de su éxito profesional. Piensa incluso en orientar a Julio a otro colega suyo: “Debía recuperarla, pues, y recuperarla con la misma fascinación que sentía cuando su paciente le hablaba de ella” (Millás, 1990, p. 72).

Del mismo modo, la velocidad con la que Julio la seduce la conduce incluso a mentir a su esposo, con la complicidad de su madre, dándole la certidumbre de visitar a una amiga que no era nada que su amante. Esta serie de mentiras u oscuridades verbales, característica de los pacientes, lleva a pensar en ocasiones que Laura se convierte en la paciente tanto de su amante como de su marido, con el fin de alcanzar su objetivo, esto es, mantener esta relación con el primero. Como es digno de interés mencionar, los juegos o fingimientos del trío de los que hablamos anteriormente, al dar la impresión de no saber lo que va sucediendo, no son sin consecuencias. En efecto, Julio acaba sintiendo remordimientos en dos niveles: primero, al haber confesado la verdad al psicoanalista sobre la vida de Laura (Millás, 1990, p. 61); y segundo, al haber confesado a Laura no haber hecho caso de su vida al psiquiatra. En realidad, Julio Orgaz, al “intentar conquistarla, lo que pretendía no era otra cosa que ocupar el puesto de su psicoanalista<sup>4</sup>” (Millás, 1990, p. 72). Esta lucha cuya finalidad es usurpar el lugar del padre, esto es, del psiquiatra se hace en varias etapas. Primero por la idea de una especie de repulsión o desdén de esta figura paterna (Millás, 1990, p. 61) y más tarde, por la de su eliminación física<sup>5</sup> como mencionó en ocasiones en sus conversaciones, de paso, con Laura, callada, que terminó por adherir al proyecto.

En el corpus, el psicoanálisis se puede leer en más de un nivel, donde un personaje puede ocupar un sitio u otro a la vez. Además del mencionado proceso de cura hasta ahora entre los tres, se puede leer otro nivel con el propio psiquiatra. En efecto, como un regador regado, Carlos Rodó aparece como un sujeto en crisis. Recurre a los servicios de su maestro y formador, el anciano, con la finalidad de solicitar consejos ante su incapacidad para descifrar el enigma de su paciente. De esta forma, se convierte así en paciente a su vez. Ya que el anciano le confesará, tras haberle escuchado hablar, la causa de su dependencia al lenguaje de Julio y las razones profundas que hacen que no llegue a desprenderse del mismo.

En las sesiones de cura analítica, son importantes las repeticiones en el lenguaje del paciente. Las repeticiones implican el sentimiento de culpabilidad. Así, quien está obsesionado suelta un lenguaje, de manera inconsciente y en el que el analista puede encontrar materia: “¿Por qué ese empeño, del que ya ha hablado en otras ocasiones, de que todos le quieren o le

---

<sup>3</sup> De todos los personajes femeninos favoritos de Millás, Elena, Mercedes, Julia, <sup>Laura</sup>, etc., esta es la que sin duda ocupa un mayor sitio de interés. Las más de las veces, suele ser un personaje con cualidades que hacen de ella un fuerte objeto de deseo. En *Laura y Julio*, por ejemplo, este personaje es deseado a la vez por Julio, su amante y por Manuel, su vecino de piso que acaba por salir con ella. La relación entre estos tres personajes, con Laura en el centro de los dos hombres, es metafóricamente observable ya desde la primera oración de la obra: “Esa vivienda en la que ahora suena el teléfono tiene dos habitaciones y un salón” (Millás, 2006, p. 7). Para ir de una habitación a otra, hay que pasar por el salón que es Laura, la catalizadora de las relaciones físicas y, sobre todo, mentales con los dos hombres. Para más aclaraciones sobre el protagonismo de Laura, comparable con el de Teresa Zagro en *El desorden de tu nombre*, se puede leer a Toumba Haman (2020).

<sup>4</sup> Aquí, hay una clara tendencia del complejo de Edipo, como reconoce Holloway Vance en su mencionada obra. El complejo de Edipo es un “conjunto organizado de deseos amorosos y hostiles que el niño experimenta respecto a sus padres. En su forma llamada positiva, el complejo se presenta como en la historia de Edipo Rey: deseo de muerte del rival que es el personaje del mismo sexo y deseo sexual hacia el personaje del sexo opuesto” (Laplanche y Pontalis, 2004, p. 61). En la obra que analizamos, el psiquiatra ocupa el lugar del padre y su mujer, Laura, el de la madre.

<sup>5</sup> Todo cuanto se parece al paciente es un obstáculo y es lo que justifica el odio entre Julio Orgaz y Carlos Rodó. Tal actitud la encontramos también con el joven escritor, Orlando Azcárate, a quien Julio Orgaz quiere destruir y firmar sus escritos. Esta misma actitud la entendemos por la boca del anciano, al dirigirse a Carlos Rodó, cuando éste le habló de su extraordinario paciente: “Fíjese: los dos tienen edades parecidas, los dos poseen un grado de ambición social y profesional importante, en ambos existen indicios de un remordimiento general que ninguno reconoce, y los dos parecen estar locamente enamorados de la misma mujer” (Millás, 1990, p. 122).

admiren?’’ (Millás, 1990, p. 58), le pregunta a Carlos Rodó su maestro psicoanalista. Estas repeticiones traducirían más bien los saltos o las proyecciones que hace Rodó de él, en su lucha por la búsqueda de la fama en este espacio en que los nombramientos en puestos de responsabilidades, que no siempre corresponden a las competencias de los sujetos, confieren desafortunadamente el respeto a estos.

En efecto, Julio Orgaz y su psiquiatra son dos sujetos que se parecen mucho, como ya queda señalado anteriormente. Por eso también están presentados como esquizofrénicos, en la medida en que “el esquizofrénico, en su anhelo, sólo sueña en sus deseos; para él, no existe lo que pudiera impedir su realización” (Laplanche y Pontalis, 2004, p. 129). El deseo de alcanzar a toda costa sus sueños y esperanzas es una evidencia. Por ejemplo, el nutrido deseo de eliminar físicamente al psiquiatra se traslada, al fin y al cabo, en la novela del paciente, donde se cumple el crimen premonitorio del psicoanalista (Millás, 1990, p. 130) quien muere, ya no a través de los servicios de Ricardo Mella sino por la fuerte dosis de anfetaminas que fue ingiriendo durante años. La complicidad entre el paciente y la mujer del psicoanalista se confirma por su común satisfacción al aprender noticias sobre esta muerte.

Como hemos podido ver, el lenguaje de Julio está lleno de incoherencias y juegos lingüísticos<sup>6</sup>, hechos harto significativos en el discurso. Son crisis de sentidos (Bergez, 2002, p. 111) a los que se dedica el psicoanálisis, entre otras cosas. En el corpus, también están presentes estos juegos del lenguaje en el diario de Laura, a la hora de apuntar los hechos relacionados con Julio. En este diario, la amante del paciente casi siempre está obsesionada por crear nuevas palabras a partir de las ya existentes, mediante el intercambio de ciertas sílabas como se puede apreciar en este largo ejemplo:

Entre lo permitido y lo prohibido (es decir, entre lo perhibido y lo prometido) hay una distancia variable. A veces, la distancia se diluye como el veneno en el café (o como el caneno en el vefé), y se convierten en la misma cosa. Entonces está permitido efectuar hechos atroces (o achos hetroces), como en el carnaval de Río de Janeiro. Terminada la fiesta, cada uno se quita el disfraz o la máscara (el discara y la masfraz) [...] La cuestión es saber volver a la normalidad (o norver a la volmalidad). Mañana contaré lo mismo que hoy, pero de forma que se entienda. Recuerdos para J. (Millás, 1990, p. 156-157)

Conviene indicar que estas fisuras y desplazamientos en el lenguaje traducen el estado del alma vacilante de Laura quien rechaza las atenciones y cuidados de su esposo para proyectarse más bien hacia el amante aunque sabe que sus relaciones con este son pasajeras. Las actuaciones del conocido trío amoroso son la traducción una sociedad sin valores ni referencias morales y sentimentales. Su lenguaje lo aclara todo. En este sentido, en términos de Asís Garrote, “El juego lingüístico es en sí mismo expresivo de la puesta en cuestión de los códigos de una sociedad hipócrita” (1996, p. 396). Se trata de rechazar los estereotipos y fórmulas hechas de una sociedad a la que no le gusta la pluralidad de opiniones o puntos de vista. Además, esos usos lingüísticos incorrectos pueden entenderse como un signo de la desconfianza hacia las grandes construcciones y formas narrativas, característico de la posmodernidad literaria en la que ya no existe la Verdad sino verdades.

### **3. Una lectura ideológica del psicoanálisis en *El desorden de tu nombre***

Indagar en el psicoanálisis literario significa cuestionar o buscar entender el sentido de la historia. La finalidad del psicoanálisis, como dice Lecourt, al referirse a Freud, es llegar a

---

<sup>6</sup> Para entender la importancia de los giros del lenguaje como controversia y rechazo de la normativa vigente en la posmodernidad literaria, se puede leer a Foucault (2006) y a Díaz Navarro (2007). En palabras de Lozano Mijares (2007, p. 298), esta realidad se convierte casi en el indiscutible camino a seguir al postular que “el juego, lo lúdico, se presenta como la única salida ante un mundo maravilloso por desordenado e irracional, aunque también injusto y absurdo; el único pecado sería tratar de ordenarlo, de racionalizarlo...”.

establecer las relaciones entre el ser humano y la sociedad: «Il [Freud] a l'ambition d'arriver à donner une compréhension nouvelle des comportements humains, notamment lorsque ceux-ci sont mus par la destructivité et la violence» (Lecourt, 2006, p. 113). Este apartado consiste no solo en buscar la personalidad inconsciente del autor en el texto sino también en entender sus móviles de acuerdo con el contexto social que moldeó su personalidad. Porque como se sabe, bajo el pretexto de entender el universo, se podría decir que la actividad de escribir no solo ayuda al sujeto a conocerse a sí mismo sino que también le permite liberarse. El empeño en escribir, más que la propia escritura es una forma de catarsis. Es un deseo de rescatar fielmente ese pasado que se le escapa y así participar plenamente a la construcción de la memoria. Los dos elementos que buscaría el protagonista son amar a Laura manteniendo el vínculo con Teresa y escribir esa novela de su vida como aparece en una de las sesiones de cura: “Y vislumbro a veces que la salvación consistiría en estar enamorado como lo estuve de Teresa, o como creo que lo empiezo a estar de Laura. Pero también en escribir esa obra, a la que imaginariamente me dedico” (Millás, 1990, p. 59).

Otra interpretación que se podría hacer de los personajes obsesionados por contar o escribir cosas sobre sus vidas y sus entornos podría entenderse a partir de la actitud de los vencedores de la Guerra Civil española y del consecuente sistema político puesto en marcha. En efecto, estos vencedores escribieron la historia desde sus puntos de vistas ocultando así muchos aspectos sombríos relegados en el olvido. De hecho, Millás pensaba, en relación al empeño de varios de sus personajes en escribir, que son personajes que quieren asumir su destino, en el sentido en que ya no quieren ser contados, sino que quieren contarse (Beilin, 2004, p. 72). Si nos atenemos a esta realidad, se puede ver a las claras que nuestro autor reivindica de manera tácita un llamamiento a la reescritura más objetiva de los episodios de la historia de ese periodo triste de España. Como el psiquiatra que va descubriendo cosas ignoradas sobre su propia personalidad a partir del relato de su paciente, una historia objetiva del mencionado periodo franquista es la que debe escribirse no solo desde el punto de vista de los vencedores sino también y sobre todo de los vencidos.

Bien se sabe que Teresa representa la vida pasada de Julio. Su obsesión por ella se explica por el que su ausencia constituye un elemento que le falta para alcanzar su plenitud, esto es, la construcción de su personalidad propia. Recordemos que esta importancia del pasado como panacea a los problemas del presente es una de las características de la posmodernidad en la que se inscribe *El desorden de tu nombre*. De hecho, podemos decir que la obsesión de Julio por Laura es un puro juego convertido, en cierta medida, en una enfermedad psíquica, la de poseerla a toda costa, en vez de amarla convenientemente. Ya que a fin de cuentas, se confirma el deseo de la eliminación física de la figura del padre, esto es, el advenimiento de la muerte de Carlos Rodó.

La Guerra civil española y el consecuente Franquismo constituyen episodios históricos que sin duda más literaturas han producido en la historia reciente de España, tanto por autores que los vivieron como por las generaciones posteriores. Entre los numerosos aspectos que siguen interesando en los episodios de ese periodo, encontramos el tema de la reconciliación de las dos Españas. Los vencidos llaman a una reescritura más objetiva de la historia de ese periodo en el que incluso los escritores no escribían libremente, entre ellos nuestro autor. Por eso, las más de las veces, los personajes de Millás están empeñados en escribir ellos mismos su propia historia, en vez de dejar que otros se la formulen. Es lo que sucede también con Julio Orgaz, obsesionado por escribir su novela, ‘la novela de su vida’. El hecho de escribir es una manera de liberarse del peso de su vida y tener las riendas de su destino.

Los personajes centrales de *El desorden de tu nombre* son, por la mayoría, personajes desconfiados y fragmentados. Por eso, se refugian en compañías y confidentes a quienes confesarse y confiarse. Estas actitudes pueden leerse como una manera de intentar aliviar el peso vivido por ellos, consecuencia de la culpa de los políticos. A través de estos actos, se

puede leer a la vez una voluntad de ironizar el peligro que han supuesto las confidencias durante el Franquismo en que muy a menudo las personas a la que uno se confiaba eran, en realidad, espías al servicio de los vencedores.

Si, con Bellemin-Noël, «dans l'oeuvre littéraire quelle qu'elle soit, qu'on la produise ou qu'on la consomme, on se lit d'abord soi-même» (1978, p. 36), no cabe duda de que las constantes preocupaciones que plantea la obra pueden estar ligadas al autor de la misma como a la sociedad en la que vive, el escritor siendo el producto de su entorno. Esta reflexión nos hace pensar en el sujeto transindividual del que habla Lucien Goldman, citado por Edmond Cros (1998), para quien el yo es la máscara de los demás. En este caso, las crisis de pasión amorosa, la obsesión por la ascensión profesional, el obtener honores que, en realidad, no son suyos, experimentados por Julio, el *alter ego* de Millás, significarían que estas cuestiones son propias a una sociedad y a una época y que nuestro escritor quiere sin duda denunciarlas. Se trataría de la España de Franco según hemos apuntado ya- período en que se estructuró la personalidad de nuestro autor- ya que convenimos con Hutcheon (1984, p. xvii), al citar a Said, que “texts are worldly, to some degree that they are events, and, even when they appear to deny it, they are nevertheless a part of social world, human life, and of course, the historical moments in which they are located and interpreted”.

### Conclusiones

En suma, el presente artículo se ha dedicado a hablar del psicoanálisis en *El desorden de tu nombre* de Juan José Millás. Tras unas consideraciones teóricas esbozadas por Lacan y retomadas por Le Gaufrey y Miller sobre el concepto, hemos estructurado el trabajo en dos grandes partes. En la primera, hablamos de las sesiones de terapia entre Julio Orgaz, el protagonista presentado como el paciente y Carlos Rodó, el terapeuta. En los inicios de estas sesiones, se interpola un tercer personaje, Laura, la mujer del psiquiatra a la que conoce el paciente y de la que se enamora, creyendo ver en ella la reencarnación de su propia mujer fallecida años antes en un accidente de circulación. Laura ocupa el lugar de atracción. Entonces Orgaz no dudará en mencionarla en sus sesiones, lo cual pronto llamará la atención del psicoanalista. Así acaba instalándose entre ambos personajes una especie de contrato o interdependencia a partir del lenguaje, ya que de las palabras del paciente, ambos van descubriendo partes de sus vidas ignoradas y reconstituyendo así sus identidades escindidas.

Una de las peculiaridades del corpus es que en él, el proceso psicoanalítico se hace en varios niveles. Los personajes principales son sujetos esquizofrénicos y en busca perpetua de autoafirmación. El trío amoroso se constituye de personajes con una doble personalidad: están mentalmente afectados, pero con características de sujetos inteligentes y cuerdos. Cada uno de ellos ocupa a la vez el lugar simbólico de ‘psiquiatra’ y ‘enfermo’. Se necesitan mutuamente para conseguir su equilibrio emocional.

Lo que merece la pena retenerse más allá de lo precedente es que a través de este estudio, existe la posibilidad de hacer una proyección socio-histórica del fenómeno tratado. El analizado y el analizante, o lo que es lo mismo, el paciente y el terapeuta pueden considerarse, respectivamente como la víctima y el verdugo, hechos transferibles al contexto del franquismo, conocido como un período de alta vigilancia sobre los insumisos al sistema. Las operaciones de cura son, desde luego, una forma por parte del médico, Carlos Rodó, de ejercer un control represivo hasta en la vida afectiva de su paciente, Julio Orgaz. Ambos constituyen, de hecho, las caras de una misma moneda. Y el conflicto nace entre ambos por tener los mismos un idéntico objeto de deseo: Laura. Esta es la mujer del médico y a la vez el ser codiciado por el paciente quien acaba de conocerla y enamorarse de ella por ver en ella la reencarnación de su fallecida esposa, Teresa Zagro. El analizado es una especie de enfermo cuerdo por la calidad de su discurso que deja dudoso al médico quien descubre la fragilidad de su personalidad al



cerciorarse de que, en realidad, ignora mucho de su mujer. Por eso, las más de las veces, necesitamos al otro para mejor conocernos.

En definitiva, ambas personalidades, líquidas, son complementarias y merecen así reconciliarse. A través de este juego de personalidades, la mayor lectura que se puede hacer del corpus, en relación al tema tratado, es que el autor es consciente de las secuelas dejadas por la guerra civil y el franquismo en los cuerpos y almas de los españoles. De este modo, en vez de olvidar ese periodo sombrío o de perpetuar el mito de la guerra civil y el Franquismo, milita por la recuperación de la memoria individual y colectiva para llamar a las dos Españas a una mejor autopsia de sus problemas y a profundizar así las reflexiones sobre la búsqueda de una reconciliación definitiva que sería sinónima de armonía. Las autoridades políticas deben trabajar más con el objetivo de cicatrizar las heridas de este periodo sombrío que aún siguen abiertas. Desafortunadamente, la muerte premonitoria del psicoanalista deja un vacío que significaría un fracaso en el cierre de un capítulo de la historia reciente de España.

### Referencias bibliográficas

- Asís Garrote, M. D. (de) (1996). *Última hora de la novela en España*. Pirámide.
- Beilin, K. O. et al. (2004). *Conversaciones literarias con novelistas contemporáneos*. Tamesis.
- Bellemin-Noël, J. (1978). *Psychanalyse et littérature*. PUF.
- Bergez, D. et al. (2002). *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire* (2<sup>e</sup> éd.). PUF.
- Bourdieu (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Seuil.
- Braunstein, N. (2001). *Ficcionario de psicoanálisis*. Siglo XXI.
- Cros, E. (1998). *Genèse socio-idéologique des formes*. CERS.
- Díaz Navarro, E. (2007). *Juegos de lenguaje en torno a la narrativa española actual*. Libros del Peixe.
- Foucault, M. (2006). *De lenguaje y literatura* (Introducción de Ángel Gabilondo y Traducción de Isidro Herrera Baquero). Paidós.
- Holloway Vance, R. (1999). *El posmodernismo y otras tendencias de la novela española (1967-1995)*. Fundamentos.
- Hutcheon, L. (1984). *Narcissistic Narrative. The Metafictional Paradox*. Methuen and Co. Ltd.
- Kristeva, J. (1986). *Al comienzo era el amor. Psicoanálisis y fe* (Traducción de Graciela Klein). Gedisa.
- Laplanche, J. y Pontalis J.-B. (2004). *Diccionario de psicoanálisis* (Traducción de Fernando Gimeno Cervantes). Paidós.
- Lecourt, E. (2006). *La psychanalyse: de Freud à aujourd'hui*. Editions Eyrolles.
- Le Gaufrey, G. (2010). *El sujeto según Lacan* (Traducción de María Amelia Castañola y María Teresa Arcos). Ediciones Literales.
- Lozano Mijares, M. del P. (2007). *La novela española posmoderna*. Arco.
- Millás, J. J. (1990). *El desorden de tu nombre* (11<sup>a</sup> ed.). Alfaguara.
- Millás, J. J. (2006). *Laura y Julio*. Seix Barral.
- Miller, J.-A. (2010). *El seminario de Jacques Lacan. Los cuatro conceptos fundamentales del psicoanálisis* (Libro 11, Traducción de Juan Luis Delmont-Mauri y Julieta Sucre). Paidós.
- Toumba Haman, P. (2020). Análisis semiótico del protagonista en *Laura y Julio* de Juan José Millás. *Orillas, Rivista d'Ispanistica* (9), 379-393. [http://orillas.cab.unipd.it/orillas/wp-content/uploads/2020/07/2020\\_08Toumba\\_arribos.pdf](http://orillas.cab.unipd.it/orillas/wp-content/uploads/2020/07/2020_08Toumba_arribos.pdf)



**Subjectivité, pragmatique et représentation des langues : le discours épi-linguistique dans le marché linguistique marocain**  
*Subjectivity, pragmatics and representation of languages: epilinguistic discourse in the Moroccan market*

**Radouane Kachar**

NUMECOL, ESEFA, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

Email : r.Kachar@uiz.ac.ma

ORCID : <https://orcid.org/0009-0009-0644-6197>

**Résumé :** Au croisement des humains et de l'histoire, certaines langues se développent tandis que d'autres disparaissent. Les répertoires linguistiques au Maroc connaissent un brassage linguistique sans précédent. En effet, le royaume, en raison de sa diversité linguistique, s'inscrit dans cette perspective. Les langues présentes dans le contexte sociolinguistique du Maroc s'entremêlent, ce qui laisse augurer des formes linguistiques hybrides. Ainsi, les influences linguistiques se multiplient, eu égard à des besoins communicationnels et énonciatifs. Dans cette optique, en plus de contribuer à la définition de la situation linguistique au Maroc, cette enquête sociolinguistique vise à étudier les représentations linguistiques et sociales que les énonciateurs ont de l'usage des langues en circulation. Le présent travail trace les grandes lignes d'un travail de recherche en cours, élaboré à partir d'une analyse de corpus et d'une observation *in situ*. Ce projet est destiné à l'humanité et, particulièrement aux Marocains dans le but de cerner un phénomène sociolinguistique susceptible d'affecter leur système de valeur.

**Mots-clé :** Sociolinguistique, Analyse de discours, Représentations linguistiques et sociales, Analyse de contenu.

**Abstract:** At the intersection of humans and history, there are some languages that develop and others that disappear. Linguistic repertoires in Morocco are experiencing an unprecedented linguistic mix. Indeed, the kingdom, because of its linguistic diversity, fits into this perspective. The languages present in the sociolinguistic context of Morocco mingle, which augurs' hybrid linguistic forms. Thus, linguistic influences multiply due to communicational and enunciate needs. In this perspective, in addition to contributing to the definition of the linguistic situation in Morocco, this sociolinguistic survey aims to study the linguistic and social representations that enunciators have of the use of languages in circulation. The present work outlines an ongoing research work, developed from a corpus analysis and an *in situ* observation. This project is intended for Moroccans in order to identify a sociolinguistic phenomenon that may affect their value system.

**Keywords:** Sociolinguistics, Discourse analysis, Linguistic and social representations, Content analysis.

### **Introduction et objectifs**

Au carrefour des hommes et de l'histoire, des langues émergent et d'autres s'effritent. Ce processus complexe laisse augurer des répertoires tant homogènes qu'hétérogènes. Effectivement, le Maroc, de par son caractère plurilingue, s'inscrit dans cette orbite linguistique. Les langues en présence dans le contexte sociolinguistique<sup>7</sup> marocain s'entremêlent, en laissant présager des formes linguistiques hybrides. Cet ensemble hétéroclite des répertoires, sous l'emprise des exigences communicationnelles et énonciatives, contribue à la création des influences linguistiques.

---

<sup>7</sup> Leila Messaoudi a déjà proposé une fiche identificatoire à même de définir ledit contexte. (2013, p. 21).

Face à ce panel linguistique, les sujets sociaux façonnent les langues en circulation et laissent des traces qui témoignent de leur manœuvre. Autrement dit, le plurilinguisme<sup>8</sup> prépare un bon conditionnement pour germer des phénomènes linguistiques, fruits de brassage et d'influence réciproque. Dans cette optique, les énonciateurs produisent des discours en maniant les langues en présence et opèrent leur choix linguistique sous l'effet de leur *imaginaire linguistique*<sup>9</sup>.

Par ailleurs, les idées préconçues, que conçoivent les locuteurs d'une langue en présence, influencent sur leurs attitudes linguistiques face à celle-ci. De ce fait, l'acception pragmatique des représentations est fortement sollicitée, eu égard à l'influence mutuelle qui distingue les pratiques et les imaginaires linguistiques et discursifs. Dans cette perspective, le discours épi-linguistique que produit un locuteur marocain est le résultat d'un processus complexe prenant en compte l'image commune des langues conçue et validée au niveau social. Donc, le discours sur les langues en présence dans *le marché linguistique* marocain est susceptible de nous dévoiler *l'imaginaire linguistique* des locuteurs face à un code donné lors d'un événement particulier et dans un contexte précis. Aborder ainsi les représentations linguistiques nous permet, entre autres, de mettre l'accent sur les représentations sociales d'*usage* et de *référence* telles qu'elles sont développées par Py<sup>10</sup> en 2004.

Dans ce contexte, la présente enquête sociolinguistique, en plus de son rôle de contribuer à la définition de la situation linguistique marocaine, s'assigne comme objectif l'étude thématique des représentations linguistiques et sociales que nourrissent les énonciateurs de l'usage des langues en contact. Calvet affirme dans cette suite d'idées que « du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages, et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence » (Petitjean, 2008, p. 31). Elle nous permet d'appréhender, par conséquent, leurs attitudes sur des pratiques voire des phénomènes socio-langagiers, de plus en plus, abondants dans *le marché linguistique* marocain. Bourdieu parle de marché linguistique « toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un prix » (Bourdieu, 1984, p. 123). Ainsi, cette notion sera abordée dans ce sens.

## 1. Méthode, méthodologie et analyse des données empiriques

### 1.1. Méthode et méthodologie

Nous avons mené une enquête par questionnaire auprès d'à peu près de cent-soixante enquêtés. De ce fait, nous avons choisi cette technique quantitative afin de parvenir à concevoir un corpus écrit à même d'être porteur d'un discours épi-linguistique sur les langues en circulation.

---

<sup>8</sup> «Le plurilinguisme se définit, doublement, comme un phénomène individuel où l'individu plurilingue manie plusieurs langues et vit entre plusieurs langues, ou bien comme un phénomène collectif, c'est-à-dire que c'est toute la communauté qui est plurilingue, avec la possibilité de coexistence de plusieurs langues». (Bououd, 2015, p. 2).

<sup>9</sup>D'où la définition de l'I.L., de plus en plus précise au fil des années (Moreau, 1992 : 165-167) : Quelles que soient les situations bilingues, monolingues il est défini comme le rapport du sujet à la langue (sa langue ou ses langues premières), et aux langues (1982) ; puis, comme le rapport du sujet à sa langue intime et à la langue commune (la langue). (Houdebine, 2015, p. 3).

<sup>10</sup> Py définit ces deux vocables comme suit : « La RS de référence est prise en charge par des énonciateurs et destinataires anonymes, et renvoie à la signification de la représentation. Elle en supporte la dimension collective, et concourt à la stabilité du système représentationnel. La RS d'usage, quant à elle, sous-tend l'implication du locuteur, et repose sur des énoncés situés dans un contexte discursif particulier. Elle renvoie donc à une dimension fortement contextualisée, donc plus individuelle, et concourt au dynamisme du système représentationnel » (Petitjean, 2008, p. 32).

Le recours à cet outil d'analyse et de collecte de données nous permet entre autres d'apprécier les pratiques langagières<sup>11</sup> à l'œuvre, d'autant plus d'appréhender les représentations les plus simplificatrices<sup>12</sup> relatives aux langues en présence. Effectivement, le questionnaire nous procure la chance d'observer le comportement des enquêtés vis-à-vis des langues en circulation.

La présente enquête porte sur l'esthétique<sup>13</sup> des langues en circulation : l'arabe classique, l'arabe dialectal marocain, amazigh, français, anglais... Toutes les questions, sans exception, s'inscrivent dans le type des questions à choix sur une échelle de 1-Très beau, 2-Beau, 3-Laid et 4-Très laid, d'autant plus qu'elles sont toutes des questions d'opinion et parfois même d'ordre psychologique, surtout avec la suite de ces questions : le pourquoi ? Une autre arme à double tranchant qui sert à la fois à justifier un tel choix et en même occasion à nous octroyer la chance d'observer la réponse si elle fait partie des arguments pour convaincre ou persuader. Dit autrement, se demander si l'argument relève du subjectif et de l'émotionnel ou du concret, du palpable et du rationnel. Ces réponses sont susceptibles de laisser deviner les représentations des enquêtés relatives à la beauté des langues à l'œuvre ainsi que leurs attitudes linguistiques envers ces mêmes variétés.

## **1.2. Analyse et traitement des données collectées**

Nous procédons par exposer le corpus, construit par le truchement de l'enquête par questionnaire, à l'approche sociolinguistique en analyse de discours. » Le corpus écrit fera l'objet d'une analyse de contenu, en particulier thématique. En effet, nous essayons d'identifier les éléments sociolinguistiques sous forme de thèmes latents qui sont en rapport avec notre problématique, en étudiant leur fréquence d'apparition et les co-occurrences qu'ils laissent dégager, comme l'explicitent brillamment Quivy et Campenhoudt en ces mots : « Le choix des termes utilisés par le locuteur, leur fréquence et leur mode d'agencement, la construction du « discours » et son développement constituent des sources d'informations à partir desquelles le chercheur tente de construire une connaissance » (Quivy et Campenhoudt, 1995, p. 227).

## **2. Résultats et discussion**

### **2.1. Interprétation des résultats**

D'abord, le Maroc est un pays plurilingue, on y trouve généralement l'arabe dialectal marocain (darija) et l'amazighe<sup>14</sup> : ces deux codes représentent les deux langues maternelles des Marocains. Ensuite, on y trouve également l'arabe classique, qui est la langue officielle du pays. Enfin, la langue française en tant que première Langue Étrangère, suivie de l'anglais comme deuxième Langue Étrangère.

Concernant les questions relatives à la qualification des langues, il en ressort tout d'abord que 69,4 % des enquêtés qualifient l'arabe classique de « très beau » et un pourcentage de 26,3 % le qualifie de « beau ». Ensuite, un taux de 50,6 % des enquêtés considère que

---

<sup>11</sup> « Nous définissons les "pratiques langagières" comme les manifestations résultantes dans les activités de langage de l'interaction des différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs... qui sont constitutifs des caractéristiques individuelles et de groupe ». (Bautier-Castaing, 1981, p. 4).

<sup>12</sup> Ou le stéréotype est « une sur-simplification de l'image mentale de quelques catégories de personnes, institutions ou événements qui est partagée dans ses traits essentiels par un grand nombre de gens. Ces catégories peuvent être larges (les juifs, les gentils, les Blancs, les Noirs...) ou plus limitées (les socialistes, les royalistes, le mouvement de libération de la femme...). Les stéréotypes sont ordinairement mais non nécessairement accompagnés par, des préjugés c'est-à-dire par une prédisposition favorable ou défavorable envers chaque membre de la catégorie en question ». (Doraï, 1988, p. 46)

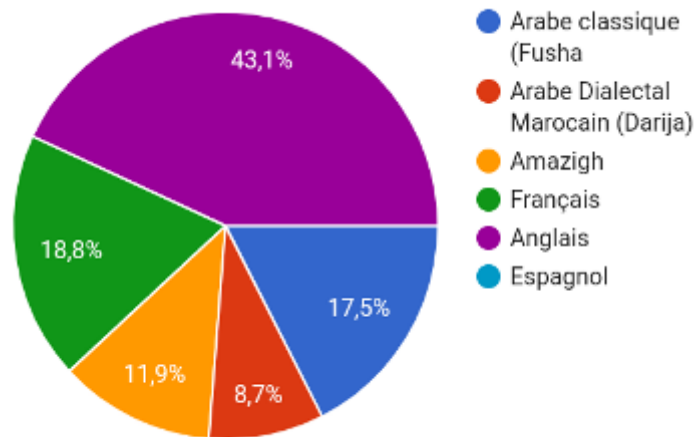
<sup>13</sup> Cette « science délicate et choisie de la sensation qu'on appelle aujourd'hui l'esthétique » se voit pourtant théorisée, en même temps qu'illustrée, sous son rapport à la sémiotique, à la poésie, plus spécialement à l'écriture et au style. (Jeandillou, 2009, p. 183).

<sup>14</sup> C'est la deuxième langue officielle de l'État.

l'arabe dialectal marocain est « beau » et 39,4 % le décrit comme « très beau », tandis que seulement 8,8 % de l'échantillon le qualifient de « laid ». Enfin, 52,5 % jugent la langue amazighe de « très beau », 33,8 % la qualifient de « beau » et 7,5 % la considèrent comme « très laid ».

Quant à la langue française, 48,1 % la qualifient de « beau », 37,5 % la désignent de « très beau » et 10 % la qualifient de « laid ». À propos de l'espagnol, 45 % des interrogés le qualifient de « beau » alors que 20,6 % le décrivent de « très laid ». En outre, 18,8 % de la population désignent cette langue de « très beau » pourtant 15,6 % la qualifient de « laid ». En dernier lieu, un taux de 66,3 % de l'échantillon trouve l'anglais « très beau », 25 % le qualifient de « beau » et seulement 6,9 % le qualifient de « laid ».

Les réponses à ces questions confirment plusieurs éléments ; d'abord l'attachement des personnes interrogées à l'arabe classique avec un pourcentage très significatif, suivi de l'anglais comme première langue étrangère préférée de nos enquêtés, comme le confirme l'enquête (E.27)<sup>15</sup> : « La "Lingua Franca" du monde ». Cela nous amène à poser la question suivante : s'agit-il des prémisses du renoncement des Marocains à leur première langue étrangère ? Les réponses à la question de la langue la plus importante démontent ce qui suit :



**Figure 1.** La langue la plus importante

En premier lieu, 43,1 % des interrogés considèrent l'anglais comme la langue la plus importante. En deuxième lieu, vient le français avec un pourcentage de 18,8 % de l'échantillon et en dernier lieu, arrive l'arabe classique en représentant 17,5 % de la population. Cependant, un taux de 11,9 % des interrogés opte pour la langue amazighe et 8,7 % choisit l'arabe dialectal marocain. Compte tenu des résultats obtenus, les enquêtés semblent conscients de l'importance des langues dans le développement de leur pays et que le monde exige la connaissance des langues, surtout l'anglais qui est la langue internationale. Elle est considérée en conséquence par nos enquêtés comme la langue la plus importante. Par ailleurs, les réponses portant sur l'explication des choix démontrent que 70 % des personnes interrogées pensent que l'importance des langues choisies consiste en premier lieu dans la communication, en deuxième lieu dans l'ouverture sur d'autres cultures et en dernier lieu réside dans la recherche scientifique, la réussite scolaire et dans les relations familiales, soit 45 % de l'échantillon.

<sup>15</sup> Ici, il s'agit de la déclaration de l'enquêté numéro 27 lors de l'étude sur terrain que nous avons menée dans le cadre de cette recherche, sous le thème : « Pratiques langagières et représentations ».

## 2.2. Représentations linguistiques dans le marché linguistique marocain

Pour mettre l'accent sur les représentations linguistiques relatives aux langues en présence dans notre terrain d'investigation, nous avons soumis ces répertoires langagiers à l'évaluation de nos enquêtés. Ils sont amenés en fait à qualifier les langues en question de « très beau », de « beau », de « très laid » et de « laid », ainsi qu'à justifier leur opinion (qualification).

Compte tenu du tableau synthétique ci-dessous, lequel nous permet de dresser une stratification des langues en matière de représentations. Ce faisant, le classement des langues selon la variable de « très beau » démontre la dominance de l'arabe classique, suivi de l'anglais et enfin, de l'amazighe. Du reste, concernant la qualification de « beau », l'arabe marocain prend la relève, puis vient le français et finalement, arrive l'espagnol. Celui-ci, cependant, occupe la première place en termes de qualifications négatives de « laid » et de « très laid ».

Langues	AC	ADM	AMZ	FR	ANG	ESP
Qualifications						
Très Beau	69,4%	39,4%	52%	37,5%	66,3%	18,8%
Beau	26,3%	50,6%	33,8%	48,1%	25%	45%
Très Laid	0,6%	1,2%	7,5%	4,3%	1,9%	20,6%
Laid	3,7%	8,8%	6,2%	10%	6,8%	15,6%

**Tableau 1.** Classification des langues en fonction des qualifications<sup>16</sup>

Ces prises de position ont été justifiées par nos enquêtés afin de collecter leurs imaginaires linguistiques à l'égard des langues en existence. Il en ressort que les justifications de la qualification positive des langues (l'arabe classique, l'arabe marocain et l'amazighe) sont exclusivement subjectives, tandis que les qualifications négatives relèvent de considérations pragmatiques. Autrement dit, les Marocains défendent les langues nationales sans pour autant dissimuler leur manque, ne serait-ce que par leur aspect fonctionnel (recherche scientifique, ouverture...). Toutefois, à l'envers des langues nationales, les langues étrangères sont défendues pour leur dimension pragmatique et critiquées pour leur aspect subjectif (colonisation).

Langues	AC	ADM	AMZ	FR	ANG	ESP
Qualifications	Justifications					
Très Beau	Subjective (coran,saint coran, religion, sacrée...)		Subjective langue maternelle origine ancêtre social, identité		Pragmatique internationalid entité linguistique transfrontière communication	
Beau		Subjective Langue maternelle, mélange des langues ludique		Pragmatique enseignement apprentissage usage communication		Pragmatique élocution prononciation sonorité l'accent

<sup>16</sup> AC : Arabe Classique ; ADM : Arabe Dialectal Marocain ; AMZ : Amazigh ; FR : Français ; ANG : Anglais ; ESP : Espagnol.

		burlesque				
<b>Très Laid</b>			<b>Pragmatique</b> difficulté d'écriture d'acquisition limité non structuré			<b>Subjective</b> l'histoire coloniale accent féminin
<b>Laid</b>	<b>Pragmatique</b> classique, compliqué, dépassée par la science	<b>Pragmatique</b> linguistique est limitée porter des expressions « vulgaires » dues à l'usage quotidien		<b>Subjective</b> coloniale dépassée obstacle	<b>Subjective</b> Jugement de valeur	

**Tableau 2.** Attribution des explications en fonction des qualifications

La combinaison des usages et des représentations linguistiques soulève la problématique du déphasage linguistique. Ainsi, nos résultats démontrent que la représentation des langues est en décalage avec la pratique. Prenons l'exemple de l'arabe classique, qualifié de « très beau » par la majorité des enquêtés et justifié de manière subjective. Au revers de la médaille, cette langue est classée troisième dans le classement des langues les plus utilisées par les Marocains dans différentes situations. Elle est même substituée par l'arabe marocain dans des situations institutionnelles. Il en va de même pour l'anglais, qui ne représente qu'un pourcentage significatif au niveau de la variable de « chanson préférée ». Il n'en reste pas moins que l'espagnol, qui est qualifié de « beau » par un pourcentage important de notre population, était pratiquement absent dans le classement des langues en question.

### Conclusions

Eu égard aux représentations linguistiques et sociales, nos interrogés ont expliqué leurs attitudes linguistiques, en faisant recours soit à des justifications subjectives ou pragmatiques. Partons de cela, les langues maternelles et nationales sont défendues pour leur fonction subjective et critiquées pour leur carence pragmatique. À l'envers, les langues étrangères sont vivement sollicitées pour leur dimension pragmatique et critiquées pourtant pour leur dimension subjective (par exemple : la langue de colonisation). Ainsi, quelques langues demeurent objet des réactions stéréotypées, quelles qu'elles soient positives ou négatives, notamment l'arabe classique, la darija et l'amazighe, pour ce qui est des représentations positives ; et le français et l'espagnol, pour des représentations négatives. Enfin, l'analyse a démontré que l'usage des langues est en déphasage avec les représentations. Un usage complexe qui dépasse les simples dimensions conflictuelles (politique ou idéologique) des langues vers d'autres considérations sociales, linguistiques et économiques.

### Références bibliographiques

- Bautier-Castaing, E. (1981). La notion de pratiques langagières: un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux. *Langage et société*, n°15, pp. 3-35; doi:<https://doi.org/10.3406/lso.1981.1308>[https://www.persee.fr/doc/lso\\_0181-4095\\_1981\\_num\\_15\\_1\\_1308](https://www.persee.fr/doc/lso_0181-4095_1981_num_15_1_1308).
- Bououd, A. (2015) La langue amazighe: la citoyenneté et les droits linguistiques au Maroc. *Revue des études humaines et sociales-B/littérature et philosophie*. N°13 janvier, p.3-21-tiznit-multilinguisme-et-enseignement-du-francais\_63966.php.
- Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie*. Les éditions de Minit.

- Dorai, M. K. (1988). Qu'est-ce qu'un stéréotype? *Enfance*, tome 41, n°3-4, pp. 45-54;doi:<https://doi.org/10.3406/enfan.1988.2154>[https://www.persee.fr/doc/enfan\\_0013-7545\\_1988\\_num\\_41\\_3\\_2154](https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1988_num_41_3_2154).
- Houdebine, A. (2015). De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel. *La linguistique*, 51, p. 3-40. <https://doi.org/10.3917/ling.511.0003>.
- Jeandillou, J.F. (2009). L'esthétique de la langue selon Nodier. *Romantismes, l'esthétique en acte*, édité par Jean-Louis Cabanès, Presses universitaires de Paris Nanterre, <https://doi.org/10.4000/books.pupo.1535>.
- Messaoudi, L. (2013) Contexte sociolinguistique du Maroc. In Blanchet, P et Messaoudi, L. *Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologies*. Revue Proximités-Sciences du Langage.
- Petitjean, C. (2008). Représentations linguistiques et accents régionaux du français. *Journal of Language Contact*, 1(*Varia 1*).
- Quivy, R. & Campenhoudt L.V. (1995) *Manuel de recherche en sciences sociale*. Dunod.



**{SECTION 2}**

**SCIENCES HUMAINES**

---



## Le patrimoine culturel des relations sino-camerounaises : état des lieux, enjeux et perspectives. 1971-2021

*The cultural heritage of China-Cameroon relations: current situation, challenges and prospects. 1971-2021*

**Fabrice Onana Ntsa**

Université de Yaoundé I, Cameroun

Email : [onanafabrice38@yahoo.fr](mailto:onanafabrice38@yahoo.fr)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0003-1943-3551>

**Résumé :** Les relations sino-camerounaises sont une identité remarquable aujourd'hui de la vie internationale du Cameroun. Le patrimoine de cette relation depuis son officialisation en 1971 témoigne de la qualité et la vitalité de ce partenariat. Au plan culturel, la fécondité de la relation Chine-Cameroun n'a d'égal que l'importance que revêt la culture dans un système monde de plus en plus mondialisé et dans l'expression des rapports de force entre les Etats de la planète. Dès l'orée de ses rapports avec le Cameroun, la République Populaire de Chine conduit une politique culturelle, qui s'est peu à peu mue en offensive culturelle, une stratégie d'opérations de charme relativement appréciée. C'est tout le sens de cet article qui se penche sur le patrimoine culturel des relations sino-camerounaises en interrogeant son contenu et ses enjeux. En privilégiant la méthode qualitative greffée à celle des sciences historiques qui promeut la collecte, l'analyse et l'interprétation des sources, la présente réflexion d'ordre réaliste constate l'immensité du patrimoine culturel des relations Chine- Cameroun aux plans linguistique, artistique, académique et sanitaire. Par ailleurs, le travail certifie que ce patrimoine culturel est davantage au service du *soft power* chinois, met en garde contre une éventuelle recolonisation de l'Afrique et appelle à l'impératif de la préservation de l'identité africaine.

**Mots-clé :** patrimoine culturel , Chine , Cameroun , coopération , *Soft Power*.

**Abstract:** China-Cameroon relations are a remarkable feature of Cameroon's international life today. The heritage of this relationship since its formalization in 1971 bears witness to the quality and vitality of this partnership. In cultural terms, the fruitfulness of the China-Cameroon relationship is equalled only by the importance of culture in an increasingly globalized world system, and in the expression of the balance of power between the world's states. From the outset of its relations with Cameroon, the People's Republic of China has pursued a cultural policy that has gradually evolved into a cultural offensive, a strategy of relatively appreciated charm operations. The purpose of this article is to examine the cultural heritage of relation between China and Cameroon, questioning its content and the issues at stake. Using a qualitative method grafted onto that of the historical sciences, which promotes the collection, analysis and interpretation of sources, this realistic reflection notes the immensity of the cultural heritage of China-Cameroon relations at linguistic, artistic, academic and health levels. In addition, the work certifies that this cultural heritage is more at the service of Chinese soft power, warns against a possible recolonization of Africa and calls for the imperative preservation of African identity.

**Keywords:** cultural heritage, China, Cameroon, cooperation, Soft Power.

### Introduction

Les relations sino-camerounaises qui ont récemment célébré leurs noces d'or<sup>17</sup> sont un champ fertile d'enseignements, elles témoignent, globalement, du dynamisme chinois en Afrique. Officialisées le 26 Mars 1971, les relations entre le Cameroun et ce géant asiatique n'ont pourtant pas été exemplaires à leurs débuts. Pendant la décennie 1960, les nuages

---

<sup>17</sup> A cet effet, une cérémonie protocolaire a eu lieu vendredi le 26 mars 2021, au ministère des relations extérieures. La cérémonie rappelant les enjeux des relations entre les deux pays, a donné lieu à un échange de lettres de félicitations des chefs d'Etat Paul Biya et Xi Jinping.

sombres qui habitent le ciel des rapports sino-camerounais s'expliquent par des soupçons d'ingérence ici et là. Yaoundé s'offusque de l'oreille attentive que la Chine populaire tend à l'Union des Populations du Cameroun (UPC), tandis que Pékin voit d'un mauvais œil la relation entre Yaoundé – Taipei. Heureusement, depuis la détente et la résolution de ces pommes de discorde, le partenariat multisectoriel entre les deux pays se porte bien et s'inscrit dans le cadre de la coopération Sud-Sud. L'un des aspects de cette coopération est la culture qui fait l'objet de cette réflexion intitulée "le patrimoine culturel des relations sino-camerounaises : état des lieux, enjeux et perspectives". La culture se conçoit généralement comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société. La Déclaration de Mexico<sup>18</sup> affirme que toute culture représente un ensemble unique et irremplaçable de valeurs, car les traditions et les formes d'expression de chaque peuple sont sa manière la plus efficace de manifester sa présence dans le monde. Selon elle, la culture inclut non seulement les arts et les lettres, mais aussi les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. On reconnaît souvent à la culture plusieurs rôles dans un groupe social au rang desquels celui de forger une identité propre ou encore celui de renforcer ou préserver le sentiment d'appartenance à la communauté. Il apparaît de ces éléments conceptuels initiaux que le fait culturel est fondamental, du point de vue endogène, dans la constitution des sociétés, des communautés. Depuis près de trois décennies, la culture s'est faite progressivement valorisée sur la scène internationale. L'enjeu culturel s'est déporté et imposé désormais au premier plan des préoccupations de politique internationale. D'ailleurs, lors du sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg qui s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002, il a été reconnu que la culture est le quatrième pilier du développement. Elle fait donc partie du *soft power* théorisé par le géopolitologue américain Joseph Nye. De plus en plus dans l'arène internationale, le *hard power* qui est la puissance de la contrainte, est épaulée par le *soft power*, la puissance douce. Moins fongible, moins coercitive et moins tangible, elle conserve les mêmes objectifs à savoir, modifier le comportement ou restreindre la volonté des autres acteurs à travers des opérations de séduction subtiles. La Chine qui aspire ontologiquement à la puissance s'en sert évidemment à travers le monde et donc, dans ses relations avec le Cameroun. Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir quels sont les indicateurs et les enjeux de la diplomatie culturelle chinoise au Cameroun ? La thématique amène aussi à s'interroger sur la participation du capital culturel des relations sino-camerounaises à la solidification de ce partenariat. A la lumière des sources mobilisées dans les archives camerounaises, dans divers autres centres de recherches, sans oublier la dimension empirique, notre analyse se structure en trois principales parties : la première fait l'état des lieux du patrimoine culturel des relations sino-camerounaises, la deuxième jette un faisceau de lumière sur les enjeux de ces actifs du *soft power*, et la troisième dresse des perspectives pour une efficacité améliorée.

## 1. Méthodologie

Le sujet de cette réflexion est dit théorique. Nous avons privilégié l'analyse documentaire propre à la méthode qualitative en sciences humaines et sociales qui s'inscrit donc dans un triptyque à savoir documentation, analyse et interprétation. Nous nous sommes attelés d'abord à définir l'appareillage théorique nécessaire pour bien appréhender la problématique. C'est alors que la théorie chinoise du centre nous est apparue adéquate pour rendre compte de tous les contours de l'étude. Cette théorie géopolitique millénaire chinoise situe l'Empire du Milieu au centre du monde et lui attribue toutes les responsabilités et

---

<sup>18</sup> Elle est issue de la conférence mondiale sur les politiques culturelles, organisée par l'UNESCO du 26 juillet au 6 août 1982 à Mexico.

missions inhérentes à une telle position. Elle a été reprise et développée par Marcel Granet en 1968 dans son ouvrage intitulé *La Pensée chinoise*. Grâce aux acquis de la recherche documentaire ensuite, nous avons pu faire la synthèse des documents disponibles dans certaines bibliothèques et sur internet. Enfin, toutes ces informations recueillies nous ont donné des outils nécessaires pour comprendre, analyser et interpréter les tenants et les aboutissants de la diplomatie chinoise en Afrique de façon générale.

## **2. Le riche patrimoine culturel des relations Chine – Cameroun**

La dimension culturelle des relations sino-camerounaises est une constante depuis 1971. Pour parvenir à séduire les peuples africains de façon générale dans son opération de survie internationale pendant la guerre Froide<sup>19</sup>, la Chine ne s'est pas privée d'un outil aussi fin et efficace qu'est l'élément culturel. Au Cameroun, pays d'Afrique central hautement stratégique dans le déploiement du géant asiatique dans la sous-région, sa diplomatie culturelle s'est progressivement implantée. Aujourd'hui plus de 50 ans après l'officialisation des rapports entre les deux pays, le patrimoine culturel des relations Chine – Cameroun est riche et diversifié et s'apprécie dans les domaines linguistique, sanitaire, scientifique, académique et scientifique.

### **2.1. Le sain et fructueux processus de vulgarisation de la langue chinoise**

Rappelons que la diplomatie culturelle d'un Etat vise à promouvoir la culture de ce dernier hors de ses frontières à travers divers mécanismes multisectoriels ; à procéder à une opération de séduction à l'extérieur en se servant de la culture. Par ailleurs, l'importance de la langue dans les Relations Internationales en fait un outil puissant pris en compte par les puissances. Les limites de notre langage expriment en fait les limites de notre monde. Rien n'existe en dehors de ce que les mots peuvent décrire ; grâce à la langue, il est possible de créer une toute nouvelle réalité. Elle est source de composition et de recomposition d'alliances et de nouvelles logiques transnationales. De ce point de vue, on comprend aisément pourquoi la langue chinoise est un élément essentiel du package culturel chinois au Cameroun.

Le processus de diffusion de la langue chinoise au Cameroun est assez récent, avec la création en 2007 de l'Institut Confucius. C'est le centre par excellence de l'enseignement de la langue chinoise au Cameroun. Cette institution à caractère sous régionale reçoit les étudiants de plusieurs nationalités. Situé dans le campus de l'Université de Yaoundé II, l'Institut Confucius est administré par deux responsables que sont le Directeur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) côté camerounais, et un autre, chinois, nommé par le quartier général de Confucius en Chine (Modo Belibi, 2021, p.15). Ces deux personnalités sont chargées de développer la politique de l'enseignement de la langue chinoise au Cameroun. Pour cela, des pôles de formation ont été créés à Maroua dans l'Extrême Nord et à l'Université de Douala. D'ailleurs, lors de la 15<sup>ème</sup> session du conseil d'administration de l'Institut Confucius tenu en Mars 2023, il a été décidé que la langue chinoise sera bientôt enseignée dans les universités de Dschang, d'Ebolowa et de Bertoua. Aujourd'hui, plus de 130000 étudiants ont été formés par les soins de l'Institut Confucius, plusieurs sortis de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua sont affectés dans les lycées et collèges du pays. Interrogé par Simo de la rédaction de Camer.be, Alain, étudiant et l'un des nombreux apprenants de l'institut Confucius de Yaoundé souligne ses motivations, satisfactions et ambitions relatives à l'apprentissage de la langue chinoise :

---

<sup>19</sup> La République Populaire de Chine est dans une position inconfortable pendant les premières décennies de son existence du fait de son opposition aux Etats-Unis d'Amérique, de son désaccord idéologique avec l'URSS et des multiples crises frontalières notamment avec l'Inde.

J'étudie le mandarin parce qu'actuellement la Chine est la première puissance économique. Je fais mes études pour être ingénieur en bâtiment. Ils (les chinois) sont meilleurs dans les études techniques, ingénierie, bâtiment. Mon objectif est d'être parmi les meilleurs au monde. Pour devenir meilleur, il faut collaborer avec les meilleurs. C'est pour cela que je m'intéresse au mandarin ; pour aller étudier en Chine. Aussi, ils ont beaucoup de chantiers d'envergure au Cameroun. En étudiant en Chine, on peut travailler facilement avec les chinois quand on rentre. (Simo, 2018, p5)

En clair, l'enseignement et la vulgarisation de la langue chinoise se portent bien au Cameroun au regard de la place de la Chine sur l'échiquier mondial et la richesse de la relation Chine-Cameroun. Cette richesse s'observe aussi sur l'aspect sanitaire.

## **2.2. La féconde collaboration dans le domaine sanitaire**

La santé a été depuis les origines de la vie humaine, la préoccupation centrale des peuples en quête d'épanouissement et de développement. On ne peut pas être heureux et on ne peut pas se développer si on est malade. Plus particulièrement en ce qui concerne les Etats, aucune construction ne peut s'adosser sur une population valétudinaire. Dans son partenariat avec le Cameroun, l'investissement chinois dans le domaine sanitaire est fructueux. Quatre années seulement après l'officialisation des relations diplomatiques, les équipes chinoises se relaient dans les formations sanitaires au Cameroun, notamment à Guider et à Mbalmayo. Pendant 48 ans, 700 médecins chinois ont été déployés à travers le pays, non sans apporter satisfaction aux populations dans les domaines de la chirurgie, la pédiatrie, la kinésithérapie, l'acupuncture, l'ophtalmologie, la radiologie, l'oto-rhino-laryngologie entre autres (Onana, 2021, p90).

L'échange des savoirs et savoir-faire est un objectif historique des Equipes Médicales Chinoises (EMC). Comme tout projet d'aide au développement, le programme EMC crée une interface entre différents milieux sociaux comportant des logiques sociales propres. Le concept de "logique sociale" désigne à la fois les stratégies que mettent en place les acteurs pour atteindre leurs objectifs dans un contexte donné, et les intérêts, les représentations et les modes d'action et de pensée qu'ils héritent des différents milieux sociaux dans lesquels ils évoluent. En clair, le programme EMC est l'élément central de la coopération médicale au Cameroun avec la Chine Populaire (Ekassi, 2001, p50). Il inclut notamment des dons matériels, les bourses universitaires les stages en Chine. Précisons aussi que l'expérience de Mbalmayo a été répliquée à trois reprises, en 1976 avec l'hôpital de Guider, en 2002 à l'hôpital gynéco-obstétrique de Yaoundé et en 2012, avec celui de Douala. Par ailleurs, la dimension infrastructurelle résonne comme le couronnement d'une présence sanitaire chinoise véritablement féconde. Les hôpitaux gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé et de Douala construits respectivement en 2000 et 2010 témoignent de cette fertilité.

De ce qui précède, on s'aperçoit que la santé a été très tôt, un pilier important des relations sino-camerounaises. Au fil du temps, elle s'est nourri avec la coopération scientifique avec la formation des camerounais à la médecine chinoise

## **2.3. Au plan académique et de la recherche scientifique : la promotion de l'ouverture de la Chine aux étudiants et hommes de science**

La coopération académique repose principalement sur l'octroi des bourses d'études aux étudiants camerounais. Cette pratique revêt une importance de part et d'autre. Du côté camerounais, c'est une aubaine pour les étudiants. Une incontestable opportunité pour l'étudiant, généralement confronté à des difficultés matérielles et financières, de poursuivre des études supérieures de qualité. Du côté du pays d'accueil maintenant, il est clair que l'octroi des bourses d'études n'est pas que philanthropique, peut-être même pas. C'est une opération

de séduction dont la dimension affective finit par donner lieu à la formation d'un personnel idéologiquement marqué, porteur d'un certain nombre de valeurs notamment culturelles du pays formateur (Onana, 2020, p150). De ce point de vue, les nombreux étudiants camerounais qui ont reçu des bourses pour étudier en Chine sont pratiquement incapables de développer une hostilité envers l'Empire du Milieu. D'ailleurs, les camerounais font partie des tous premiers contingents d'étudiants africains à aller étudier en République Populaire de Chine. La formation et le perfectionnement des étudiants étrangers en Chine participe aussi à rendre les universités chinoises de plus en plus internationales.

La Chine Populaire a mené pendant l'alliance stratégique une politique de coopération qui prenait en compte la formation des hommes. Il était sommairement question de promouvoir une connaissance de l'Empire du Milieu par les africains afin de limiter les à priori, et certainement aussi avoir une ressource humaine considérable à même de parler de la Chine sur le continent ; surtout lorsqu'on connaît la place qu'occupe l'Homme dans la propagation d'une culture. C'est pour cette raison, que jusqu'en 1980, la Chine privilégie les possibilités de formation des Africains uniquement en terre chinoise (Bredeloup, 2014, p. 150). Pour ce faire, l'Empire du Milieu s'est servi des bourses octroyées avec l'onction des Etats africains<sup>20</sup>.

Par ailleurs, des centaines de fonctionnaires et de chercheurs se rendent constamment en Chine pour des visites de travail et de formations diverses. Selon le ministre des relations extérieures, environ 2000 jeunes camerounais à ce jour sont scolarisés dans les universités chinoises. Du point de vue universitaire de façon globale, la Chine a tenu à investir les universités et leurs démembrements pour y enseigner sa langue et y promouvoir sa culture et son savoir-faire (Ngono, 2017, p.76). L'enseignement de la langue et de la civilisation chinoise constitue un levier stratégique du dispositif mis en place par les communistes rouges de Pékin pour la conquête du monde et particulièrement celle de l'Afrique. Le patrimoine académique et scientifique des relations sino-camerounaises est ainsi constitué du personnel formé ou recyclé par les soins de l'Empire du Milieu. Ces hommes et femmes deviennent de véritables promoteurs du *made in china*, notamment artistique.

#### **2.4. Le riche patrimoine artistique au service de la promotion d'un *made in china***

A travers plusieurs aspects, l'art chinois est véhiculé et transmis au Cameroun. Les chants, les danses, les arts martiaux, la gastronomie, le sport ou encore les films et séries ont permis au peuple camerounais de se délecter aux sources de l'originalité de la culture chinoise. C'est ainsi que, plusieurs troupes de chants et de danses chinoises sont venues donner des spectacles au Cameroun. Le quotidien Mutations renseigne à cet effet qu'en juillet 2004, des acrobates, danseurs et chanteurs chinois avaient présenté leur talent au public de Yaoundé. Le spectacle qui s'était déroulé au palais des congrès avait réuni un public joyeux, constitué de chinois et de camerounais heureux de découvrir cet aspect de la culture chinoise. L'essentiel des chants et autres représentations étaient présentés en chinois.

Par ailleurs le 5 décembre 2011, dans le cadre de la visite au Cameroun de Madame Liu Yandong, conseillère d'Etat du gouvernement chinois, la troupe artistique du Tianjin a offert un spectacle éblouissant à Yaoundé (Boyomo, 2011, p2). En présence du gouvernement camerounais conduit par le Premier Ministre Philémon Yang aux côtés de Madame Liu, les artistes chinois exécuté divers tableaux captivants puisés dans un répertoire alliant musique, chorégraphies, puis acrobaties, un aperçu d'un riche patrimoine tirant ses racines d'une ville

---

<sup>20</sup> Un ensemble de documents trouvés dans les archives du Ministère camerounais des Relations Extérieures, des correspondances, montrent que le gouvernement chinois informait les autorités camerounaises des modalités relatives aux dites bourses.

symbolique, carrefour des civilisations : Tianjin<sup>21</sup>. Ce fut également le cas en 2016 avec la prestation des troupes de chants et danses chinoises au Cameroun.

En ce qui concerne les arts martiaux, la réalité est telle qu'ils s'intègrent progressivement au Cameroun avec au-devant de la scène le Centre Culturel et Linguistique Chino-camerounais (C2LC2). Il se présente comme un instrument qui symbolise l'union des femmes et des hommes de tous âges autour de la promotion et du développement conjoint de la culture chinoise dans la communauté économique des états de l'Afrique Centrale (CEEAC) en général et au Cameroun en particulier, aussi bien que de la promotion de la culture africaine en Chine. Parmi ses missions, le C2LC2 se donne pour objectif de renforcer et vulgariser la pratique des arts martiaux chinois en Afrique Centrale et au Cameroun. De nombreux clubs de promotion de ces arts martiaux existent également. La fédération camerounaise de Kung-Fu, Wushu et disciplines affinitaires s'investit aussi à la vulgarisation des arts martiaux chinois au Cameroun. Nous ne pouvons boucler cette évocation des arts martiaux de l'Empire du Milieu au Cameroun sans parler de Li Mubai, le maître du Kung-Fu camerounais.

De son vrai nom Erisien Fabrice Mba, Li Mubai est une figure de proue, un passionné des arts martiaux chinois au Cameroun. Malgré son enfance difficile<sup>22</sup>, le petit garçon né en 1979 à Sangmélina tombe très tôt sous le charme des arts martiaux de l'Empire du Milieu. D'ailleurs c'est à ce bas âge qu'il emprunte le patronyme "Li" aux acteurs Bruce Lee et Jet Li, dont il est fan. Son professeur de sport-santé lui donnera le prénom de Mubai, qui veut dire bois blanc, par référence au bois de coffrage qui sert à fabriquer des moules symbolisant sa vocation de former un maximum de jeunes africains tout aussi passionnés, motivés et impliqués que lui. Le 10 avril 2010, il crée l'Association pour la Promotion de la Pratique des Arts Martiaux chinois au Cameroun (ASPPAMC). En moins de deux ans, l'association a fait connaître les arts martiaux chinois dans plus d'une vingtaine d'établissements scolaires publics et privés de Yaoundé (Xiaoyo, 2021, p.2). C'est ainsi qu'elle est remarquée par l'Institut Confucius de l'université de Yaoundé II, auquel elle s'est associée pour s'intégrer à ses activités en octobre 2011. Entre juillet 2015 et octobre 2019, Li Mubai se rend au temple Shaolin à trois reprises pour se perfectionner, se faire évaluer et obtenir une reconnaissance en tant que maître kung-fu gradé par les moines, et ce, grâce à une bourse de l'Institut Confucius. Cette expérience lui a permis de côtoyer les trois joyaux du grand trésor du temple Shaolin, à savoir les arts martiaux, la médecine traditionnelle chinoise et le bouddhisme zen. Il maîtrise également le mandarin servant même de traducteur aux autres étrangers lors de ses études à Shaolin. Si, au début de son apprentissage, il percevait le kung-fu comme un outil de défense et une arme efficace permettant de s'imposer et de prendre le dessus sur les autres, il a finalement pris conscience que c'est également un art martial doté d'un puissant enseignement qui améliore un individu, le libère de la médiocrité, le pousse au surpassement de soi et le met au service des autres. Le maître Shi Yanchen indique à ce propos "tout comme le soleil ne

---

<sup>21</sup> La ville de Tianjin est particulière dans l'environnement politico-culturel chinois. Située à 30 minutes par TGV de la capitale, la municipalité de Tianjin jouit au même titre que Pékin, Shanghai et Chongqing d'un statut spécial. En d'autres termes ces quatre villes ne dépendent pas d'une province mais directement du gouvernement central. Entre le Nord et le Sud de la Chine, l'Orient et l'Occident, Tianjin représente un pont culturel où l'ouverture, la tolérance et la diversité constituent les valeurs essentielles. "Grand quai de l'opéra de Pékin", "lieu de naissance de l'opéra Ping" ou encore "ville natale du folk du Nord", "berceau des chanteurs", les noms de baptême n'en finissent pour souligner la grande réputation d'écrin d'arts colorés folkloriques de Tianjin. L'évocation de cette ville renvoie aussi à la peinture pour la fête du printemps de Yangliuqing, à la figurine d'argile peinte des Zhang, au cerf-volant des Wei, à la sculpture en brique et en bois, au piper coupé, etc.

<sup>22</sup> Orphelin de père, il a été élevé par sa mère seule, gérante d'un petit stand au marché alimentaire local. Elle peinait à subvenir à leurs besoins. Il arrivait d'ailleurs à Li Mubai d'aller à l'école en haillons, affamés et pieds-nus. Face aux autres élèves de sa classe dont la plupart étaient issus de familles aisées, chouchous de l'équipe enseignante, il se sentait souvent exclu, sous-estimé et en manque d'affection.

brille pas pour lui-même et les rivières ne boivent pas leurs eaux, le pratiquant de kung-fu, comme la nature, vit pour aider les autres” (Xiaoyo, 2021, p.3).



**Figure 1 :** Li Mubai (au centre) entouré des élèves de l’Institut Confucius de l’Université de Yaoundé II (Source : Li Xiaoyu, ‘Le Jet Li camerounais’, french.beijingreview.com.cn )

Parlons à présent de la gastronomie. Plusieurs villes camerounaises abritent des restaurants chinois. Ces derniers proposent à la clientèle camerounaise, africaine et chinoise des mets variés parmi lesquels la soupe de nouille au poulet ou encore le traditionnel succulent rouleau de Nem. Ces restaurants dits ‘chinois’ sont ainsi des lieux par excellence de la diffusion de la culture de l’Empire du Milieu. Autour de ces plats, se créent de véritables relations d’amitié dont quelques-unes aboutissent au mariage (Onana, 2021, p95).

Terminons sur ce quatrième point en évoquant le rôle des films et séries chinois ainsi que l’exode des footballeurs camerounais en Chine. Il s’agit là des composantes nouvelles des interactions culturelles sino-camerounaises. De plus en plus, le public camerounais prend goût aux films et séries chinois diffusés par des chaînes de télé à l’instar de CCTV ou encore CGTN. Ces films et séries, au-delà de l’aspect divertissant, font bel et bien une peinture de la société chinoise, du moins, de celle que veut présenter au monde le pouvoir de Pékin. C’est une société dans laquelle évoluent de nombreux footballeurs camerounais. La Chine est donc devenue une destination très appréciée pour ces sportifs adeptes du ballon rond. Ils sont nombreux à avoir foulé les pelouses chinoises ces derniers temps : Christian Bassogog pour le compte du Shanghai Shenhua, Stéphane Mbia notamment au Wuhan Zall, au Shanghai Shenhua, Olivier Boumal au Lioning Youandong, ou encore Charlene Meyong Menene qui évolue sous les couleurs de Meizhou Hakk.

Ainsi à travers les artistes, la culture chinoise au Cameroun a su pénétrer le Cameroun. Elle y est une réalité qui se répand et s’enracine indubitablement dans les villes et villages, au service du *soft power* chinois.

### **3. Un patrimoine culturel au service du *soft power* chinois et de l’ouverture des camerounais au monde**

Le *Soft Power* proposé par l’américain Joseph Nyé est un concept relativement nouveau, utilisé en relations internationales. Il traduit un processus de redéfinition de la puissance, notamment les moyens d’y parvenir. L’appareil militaire est donc de plus en plus accompagné par cet autre outil doux, moins coercitif, moins fongible qu’est le *Soft Power*. Il traduit la capacité d’un acteur politique à influencer indirectement le comportement d’un autre acteur au point d’influencer la définition par cet autre acteur ses propres intérêts à travers des moyens non coercitifs. Il s’agit donc d’une forme nouvelle de pouvoir dans la vie politique



internationale contemporaine qui renvoie à la capacité d'un Etat à séduire et à persuader les autres Etats sans avoir à user de la force ou de la menace. De ce point de vue, l'élément clé dont se sert le *Soft Power* est la culture. Par conséquent, l'immense patrimoine culturel des relations sino-camerounaises est avant tout au service du *Soft Power* chinois, même si on peut y voir opportunément la possibilité d'ouverture des camerounais au monde, au monde chinois en l'occurrence.

### 3.1. La promotion de l'image de la Chine

Il est avant tout nécessaire de préciser que la Chine Populaire est nourrie ontologiquement par des ambitions de puissance. Malgré les multiples tumultes de son histoire, cet espace particulier de l'histoire de l'humanité est resté constant depuis des millénaires au sujet de la centralité de sa position planétaire. La Chine se désigne comme le Centre du monde et donc se considère comme la principale puissance. Si le destin de la République de Chine l'a fortement fragilisé et relégué au second plan, l'objectif des communistes au pouvoir depuis 1949 est de redonner à la Chine sa place centrale dans le monde. Le contexte de naissance de la RPC n'était pas pour l'aider dans ce sens. C'est pourquoi se sentant quelque peu devancé sur le plan militaire, les dirigeants rouges de Pékin ont très tôt mis l'accent sur la dimension affective avec leurs partenaires. Avant donc que Nyé ne théorise le *Soft Power* en 1990<sup>23</sup>, celui-ci a été utilisé par la première génération des communistes qui s'installent à Tiananmen. Les bourses d'étude, les missions médicales ou encore la qualité du discours fraternel forcent l'admiration et en sont des illustrations éloquentes.

Du point de vue de l'analyse, il va de soi qu'au Cameroun, la Chine n'est plus une inconnue. Sa présence dans la réalisation des projets socio-économiques a fini par l'imposer comme un partenaire incontournable du pays. Il devient alors impérieux de savoir davantage sur cet ami qui nous fait tant de bien. C'est en filigrane le sens subtil du processus de promotion de la langue chinoise au Cameroun, de l'assiduité des équipes médicales chinoises ici, ou encore de la diffusion des films, séries et documentaires de l'Empire du Milieu qui nous parviennent désormais au quotidien. Par ailleurs, il faut relever le rôle de ce personnel moulé à la culture chinoise qui en fin de compte en devient des ambassadeurs. Les milliers de boursiers camerounais passés par la Chine ou encore les nombreux sportifs et artistes passés par l'Empire du Milieu sont en réalité consciemment ou pas, volontairement ou pas, des outils de la promotion de l'image de la Chine. Résultat des courses, malgré qu'une étude approfondie n'ait pas encore été faite à notre niveau, la Chine semble jouir au Cameroun d'une bonne presse, une bonne image, un élément non négligeable dans la dynamique sino-camerounaise. A l'ère de la globalisation marquée par l'accélération des mouvements transnationaux et la révolution des technologies de l'information et de la communication, les acteurs non étatiques, à l'occurrence les populations, sont susceptibles de déterminer, apprécier la politique extérieure ainsi que la réputation d'un Etat. La promotion de l'image de la Chine finit par aboutir à la création d'un lien social sino-camerounais.

### 3.2. La création d'un lien social

---

<sup>23</sup> Dans son ouvrage intitulé *Bound to Lead: The Changing Nature of American power*, New York, Basic Books, 1990, Joseph Nyé distingue bien le *Hard Power* du *Soft Power*. Si le premier est le pouvoir de contraindre par des voies traditionnelles de rapport de force politique et militaire, le second est celui d'influencer en passant par des voies culturelles ou économiques. En réaction contre ceux qui annonçaient le déclin de l'influence des Etats-Unis en matière de géopolitique après la fin de la Guerre froide, Nyé affirme que la capacité de séduction et de persuasion des Etats-Unis ouvre la voie à une nouvelle forme de politique internationale qui ne repose ni sur la force ni sur la coercition.

Dans un monde où l'individualisme et les relents d'égoïsme progressent à une vitesse supersonique, la notion de lien social apparaît comme iconoclaste. Pourtant dans la tectonique mentale séculaire chinoise, il existe une communauté de destin entre la Chine et les autres espaces notamment l'Afrique (Granet, 1968, p.25). Le principe Yin/Yang et l'ethnocentrisme pacifiste de Pékin entérine l'ambition millénaire de la Chine d'établir un lien social entre les peuples et donc, avec le peuple camerounais. La notion de lien social est sociologique. L'expression désigne le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés. Le lien social représente la force qui lie entre eux les membres d'une communauté sociale. Pour les experts, cette force peut varier dans l'espace et dans le temps. Selon ces derniers, lorsque le lien social devient de faible intensité, il faut aborder la question sous l'angle de la crise ou de la conflictualité. Les réalisations chinoises au Cameroun et l'effet des diffuseurs du *soft Power* de l'Empire du Milieu concourent bien à l'établissement, d'une manière ou d'une autre, d'un lien social sino-camerounais. Il faut tout de même reconnaître que la réalité d'un lien social sino-camerounais reste embryonnaire et moins perceptible. Il n'en demeure pas moins vrai qu'il constitue à long terme un objectif de la Chine dont s'habile au quotidien à réaliser les recettes du *Soft Power* chinois. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'objectif ultime de Pékin est d'être une super puissance planétaire.

### **3.3. L'affirmation de la puissance**

En s'attelant ainsi à se rapprocher des peuples en promouvant sa culture, il est question pour la Chine de baliser le chemin de son projet hégémonique car de toute façon, une puissance n'est pas et ne doit pas être une inconnue. Il ne faut pas confondre puissance hégémonique et puissance impérialiste. Le premier agit dans le cadre d'un ordre multilatéral dont elle doit respecter pour l'essentiel les règles. Le second n'agit que selon le principe de la domination, très souvent dans un cadre unilatéral. Si au Cameroun, on apprend à parler la langue chinoise, nous sommes soignés grâce l'expertise et la main d'œuvre chinoise, nous consommons au quotidien leurs plats et pratiquons leurs arts martiaux, nous regardons de plus en plus les films et séries venus de Chine à la télé et nous y allons massivement pour des études et autres formations, le grand bénéficiaire c'est la Chine qui réussit ainsi à s'enraciner dans ce pays stratégique d'Afrique Centrale. La dimension affective n'est pas en reste au point de faire de l'Empire de Milieu un label crédible pour les gouvernants et les masses. Qu'on ne s'y trompe donc pas, tout ceci s'insère dans le processus d'installation de la RPC au sommet de la gouvernance mondiale. Le projet de puissance chinois n'a pris aucune ride. Pour les camerounais, il faut bien s'apercevoir que le *Soft Power* chinois est, pour eux, une opportunité d'ouverture dans un monde irréversiblement interdépendant.

### **3.4. L'émancipation et l'ouverture des camerounais au monde chinois**

Nous disions plus haut qu'une puissance n'est pas inapparente, imperceptible. Tout au contraire, la puissance d'un pays rime avec visibilité, célébrité. La coopération culturelle sino-camerounaise donne donc la possibilité aux camerounais de s'ouvrir "aux mondes chinois". A travers la langue, l'art et les médias, c'est la société chinoise qui est peinte, mise en exergue, valorisée. S'il y'a quelques années la Chine paraissait renfermée sur elle, aujourd'hui, par le biais de la coopération culturelle qu'elle diligente dans les 4 coins du monde, le pays est une destination prisée par les peuples. En 2020 par exemple, l'Empire du Milieu a accueilli 30 millions de touristes, ce qui le plaçait au 4ème rang mondial. La Chine est donc de nos jours un pays ouvert qui n'échappe pas aux camerounais qui en font un élément supplémentaire d'émancipation internationale.

En un mot, le riche patrimoine culturel des relations sino-camerounaises est au service du *Soft Power* chinois. Des pratiques douces, non coercitives parfois banales dont l'objectif est d'installer, subtilement, la Chine au sommet de la gouvernance mondiale. Cette coopération

culturelle, bien qu'elle autorise les camerounais à s'ouvrir au monde chinois, il est important de l'équilibrer pour en faire un élément vrai du partenariat gagnant promu par Pékin à ses partenaires.

#### **4. Pour un partenariat culturel sino-camerounais gagnant-gagnant**

En débarquant en Afrique, sur les bords du Wouri particulièrement, les chinois ont brandi le principe de gagnant-gagnant. C'est-à-dire la promotion d'une coopération dans laquelle toutes les parties sont bénéficiaires sans qu'il n'y ait un perdant et encore moins un gagnant. Si c'est important sur le plan politique et économique, ça l'est également sur le plan culturel. Au regard de la percée culturelle chinoise au Cameroun, il est nécessaire de prendre en compte trois points dans le sillage de neutraliser un éventuel *hold-up* culturel.

##### **4.1. Vendre la culture camerounaise en Chine**

L'opérationnalisation du principe du gagnant-gagnant veut trivialement dire ici que la culture camerounaise soit effectivement promue dans l'Empire du Milieu comme celle chinoise l'est au Cameroun. Les langues camerounaises et les différentes facettes de l'art camerounais doivent pouvoir être bien vendus en Chine. Une tâche qui pourrait incomber, non seulement aux services culturels de l'ambassade du Cameroun en Chine, mais aussi à des acteurs privés, des entrepreneurs culturels. On devrait aussi avoir, pourquoi pas, des *cameroon towns* en plein Pékin, Shanghai et dans d'autres villes chinoises qui seraient alors des points focaux de la distillation de la culture camerounaise en Chine.

##### **4.2. Préserver l'identité africaine : une nécessité**

La mondialisation à outrance fait planer les risques de dénaturalisation. Les risques de perte des identités propres au profit d'autres. Pourtant, cette tentation, il faut pouvoir l'éviter. La préservation de nos identités africaines est l'une des conditions *sine qua none* du positionnement central de l'Afrique sur l'échiquier planétaire. Si l'Afrique de façon générale doit s'imposer dans la future gouvernance mondiale, cela serait difficile, voire impossible avec un substrat culturel fortement édulcoré. Et la coopération avec la Chine ne doit pas être un acteur supplémentaire d'une culture importée.

On ne peut pas adopter la culture des autres, mais peut être certains aspects de celle-ci. Il faut rappeler que l'Afrique a déjà perdu certains aspects de sa culture sous l'influence occidentale. Ce qui est catastrophique dans le cas africain, c'est que cette adoption culturelle avait été imposée par le colonialisme. Elle n'a été l'œuvre intellectuelle des penseurs africain comme ce fut le cas sous d'autres cieux, au Japon par exemple. D'où la remise en cause permanent de certains de ces aspects culturels occidentaux en Afrique. Certes la perte de sa culture n'est pas une affaire spécifiquement africaine, mais planétaire, imposée quelque peu par le Nouvel Ordre Mondial multilatéralisé. Il est cependant inadmissible que l'idylle avec l'ami chinois soit un élément perturbateur de notre identité culturelle.

##### **4.3. Eviter la recolonisation de l'Afrique**

Les soupçons de colonialisme pèsent permanemment sur la présence chinoise en Afrique de façon générale. Il ne s'agit pas pour l'Afrique d'être recolonisée par la Chine. Face à l'offensive chinoise dans les pays africains et donc, le Cameroun, il est nécessaire d'ériger des gardes fous susceptibles de dissiper toutes velléités coloniales en provenance de Pékin. Même au nom de l'amitié et de la fraternité, c'est inadmissible.

## **Conclusion**

Parvenus au terme de cette réflexion, il faut admettre que le patrimoine culturel des relations sino-camerounaises est important. Sa déclinaison sur les plans linguistique, académique, scientifique, social et artistique en fait un pilier de la coopération Chine-Cameroun. La culture occupe aujourd'hui une place prépondérante dans les Relations Internationales en tant que principal levier du *Soft Power*. Le partenariat sino-camerounais n'y échappe pas et l'on constate clairement la promotion de l'image de la Chine, l'affirmation de la puissance chinoise ou encore la mise en place progressive d'un lien social sino-camerounais. Au Cameroun aujourd'hui, la langue chinoise se vulgarise et s'apprend dans les universités et les centres linguistiques divers, l'expertise médicale chinoise est une réalité qui soulage, les bourses d'étude et de formation s'amoncellent et sur le plan artistique, différentes composantes culturelles de l'Empire du Milieu sont promues. La Chine se vend et se porte donc bien au Cameroun non seulement à travers des multiples réalisations socio-économiques *made in china* mais aussi et surtout à cause d'une offensive culturelle douce et efficace qui mérite tout de même d'être contrôlée pour ne pas donner lieu à un *hold-up* civilisationnel.

### Références bibliographiques

- Ambassade de Chine au Cameroun, (2011), *40<sup>ème</sup> anniversaire des relations sino-camerounaises*, document produit pour la commémoration des 40 ans du partenariat Chine-Cameroun.
- Bredeloup, S. (2014). Pluralité des parcours des étudiants ouest-africains en Chine. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, Vol 1, N°13, pp 139-165.
- Ekassi Eloundou, M. (2001). *L'action sanitaire chinoise au Cameroun de 1975 à 2000, approche historique*, [mémoire de maîtrise en Histoire], université de Yaoundé I.
- Granet, M. (1968). *La pensée chinoise*. Albin Michel.
- Kouma, J. (2010). *Le facteur culturel dans la coopération sino-camerounaise : le cas de l'implantation de l'Institut Confucius à l'institut des Relations Internationales du Cameroun*, [Mémoire de Master en Relations Internationales], Université de Yaoundé II. [https://www.memoireonline.com/09/11/4824/m\\_Le-facteur-culturel-dans-la-cooperation-sino-camerounaise-le-cas-de-l-implantation-de-l-institu.html](https://www.memoireonline.com/09/11/4824/m_Le-facteur-culturel-dans-la-cooperation-sino-camerounaise-le-cas-de-l-implantation-de-l-institu.html) (consulté le 10 janvier 2024)
- Koïchiro, M. (2006). L'enjeu culturel au cœur des relations internationales. *Politique Etrangère*, 4, 1045-1057. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-4-page-1045.htm> (consulté le 19 janvier 2024)
- Massignon, L. (1952). L'Occident devant l'Orient. Primauté d'une solution culturelle. *Politique Etrangère*, 2, 13-28. [https://www.persee.fr/doc/polit\\_0032-342x\\_1952\\_num\\_17\\_2\\_6244](https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1952_num_17_2_6244) (consulté le 25 Mars 2024)
- Nashidil, R. (2018). Soft power, la puissance douce. *Géoconfluences.ens-lyon*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/soft-power> (consulté le 6 mai 2024)
- Ngono, L. (2017). *La coopération chinoise et le développement en Afrique subsaharienne : opportunités ou impacts*, [mémoire de maîtrise en science politique], Université du Québec à Montréal.
- Onana Ntsa, F. (2020). *La Politique Africaine de la Chine de 1957 à 2012 ou la permanence d'un projet anti impérialiste*, [thèse de doctorat PhD en Histoire], Université de Yaoundé I.
- Onana Ntsa, F. (2021). *Le déploiement économique chinois dans les villes africaines : le cas de Yaoundé et Mbalmayo au Cameroun de 1990 à 2020*, Les Editions Universitaires Européennes. <http://my.editions-ue.com/catalog/details/store/fr/book/978-620-3-43221-3/le-d%C3%A9ploiement-%C3%A9conomique-chinois-chinois-dans-les-villes-africaines> (consulté le 20 février 2024).

- Onana Ntsa, F. (2021). Les diplomaties du Béton et du Chéquier dans la projection africaine de la Chine. *Les Cahiers de l'ACAREF*, Tome 2, volume 3 n°7. <http://revues.acaref.net/les-cahiers-de-lacaref-vol-3-n7-octobre-2021-tome-2/> (consulté le 20 février 2024)
- Simo A. (2018). L'assaut culturel chinois au Cameroun. *Camer.be*. <https://www.camer.be/71283/16:6/cameroon-lassaut-culturel-chinois-au-cameroun.html> (consulté le 28 décembre 2023).



## Ethnographie des conflits homme-hippopotame dans les départements de Tiassalé et Taabo en Côte d'Ivoire

*Ethnography of human-hippopotamus conflicts in the departments of Tiassalé and Taabo in Côte d'Ivoire*

**Doba Soro**

Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire

Email : [doba.soro@univ-man.edu.ci](mailto:doba.soro@univ-man.edu.ci)

iD ORCID : <https://orcid.org/0009-0007-6560-6328>

**Résumé :** Il existe de nombreuses espèces aquatiques dans le fleuve Bandama qui traverse la Côte d'Ivoire. Parmi ses espèces, on compte les hippopotames dans la catégorie des animaux aquatiques qui ont des conflits avec les hommes dans le milieu de vie. L'étude qui consiste à faire une ethnographie des conflits dans les départements de Taabo est de type mixte. Les données ont été collectées dans les treize (13) villages mitoyens du fleuve Bandama. Au total, treize (13) focus group, vingt-deux (22) entretiens individuels et des visites de terrain ont été réalisés. On note la présence de plus de cent quatre-vingt-dix (190) hippopotames dans la zone. Le barrage de Taabo et Taboitien enregistrent le plus grand nombre d'hippopotames. Il existe plusieurs types de conflits homme-hippopotame dans les villages autour de fleuve Bandama et du barrage de Taabo. Les hippopotames sont à la base d'énormes dégâts humains et matériels dans les localités mitoyennes du fleuve Bandama. Mais, à cause des textes internationaux, les populations ne peuvent inquiéter les animaux dans les eaux qui sont considérées comme leur habitat naturel. Plusieurs facteurs naturels et humains expliquent les dégâts enregistrés par les populations.

**Mots-clé:** Ethnographie, Conflits, Homme-hippopotame, Fleuve Bandama.

**Abstract:** There are many aquatic species in the Bandama River which crosses Ivory Coast. Among its species, there are hippos in the category of aquatic animals which have conflicts with humans in the living environment. The study which consists of carrying out an ethnography of conflicts in the departments of Taabo is mixed. The data was collected in the thirteen (13) villages adjoining the Bandama River. In total, thirteen (13) focus groups, twenty-two (22) individual interviews and field visits were carried out. There are more than one hundred and ninety (190) hippos in the area. The Taabo and Taboitien dam record the highest number of hippos. There are several types of human-hippo conflicts in the villages around the Bandama River and Taabo Dam. Hippos are the cause of enormous human and material damage in localities adjoining the Bandama River. But, because of international texts, populations cannot worry the animals in the waters which are considered their natural habitat. Several natural and human factors explain the damage recorded by populations.

**Keywords:** Ethnography, Human-hippopotamus, Conflicts, Bandama River.

### Introduction

Les eaux de surface sont d'une importance capitale pour l'activité humaine. Des fleuves aux rivières en passant par les barrages, elles font l'objet de plusieurs usages. Parmi ces usages, on compte l'activité agricole, la pêche, la consommation et autres. Mais l'homme n'est pas le seul être vivant qui a besoin d'eau ; mieux, elle est l'habitat de plusieurs espèces dont l'hippopotame.

L'hippopotame, très grégaire, sédentaire et territorial (seulement dans l'eau), vit en troupes de 5-15 individus, mais parfois beaucoup plus, composés de femelles et de jeunes autour desquels gravitent les mâles selon leur position hiérarchique. Les mâles dominants défendent âprement leur territoire par des combats pouvant aller jusqu'à la mort de l'un d'eux. Les vieux animaux sont ainsi souvent balafrés de cicatrices. (Triplet, 2009, p. 322)

Cette cohabitation autour des point d'eau n'est pas toujours pacifique. En effet, « l'hippopotame commun fait partie des espèces les plus impliquées dans les conflits avec les hommes en Afrique » (Sogbohossou, Djagoun, Dansou, 2017, p 22). La cohabitation homme-hippopotame a fait l'objet de nombreux conflits ces trente dernières années en Côte d'Ivoire. Plusieurs cas de conflits entre les hommes et les hippopotames sur le fleuve Bandama dans les départements de Tiassalé et Taabo de la région de l'Agnéby-Tiassa et sur le barrage de Taabo ont été relayés dans les médias ([www.rfi.fr](http://www.rfi.fr) : 20.08.2022). Or, il convient de noter que les hippopotames sont intégralement protégés par la Convention d'Alger<sup>24</sup> et le Commerce international des Espèces Sauvages (CITES)<sup>25</sup>.

Il apparaît donc clairement que les pays africains ont ratifié les textes et conventions internationaux qui régissent la protection des hippopotames et d'autres espèces. Dans l'ensemble des pays au Sud du Sahara, l'espèce est donc intégralement protégée, c'est-à-dire interdite de chasse (MINEF, 2020). Cela cause évidemment sa multiplication dans les eaux qui représentent son habitat naturel. Ces mêmes eaux sont fréquentées par les humains dans la cadre de plusieurs activités. En effet, ces eaux occupent une place importante dans la vie des communautés mitoyennes. Les femmes pratiquent les cultures maraichères, se baignent et y font la lessive. Quant aux hommes, ils pêchent et utilisent l'eau parfois pour l'irrigation tandis que dans certains lieux, les enfants pratiquent la nage à des moments. Tous ces éléments montrent la place indispensable de ces eaux dans la vie des populations. C'est de là que naissent les rencontres entre l'homme et l'hippopotame. La région de l'Agneby-Tiassa en Côte d'Ivoire, est l'objet de plusieurs cas de conflits liés à cette cohabitation hommes-hippopotames autour du fleuve Bandama précisément dans les départements de Taabo et Tiassalé.

Quel est l'état des conflits hommes-hippopotames dans les départements de Taabo et Tiassalé ? L'objectif du présent document est de faire un état des lieux des conflits hommes-hippopotames dans la région de l'Agneby Tiassa. Cet objectif se subdivise en trois objectifs subsidiaires qui consistent d'abord à décrire le milieu d'étude, ensuite, faire une typologie des conflits et enfin ressortir les facteurs de ces conflits hommes-hippopotames.

## **1. Méthode**

### **1.1. Milieu de l'étude**

Les départements de Taabo et de Tiassalé appartiennent à la région de l'Agneby-Tiassa, elle-même située dans le sud forestier de la Côte d'Ivoire, dans la pointe sud du V baoulé, sur une superficie de 9 080 km<sup>2</sup>. La région de l'Agnéby-Tiassa est limitée au Nord par les régions du Moronou et du Bélier, au Sud par la région des Grands Ponts, à l'Est par la région de la Mé, à l'Ouest par les régions du Lôh-Djiboua et du Gôh. Les localités visitées dans ces deux départements ont un relief généralement plat avec quelques élévations par endroit. La végétation est essentiellement constituée de savane arborée et de forêt dense qui, en raison de la pratique de l'agriculture extensive (cacao et plus récemment de l'hévéa, du palmier à huile), est sujette à une forte dégradation.

Sur le plan climatique, ces localités bénéficient de quatre saisons dont deux pluvieuses et deux sèches : une grande saison de pluie (avril à juillet) et une petite saison de pluie (octobre

---

<sup>24</sup> La Convention d'Alger, a été adoptée à Alger en Algérie le 15 septembre 1968 pour la conservation et l'utilisation des ressources en sol, en eau, en flore et en faune. Cette convention cite en Annexes la liste des espèces protégées dont l'hippopotame.

<sup>25</sup> La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite Convention de Washington et connue sous son acronyme anglais CITES, est en vigueur depuis le 1er juillet 1975. Cette convention a pour objectif de garantir que le commerce international des animaux et des plantes inscrits dans ses Annexes, vivants ou morts, ainsi que de leurs parties et de leurs produits dérivés ne nuise pas à la conservation de la biodiversité et repose sur une utilisation durable des espèces sauvages.

à novembre) ; une grande saison sèche (décembre à mars) et une petite saison sèche (août à septembre). Le réseau hydrographique est dominé par le fleuve Bandama, qui traverse les départements de Taabo et de Tiassalé, du nord au sud. Historiquement les Baoulé Souamlin et les Dida sont les peuples autochtones, et de loin les plus importants de ces localités. Mais, on y retrouve un bon contingent de migrants économiques allochtones et allogènes dont des Attié, Gouro, Guéré, Yacouba, Bété, Sénoufo, Malinké (Dioula), Koulango, Wê, et les Burkinabés, Maliens (les Bozo), Nigériens, Guinéens, Sénégalais, Mauritaniens, etc.

À l'image de la plupart des zones forestières du pays, l'économie locale est basée sur la production du cacao, de l'hévéa, du palmier à l'huile et des cultures vivrières (igname, manioc, banane plantain, piment, gombo, maïs, aubergine, etc.). L'agriculture de rente y est dominée par les hommes alors que la production vivrière est aux mains des femmes. La pêche, l'élevage et le commerce constituent les autres activités économiques identifiées et pratiquées par les populations. Toutes ces activités fournissent des revenus non négligeables aux populations.

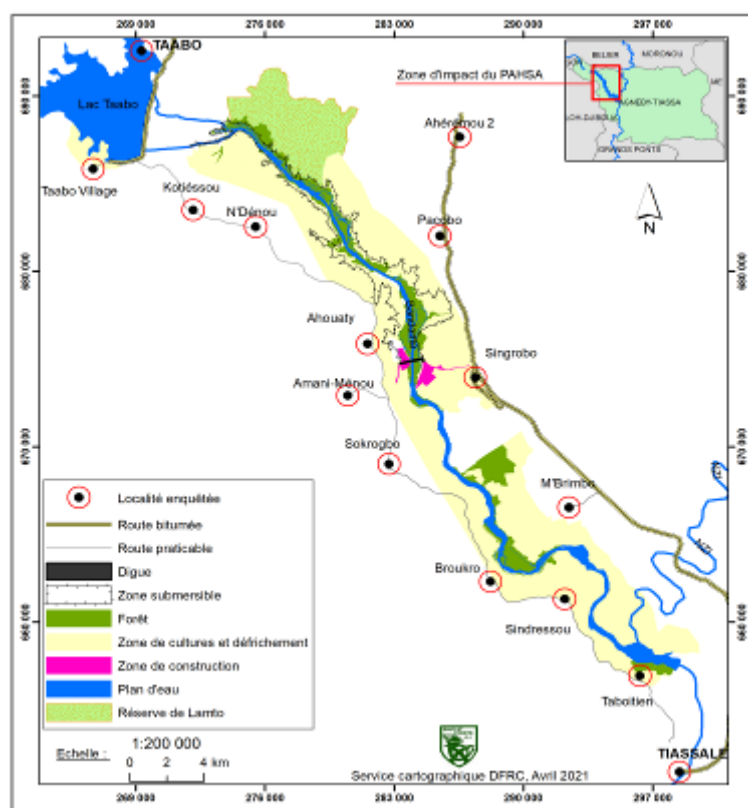


Figure 1. Localisation des villages enquêtés, 2021, Service de la cartographie DFRC MINEF.

## 1.2. Méthodes de collecte des données

Treize (13) localités appartenant aux départements de Taabo et Tiassalé ont fait l'objet de cette étude. Il s'agit spécifiquement des localités mitoyennes du fleuve Bandama dans les préfectures de Taabo et Tiassalé. Cette étude qui se veut mixte, s'est appuyée sur des rencontres avec plusieurs catégories d'acteurs locaux, à travers des entretiens individuels, des focus group et des observations de terrain le long des berges du fleuve et une fiche de recensement.

Les entretiens individuels ont été organisés avec les autorités administratives, les directions régionales du Ministère des Eaux et Forêts et du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et les leaders associatifs, à l'aide de guide d'entretien.

Des guides d'entretien semi-directifs ont été utilisés pour les entretiens individuels et les focus group dans les villages avec les leaders communautaires, les agriculteurs et les



pêcheurs ainsi que les directions régionales des ministères susmentionnés. Les virées d'observation, à l'aide d'une grille élaborée ont consisté à aller au bord du fleuve, pour observer des traces d'hippopotames, des dégâts matériels et les activités humaines mitoyennes au fleuve et au barrage de Taabo. Au total, treize (13) focus group et vingt-deux (22) entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre de cette étude ethnographique.

Cible	Entretiens individuels	Focus group
Communautés villageoise	15	13
Services déconcentrés	04	----
Corps préfectoral	03	----
Taboïtien	22	13

**Tableau 1.** Récapitulatif de l'échantillon, Avril 2021, Doba SORO

Au total, les enquêtes ont concerné treize (13) localités dont huit (08) villages du département de Taabo et cinq (05) villages du département de Tiassalé. Comme le montre cette carte, l'étude s'est particulièrement intéressée aux localités situées aux alentours du fleuve Bandama. Par ailleurs, ces localités ont également des activités autour du fleuve.

## 2. Résultats et discussion

Les résultats de cette étude se présentent en trois (03) principaux points. D'abord, l'on aborde présence des hippopotames dans la zone d'étude. Ensuite, il est question de la typologie des conflits. Enfin, le travail restitue les sources et manifestations des conflits homme-hippopotames. La présentation des résultats est succédée par la discussion.

### 2.1. Présence des hippopotames dans la zone

La présence des hippopotames est confirmée dans tous les villages de la zone qui ont fait l'objet d'étude. En absence de résultats d'inventaire, les populations locales ont été invitées à estimer les effectifs d'hippopotames qu'elles présagent. Selon elles, les hippopotames sont présents tout le long du fleuve avec une forte concentration dans le barrage de Taabo, à Taboïtien et à Sindréssou.

Village	Effectif	Département
Taabo village	50	Taabo
N'Dénou	2	
Kotiéssou	2	
Ahéremou 2	1	
Pacobo	5	
Ahouaty	3	
Singrobo	3	
Amani-Ménou	1	

Sokrogbo	1	Tiassalé
M'Brimbo	10	
Broukro	1	
Sindrèssou	13	
Taboitien	100	

**Tableau 2.** Effectif minimal des hippopotames estimé par les populations locales, Avril 2021, Doba SORO

Ce tableau, dont les données relèvent des témoignages recueillis sur le terrain, présente une présence effective et parfois massive des hippopotames dans la zone. Quel que soit l'effectif, l'hippopotame demeure une source d'inquiétude pour les populations locales, comme ils le disent souvent dans leurs propres termes :

Les hippopotames sont trop dans notre zone ici. Cela fait qu'on ne peut plus aller à la pêche. Chaque fois que tu vas vers le fleuve, tu crains à l'idée d'être attaqué ou de rencontré un hippopotame. Les cas d'attaques qu'on a eu chez nous ici et aussi dans les autres villages créent en nous de plus en plus la peur. Tous les pêcheurs on forcément peur (P.A, mars 2021).

Selon les populations locales, les hippopotames n'ont pas de loyers fixes. Ils se déplacent le long du fleuve, utilisant des zones variables comme dortoirs, points de sorties de l'eau et pâturages, en fonction des crues et décrues du fleuve.

Toutefois, en dehors de Taabo village, qui vit en permanence avec les hippopotames (toute l'année) dans le barrage, les autres villages dont les terroirs bordent le fleuve, admettent qu'avant les travaux de construction du barrage Singrobo-Ahouaty, les hippopotames n'étaient pas présents en permanence, car se déplaçaient en amont ou en aval de leur terroir à certaines périodes de l'année. Cependant, depuis le blocage du fleuve pour la construction du barrage, les hippopotames sont devenus permanents dans toutes les localités.

## 2.2. Typologie des conflits homme-hippopotame

Il existe des conflits entre homme et hippopotame autour du fleuve Bandama. Que les hippopotames ou les hommes soient à l'origine des conflits, il est clair que les conflits homme-hippopotame sont courants dans les deux départements. Les rapports conflictuels entre l'homme et l'hippopotame dans cette zone, ne se résument pas seulement à des dégâts humains, agricoles et matériels, mais aussi à la gêne que représente l'animal créant une psychose quasi permanente.

Village	Priorisation des types de conflits				
	Attaque de personne	Destruction de filet	Destruction de plantation	Attaque de pirogue	Psychose
Taabo village	04	03	02	05	01
Kotièssou	05	04	00	03	00
N'Dénou	04	02	03	05	01
Ahouaty	04	03	02	05	01
Sokrogbo	01	04	05	03	02
Amani-menou	02	04	05	03	01
Ahérérou 2	05	03	02	04	01
Pacobo	05	03	01	02	04
Singrobo	04	03	01	05	02
M'Brimbo	04	05	03	02	01

Taboïtien	03	01	04	02	05
Sindréssou	01	04	02	03	05
Broukro	00	00	01	00	00

**Tableau 3.** Priorisation des types de conflits par village, Avril 2021, Doba SORO

Il ressort des entretiens avec les populations locales des deux départements, que les types de conflits les plus courants dans la zone, sont les attaques sur les humains et les pirogues, suivies des dégâts agricoles, de la psychose créée par leur présence, puis des destructions de filets. « Mais une chose est certaine, une attaque d'hippopotame n'est jamais petite » conclue un leader communautaire.

### 2.2.1. Attaques sur les humains

Selon les populations locales, au moins quinze (15) personnes auraient perdu la vie, entre 1993 et 2020, suites à des attaques d'hippopotames. Les pertes en vies humaines sont toutes consécutives à des attaques en pleine eau sur des pirogues de fabrication traditionnelle. Les hippopotames engagent très souvent des courses poursuites des pirogues se terminant parfois par des incidents malheureux. Parmi les treize (13) villages visités lors de la mission diagnostic, dix (10) ont connu des attaques sur des personnes et cinq (05) ont enregistré des pertes en vies humaines.

### 2.2.2. Dégâts agricoles

Les dégâts de cultures sont le type de conflit le plus courant. Les hippopotames broutent les jeunes pousses de riz, de maïs, de maraîchers et ouvrent des passages dans les champs plus âgés. De plus, ils s'attaquent aux bananiers et piétinent les buttes contenant l'igname et le manioc. Les dégâts ont généralement lieu dans les champs situés à moins d'un km des berges du fleuve. En raison de la précarité des ménages affectés, les dégâts agricoles sont importants à l'échelle familiale.

L'intensité des dommages causés aux cultures est variable suivant les spéculations et le stade phénologique. Les dégâts sont plus importants lorsque les plants sont hauts de moins de 30 cm et se limitent essentiellement aux ouvertures créées par les passages dans les champs plus âgés. Les dégâts agricoles sont de ce fait plus importants pendant la saison des cultures vivrières.

Cependant, en saison sèche, les hippopotames s'éloignent beaucoup plus des berges pour profiter des pâturages frais générés par les feux intentionnels ayant pour auteurs ou allumés par des éleveurs de bétail pour nourrir leurs bêtes.

### 2.2.3. Attaques de pirogues et dégâts matériels

Même si la plupart des pêcheurs sont des allogènes, les populations locales accordent beaucoup d'importance à la pêche. Les populations autochtones espèrent s'impliquer un peu plus dans les activités de pêche après la livraison du lac du barrage. La présence des hippopotames limite pourtant les activités de pêche surtout que les pêcheurs estiment que les hippopotames deviennent de plus en plus agressifs au fil des années.

Les pirogues feraient souvent l'objet d'attaques des hippopotames, généralement en pleine eau profonde, mais quelques fois lorsqu'elles sont simplement sur les rives. Ce problème inquiète principalement les pêcheurs qui se sentent de plus en plus exposés à des incidents.

Les hippopotames restent immergés et, au passage des pirogues, des pêcheurs, des traversiers, émergent pour les renverser et prennent les Hommes en nage, en chasse. Parfois, les hippopotames entament la chasse, sur les berges jusque dans l'eau, dès que les pêcheurs viennent reprendre leurs pirogues entre 4h et 5h du matin pour aller sur l'eau. Les incidents les plus graves arrivent le plus souvent dans la pénombre du crépuscule et du levé du jour. Les

hippopotames sont généralement attirés dans ces cas, par les lumières des torches des pêcheurs ou les feux allumés par ceux-ci pour travailler. Par ailleurs, les attaques de pirogues touchent parfois le domaine commercial lorsque les pirogues transportent des marchandises pour des traversées.

Les pêcheurs disent préférer pêcher en période de marée basse parce que les prises de poissons y sont plus importantes. Selon eux, les hippopotames semblent pourtant plus agressifs à marée basse. En effet, l'eau étant plus chaude et rare, les hippopotames ont tendance à défendre farouchement leur territoire. Par ailleurs, les activités de pêche qui se déroulent au petit matin, coïncident avec le retour des hippopotames dans l'eau, après la nuit de pâture. La gêne provoquée par les pêcheurs au repos des hippopotames contribue certainement à exacerber leur agressivité.

Les filets font également l'objet de nombreux dommages de la part des hippopotames. Les techniques locales de pêche reposent essentiellement sur le piégeage des poissons dans des filets maillants posés non loin des rives. Les filets sont souvent posés dans des endroits que les hippopotames occupent car selon les communautés locales, « les poissons et les hippopotames marchent ensemble » ; ce qui illustre bien leur connaissance de la concentration des poissons aux pieds des hippopotames. Les hippopotames adultes détruisent facilement les filets qui s'entremêlent dans leurs pieds à leur passage. Ils sont également capables de détruire volontairement des filets qui les dérangent dans l'eau.

#### 2.2.4. Psychose

L'éventualité d'être attaqué par les hippopotames limite les activités sur les plans d'eau et leurs berges. La présence et les attaques des hippopotames ne sont pas prévisibles. L'hippopotame est capable d'attaquer aussi bien dans l'eau que sur terre ferme, de nuit comme de jour. Les populations n'appliquent aucune méthode d'atténuation et préfèrent l'évitement de certaines zones car disent-elles « Rien ne marchent avec les hippopotames ».

Les zones ayant enregistré des attaques graves sont redoutées par les populations, qui évitent parfois de s'y rendre. Parfois, la simple présence d'un hippopotame bloque les populations dans leurs activités, car elles refusent de prendre des risques en s'approchant de la zone.

### 2.3. Sources et manifestations des conflits

#### 2.3.1. Manifestations des conflits

Le tableau suivant résume les manifestations des divers types de conflits indiqués par les populations.

Types de conflit	Manifestations
Destruction de filet de pêche	Des filets de pêche sont détruits lors des activités de pêche dans tous les villages
Attaque de pirogue	- Les pêcheurs sont attaqués quotidiennement en pleine activité de pêche la nuit et au petit-matin ; - Des pirogues stationnées sont détruites
Attaque de personne	- Poursuites des pêcheurs plus fréquents à Taabo village et à Tiassalé ; - Pêcheurs blessés au pied en 1993 à Taabo ; - Décès de 11 personnes à Taabo en 1993 ; - Mort d'hommes à Pacobo en 2017 ; - 03 personnes tuées à Kotiéssou entre 2006-2020.

Destruction de plantation et de champs	- Destruction de cultures maraîchères (tomate, aubergine) et vivrières (banane, riz et maïs) dans tous les villages.
Défense de territoire/ Psychose	- Taboïtien et Sindréssou, regorgent de zones strictement interdites d'accès en raison de la forte présence des hippopotames ; - Certains pêcheurs (notamment les jeunes autochtones de Sokrogbo) ont abandonné l'activité en raison des risques ; - Les agriculteurs sont parfois empêchés d'accéder à leurs champs ; - Les populations sont contraintes parfois de renoncer aux traversées du fleuve.

**Tableau 3.** *Priorisation des types de conflits par village, Avril 2021, Doba SORO*

L'on constate que les manifestations sont fonction du type de conflit entre l'homme et l'hippopotame.

### 2.3.2. Source des conflits homme-hippopotame

**Les facteurs naturels.** Les conflits homme-hippopotames peuvent être causés par des facteurs naturels. L'étude a permis d'identifier quatre (04) principaux.

- La proximité des villages et des cultures par rapport au fleuve ou au barrage. Les hippopotames sont des animaux herbivores qui sortent de l'eau la nuit pour se nourrir de plantes. Ils peuvent parcourir de longues distances et causer des dégâts aux cultures des populations riveraines. Les conflits sont souvent liés à la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles, notamment l'eau, la nourriture et l'espace. Par exemple, des concessions de Taabo Village sont situées à deux-cent (200) mètres du barrage. À cet exemple, il faut ajouter les cultures maraîchères qui se pratiquent dans la plupart des villages à quelques mètres du fleuve.

- L'augmentation de l'effectif des hippopotames dans les eaux. La chasse est interdite et les hippopotames n'ont pas de prédateurs. En dehors des conflits entre eux et du décès pour cause de maladie, les hippopotames vivent en toute quiétude.

- La présence de petits aux pieds des hippopotames mères. La femelle protège féroce­ment son petit contre les hippopotames mâles adultes et toute autre forme de présence humaine.

- Les conflits territoriaux des mâles, qui les rendent agressifs également à l'endroit des humains.

Les différents éléments énumérés peuvent être considérés comme des causes naturelles de conflits hommes-hippopotame aux bords du fleuve Bandama et du barrage de Taabo.

**Les facteurs humains.** La création de barrage accroît considérablement l'étendue des rives où l'eau est relativement peu profonde, plus chaude et stable en profondeur, ce qui convient parfaitement aux hippopotames. Cela pourrait expliquer leur présence accrue à Taabo Village. Mais on note également la présence d'un plus grand nombre à Taboïtien. Ce lieu est considéré comme « le Sanctuaire des hippopotame » dans la zone.

En dehors de la création de barrages, quelques actions humaines représentant les facteurs de conflits ont été relevés dans la zone.

- La surexploitation des berges engendre l'insuffisance de pâturage et poussent les hippopotames à s'aventurer loin des berges dans les champs.

- L'utilisation commune des pentes douces par les hippopotames et les pêcheurs. En d'autre terme, « là où les hippopotames sortent pour aller chercher à manger, c'est par là aussi que l'homme passe pour aller à la pêche dans le fleuve » (M. K).

- La construction des barrages constitue un blocage pour la migration des hippopotames. Ceux ayant été piégés en amont par les travaux du barrage, ils y restent de façon permanente causant plus de conflits. Ceux ayant été piégés en aval y demeurent définitivement.
  - La pratique intempestive de la pêche de jour comme de nuit ne respectant pas les heures de repos des hippopotames. Comme l'affirme ce pêcheur : « nous partons pêcher à l'heure ou l'hippopotame doit dormir. C'est l'une des raisons pour lesquelles on ne peut pas s'entendre. ». En effet, l'hippopotame sort la nuit se nourrir et rentre le matin pour se reposer la journée. C'est en ces moments que l'activité de pêche se pratique et perturbe sa quiétude.
  - L'utilisation de pirogues de fabrication traditionnelle, non stable sur l'eau et non motorisée pour être rapide ne permet pas aux pêcheurs d'échapper en cas d'attaque.
  - L'activité clandestine de l'orpaillage qui perturbe la quiétude des hippopotames à travers les bruits des moteurs des engins de dragages, la pollution du fleuve par le mercure et la dégradation de la turbidité de l'eau.
  - Les bruits assourdissants des engins de pompage d'eau de la Société d'étude et de développement de la Culture Bananière (SCB) et ceux des hélicoptères volant à basse altitude pour pulvériser les champs rendent les hippopotames de plus en plus violents dans la zone.
  - Les objets lumineux utilisés par des pêcheurs pendant la nuit (torche, cigarette, feu, etc.) irritent les hippopotames.
- La quiétude des hippopotames est de plus en plus perturbée par ces actions de l'homme dans les zones de Taabo et Tiassalé. Ce qui rend l'animal de plus en plus agressif, causant ainsi de nombreux dégâts.

### 3. Discussion

Il est strictement interdit de les abattre. Cela favorise leur reproduction en toute sécurité et par ricochet leur multiplication dans les eaux. Comme l'a décrit Triplet (2009, p. 122), les hippopotames sont généralement en troupeau et vivent sur des territoires donnés. Ils y établissent leur habitat et quittent rarement. Cette vie communautaire s'apparente à celle des humains qui eux-aussi sont établis dans les villages mitoyens du fleuve Bandama depuis des lustres.

Ailleurs dans le sanctuaire de la faune de Dhidhessa et ses environs, au sud-ouest de l'Éthiopie, une étude note la perte et les dommages aux cultures (63%), les attaques directes sur les humains (22,9%), la prédation du bétail et l'augmentation de la mortalité des hippopotames en tant que sources de conflits. La majorité des répondants (74,4%) ont constaté une augmentation de la tendance des conflits, attribuée à la rareté alimentaire dans la zone tampon et à l'expansion agricole (Tefera, Tessema, Bekere, Gutema, 2024).

Les communautés des villages autour du fleuve Bandama et du barrage de Taabo exploitent les mêmes espaces avec les hippopotames. Cette proximité présente une difficile cohabitation entre l'homme et l'hippopotame. Le rapprochement des habitats a des conséquences. Les hippopotames « envahissent des établissements humains, causent des dégâts aux cultures et aux biens personnels » (Triplet, 2009, p. 278). Les troupes observées dans à Taboitié et à Taabo, en témoignent. On en compte des dizaines dans la zone d'étude. Les cas de conflits soulignés par les populations des départements de Taabo et Tiassalé sont identiques à la situation décrite par cet auteur.

Par ailleurs, Kedl (2015, p. 81) avait déjà averti que le Programme Kandadji de Régénération des Écosystèmes et de Mise en Valeur du Fleuve Niger et son barrage engendreraient des modifications de l'habitat de l'hippopotame commun et pourraient donc amplifier le conflit avec les populations humaines locales. À Taabo Village, la création du barrage a engendré une présence massive de d'hippopotames, créant ainsi de nombreux conflits homme-hippopotames. D'ailleurs, les résultats ont montré qu'il existe une forte

concentration d'hippopotames dans la zone ; causant ainsi régulièrement des dégâts de filet de pêche et la psychose au niveau des populations.

Les communautés pratiquent l'agriculture aux abords du fleuve. Elles descendent dans le fleuve pour pêcher, faire la lessive et se baigner. Selon Kabré, Koné, Saley, Nandnaba et Sawadogo (2006, p. 72), la pratique des cultures à proximité des eaux ; habitat et espace de l'hippopotame se fait sans tenir compte de la présence de l'hippopotame. Ce qui cause des pertes de cultures. Amoussou (2006, p. 14) va plus loin en affirmant que les conflits homme-hippopotames sont causés par la proximité, surtout la difficile cohabitation entre les deux entités. La perte des cultures, les dégâts de filets et tous les autres dommages sont causés par l'exploitation commune de territoire dans les villages autour du fleuve Bandama et du barrage de Taabo. En somme, la cohabitation entre homme et hippopotame est à la base de nombreux conflits. Cela se perçoit dans plusieurs zones de l'Agneby-Tiassa. Les conflits homme-hippopotames sont présents dans de nombreux pays africains, surtout au sud de Sahara. Les causes et manifestations sont presque identiques. Ces conflits présentent également les mêmes facteurs. Comme le soulignent Tefera, Tessema, Bekere et Gutema (2024), les principales stratégies traditionnelles de mitigation des conflits incluent la surveillance, la clôture et le creusement de tranchées ; et la recommandation de libérer et de récupérer au moins les anciennes zones tampons dédiées à la faune pour mieux conserver et protéger la population d'hippopotames.

### **Conclusion**

L'étude nous a permis de faire l'ethnographie des conflits hommes-hippopotame dans les départements de Taabo et Tiassalé de la région de l'Agneby-Tiassa. Il existe beaucoup d'hippopotames dans la zone. Et l'interaction avec les humains ou leur activités cause de nombreux dégâts.

Les conflits entre les hommes et les hippopotames ont des conséquences négatives pour les deux parties. Pour les humains, ils entraînent des pertes économiques, des blessures ou des décès, ainsi qu'une hostilité envers les hippopotames et le respect des textes qui régissent la protection des espèces protégées. Pour les hippopotames, ils provoquent une réduction de leur habitat, une fragmentation de leurs populations, une augmentation du braconnage et une diminution de leur acceptabilité sociale.

Pour réduire les conflits entre les hommes et les hippopotames, il est nécessaire de mettre en place des mesures de prévention et de gestion qui tiennent compte des besoins et des intérêts des deux parties. Ces mesures peuvent inclure l'amélioration de la connaissance et du suivi des hippopotames et de leurs interactions avec les humains, la sensibilisation et l'éducation des populations locales sur l'importance et le comportement des hippopotames, le renforcement de la participation et de la responsabilisation des communautés locales dans la conservation des hippopotames.

A ces actions, on pourrait ajouter le développement d'alternatives économiques et d'incitations à la coexistence pacifique avec les hippopotames, l'installation de dispositifs de protection des cultures et des personnes contre les incursions des hippopotames, le renforcement de la réglementation et du contrôle de l'utilisation des ressources naturelles partagées par les hommes et les hippopotames.

### **Références bibliographiques**

Bassirou Yaou, A. (2019) *Impact socio-économique de la cohabitation entre population insulaire et hippopotame: cas de la commune de Ayorou* [Mémoire de Licence, Université de Tillabéri].

[https://www.memoireonline.com/05/20/11855/m\\_Impact-socio-économique-de-la-cohabitation-entre-population-insulaire-et-hippopotame-cas-de-la-comm0.html](https://www.memoireonline.com/05/20/11855/m_Impact-socio-économique-de-la-cohabitation-entre-population-insulaire-et-hippopotame-cas-de-la-comm0.html) (consulté le 17 avril 2021).

- Ernest, A. (2006). Données biologiques, éco-éthologiques et socio-économiques sur les groupes d'hippopotames (*Hippopotamus amphibius*) isolés dans les terroirs villageois en zones humides des départements du Mono et du Couffo au Sud-Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin*, 53. <https://www.researchgate.net/publication/262932578> (consulté le 17 avril 2021).
- Etotépé, S. , Chabi, D. & Pedro, E. D. (2017). Conflits hommes-hippopotames dans la Réserve Communautaire d'Adjamè au sud-ouest du Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin*, 82.
- Georges, K. (2015). *Impacts des barrages sur les populations d'hippopotames et gestion du conflit avec l'homme : le cas du barrage de kandadji sur le fleuve Niger*, [Mémoire de Maîtrise en biologie, Centre Universitaire de Formation en Environnement et Développement Durable, Université de Sherbrooke]. [https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8117/Kedl\\_Georges\\_MEI\\_2015.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8117/Kedl_Georges_MEI_2015.pdf?sequence=1&isAllowed=y) (consulté le 19 mai 2023)
- Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) (2020). *Protocole de gestion des conflits Homme-Faune Sauvage*, MINEF, Côte d'Ivoire.
- Oumani, A., Ali, M., Boube, M. & Sani M. (2012). Etude du comportement social et de l'aire de répartition des hippopotames communs (*Hippopotamus amphibus*) Linné 1758 dans la Commune rurale d'Ayorou (Niger). *Journal des Sciences de l'Environnement*, 63-67. <https://www.researchgate.net/publication/262932578> (consulté le, 23 mai 2023).
- Patrick, T. (2009). *Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone*, Awely.
- Peter, N., Brice, S. & Georg, G. (2011). Protection de la Nature en Afrique de l'Ouest: Une Liste Rouge pour le Bénin. *International Institute of Tropical Agriculture*, Ibadan, Nigeria.
- Saley Mahaman, B. & Issiaka, S. (2009). Impacts de la variabilité climatique sur les ressources en eau et les activités humaines en zone tropicale humide : Cas de la Région de Daoukro en Côte d'Ivoire. *European Journal of Scientific Research*, 72 (1), 209-222 [https://www.researchgate.net/publication/238072932\\_Impacts\\_de\\_la\\_Variabilite\\_Climatique\\_Sur\\_Les\\_Ressources\\_en\\_Eau\\_et\\_Les\\_Activites\\_Humaines\\_en\\_Zone\\_Tropicale\\_Humide\\_Cas\\_de\\_la\\_Region\\_de\\_Daoukro\\_en\\_Cote\\_D'ivoire](https://www.researchgate.net/publication/238072932_Impacts_de_la_Variabilite_Climatique_Sur_Les_Ressources_en_Eau_et_Les_Activites_Humaines_en_Zone_Tropicale_Humide_Cas_de_la_Region_de_Daoukro_en_Cote_D'ivoire) (consulté le 15 avril 2023).
- Saley, H., Koné, L., Nandnaba, S., Kabre & Bobodo A. S. (2006). Gestion de la zone d'interface écologique faune-population : le cas de l'hippopotame au Burkina, *Annales de l'Université de Ouagadougou- Série C*, 177-205.
- Tefera, G.G., Tessema, T.H., Bekere, T.A. & Gutema, T.M. (2024). Human- common hippo (*Hippopotamus amphibius*)-conflict in the Dhidhessa Wildlife Sanctuary and its surrounding, Southwestern Ethiopia. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0303647>





## La chefferie traditionnelle à la rencontre de l'islam à Poa (province du Boulkiemdé/Burkina Faso)

*Traditional chieftainship meeting islam in Poa (Boulkiemde province/Burkina Faso)*

**Mahamoudou Oubda**

Université Norbert Zongo (Burkina Faso)

Email: [oubdamahamoud@yahoo.fr](mailto:oubdamahamoud@yahoo.fr)

**Mouhamadi Zoubga**

Université Norbert Zongo (Burkina Faso)

Email : [zoubmadi1@gmail.com](mailto:zoubmadi1@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0009.0004.0073.030X>

**Résumé:** La religion traditionnelle fut le principal culte pratiqué par la population de Poa jusqu'à la pénétration de l'islam dans les années 1900. Après la mort de Naba Baongo en 1968, cette nouvelle religion va connaître un réel essor dans la cour royale. La conversion de Naba Silga, dix-huitième roi du canton, à l'islam en 1968 installe cette religion dans la haute hiérarchie de la cour royale. L'objectif de cette réflexion est d'appréhender, dans une perspective historique, le processus d'installation de cette religion et son impact dans la cour royale. Des sources documentaires et des témoignages oraux permettent d'analyser, à travers cet article l'islamisation de Poa ainsi que les mutations socioculturelles engendrées par l'adhésion des dignitaires de la chefferie à la religion musulmane. L'adhésion de Naba Silga à la religion musulmane va entraîner des bouleversements socioculturels importants dans la chefferie du fait du rejet des coutumes par le nouveau souverain. Il entreprend la destruction des autels de la cour royale, remet en cause les rites incompatibles avec l'islam et adopte des réformes favorables à l'ancrage de l'islam à Poa. Ces mutations s'opèrent suite à son retour de La Mecque en 1968. Ses successeurs, Naba Saaga et Naba Kaongo, restent fidèles à l'islam et à la logique de remise en cause des us et coutumes du canton. Ces faits qui se déroulent dans un contexte de résurgence du culte traditionnel lors de l'intronisation de Naba Kaongo, actuel souverain de Poa, constituent une évolution notable dans l'histoire du fait musulman au Burkina Faso.

**Mots-clé:** Islam, chefferie, coutumes, mutation, Poa.

**Abstract:** Traditional religion was the main religion practiced by the population of Poa until the penetration of Islam in the 1900s. After the death of Naba Baongo in 1968, this new religion will experience a real boom in the royal court. The conversion of Naba Silga, eighteenth king of the canton, to Islam in 1968 established this religion in the high hierarchy of the royal court. The aim of this reflection is to understand, from a historical perspective, the process of installation of this religion and its impact on the royal court. Documentary sources and oral testimonies allow us to analyze, through this article, the islamization of Poa as well as the sociocultural changes caused by the adhesion of the dignitaries of the chiefdom to the Muslim religion. Naba Silga's adhesion to the Muslim religion will lead to significant sociocultural upheavals in the chiefdom due to the rejection of customs by the new sovereign. He undertook the destruction of the altars of the royal court, challenged the rites incompatible with Islam and adopted reforms favorable to the anchoring of Islam in Poa. These changes took place following his return from Mecca in 1968. His successors, Naba Saaga and Naba Kaongo, remained faithful to Islam and to the logic of challenging the customs and traditions of the canton. These events, which took place in a context of resurgence of traditional worship during the enthronement of Naba Kaongo, current sovereign of Poa, constitute a notable development in the history of the Muslim fact in Burkina Faso.

**Keywords:** Islam, chiefdom, customs, mutation, Poa.

### Introduction

La religion traditionnelle constituait la croyance des habitants de Poa durant l'époque précoloniale. Le culte était rendu à des autels qui représentent les ancêtres garants de la sécurité, de la prospérité de la chefferie et intercesseurs incontournables des adeptes de la

religion auprès de Dieu. Dans cette société traditionnelle, chaque famille disposait d'un ou de plusieurs autels sur lesquels elle offrait régulièrement des sacrifices à ses ancêtres. La vie religieuse de ces populations était également marquée par des pratiques initiatiques. Toutes ces pratiques seront influencées par l'avènement de l'islam dans la chefferie.

L'islamisation de la commune de Poa, une chefferie jadis réputée pour son attachement au culte traditionnel intervenait dans les années 1900 sous le règne de Naba Sonré, seizième chef de la lignée de la chefferie de Poa (Zoubga, 2020, p. 40). Naba Baongo et ses successeurs Naba Silga, Naba Saaga et Naba Kaongo, s'illustrèrent par leur attachement à la religion musulmane. Cela va avoir des répercussions notables dans l'exercice du culte traditionnel et les rapports de la chefferie traditionnelle et cette nouvelle foi.

Ce constat suscite en nous les interrogations suivantes : À quand remonte la pénétration de l'islam à Poa ? Quels sont les facteurs d'enracinement de l'islam au sein de la chefferie de Poa ? Quelles sont les mutations socioculturelles opérées au sein de la chefferie de Poa du fait de l'ancrage de l'islam ? Des recherches sur l'islamisation de la région restent insuffisantes et partielles. C'est pourquoi dans une perspective historique, des informations documentaires et des enquêtes orales réalisées dans le cadre académique permettent d'appréhender cette dynamique du fait musulman au Burkina Faso.

La présente recherche se propose de présenter le processus d'implantation de l'islam dans la cour royale à Poa, de montrer son ancrage dans cette chefferie traditionnelle et de relever les mutations socioculturelles entraînées.

## 1. Les origines de l'islam dans la chefferie traditionnelle de Poa

Deux facteurs ont concouru à l'implantation de l'islam à Poa. L'installation de Moor-Youré et d'El Hadj Boureima Nana tous deux des marabouts appartenant respectivement aux familles *yarsé* et *mossi* et la nomination de Naba Baongo par l'administration coloniale à la tête du canton<sup>26</sup> (Zoubga, 2020, p. 83).

### 1.1. L'arrivée de Moor-youré à Poa et son installation à Pousguin

Selon la tradition orale, la pénétration de l'islam à Poa remonte dans les années 1900 sous le règne de Naba Sonré, quinzième chef de canton de Poa. Ouili, (2019) affirme: «Razoug-Wend Ouili, notre grand-père est considéré comme le premier marabout à s'installer à Poa sous le règne de Naba Sonré ». Le chef l'avait surnommé *Monré* qui signifie musulman ou marabout en langue Mooré. Il lui avait trouvé une demeure loin des pratiques traditionnelles à Pousguin. Depuis lors, il devient l'hôte de tous les marabouts de passage chez le chef à Poa. Ainsi, il reçut Monr-youré, un marchand ambulant qui établit la base de la Communauté musulmane de Poa. Ses activités commerciales le conduisaient régulièrement dans les marchés environnants comme Ramongo. Sa principale marchandise se composait d'amulettes Ouili, (2019). C'est sans doute cette activité qui l'aurait conduit jusqu'à Poa.

Dès son arrivée à Poa, Monr-youré s'intègre au sein de la famille Ouili de sorte qu'elle le considérait comme un des siens. Il vit sa foi islamique au milieu d'une famille enracinée dans les pratiques animistes où il érigea sa mosquée entourée de pierres en 1920 (Bonkougou, 2012, p. 42). Cet édifice est de nos jours dans un état délabré.

De par son comportement, Monr-Youré parvenait à convertir quelques membres de sa famille hôte. Il s'agit selon Ouili, (2019) de: Koudougou Ouili, Razoug-Wend Ouili, Sonmib-zomda Ouili et Zi-Wend-Pouloumdé Ouili. Ces néophytes devinrent ainsi les premiers musulmans de Poa. Malgré les difficultés rencontrées et les humiliations de la part des adeptes

---

<sup>26</sup> Les Yarsé (singulier Yarga) sont des commerçants itinérants islamisés originaires du Manden. Ce sont les principaux artisans de l'islamisation du Centre du Burkina Faso.

de la religion traditionnelle, ils parvinrent à concilier islam et pratiques traditionnelles. Voici ce que relatait Kouanda à propos : « la persécution morale » des animistes envers ceux qui se convertissaient à l'islam. Ainsi, est mise en avant la grandeur spirituelle des premiers adeptes, répondant à leur opposant religieux par la prière et la dévotion » (Kouanda, 1995, pp. 233-248). À la suite de Kouanda, Bonkougou ajoutait que les premiers adeptes de la nouvelle religion de Poa étaient non seulement confrontés à l'incompréhension de la population majoritairement animiste, mais aussi à de multiples problèmes qui entravaient la pratique de leur religion. Par exemple, après l'inhumation d'un des leurs selon les rites de l'islam, sa famille voulait exhumer le corps afin de procéder à sa réinhumation selon les rites traditionnels (Bonkougou, 2012, p. 41).

## **1.2. El Hadj Boureima Nana, hôte et marabout de Naba Baongo**

À la fin de ses études coraniques vers 1930, El Hadj Boureima Nana retourna s'installer auprès des siens à Noessin, un village de la commune de Poa. Son objectif était de transmettre la connaissance religieuse acquise suite à ses nombreuses quêtes de savoirs à Ramongo, puis au Mali. Il crée alors son foyer coranique. Cependant se posait un problème de cohabitation entre lui et ses oncles. En effet, dans la cour se trouvait un foyer de dolo où, presque tous les jours, cette bière locale pourtant prohibée par la religion musulmane, coulait à flots et aspergeait souvent les *walsés*, planchettes qui servent d'ardoise dans les foyers coraniques. Pour Zoubga, (2019), sa réaction de protestation mécontentait un de ses oncles. Ce dernier lui dit de disparaître avec sa religion de la cour s'il n'était pas content. Ainsi, afin d'éviter tout affrontement, il est contraint à l'émigration où il arrivait à Poa vers 1932 et rencontre Naba Baongo.

## **1.3. Naba Baongo, catalyseur de l'expansion musulmane à Poa (1905 -1968)**

De son vrai nom Ouélébré Zoubga, Naba Baongo naquit à Poa en 1905. Fils de Yamba Zoubga dit Naba Sonré et de Ratéba Kabore, il était incorporé au bataillon des tirailleurs sénégalais N°3 le 7 décembre 1921. Après avoir passé quatre (4) ans dans l'armée française, Ouélébré Zoubga est libéré du service actif le 20 janvier 1925, il rentra en Haute-Volta dans la même année. En février 1925, il devint interprète au service de l'entreprise coloniale à Koudougou. Son métier d'interprète dura sept (7) ans, puis intervint sa nomination comme chef de Poa en 1932. (Anb, 27V47, (sd))

Pour Zoubga, (2020), dès son retour au pays, Ouélébré Zoubga constata que son père, Naba Sonré<sup>27</sup> fut évincé du trône au profit de Naba Tigré en 1923 pour insuffisance de loyauté à l'égard de l'administration coloniale. Cette situation le mécontente et il décida d'approcher l'administration coloniale pour en savoir davantage. Premier fils du chef déchu et tirailleur sénégalais de surcroit, les autorités coloniales trouvèrent en lui l'homme du moment qui pouvait mieux les représenter à Poa. Selon Ouili, (2020), l'intérimaire du chef déchu rendit le pouvoir à son ayant droit le 15 décembre 1932 avec la complicité du pouvoir colonial. L'accès au trône se serait effectué sans résistance ni une quelconque opposition, contrairement à ce que nous voyons dans la gouvernance politique actuelle de bon nombre de pays. Naba Baongo venait ainsi de rétablir l'autorité de son père. Certains chefs ont œuvré à la progression de l'islam dans leur ressort territorial (Kouanda, 1995, pp. 233-248). Cependant, ils n'étaient pas tous musulmans. Ce fut le cas de Naba Baongo, chef de canton de Poa, nommé en 1932.

---

<sup>27</sup> En effet, Naba Sonré serait victime d'un complot ourdi par Witbraogo, interprète auprès du pouvoir colonial à Koudougou et fils de Larlé Naba Ambga. En effet, il eut un malentendu qui l'aurait opposé à Naba Sonré. Depuis cet instant, Witbraogo ne transmettait plus fidèlement et dans les délais requis, les ordres du commandant de cercle au chef de Poa de sorte que ce dernier ne parvient pas à exécuter convenablement les missions à lui assignées. Ce laxisme, considéré par l'administration coloniale comme un signe d'insubordination, lui aurait valu sa destitution en 1932.

Cette période marqua un tournant important dans l'histoire de la chefferie de Poa. En effet, elle est une période transitoire entre la fin du règne de Naba Tigré et l'arrivée au trône de Naba Baongo. Après lui ses successeurs, Naba Silga et Naba Saaga se convertissaient à l'islam (Zoubga, 2020, p. 45). Comment le nouveau chef a-t-il géré le pouvoir alors que son père est toujours en vie ?

## **2. Les mutations dans la gestion du pouvoir et le choix de l'imam**

Naba Baongo partageait le pouvoir avec son père. Cependant, il refuse de se convertir à l'islam tout en contribuant avec El Hadj Boureima Nana à sa diffusion.

### **2.1. Du bicéphalisme pondéré à la chefferie de Poa**

La succession au trône dans le kombéré de Poa se fait selon la tradition du père au fils. Lorsqu'un chef décède, automatiquement après les rites funéraires, le pouvoir revient de droit à son fils aîné suite aux rites de l'intronisation. Le cas de Naba Baongo est contraire aux principes établis selon le culte traditionnel à Poa car son intronisation n'interviendra qu'après le décès de son père. C'était un cas isolé car il est venu sauver l'honneur de son père, évincé du trône.

Durant son règne, il s'évertuait à un partage du pouvoir avec son géniteur Naba Sonré. Naba Sonré avait pour mission l'expédition des affaires coutumières tandis que la gestion du pouvoir politique revenait de droit à son fils Naba Baongo. Ce dernier n'a pleinement joui de ses fonctions de premier responsable du canton de Poa qu'après la mort de son père en 1943 (Moundemba, 2018, p. 59). Il va contribuer énormément au rayonnement de l'islam à Poa.

### **2.2. L'élection du grand imam de Poa**

Le choix de El Hadj Boureima Nana pour officier les prières fut l'un des facteurs déclencheur de l'ancrage de l'islam à Poa. L'imam est une personne pieuse dont le choix et la destitution sont explicitement définis par les textes du Coran et la Sunna du prophète Muhammad. L'article 57 du statut de la Communauté musulmane du Burkina Faso (CMBF) définit clairement les critères d'éligibilité des imams:

L'imam est une autorité spirituelle au niveau de toute communauté musulmane. Il est désigné directement par les membres de la CM (cellule de mosquée) à laquelle il est intégré. Le prestige de l'imam tient à sa science religieuse surtout de ses hautes qualités morales et sociales sans discrimination aucune (...). La fonction d'imam n'est pas héréditaire. Sa nomination n'est pas à vie. Elle [la CM] ne peut le relever de ses fonctions que conformément aux lois islamiques (CMBF, 1997, pp. 18-19).

Cette réglementation définit sans ambiguïtés les conditions à remplir pour briguer le poste d'imam et les possibilités éventuelles de destitution en cas de manquement à la législation en vigueur. Pour le choix du premier imam de Poa, deux candidats s'étaient présentés. Il y avait, selon Ouili, (2019), El Hadj Mamadou Zoubga, membre de la grande famille du chef, un homme autoritaire de par son comportement et El Hadj Boureima Nana, un homme courtois, et ouvert. Bouda (2019), serviteur de l'actuel chef de Poa, affirme à juste titre que : « lorsqu'on lui tend une calebassée de dolo, il ne boit pas, mais la faisait circuler sans problème ». Ces invitations intentionnées avaient un but provocateur, mais en bon prosélyte, il s'abstenait de tout propos malveillant dans le souci de parvenir à son projet d'enrôlement de la majorité de la population à l'islam.

L'impartialité, un des principes démocratiques, a prévalu dans le choix de l'imam. Un collège électoral présidé par Naba Baongo, demanda aux deux candidats de se tenir debout. Par la suite, il invita la population venue nombreuse pour la circonstance à s'aligner derrière le

candidat de son choix. D'abord, le chef voulait par cet acte montrer sa neutralité. Ensuite, il voulait tout de même éviter, tout affrontement avec son frère, El Hadj Mamadou Zoubga, et de compromettre le climat déjà délétère entre eux. À la fin de l'opération, El Hadj Boureima Nana remporta les élections face à son concurrent. Son électorat se composait de ses élèves, des parents d'élèves, de ses parents et amis, venus nombreux le soutenir. Par contre, tous ceux qui avaient voté le candidat malheureux au poste de l'imamat étaient uniquement les membres de sa famille. El Hadj Boureima Nana devenait ainsi le grand imam de Poa de 1958 à 1994. De l'avis de Kaboré, (2019), son choix était consécutif à la construction de la grande mosquée en 1958. Depuis sa mort en 1994, la fonction de grand imam reste confiée aux membres de sa famille. C'est ainsi que son fils aîné, El Hadj Tasseré Nana lui succède jusqu'en 2011. Aujourd'hui, c'est à El Hadj Yahaya Nana qui jouit du statut de grand imam et préside les prières de vendredi à la grande mosquée de la ville. Dans leur approche de la désignation de l'imam, les *kharidjites* mettent en avant le principe d'égalité parmi tous les potentiels candidats<sup>28</sup>. Ils considèrent que le poste d'imam est un poste électif et non héréditaire, accessible à tout musulman pieux sans discrimination de race ni de statut social, qui jouit d'une bonne moralité et ayant des convictions islamiques irréprochables (El Fasi & Hrbek, 1990, p. 89).

Le mode de succession des imams à Poa n'est pas conforme aux dispositions de l'article ci-dessus cité. Même si les membres de cette communauté semblaient faire prévaloir le principe de la *choura*/consultation dans la succession des imams, il n'est pas exclu que des érudits issus d'autres familles souhaitent exercer la fonction de grand imam. Il serait donc souhaitable, pour une question d'équité, de veiller au respect des textes qui régissent le fonctionnement de la Communauté musulmane du Burkina Faso. L'élection de El Hadj Boureima Nana au poste de grand imam fut un facteur déterminant dans la diffusion de l'islam à Poa et particulièrement au sein de la chefferie.

### 3. Les mutations socioculturelles opérées au sein de la chefferie de Poa

En 1968, Naba Silga se convertit à l'islam et accomplit le pèlerinage aux lieux saints l'islam. Dès son retour, il récusait les pratiques traditionnelles.

#### 3.1. La conversion de Naba Silga à l'islam

El Hadj Ousmane Nana avait invité Naba Baongo à embrasser l'islam. Malgré les propositions de conversion faites à Naba Baongo par El Hadj Ousmane Nana, le chef est resté intransigeant sur sa position. Pour lui, aucune possibilité de rompre avec les mânes de ses ancêtres n'était envisageable. À sa mort en 1968, El Hadj Boureima Nana ne rompt pas ses relations avec la famille royale. Il se rapprochait davantage du nouveau chef et consolidait les liens d'amitié. Le chef avait sans doute accepté ce rapprochement pour plusieurs raisons. Il aura à ses côtés un marabout qui lui offrirait des pouvoirs mystiques (Segda, 2005, p. 19). Celui-ci répondra également aux multiples sollicitations du chef comme le souligne Hien : « Cette religion fait office de religion d'État et il est intéressant à cet égard de noter que dans les résidences des chefs, les lettrés musulmans se voyaient solliciter pour s'occuper de la toilette des morts, de la célébration des cérémonies (mariages, baptêmes et funérailles), de diriger les prières pendant les mois de Ramadan et de dispenser à quelques enfants un enseignement coranique » (Hien, 2009, p. 394). Dans ce sens, le marabout une fois dans la cour royale est astreint à plusieurs fonctions sociale, religieuse et éducative.

Les rapports entre les deux personnes aboutissaient à la conversion de Naba Silga. Il prend le prénom Ibrahim de son ami comme un signe de fidélité à son engagement.

---

<sup>28</sup> Les kharidjites sont les partisans du kharidjisme, une branche de l'islam apparue lors de l'arbitrage entre Ali et Mu'awiya à l'issue de la bataille de Siffin qui les avait opposés en 657.

L'acceptation de l'islam par ce chef traditionnel pouvait symboliser une volonté d'ouverture aux nouvelles croyances et de recherche d'harmonie entre les différentes pratiques religieuses de la communauté. Cette opinion, Oubda la partage lorsqu'il affirme : « Cet esprit d'ouverture des souverains Moose a permis l'implantation de foyers de prosélytisme musulman un peu partout dans le royaume » (Oubda, 2016, pp. 473-498). Naba Silga s'engageait tout comme son mentor, dans le courant communautariste<sup>29</sup>, le plus représentatif à Poa et s'évertuait auprès de lui pour l'apprentissage des ablutions, étape sine qua non pour la prière. Il acquiert ainsi des savoirs non seulement pour l'exécution de ses obligations quotidiennes, mais aussi pour sa vie de musulman. Il effectue également le cinquième pilier de l'islam.

### **3.2. Le pèlerinage à La Mecque de Naba Silga et la construction de la mosquée de *Na-yiri* / cour royale**

Le *Hadj* est le cinquième pilier de l'islam. Le pèlerinage vers les lieux saints de l'islam incombe à tout musulman disposant des moyens de l'effectuer ne serait-ce qu'une fois dans sa vie. Naba Silga accomplit son *hadj* en 1980 non parce qu'il en avait les moyens, mais grâce au soutien financier de l'opérateur économique, El Hadj Salifou Nikiema. De retour de la Mecque, Naba Silga exhorte la population, notamment les membres de sa famille, à suivre ses pas. Cet appel du chef a eu un écho favorable, car depuis sa conversion beaucoup de personnes se sont converties et pratiquent l'islam. El Hadj Salifou Nikiema décide réellement d'accompagner le chef. À cet effet, en 1980, il construit la mosquée de *Na-yiri*. Cet édifice renforce les liens communautaires. Il constitue également un lieu de recueillement et de pratiques spirituelles collectives. La rénovation de cette mosquée en 2019 par Daouda Bagué, troisième bourgmestre de Poa était plus qu'impérieuse au regard de son aspect piteux Bouda, (2019). La mosquée de *Na-yiri* a été reconstruite en matériaux définitifs. Après son pèlerinage à la Mecque, Naba Silga entreprend la destruction des autels de la cour royale. Les plus célèbres autels installés dans la cour royale sont : le Kikirga/jumeau, le Kuilga/ rivière, le Kudugu; le Piiga/pierre, le Tanga/ colline, le Weogo/ forêt) et le Yab- Wendé/dieu des ancêtres Zoubga, (2019). Chacun joue un rôle précis dans la société et est vénéré selon des circonstances précises.

### **3.3. La remise en cause des autels royaux par Naba Silga**

La tentative de démolition des autels présents dans la cour royale est consécutive non seulement à sa conversion, mais surtout à son pèlerinage à la Mecque. Cela a valu l'intervention du Moogho Naba pour le ramener à la raison afin de ne pas s'attirer le courroux de ses aïeux Zoubga, (2019). Pour nous, cette décision du chef pourrait être influencée par de nombreux facteurs. Il y a, d'une part, son voyage au lieu saint de l'islam et d'autre part, son ami, El Hadj Boureima Nana, qui lui aurait montré l'incompatibilité de ces autels avec son nouveau statut de chef musulman. Sawadogo est du même avis quand il dit : « Quand les hommes et les femmes déclarent leur appartenance à cette religion, ils bannissent du même coup l'animisme de leur vie » (Sawadogo, 2011, p. 33). Ces propos sont à relativiser car plusieurs facteurs influençables comme le milieu ou la famille peuvent contraindre les nouveaux adeptes religieux à renouer avec leur ancienne dévotion. L'attitude de Naba Silga vis-à-vis des idoles signifierait sa haine à leur égard. Il existe trois (3) manières selon la tradition du prophète Mohammad de haïr une chose. Lorsque le croyant n'aime pas une chose, il peut aussi la repousser par la violence, ensuite, il peut marquer son dédain à travers un message interpellateur ou la désapprobation en son for intérieur (Djaber Al-Djazairi, (s.d), p. 49-50). Le comportement du chef nous rappelle également l'histoire du prophète Abraham qui,

---

<sup>29</sup> En plus, les sunnites sont également présents à Poa depuis le retour de El hadj Ousmane Nana de La Mecque en 1965. Les courants francophones (AEEMB et CERFI tissent aussi leur toile.

face à son peuple mécréant, détruit toutes leurs idoles à l'exception de la plus grande (Abou Al Hassan, (sd), p. 63). Selon l'historiographie musulmane, Abraham est le père du monothéisme et le bâtisseur de la Kaaba. La visite de ce sanctuaire consolide davantage les convictions religieuses des croyants et contraint certains à se surpasser des pratiques non conformes à l'islam.

### **3.4. Le rejet des rites d'initiation et des manifestations socioculturelles**

Le culte ancestral était l'une des pratiques religieuses des populations de Poa. Chaque groupe ethnique avait son propre culte qui consistait, entre autres, au sacrifice des autels des ancêtres. Des pratiques initiatiques accompagnaient également ce culte. C'est l'exemple du *Ponka*, une pratique culturelle propre au groupe des *sikoomse* et exclusivement réservée aux membres de cette famille. L'initiation au *Ponka* a lieu dans le bois sacré et dure trois (3) ans. Durant cette période, les initiés reçoivent des enseignements qui les préparent à surmonter les épreuves de la vie. Les chefs de Poa étaient initiés au *Ponka*. Cette particularité réservée aux chefs était un accord secret entre eux et les responsables de ce groupe notamment le *tengsoba* (Nikiema, 2021, p. 62). À la mort d'un chef, le fils aîné devait subir cette épreuve du *Ponka* durant trois (3) ans. Ce temps correspond à la durée du processus d'intronisation et c'est le *tengsoba* qui s'en chargeait spécialement. Tout comme ses prédécesseurs, Naba Baongo n'a pas échappé à cette cérémonie traditionnelle. Il est actuellement le dernier chef de la lignée de la chefferie de Poa à participer au *Ponko* (Nikiema, 2021, p. 62). Ses successeurs renoncent aussi aux manifestations socioculturelles traditionnelles.

À propos des manifestations culturelles traditionnelles, Nikiema (2020), le grand sacrificateur du village, raconte que malgré ses pressions, les successeurs de Naba Baongo semblent imperturbables à presque toutes les pratiques ancestrales. C'est l'exemple de Naba Saaga qui est resté inflexible malgré les interpellations du grand sacrificateur chaque année sur l'importance des tense. Le refus du roi n'empêche aucunement les sacrifices aux mânes des ancêtres. Ce rituel est organisé par le *tengsoba* avec l'approbation du chef et consiste à faire des sacrifices propiatoires sur les autels du village. Les *tense* font place à la fête du *wend-bila*, une cérémonie instituée en 1668 sous le règne de Naba Wilgo, quatrième Naba de Poa. Sa célébration a été interdite suite à la conversion de Naba silga à l'islam depuis 1968 (Nikiema, 2021, p. 54-55). Cette décision de Naba Silga corrobore bien les propos de Sawadogo selon lesquels lorsque des gens se convertissent à l'islam, ils rejettent de facto toutes les pratiques traditionnelles (Sawadogo, 2011, p. 33).

Naba Silga et Naba Saaga étaient convaincus d'une chose, Dieu est le protecteur suprême et rien de mal ne pouvait les atteindre sans sa volonté. À ce propos, le Prophète disait dans cette même veine que si tout le monde se réunissait pour faire le bien ou le mal à quiconque, il n'y parviendrait pas sans la volonté de Dieu (Nawawi, 1992, p. 98). À son tour, Naba Saaga, de l'avis de Nikiema, ne s'est jamais prononcé pour l'organisation de la cérémonie des *tense*. Après ces mutations socioculturelles, il entreprend des réformes qui contribuent au rayonnement de l'islam à Poa.

## **4. Les réformes de Naba Silga favorables au rayonnement de l'islam à Poa**

Durant son règne, Naba Silga engage des réformes interdisant certaines pratiques incompatibles avec la foi islamique. L'excision et le mariage forcé étaient des pratiques traditionnelles récurrentes à Poa. Sa conversion à l'islam et sa volonté de mettre fin à ces pratiques déshumanisantes ont eu un impact favorable sur l'expansion musulmane dans cette localité.

#### 4.1. L'interdiction de l'excision

L'excision encore appelée les mutilations génitales féminines est une pratique antéislamique qu'aucun texte du Coran ou de la *sunnah* ne justifie clairement. Elle est introduite au Moogho par Naba Koom, fils de Naba Zombré. (Audouin & Raymond, 1975, p. 19). La pratique de l'excision était réelle avant la période coloniale : « Au Burkina Faso, les musulmans excisent leurs filles depuis l'époque précoloniale » (Segda & Gansoré, 2023, pp. 315-326). Selon Nana, (2019), elle se déroulait chaque trois (3) ans dans des camps d'initiation dans plusieurs familles et regroupait souvent des centaines d'excisées. Depuis 1996, les autorités politiques ont adopté une loi afin d'éradiquer cette atteinte à l'intégrité physique de la femme et ses corolaires (ADP, N°043, 1996). Selon la littérature disponible, son interdiction date de la période de la révolution : « Avant le régime de Thomas Sankara, il était rare de voir un musulman condamné (*sic*) l'excision, car cette pratique était admise par la majorité de la population. Thomas Sankara a eu le mérite de créer une association féminine nationale dont le but a été la promotion de la femme et la prise en compte de ses préoccupations » (Segda & Gansoré, 2023, pp. 315-326).

Ces réactions des autorités politiques sonnent comme une prise de conscience des préjudices causés par la pratique de l'excision sur la femme. Bien avant cela, des actions étaient entreprises à Poa par Naba Silga pour son interdiction. Naba Silga, un professionnel de santé, connaissait mieux que quiconque les inconvénients de cette pratique. C'est ainsi que dès son accession au trône en 1968, il prit la ferme résolution de l'éradiquer sur toute l'étendue de son territoire. Cette thèse a été confirmée par Nikiema selon laquelle l'abandon de l'excision à Poa daterait de la période révolutionnaire (Nikiema, 2021, p. 64). Cela se justifie, car Naba Silga a régné jusqu'en 2002. Selon Bouda, (2019). Naba Silga avait menacé de faire arrêter les chefs de villages qui ne mettraient pas en application cette décision dans leurs ressorts territoriaux respectifs. Sa décision émanerait aussi de l'avis de son ami, El Hadj Boureima Nana, premier grand imam de Poa, plus averti des questions islamiques telles que l'excision.

Les victimes de cette pratique sont souvent exposées à des infections comme le tétanos et les maladies sexuellement transmissibles (MST) pouvant conduire à la mort. L'excision entraîne aussi des complications lors des accouchements et des douleurs atroces pendant l'acte sexuel pouvant durer des mois, voire des années en cas d'infection. Qu'en est-il de la réforme sur le mariage ?

#### 4.2. La réforme du code traditionnel du mariage

Il est de coutume chez les *nakomse* de Poa que toute personne qui marie leur fille doit, en retour, donner lui aussi la première fille de cette dernière au chef. Le chef la remarie à ses bienfaiteurs sans son consentement. Or, l'islam n'autorise pas ce type de mariage. Ce principe islamique est repris par l'article 240 du code des personnes et de la famille du Burkina Faso. Cette disposition reconnaît que tout mariage scellé sans l'avis des conjoints est considéré comme un mariage forcé (ZATU an VII 13 du 16 novembre 1989). Pour Bouda, (2019) Naba Silga met fin à ce type de mariage appelé *nab-pog-suiré* en 1969. Ce qui l'aurait motivé à la réforme sur le mariage pourrait être son caractère unilatéral qui ne présage pas un amour réel entre les conjoints et la privation de leur liberté. À cet effet, Kiendrebeogo déclare : « Ainsi, le mariage forcé dénie la personnalité à la femme et l'exproprie de son corps. C'est même une atteinte aux droits de l'homme puisqu'il viole le principe de liberté et d'autonomie des individus » (Kiendrebeogo, 2009, p. 17).

Ce prototype de mariage, avec pour parrain le chef, est plus enclin à résister aux soubresauts et autres troubles pouvant conduire au divorce. Car, la caution morale du chef oblige les époux à cultiver la tolérance et le pardon, socles d'une vie harmonieuse et du vivre ensemble. En outre, les parents du conjoint sont fiers, car leur belle fille est issue d'une famille noble. Désormais, sur les questions conjugales, le chef n'a plus entièrement le pouvoir



décisionnel. Il marque seulement son accord toutefois si les géniteurs de la future mariée et du marié de même que les conjoints sont favorables à cette union. Ainsi, ce mariage est célébré dans la cour royale en présence du chef. Nous avons assisté à plusieurs cérémonies de mariages musulmans. Toujours est-il que l'absence de la femme est notoire lors de cette cérémonie nuptiale et pourrait avoir un avis contraire. Segda & Gansoré font remarquer que : « dans la célébration du mariage islamique au Burkina Faso, les femmes sont toujours absentes, les imams célèbrent des unions sans douter que la fille pourrait ne pas avoir donné son accord » (Segda & Gansoré, 2023, pp. 315-326). Bien que la présence de la femme ne soit pas indispensable, il faut relever que les critères de choix et le témoignage de l'entourage de la mariée sont des facteurs déterminants sur lesquels les imams se penchent pour officier le mariage. En la matière, Djaber Al Djazaïri rapportant les propos du prophète Mohammad dit : « le mariage n'est pas conclu sans la présence du tuteur de la femme et de deux témoins de conduite irréprochable » (Djaber Al Djazaïri, (sd, p. 334).

## 5. Observations critiques

De l'analyse des sources, l'islam au sein de la chefferie de Poa cohabite avec le culte traditionnel. L'adhésion des Naba à cette nouvelle croyance a entraîné une islamisation de la population, une remise en cause des rites ancestraux ainsi que des changements importants de pans entiers de la culture. De nombreux autels, sanctuaires, des rites culturels et initiatiques emblématiques de la chefferie, s'ils n'ont pas disparu, ont subi l'influence de l'islam qui apparaît comme une "religion d'État".

Des pratiques sociales comme les fiançailles, le mariage, les funérailles prennent désormais des colorations islamiques au détriment des habitudes coutumières. Toutefois, on note que beaucoup des adeptes de l'islam à Poa sont aussi respectueux des us et coutumes du terroir, donnant ainsi lieu pour eux à une "double appartenance religieuse". C'est ce que Delafosse relève quand il écrit que les Noirs musulmans et les Noirs chrétiens demeurent fidèles à bon nombre de leurs croyances ancestrales et à beaucoup des rites de leur ancien paganisme (Delafosse, 2022, p. 129). Dans le même champ de compréhension, ces conversions sont motivées par des intérêts personnels et n'ont pas de fondements solides, car leurs pratiques religieuses avaient un caractère syncrétique.

La place qu'occupe l'islam dans la chefferie s'explique par le processus général d'islamisation au Burkina Faso et en particulier du Boulkiemdé marqué par le prosélytisme des marabouts, la tolérance des adhérents de la religion traditionnelle et l'adhésion de l'élite politique et économique traditionnelle à cette religion. L'islam connaît un réel ancrage dans cette zone grâce aux marchands islamisés Yarsé, Haoussa et au Nakomsés.

La prééminence des adeptes de l'islam dans la gestion du pouvoir traditionnel est aujourd'hui largement contestée par les adeptes de la religion traditionnelle. En témoigne la candidature remarquable d'un adepte de cette religion dans la reconquête du trône lors de l'intronisation de Naba Kaongo, actuel chef de Poa.

## Conclusion

Introduit dans les années 1900, l'ancrage de l'islam à Poa commence véritablement en 1932 grâce à la rencontre de El hadj Boureima Nana et de Naba Baongo. Cette religion va connaître un réel essor durant la période post-coloniale. En effet, après la mort de Naba Baongo en 1968, l'islam pénètre dans la cour royale par le biais de Naba Silga, dix-huitième chef du canton. Cette pénétration de l'islam au sein de la chefferie coutumière de Poa marque un tournant décisif dans ce milieu jadis ancré dans le culte des ancêtres.

Le voyage de Naba Silga aux lieux saints de l'islam où il accomplit le hadj va également renforcer sa foi et son rejet des pratiques traditionnelles. Il entreprend la destruction des autels de la chefferie, remet en cause les pratiques initiatiques et certains événements

socioculturels incompatibles avec l'islam. À cela s'ajoutent les reformes telles l'interdiction de l'excision et du mariage forcé/*nab-pog-suiré*.

Tous ces facteurs concourent à l'enracinement de l'islam à Poa de façon générale et dans la hiérarchie de la chefferie traditionnelle en particulier malgré la récente résurgence du culte traditionnel dont les adeptes dénoncent la confiscation de leurs prérogatives par des adeptes de la religion musulmane. La résurgence de la religion traditionnelle ouvre des pistes de recherche sur l'avenir de l'islam dans cette chefferie.

## Sources et bibliographie

### Sources écrites

ADP loi N°043/96/, *portant code pénal (articles 380, 381 et 382) lutte contre les Mutilations génitales féminines (MGF)*.

ANB, Cercle de Koudougou : *Fiche bibliographique des chefs coutumiers 1932-1955*, 27V47.

ANB, Zatu an VII 13 du 16 novembre 1989 *portant institution et application d'un code des personnes et de la famille au Burkina Faso*.

CMBF, (1997), *Statuts (révisés)*, Ziniaré.

### Sources orales

Bouda, B. (2019, décembre 15). Entrevue sur la construction de la mosquée de *Na-yiri*.

Kaboré, B. (2019, décembre 24). Entrevue sur le choix du grand imam de Poa.

Nana, M. (2019, décembre 01). Entrevue sur le déroulement des camps d'initiations à Poa.

Nikiema, R. (2020, mai 28). Entrevue sur la participation des chefs de Poa aux rites traditionnels.

Oouili, S. (2019 décembre 08). Entrevue sur la pénétration de l'islam à Poa.

Oouili, S. (2020, février 21). Entrevue sur l'accession de Naba Baongo au trône à Poa.

Zoubga, I. (2019, décembre 08). Entrevue sur la participation de Naba Silga au hadj.

Zoubga, P. (2020, mai 28). Entrevue sur l'éviction de Naba Soré du trône à Poa

Zoubga, R. (2019, octobre 27). Entrevue sur la migration de El hadj Boureima Nana à Poa.

### Références bibliographiques

Abou Al Hassan, A. Al H. A. (sd). *La vie des Prophètes*. édition Arayhan.

An-Nawawi. (1992). *Les quarante hadiths*. Al Faisal Press.

Audouin, J. & Deniel, R. (1975). *L'islam en Haute-Volta à l'époque coloniale*. INADES.

Bonkougou, M. (2012). *Les écoles arabophones du Boulkiemdé : des origines à nos jours*, mémoire de maîtrise. Histoire. UFR/ST. Université de Ouagadougou.

Delafosse, M. (1922). *Les Noirs de l'Afrique*. Collection Payot et Cie.

Dermé/Namoulniara, D. H. (1992). *La ville de Koudougou et le facteur islamique des origines à nos jours (1990)*. Mémoire de maîtrise Histoire Université de Ouagadougou.

Djaber Al Djazaïri, A. B. (sd). *La voie du musulman*. Nouvelle édition augmentée. El Fiker.

El Fasi, M. & Hrbek, I. (1990). Etapes du développement de l'Islam et de sa diffusion en Afrique. In M. El Fasi & I. Hrbek (Eds.), *Histoire Générale de l'Afrique : l'Afrique du VIIème au XIème siècle. VOL.III*. (pp. 81-116). éd. Unesco.

Hien, P. C. (2009). *Histoire des royaumes et chefferies du Burkina Faso précoloniale*. Imprimerie de l'avenir.

Kiendrebeogo, Y. (2009). *Le processus de l'émancipation de la femme au Burkina Fasso (1991-2002) : stratégies et essai de bilan*, mémoire de maîtrise. Histoire politique et sociale. Université de Ouagadougou.

- Kouanda, A. (1995). La progression de l'islam au Burkina Faso pendant la période coloniale. In G. Massa & Y. G. Madiega (Eds.), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards* (pp. 233-248). Karthala.
- Moundemba, W. D. (2018). *Les Amis de Poa et le jumelage Vandoeuvre-Poa (Burkina Faso) de 1968 à nos jours : Génèse. Réalités, spécificités et enjeux*. Thèse de doctorat. École doctorale Fernand Braudel université de Lorraine.
- Nikiema, P. V. (2021). *Approche historique du kombéré de Poa (Boulkiemde/Burkina Faso) : des origines à la conquête coloniale (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)*. Mémoire de master en Histoire. Université de Ouagadougou.
- Oubda, M. (2016). Aperçu sur l'évolution de l'islam au Burkina Faso. *Wiré. Revue de Langues. Arts, Sciences humaines et sociales*.
- Sawadogo, Y. A. (2011). *La chefferie coutumière à la croisée des chemins*. Édition Harmattan.
- Segda, S. A. (2005). *L'islam dans la ville de Dano : implantation et évolution de 1920 à 2004*. Mémoire de maîtrise. Université de Ouagadougou .
- Segda, S. A. & Gansoré, B. (2023). Le combat des musulmans francophones contre les pratiques culturelles préjudiciables aux droits de la femme au Burkina Faso de 1989 à 2022. *Akofena*.
- Zoubga, M. (2020). *L'Évolution de l'islam à Poa dans la province du Boulkiemdé (1932-2002)*. Mémoire de master en histoire africaine. Université Norbert Zongo.



## Les origines de l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun entre la faillite de l'Etat et les fragilités sociales

*The origins of insecurity in Cameroon's Far North region between the state failure and social fragilities*

**Armel Dourmaïssou**

Université de Maroua, Cameroun

Email : [Armelosantos92@yahoo.fr](mailto:Armelosantos92@yahoo.fr)

ORCID: <https://orcid.org/0009-0005-3372-1482>

**Résumé :** L'objectif de cet article est d'analyser les origines de l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. À partir de la recherche documentaire, l'observation directe et de l'entretien semi-directif, cette étude est parvenue à la conclusion selon laquelle l'insécurité au Cameroun et particulièrement dans la région de l'Extrême-Nord n'est pas sans origines. Elle est le résultat d'un enchevêtrement de facteurs d'ordre politique, social, économique, culturel et religieux. En effet, les phénomènes de banditisme, de criminalité et de terrorisme dans cette région tirent leurs principales sources de certains facteurs majeurs notamment le laxisme décisionnel des pouvoirs publics, les disparités sécuritaires, la pauvreté ambiante, la mondialisation, l'exode rural, les tendances religieuses radicales. Ceux-ci ont comme conséquence, la vulnérabilité permanente des populations face aux risques d'enrôlement, de détérioration et de rupture sociale.

**Mots-clé :** Extrême-Nord, insécurité, la pauvreté ambiante, disparités sécuritaires, vulnérabilité permanente.

**Abstract:** The objective of this article is to analyze the origins of insecurity in the Far North region of Cameroon. Based on documentary research, direct observation and semi-structured interviews, this study reached the conclusion that insecurity in Cameroon and particularly in the Far North region is not without origins. It is the result of a tangle of political, social, economic, cultural and religious factors. Indeed, the phenomena of banditry, crime and terrorism in this region draw their main sources from certain major factors including the decision-making laxity of public authorities, security disparities, ambient poverty, globalization, rural exodus, radical religious tendencies. These result in the permanent vulnerability of populations to the risks of recruitment, deterioration and social breakdown.

**Keywords:** Far North, insecurity, ambient poverty, security disparities, permanent vulnerability.

### Introduction

La problématique de l'insécurité a toujours été au centre des discours publics. Du fait de son évolution dans le temps et dans l'espace, il est difficile de l'analyser dans sa généralité (Frachon, 2013). Pour Moulaye (2014), l'insécurité provient des précarités diverses, des dysfonctionnements structurels et de la faillite des systèmes étatiques. Parler des origines de l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord revient à interroger en effet les causes des phénomènes de vols, de criminalité, de banditisme et de terrorisme. Depuis sa création<sup>30</sup>, celle-ci a fait l'objet d'une dynamique importante des menaces sécuritaires. Cette dynamique étant l'aboutissement des déterminants politico-administratifs, socio-économiques, socioculturels et religieux. Sur le plan politico-administratif, il est important de noter que les vulnérabilités sécuritaires dans cette région ont émergé dès lors que le rôle des premières instances de protection s'est vu affaibli. L'incapacité des pouvoirs publics à assurer avec efficacité et

---

<sup>30</sup> Selon l'encyclopédie Osidimbea, la mémoire du Cameroun, la région de l'Extrême-Nord a été créée en 1983 suite à l'éclatement de l'ancienne province du Nord en trois entités.

efficacité, la sécurité sociale reste l'une cause fondamentale de la persistance de l'insécurité dans la région. En tout état de cause, le faible engagement de l'Etat vis-à-vis des fragilités sociales, culturelles, économiques et religieuses dans la région, participe à la détérioration de l'environnement et des mentalités. Sur le plan socio-économique, l'insécurité dans la partie septentrionale du Cameroun découle presque essentiellement des conditions de vie défavorables et donc de la pauvreté. Pour Hugon (2006), la fragilité socio-économique s'explique par le sous-développement et la vulnérabilité des populations à faible revenu. C'est cette vulnérabilité qui prédispose les individus aux pratiques illégales telles que le vol, les agressions et la criminalité. Pour ce qui est des facteurs socioculturels, il s'agit de préciser que le chômage couplé à l'oisiveté, la sous-scolarisation, l'exode rural, etc., sont à la base de l'implication massive des jeunes dans les gangs et les groupes armés. Le manque d'emploi décent fait d'eux des cibles du désordre social. Il en est de même du point de vue religieux. Ainsi, les tendances à vouloir de prioriser ou élever une doctrine religieuse au détriment de l'autre, occasionnent de façon inexprimée un repli sur soi ou parfois des conflits latents. Tous ces facteurs cités contribuent de façon matérielle à l'entretien de l'insécurité. Cependant, qu'est-ce qui explique réellement la prolifération de l'insécurité dans cette région ? La suite de ce travail portera essentiellement sur l'analyse des origines de l'insécurité sur le plan politico-administratif, socio-économique, socioculturel et religieux.

## **1. Matériels et Méthodologie**

Cette recherche s'inscrit essentiellement dans une démarche qualitative et s'intéresse sur 04 départements que sont : le Diamaré, le Mayo-Sava, le Logone et Chari et le Mayo-Tsanaga. Le choix de la méthode qualitative s'explique par la volonté de comprendre significativement le phénomène d'insécurité qui sévit dans la région de l'Extrême-Nord. A partir de la recherche documentaire, de l'observation directe et des entretiens semi-directifs, il a été question de saisir au plus près les réalités sécuritaires observées dans cette région. Pour ce qui est de la recherche documentaire, ce travail trouve son originalité dans les rapports des organismes internationaux (BIT, PNUD, Norwegian Refugee Council, Unicef) et ceux du Ministère de l'Economie et de la Planification du Territoire (MINEPAT), ainsi que certains articles traitant de la question d'insécurité. Quant aux entretiens individuels (semi-directs), ils ont été menés auprès des autorités administratives (03) et municipales (02), des autorités sécuritaires (05) et des leaders communautaires (01). Pour finir, l'observation directe s'est faite à base d'une grille d'observation appliquée dans les espaces tels que les marchés et les zones où sévit l'insécurité. En général, la collecte des données s'est effectuée sur une période allant de 2020 jusqu'en 2022 avec une actualisation des données d'observation en 2023.

## **2. Résultats de la recherche**

### **2.1. Sur le plan politico-administratif : la responsabilité partagée de l'État dans le développement de l'insécurité**

#### **2.1.1. Le laxisme décisionnel des pouvoirs publics**

Les fragilités étatiques telles que soulignées par Massaer (2013) lors de la conférence régionale<sup>31</sup> sur les menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest renvoient à trois principaux indicateurs : premièrement à « l'absence notoire de capacité et/ou de volonté d'assumer et d'assurer l'État de droit, de délivrer les services sociaux de base aux populations y compris la sécurité, de manière effective, équitable et efficace », deuxièmement à « une tendance récurrente à bafouer les droits civils et politiques et singulièrement les droits de l'homme » et

---

<sup>31</sup> Massaer Diallo. 2013. « Paix et sécurité en Afrique de l'Ouest : la CEDEAO à l'épreuve des attentes régionales », Communication présentée à la Conférence régionale sur les « menaces sécuritaires et extrémisme violent au Sahel central et en Afrique de l'Ouest : Quelles réponses régionales ? », Niamey du 22-24 avril.

troisièmement à « une absence de capacité et/ou de volonté de nouer des partenariats en appui au développement économique et social au service des populations ». L'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord, est le principal résultat de l'inattention orientée des pouvoirs publics vers une région marquée essentiellement par un cosmopolitisme élevé, une pauvreté extrême et une hospitalité sans limite. De toute évidence, la fragilité de pouvoirs publics se caractérise, de manière explicite par :

La déliquescence de l'autorité de l'État et parfois l'absence totale de l'État qui donne aux citoyens une impression d'abandon par le pouvoir central et les désarme face aux sollicitudes des bandes criminelles, l'impossibilité de répondre à la demande sociale et de fournir les services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national, ce qui décrédibilise et délégitime l'État aux yeux des populations. (Moulaye, 2016, p. 7)

La montée du phénomène d'insécurité dans la région rejoint l'hypothèse de la démonopolisation du pouvoir de l'État qui s'exprime par une défaillance de ses fonctions régaliennes. À ce propos, le « détournement de l'État de sa fonction distributrice des utilités de survie serait au fondement des logiques diversifiées de "sortie de l'État". L'État discriminatoire dans l'offre des prestations sociales légitimes, c'est en quelque sorte ; l'État en dissidence ou l'État autogéré » (Chouala, 2001, p. 11). En fait, l'insécurité ici provient de l'irresponsabilité de l'État vis-à-vis des risques émergents dans la région. Cette irresponsabilité n'étant rien d'autre que l'incapacité des pouvoirs publics à garantir efficacement les besoins prioritaires des populations en quête de stabilité. La non-prise en compte de prévisions sociales, économiques et sécuritaires constitue en elle-même une menace pour la sécurité des personnes et des biens. Selon le rapport du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), la région de l'Extrême-Nord est marquée par un taux élevé de pauvreté (66%), et une 'urbanisation faible (seule 24 % de la population vit en zone urbaine), des infrastructures insuffisantes (PNUD, 2016, p. 13-14). L'absence sporadique de l'État a donné naissance à une société où tout est permis, une société où aucune loi n'encadre véritablement la vie sociale. Des populations sont presque abandonnées à elles-mêmes et n'ont nullement peur de plonger dans la délinquance et le banditisme. Toutefois, l'État dans son administration se manifeste très souvent avec autant de lenteur et de retenue. Ce constat s'observe tout autant par un manque d'intérêt que portent les pouvoirs publics face aux dangers que représentent les mauvaises conditions de vie, le chômage, la délinquance, l'augmentation démographique, l'insécurité sociale (Bailleau & Garloud, 1990).

### **2.1.2. La faiblesse du dispositif sécuritaire**

Le dispositif sécuritaire connaît en général un dynamisme régulier au regard du changement permanent des stratégies militaires. Ainsi, « la sécurité est l'état d'un sujet (individuel et collectif) qui s'estime non menacé ou dispose de capacités de réponses face à des dangers réels ou anticipés. Elle est un bien public mal assuré du fait de la faiblesse, voire de la disparition des forces de police, d'armées et de justice garantissant le respect des droits civils et politiques » (Hugon, 2006, p. 33). À l'Extrême-Nord, le changement de stratégies militaires a comme conséquence le redéploiement des forces de sécurité sur le terrain. En effet, l'observation de la courbe sécuritaire stable durant une période bien déterminée et dans une zone précise de la région a tendance à impacter sur le système sécuritaire en ce sens qu'elle diminue l'intérêt de veiller permanemment sur les populations. Sans doute cette attitude se traduit dans un premier temps par un relâchement et une déconcentration des forces de sécurité sur le terrain. Donc, l'un des facteurs qui participe à l'entretien de l'insécurité dans la région demeure la présence quelquefois irrégulière des forces de sécurité dans certains espaces sensibles dans la région, ce qui occasionne les risques d'insécurité. Parmi les défauts du dispositif sécuritaire dans la région, on note les insuffisances numériques des forces de sécurité

sur le terrain, les lenteurs d'action, le manque d'intérêt sécuritaire. Au vu de la faible répression policière, gendarme ou militaire à un moment donné de l'action, les malfaiteurs profitent des inadvertances pour assurer leurs forfaits déjà planifiés. Une autorité administrative constate qu' :

Il y a des dispositifs que l'État a mis sur place pour pouvoir contrecarrer cela, pour les invasions et autres mais il y a des zones qui ont été oubliées. Par exemple, vous êtes à Maroua 2, vous allez à Kosséwa, il n'y a aucun poste de contrôle, vous marchez comme vous voulez. Donc vous faites les va et vient, personne ne vous contrôle, alors qu'on multiplie les postes de contrôle en route sur la nationale plus que dans les coins stratégiques<sup>32</sup>.

Il est d'autant plus persuasif pour ces derniers, de savoir que l'absence des forces de sécurité participe au renforcement et à la planification des opérations criminelles. Pour parler de l'insécurité transfrontalière, le problème majeur se situe au niveau de « la faible présence de l'État dans les marges frontalières qui se traduit par des brigades peu étoffées, des moyens de communication plutôt ordinaires » (Ngodi, 2015, p. 88). À cela s'ajoutent, les « préjugés sécuritaires<sup>33</sup> », les acquis de paix et de stabilité, le manque de logistique, encouragent le développement du banditisme rural, urbain et transfrontalier dans la région.

### **2.1.3. Les disparités sécuritaires**

L'inégale distribution des prestations sécuritaires dans la région est l'une des causes fondamentales de l'insécurité. C'est d'autant plus manifeste, lorsque l'application des mesures sécuritaires tient lieu de discrimination à l'égard du statut des personnes et de leurs milieux de résidence. Ce qui encourage la délinquance ou la criminalité dans la région, c'est donc le désengagement volontaire ou sectoriel des forces de sécurité pour la protection des personnes et des sites. Les disparités sécuritaires ici renvoient aux injustices spatiales des politiques de sécurité élaborées par les institutions et les citoyens (Morelle & Tadié, 2011, p. 1). La partialité dans l'opérationnalisation de la sécurité encourage et rassure les malfrats en ce sens qu'elle leur permet de commettre des délits de manière libre dans les espaces moins sécurisés. Il suffit d'observer dans ce sillage le niveau de concentration des policiers, gendarmes et militaires en zones rurales comme en zone urbaine. Certains milieux jouissent de leur présence effective alors que dans d'autres, ils sont absents. Pour un président du syndicat des mototaxis à Kousséri : « s'il y a sécurité, il faut qu'elle soit pour tout le monde, il ne faut pas qu'on dise que la sécurité pour les pauvres ». Bien évidemment, les malfaiteurs choisissent délibérément les zones les moins sécurisées pour s'épanouir. Il faut rappeler que dans cette diversification des mesures de protection, les personnes issues des zones pauvres et difficiles sont les plus exposées aux risques de violences. Il faut noter que ces zones, sont généralement réputées pour leurs activités illégales, les violences et la délinquance juvénile. Cette tendance à différencier les offres et les prestations sécuritaires favorise dans les zones sensibles le développement permanent de l'insécurité.

## **2.2. Sur le plan socio-économique : l'impact des conditions de vie défavorables sur l'état d'esprit des populations**

### **2.2.1. La pauvreté ambiante**

Insistant sur les déterminants économiques de l'insécurité, Ahidjo (2008), présente la pauvreté comme une source majeure. Pour lui, « la petite et grande délinquance est due

---

<sup>32</sup> Entretien avec une autorité administrative à Maroua le 13/10/2020.

<sup>33</sup> On entend par « préjugés sécuritaires », les impressions ou les idées fortuites que l'on se fait du niveau de sécurité d'un milieu social. C'est le fait de qualifier une zone par sa situation sécuritaire quotidienne, sans penser aux possibilités de variation de sa courbe.

essentiellement au contexte économique perturbé » (p.50). De ce fait, il est sans doute évident que le facteur responsable de l'insécurité dans la région reste la pauvreté. En fait, « c'est la pauvreté qui conduit des personnes vulnérables à se faire enrôler, à se faire tromper<sup>34</sup> ». Elle occupe la première place dans le classement national des vulnérabilités socio-économiques (Atlas, 2019). Selon le rapport 2019 du Ministère de l'Économie et de la planification du Territoire, l'indice de pauvreté dans la région est passé de 18,8 à 33,5 entre 2001 et 2014 soit une augmentation aiguë de son taux. Ce qui justifie le développement de l'insécurité ici c'est la convergence massive des populations économiquement vulnérables vers les pratiques liées au banditisme et à la criminalité. Leur objectif principal se mesure par la recherche du minimum vital. Dans la plupart du temps, c'est dans les quartiers pauvres que naît le phénomène de grand banditisme. De ce fait, leur faible niveau de vie a tendance à les conduire dans un désarroi à nul égard. Toutefois,

L'idée que la pauvreté serait la racine de la délinquance peut s'appuyer sur plusieurs observations incontestables. En premier lieu, dans les villes, la criminalité sévit essentiellement dans les quartiers pauvres, pas dans les quartiers riches. En second lieu un très grand nombre de délinquants chroniques sont issus de foyers « défavorisés » : familles monoparentales ou recomposées, parents chômeurs ou vivant d'allocations sociales, alcoolisme ou usage de stupéfiants, pauvreté, etc. En troisième lieu, un grand nombre de délinquants sont eux-mêmes pauvres, officiellement, et ont un rapport problématique à l'emploi : peu ou pas de diplômes, périodes récurrentes de chômage, petits boulots à répétition, etc. (Lemasson, 2017, p. 5).

Du fait que l'environnement soit régi par des règles de vie sociale, il est important de lier l'insécurité à la situation socioéconomique des populations. L'idée selon laquelle la criminalité ou le grand banditisme aurait difficilement pour cible les personnes nanties, s'appuie sur le fait que, « si quelqu'un qui est nanti qui a les moyens, il ne peut pas quand même se permettre d'aller voler soit une bête, aller casser une maison, aller voler une moto<sup>35</sup> ». Ci-dessous, le tableau indiquant la proportion de la population touchée par la pauvreté.

	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble		
	2001	2007	2001	2007	2001	2007	2014
<b>Extrême-Nord</b>	33,3	20,7	59	72,6	56,3	65,9	74,3
<b>Cameroun</b>	17,9	12,2	52,1	55	40,2	39,9	37,5

**Tableau 1.** Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (Source : ECAM 2, ECAM 3, ECAM4, document extrait du MINEPAT, 2019).

À l'Extrême-Nord, le faible niveau de vie des populations s'apprécie tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Si l'on s'en tient aux années 2001, 2007 et 2014, la pauvreté a connu un taux d'accroissement important. Cette situation de pauvreté persistante expose régulièrement les familles à des vulnérabilités diverses. Parmi ces vulnérabilités apparaissent les risques de développement du banditisme, de la délinquance et de la criminalité.

### 2.2.2. Le chômage

L'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord est alimentée en grande partie par les actions des chômeurs. Par définition, le chômage est « une situation qui traduit l'absence

<sup>34</sup> Entretien avec un officier de police, Maroua, le 23/10/2020.

<sup>35</sup> Entretien avec un officier de police, Kousseri le 26/07/2021.



d'emplois pour des personnes en âge de travailler, disposant des aptitudes pour travailler et disponibles pour le faire » (INS, 2011, p.63). Il est présent dans la région et constitue une cause essentielle de la persistance du phénomène d'insécurité. Attestant le rôle que joue le chômage dans la montée de l'insécurité dans la région, un chef exécutif municipal déclare qu'«il y a plusieurs facteurs qui peuvent investiguer ces causes-là. Il y a la pauvreté, la recherche de la richesse facile et le chômage<sup>36</sup> ». Il importe de dire que la longue période de chômage des jeunes à tendance à détériorer leurs valeurs mentales et morales. Ce qui les pousse dans la pratique du banditisme. Ainsi,

Comme le disait déjà dans la vieille école, le travail éloigne de nous trois grands maux-il y a l'ennui, le besoin et le vice. Parce que la masse qui ne travaille pas va chercher à avoir le minimum vital de survie. Le minimum total de survie, c'est de chercher tout au moins à avoir à manger et quand vous n'avez aucune source qui vous permet de vous acheter de la nourriture, de vous vêtir, vous loger vous allez chercher d'autres voies qui vont vous conduire à ce que vous puissiez obtenir cela. Et ces voies normalement vont vous amener vers les voies faciles. Certains ne vont pas aller dans l'informel pour faire la débrouillardise qui permet de vivre, d'autres vont plutôt prendre les voies de facilités dont le vol va s'installer. C'est un problème de survie qui va se poser<sup>37</sup>.

Pour longtemps avoir été sous le joug de l'inactivité, les jeunes chômeurs ont été affectés par des « troubles de rationalité ». Ce qui les pousse à s'investir dans le vol, les agressions et le terrorisme. Pour Hadji (2004), les sources de violence se trouvent dans les sentiments d'exclusion, d'abandon, et d'injustice subis par les jeunes, les adultes et dans les quartiers difficiles. À cet effet, il est important de souligner que le phénomène du chômage au Cameroun en général et à l'Extrême-Nord en particulier concerne en majorité les zones urbaines où la concentration humaine réduit les possibilités d'obtention des emplois décents. Le tableau ci-après présente le taux d'activité au sens du BIT pour les personnes de 10 ans ou plus par région.

Région d'enquête	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Douala	61,2	62,4	55,0	-7,4
Yaoundé	55,5	57,3	51,9	-5,4
Adamaoua	68,8	49,0	53,1	4,1
Centre (Sans Yaoundé)	69,2	82,0	54,5	-27,5
Est	69,4	70,2	61,5	-8,7
Extrême-Nord	84,3	69,7	59,7	-10,0
Littoral (Sans Douala)	73,6	83,2	49,7	-33,5
Nord	80,8	74,8	58,6	-16,2
Nord-Ouest	72,5	68,6	51,1	-17,5
Ouest	71,1	83,6	46,2	-37,4
Sud	73,8	73,8	59,6	-14,2
Sud-Ouest	66,1	66,3	45,8	-20,5

**Tableau 2 :** Taux d'activités au sens du BIT (%), chez les personnes de 10 ans ou plus, en 2005, 2010 et 2021, suivant certaines caractéristiques (Source : Rapport principal de la troisième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun-EESI3, août 2022, p. 96).

<sup>36</sup> Entretien avec un chef exécutif municipal, Maroua le 14/10/2020.

<sup>37</sup> Entretien avec un commissaire de police, Kousseri le 13/07/2021.

Sur la période allant de 2005 à 2021, la région de l'Extrême-Nord a certes connu une baisse de son taux d'activité mais occupe toujours une place importante dans le classement. Cette situation explique davantage les raisons de l'implication massive des jeunes oisifs et sans emploi dans le banditisme et les groupes criminels.

### **2.2.3. La mondialisation**

La mondialisation a eu des effets sur les habitudes sociales dans la région de l'Extrême-Nord. Elle s'est accompagnée de l'émergence des nouvelles valeurs toutes communes à une société désormais uniforme. Elle est ainsi considérée comme est un facteur de diffusion de l'insécurité en ce sens qu'elle a supprimé les barrières qui empêchaient les échanges illicites en favorisant le trafic de drogues, d'armes et de personnes. En fait, c'est « cette libre circulation des personnes et des biens qui a fait en sorte qu'on ne peut pas contrôler les personnes<sup>38</sup> ». Les sociétés africaines en général, représentent aujourd'hui la preuve d'une occidentalisation du monde<sup>39</sup>. Cette occidentalisation est à la base de la diffusion des instruments et mobiles criminels. En 1988, Berthoud & Busino déclaraient à ce propos :

La diffusion occidentale a été également universelle sur un autre plan, et cela est très frappant, à savoir sur les techniques de violence et de pouvoir. Vous pouvez dire ce que vous voulez sur l'intelligence, la non-intelligence, l'éthique protestante, la capacité de telle ethnie de la Côte d'Ivoire de passer à la culture de tel type et de tel autre, etc., s'il s'agit de manier des mitraillettes, et des jeeps, tous les peuples de la terre se valent et probablement, les soi-disant sous-développés sont meilleurs que les hommes blancs. (1988, p. 108)

Au rang de ces mobiles internationalisés de l'insécurité figure la guerre. Morel (2013) note que, la mondialisation s'est diffusée de façon rapide sous plusieurs formes dans le monde. Parmi ces multiples formes apparaît la criminalité internationale. La région de l'Extrême pour sa part est frappée par des effets pervers du processus de globalisation. En effet, « nous sommes dans un monde global : c'est la mondialisation. C'est un effet de la mondialisation parce que, il n'y a plus de frontière et il y a la rapidité. L'information circule rapidement, donc même l'information pour le mal circule aussi rapidement<sup>40</sup> » Du fait de la démocratisation et la révolution de l'information et de la communication, la région septentrionale est touchée par les effets du processus de mondialisation. Ainsi, ce processus a eu comme impact négatif, le blanchiment d'argent, la traite des personnes et le trafic de drogue. Le contact des jeunes adolescents avec les réalités occidentales, a transformé la société au regard de la constitution et de la maturation des bandes armées (Saibou, 2006). Par ailleurs, la diffusion de la violence dans les films occidentaux a influencé le comportement de ces jeunes qui se prêtent à un désir de mimétisme par des pratiques de vol, d'agressions, de braquage et de terrorisme.

## **2.3. Sur le plan socioculturel : le poids des mentalités et de la culture**

### **2.3.1. La sous-scolarisation**

Selon le rapport réalisé en 2018 par *Norwegian Refugee Council*, sur l'évaluation rapide des besoins en éducation dans les zones de l'Extrême Nord, en moyenne 27,6 % des enfants âgés entre 6 et 12 ans et 37,3% entre 13 et 17 ans ne sont pas scolarisés. Par ailleurs, soit 61% des jeunes entre 18 et 24 ans ne participent à aucune activité éducative ou d'apprentissage. Ainsi, la plupart des travaux faits sur la région font état de ce que les populations de la région en général et celles d'obédience musulmane sont résistantes face à la scolarisation. Cette résistance étant liée à leur mentalité, à la perception de la vie et de

---

<sup>38</sup> Entretien avec une autorité administrative, Maroua le 13/10/2020.

<sup>39</sup> Au sens de l'ouvrage de Latouche, Serges, (2005). *L'occidentalisation du monde*. Paris: La Découverte.

<sup>40</sup> Entretien avec un commandant de légion, Kousseri le 13/07/2021.

l'environnement scolaire (Essimi Biloa, 2010). Cet état des lieux de la sous-scolarisation, fait de la région une zone vulnérable du point de vue sécuritaire. Toutefois, au regard du taux de scolarisation relativement très faible dans la région, la perception des origines de l'insécurité reste diverse. C'est le cas d'une autorité administrative pour qui la sous-scolarisation se substitue à l'irresponsabilité des parents polygames vis-à-vis de leurs enfants.

Les causes lointaines de l'insécurité que moi j'ai identifiées viennent de ce que les parents n'encadrent pas bien les enfants- les enfants naissent, ils n'ont pas d'actes de naissance, les enfants arrivent au CM2, ceux qui ont la chance d'aller à l'école, parce que ce n'est pas tout le monde qui a la chance d'aller à l'école, certains sont directement dirigés, orientés vers l'élevage pour paître les bœufs et tout et ceux qui ont même la chance d'aller à l'école, quand ils arrivent même au CM2, ils n'ont pas d'actes de naissance pour préparer le CEP ou l'entrée en 6<sup>e</sup>, généralement découragés, ces enfants se rabattent en ville pour commencer donc à faire des petits métiers juste pour survivre<sup>41</sup>.

En effet, l'insécurité trouve un terrain fertile au regard de l'instrumentalisation des jeunes sous-scolarisés dans la délinquance. Ils sont caractérisés par un manque d'éducation qui impacte sur leurs décisions et leurs choix sociaux. Le choix de la compagnie n'est plus une nécessité pour eux ; ils ont les bras ouverts à toute personne capable d'apporter un changement, fût-il positif dans leur vie. Ils ont tendance à soutenir des pensées rétrogrades qui mettent en péril leur propre être. Avec l'exacerbation de la situation sécuritaire dans la région du fait du conflit « Boko Haram », le système éducatif connaît de plus en plus des difficultés en ce sens que plusieurs écoles ont été fermées dans les zones frontalières avec le Nigéria (UNICEF, 2017) ; une situation qui influence sans doute sur la volonté de poursuivre les études. En effet, la sous-scolarisation a amené nombre de jeunes à s'intéresser à la vie facile et à la pratique de la criminalité. Ainsi, le faible niveau de connaissances et donc de discernement des sous-scolarisés constitue une voie par laquelle la déviance naît. La simple ignorance ou le manque d'intérêt qu'ont les non-scolarisés pour l'apprentissage des valeurs sociales dans les structures scolaires démontre à quel point le taux d'instrumentalisation dans les bandes armées reste élevé dans la région. Lorsque les populations ne s'impliquent pas dans les études scolaires, elles deviennent réfractaires aux bonnes pratiques sociales. Si l'école en soi, est un milieu de socialisation, alors la caractéristique d'un individu sous-scolarisé demeure sa désocialisation. C'est cette sous-scolarisation qui explique l'intérêt majeur des populations en particulier des jeunes à s'investir permanemment dans le vol, les braquages et les agressions.

### 2.3.2. L'ignorance des populations

On peut considérer un ignorant comme un individu innocent, naïf qui manque de discernement et d'instructions. De ce fait, la montée de l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord s'explique généralement par la naïveté, l'inculture, le manque d'instruction et de discernement des populations. En effet, l'ignorance a poussé des populations à rejoindre des groupes terroristes qui ont usé des stratagèmes comme arme de conviction. Prise comme une conséquence directe de la sous-scolarisation, l'ignorance s'observe en majorité sur des populations qui manquent de capacité à évaluer l'ampleur d'un risque ou d'acte délictueux. Le moyen utilisé par les malfaiteurs pour les attirer dans la délinquance ou le banditisme reste la manipulation. C'est pour ça que « quand on n'a pas été à l'école on peut très, très facilement se faire manipuler<sup>42</sup> ». Les populations ignorantes ont donc tendance à céder au chantage et ne mesurent pas la portée des actes posés. Pour le cas d'espèce, le terrorisme dans la région a été

---

<sup>41</sup> Entretien avec une autorité administrative, Maroua le 19/10/2020.

<sup>42</sup> Entretien avec une autorité administrative, Mora le 30/07/2021.

en majeure partie le fait des populations sous-scolarisées, qui manquent d'éducation scolaire. La corruption mentale devient un moyen efficace pour séduire ces populations qui s'accrochent facilement aux promesses fallacieuses et aux idées révolutionnaires excentriques. Les couches sociales les plus vulnérables restent les jeunes, les parents et les femmes résidant en campagne pour la plupart du temps. Lorsqu'on sait que les populations en zone rurale restent encore réticentes face à l'éducation scolaire, il est sans doute nécessaire de savoir qu'elles constituent des bombes à retardement dans la région.

### **2.3.3. L'exode rural : la convergence des jeunes vers les zones urbaines**

L'exode rural constitue un phénomène social très manifeste dans le monde et à l'Extrême-Nord. Plusieurs raisons poussent les jeunes des zones rurales à quitter le village pour s'installer en ville. Il s'agit notamment de la recherche d'emploi et la sécurité. Pour satisfaire leurs besoins et s'épanouir après les travaux des champs, les jeunes ruraux migrent vers les grandes villes qui constituent un milieu refuge pour eux (Issaka, 2015). Sous un autre angle ces « jeunes en échec viennent rejoindre, pour ainsi dire, dans la galère, les autres jeunes issus de l'exode rural et qui, fuyant le village, sont arrivés en ville, en quête d'une vie meilleure » (Nga Ndongo, 2000, p.8). Le milieu urbain apparaît pour ces derniers comme un espace par excellence de loisirs, de divertissement bref un *eldorado*. Venus de divers horizons, ces derniers affluent massivement les centres urbains qui leur offrent des possibilités de faire des activités génératrices de revenu. Toutefois, lors de leur installation en ville, ces jeunes ruraux développent certaines stratégies d'adaptation qui consistent à se familiariser avec certaines personnes du milieu. Pendant leur intégration, ils construisent un circuit de relations avec des locaux qui partagent leurs mêmes idées et expérience de la vie. Le plus souvent ce sont des chômeurs ayant une expérience dans la délinquance. Ainsi, ils passent des journées, mangent et se promènent ensemble, puis expérimentent des pratiques telles que les vols et les agressions. À la recherche des potentielles cibles, ces derniers sillonnent les marchés et certains coins où des activités humaines et économiques sont en essor.

### **2.3.4. L'ethnocentrisme**

L'ethnocentrisme pris dans son sens figuré, contribue à l'éclatement des conflits ethniques en instance dans la société. Faisant une observation sur la situation sécuritaire africaine, Mankou constate que :

Dans sa longue marche vers la démocratie, l'Afrique fait souvent l'expérience des conflits armés qui naissent un peu partout sur ce continent. Ayant pour point de départ l'ethnie, la tribu en tant que groupe social, qui se construit et se reconstruit dans les relations qu'elle a l'une avec l'autre, ces conflits se nourrissent désormais de sentiments tels que le tribalisme, le régionalisme, etc. (Mankou 2007, p. 1).

La bivalence de la notion de l'ethnocentrisme permet de voir d'un côté le processus de construction sociale qu'il crée et de l'autre côté la dynamique de déstructuration sociale qu'il engendre. Pour le second cas, il s'agit de comprendre la logique d'affrontement et de divisions dans laquelle se livrent certains groupes ethniques. La culture de la violence qui autrefois, était un moyen de propagation du phénomène de grand banditisme dans la partie septentrionale, est aujourd'hui un moyen d'expression du tribalisme et de l'ethnocentrisme. Parlant des luttes ethniques dans la région, nous dirons « qu'il y a une tendance des populations à cultiver la violence contre soit les ethnies voisines, soit la tribu voisine, soit le clan voisin<sup>43</sup> ». Ces tendances ethnocentriques s'observent quotidiennement dans les échanges entre les populations qui ont du mal à coexister en permanence. Les attitudes telles que la

---

<sup>43</sup> Entretien avec un adjoint-commandant de compagnie, Maroua le 22 octobre 2020.

marginalisation, l'intolérance et le recul ethnique créent des frustrations au sein des communautés et se caractérisent par un manque de collaboration efficace entre groupes ethniques. La prédisposition des mentalités à se concentrer exclusivement de manière personnelle ou individualiste participe à la désintégration sociale. Du fait, de leur « étroitesse d'esprit » (Tsafack, 2002, p. 197), certaines communautés profitent de leur position dans la société pour faire subir le martyr à d'autres communautés. Les relations de type ethnocentrique débouchent sur des conflits de positionnement ou des conflits interindividuels. L'appropriation égocentrique de l'espace, le refus du partage, la mésentente interethnique dans la région offrent un climat d'affrontements réguliers entre les communautés. Le problème des conflits intercommunautaires dans le département du Logone et Chari a fondamentalement eu pour cause le manque d'entente et de collaboration entre les communautés Mousgoum et Arabe-Choa. Le fait pour les ethnies de s'éviter et de s'injurier à cause des ressources foncières ou économiques a donné naissance à des soulèvements soldés par des pertes en vies humaines.

## **2.4. Sur le plan religieux : l'influence des tendances radicales**

### **2.4.1. L'intolérance**

L'intolérance plutôt religieuse fait l'objet de débats aujourd'hui dans le monde. Elle nous amène à repenser les premières conceptions faites par les doctrines théologiques et philosophiques sur la notion de tolérance. En effet, celles-ci ont longtemps créé ce que les historiens appellent la guerre des religions c'est-à-dire une guerre qui a tant opposé les chrétiens entre eux et celle à la base du Jihad islamique (Ndiaye, 2008, p.1). Lors de son intervention à la troisième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 25 octobre 2000, le rapporteur spécial M. Abdelfattah Amor faisait état de ce que toutes les nations du monde sans exception font face aux problèmes de discrimination et d'intolérance religieuse. Il constate à cet effet, une montée de l'extrémisme tant sur le plan politique, ethnique, que sur le plan religieux. Considéré comme un enjeu capital pour la paix et la stabilité d'un continent ou d'un pays, l'intolérance est un facteur qui participe au développement du désordre social et de l'instabilité sociopolitique. Pour le conseil de l'Europe (2022), ce terme renvoie au rejet des pratiques et croyances différentes des nôtres. Pris comme facteur d'incitation aux conflits sociaux, l'intolérance à l'Extrême-Nord se manifeste de manière latente par des attitudes d'exclusion du fait de l'appartenance à une religion soit chrétienne, musulmane ou animiste. Cette attitude intrinsèque s'exprime subtilement par les attitudes et les comportements des individus qui ont tendance à juger une personne de par ses convictions religieuses. Les tendances des populations à positionner une personne en fonction de sa religion créent ce qu'on pourrait appeler une « discrimination socioreligieuse ». Ainsi, se sentant marginalisées parce qu'appartenant à une quelconque obédience religieuse, les victimes se détachent des groupes avec lesquels elles ne sont pas en adéquation. Cette mise à l'écart favorise une distanciation sociale dont les conséquences s'énumèrent en termes de frustration, de déception et d'isolement. Les cercles d'amis, les associations culturelles qui prônent systématiquement la religion comme une condition d'existence empêchent la manifestation d'une intégration communautaire effective. La perception d'un milieu, d'une action, d'un accoutrement du point de vue religieux fait plus ou moins l'objet de discussions voire d'incompréhensions entre individus de religions différentes. Il en est de même pour les relations socioprofessionnelles où la collaboration effective a tendance à s'observer manifestement entre des personnes de religion similaire.

### **2.4.2. Les tendances « religieuses » radicales**

Selon Drolet (2018), le phénomène du radicalisme « religieux » conduisant à la violence fait partie des préoccupations actuelles dans le monde et particulièrement dans l'espace francophone. En effet, pour lui, le radicalisme religieux peut être défini comme le

fait de considérer ses opinions et convictions comme les seules références en imposant leur respect à travers l'usage de la violence, si nécessaire. En Afrique, le radicalisme religieux met en exergue l'émergence des nouvelles tendances expansionnistes des religions chrétiennes et musulmanes. Il est perçu comme une cause majeure de la déstabilisation des nations. Ainsi, Dabboussi (2008) note que compte tenu de l'instrumentalisation de l'islam à des fins terroristes, cette religion a tendance à être étiquetée de violente. En effet, les groupes terroristes à caractère djihadiste usent des méthodes qui se rapprochent des enseignements prônés par l'islam pour atteindre leurs visées essentiellement politiques. Parlant du radicalisme religieux dans le bassin du lac-Tchad, il est important de noter que l'éducation des populations dans cette contrée est majoritairement transmise sous le couvert des enseignements de l'islam. À l'Extrême-Nord, le phénomène s'observe dans les pratiques socioculturelles des fidèles musulmans.

Bien qu'accentuée par la pauvreté des familles, la crise que vit le septentrion camerounais est d'abord le fait d'une socialisation à l'extrémisme portée essentiellement par des marabouts itinérants. Ce prisme ne peut non plus être compris sans l'intégrer dans le débat plus large de la place de l'école coranique dans l'Extrême-Nord [...] Les élèves ayant eu une éducation exclusivement coranique sont ainsi désormais « condamnés » à s'insérer dans des activités telles que le commerce transfrontalier (où ils excellent en raison de leur parfaite maîtrise des frontières), le petit commerce, l'artisanat, le métier de marabout (services magiques ou de sorcellerie sollicités par des clients). Le caractère itinérant de certaines écoles coraniques constitue un facteur aggravant d'exclusion et formant un habitus violent chez les petits élèves. (PNUD, 2016, p. 17-19).

C'est alors à partir des fragilités idéologiques que les conquêtes de « Boko Haram » à l'Extrême-Nord ont poursuivi leur cours. À partir de ce moment, les adeptes de ce groupe se sont très vite intégrés dans les communautés musulmanes dans certains milieux. Le cas des « écoles coraniques, où on inculquait certaines idées aux apprenants<sup>44</sup> » en est une illustration. Il était plus facile, de véhiculer et d'instrumentaliser les jeunes qui n'ont qu'une seule vision que de faire ce que la religion conseille au péril même de leurs vies.

## Conclusions

En définitive, il était question dans cet article d'analyser les origines de l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. En triangulant, la recherche documentaire, l'observation directe et les entretiens semi-directifs, cette recherche est parvenue à quelques conclusions majeures présentées ainsi qu'il suit : sur le plan étatique ou politico-administratif, l'on note le laxisme décisionnel des pouvoirs publics qui se matérialise par le faible suivi et le faible accompagnement des populations vulnérables. Ce qui explique la tendance des jeunes à s'investir dans les pratiques illégales. A côté de ce facteur, il y a la faiblesse du dispositif sécuritaire et les disparités sécuritaires qui augmentent les risques d'insécurité. Pour ce qui est des facteurs socioéconomiques, il va de soi que la pauvreté ambiante et le chômage poussent certaines couches sociales à l'instar des jeunes à rejoindre les groupes armés et à pratiquer la délinquance. Sur le plan socioculturel, l'insistance des facteurs tels que la sous-scolarisation, l'ignorance des populations, l'exode rural, l'ethnocentrisme, expliquent l'implication des populations vulnérables dans le vol, les agressions, le banditisme et le terrorisme. Les facteurs religieux quant à eux sont d'une grande importance dans l'explication de ces phénomènes. Ainsi, l'intolérance religieuse et les tendances « religieuses » radicales stimulent les conflits tout aussi latents entre les personnes issues de différentes religions.

---

<sup>44</sup> Entretien avec une autorité administrative à Maroua, le 13/10/2020.

## Références bibliographiques

- Ahidjo, P. (2009). Insécurité et criminalité étrangère à Maroua (Cameroun). *Public Administration et Régional studies*, 2nd Year, No. 1, Galati University Press, 2009: 49-58.
- Bailleau, F. & Garioud, G. (1990). L'insécurité, une commune et l'Etat. *Sociétés Contemporaine*, n° 4. Relations interethniques : 141-154. DOI : <https://doi.org/10.3406/socco.1990.980>.
- Berthoud, G. & Busino, G. (1988). De l'utilité de la connaissance. *Revue Européenne Des Sciences Sociales*, 26 (79) , 201–224.
- Chouala, Y, A. (2001). Conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun : éléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise. *Polis*, 8, pp. 1-42. Conseil de l'Europe. (2022). *Discrimination and Intolerance*. <https://www.coe.int/fr/web/compass/discrimination-and-intolerance>. (Consulté le 10 février 2021).
- Dabboussi, H. (2008). *Critique de la littérature sur le terrorisme et l'Islam*. [Thèse de Doctorat, Département de Sociologie d'Anthropologie. Université d'Ottawa]
- Drolet, A. (2018). *La lutte contre le radicalisme religieux : État des lieux et rôle des parlementaires*. Rapport final. EREVAN. Déposé à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.
- Essimi Biloa, A, C. (2010). *L'insécurité alimentaire dans la région du Nord au Cameroun : représentations sociales, stratégies de lutte et enjeux*. [Master en sociologie. Université de Yaoundé I].
- Frachon, M. (2013). L'insécurité, une histoire vieille comme l'humanité ; DOI : <https://lelephant-larevue.fr/formats/insecurite-une-histoire-vieille-comme-humanite/>
- Hadji, C. (2004). L'insécurité, et alors ? À propos d'un double défi. <http://journals.openedition.org/rechercheseducations/225>; DOI: <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.225>. (Consulté le 17 mai 2022).
- Hamadou, I. (2015). *Exode rural, urbanisation et sécurité privée à Niamey*, in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 270 : 225-242.
- INS. (2011). Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI). INS.
- INS. (2022). Troisième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI3), Rapport principal.
- Latouche, S. (2005). *L'occidentalisation du monde*. La Découverte.
- Mankou, B, A. (2007). Le tribalisme. <https://doi.org/10.4000/leportique.140> . (Consulté le 21 septembre 2021).
- Massaer, D. (2013). *Paix et sécurité en Afrique de l'Ouest : la CEDEAO à l'épreuve des attentes régionales*, Communication présentée à la Conférence régionale sur les « menaces sécuritaires et extrémisme violent au Sahel central et en Afrique de l'Ouest : Quelles réponses régionales ? », Niamey du 22-24 avril.
- MINEPAT. (2019). *Elaboration du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire de la région de l'Extrême-Nord*. Rainbow environment consult et Gefa and engineering.
- Morel, P. (2013). La criminalité internationale comme composante de la mondialisation : quelle réponse politique ? [https://www.endslavery.va/content/endslavery/en/publications/scripta\\_varia\\_12/morel.html](https://www.endslavery.va/content/endslavery/en/publications/scripta_varia_12/morel.html). (Consulté le 03 juin 2022).
- Morelle, M. & Tadié, J. (2011). *Pratiques de sécurité en ville. Justice spatiale - Spatial justice*, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE 7218, Laboratoire Mosaïques, 2011, Pratiques de sécurité en ville, <http://www.jssj.org/article/pratiques-de-securite-en-ville-introduction/.halshs-01806561>. (Consulté le 24 septembre 2021).

- Moulaye, Z. (2014). *La problématique de la criminalité transnationale et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité*. Friedrich Ebert Stiftung.
- Moulaye, Z. (2016). *Les défis et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-sahérien-La perspective du Mali*. Friedrich-Ebert-Stiftung.
- Nations-Unies. (2000). *L'intolérance religieuse, le droit au développement au centre des travaux de la commission*. Communiqué de Presse, AG/SHC/492 .
- Ndiaye, A. R. (2008). Religion, foi et tolérance. *Diogenes*, vol. 224, no. 4 : 21-34.
- Nga Ndong, V. (2000). *Violence, Délinquance et Insécurité à Yaoundé*. information générale. <https://staging.unhabitat.org>. (Consulté le 09 février 2025) ;
- Ngassam, N. R. (2020). *Historique et contexte de l'émergence de la secte islamiste Boko Haram au Cameroun*. Rapport de recherche. Paris II: Université Paris II. Déposé au Centre Thucydide.
- Ngodi, E. (2015). *L'Afrique Centrale face aux enjeux sécuritaires du XXI<sup>e</sup> siècle*. <https://publication.codesria.org/index.php/pub/catalog/view/63/360/763>. (Consulté le 02 octobre 2021).
- PNUD. (2016). *Économie politique de la violence dans l'Extrême-Nord*. Rapport National Cameroun. Déposé au Centre pour le Dialogue Humanitaire.
- Saïbou, I. (2006). Les jeunes patrons du crime organisé et de la contestation politique aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad. *International conference "Youth and the Global South: Religion, Politics and the making of Youth in Africa, Asia and the Middle East, Dakar , Senegal, 13-15 Octobre 2006*.
- UNICEF. (2017). *Cameroun : Groupe Thématique Éducation Extrême-Nord Termes de Référence*. <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-groupe-th-matique-education-extr-me-nord-termes-de-r-f-rence>. (Consulté le 28 Septembre 2021).





## La communication publicitaire entre discours et dialogisme sur les réseaux sociaux : interférences et influences sociales

*The Advertising communication between discourse and dialogism on social media: interferences and social influences*

**Safa Slimen**

Université de Carthage, Tunisie

Email : [safaslimen@yahoo.fr](mailto:safaslimen@yahoo.fr)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0005-8622-8202>

**Résumé :** Cet article explore les enjeux sociaux de la communication publicitaire sur les réseaux sociaux, en se focalisant sur la transformation du discours publicitaire à la croisée du commercial et du social. Le problème central abordé réside dans l'adaptation de ce discours à de nouvelles approches relationnelles, ludiques et sociales, tout en tenant compte de l'impact du syndrome « FOMO » (*Fear of Missing Out*) sur le comportement des consommateurs. Cette étude porte d'abord sur les transformations que ce discours a subi, notamment dans sa construction discursive, sous l'influence de ces dynamiques. Par la suite, elle examine les effets de cette transformation sur le comportement des internautes, en se basant sur les échanges dialogiques constatés sur les réseaux sociaux. La marque « Vitalait » en Tunisie constitue le corpus de cette recherche. Les résultats révèlent que le dialogisme en matière de communication publicitaire entraîne une influence sociale significative, il pousse les marques à se positionner par une posture sociale importante. Ce phénomène souligne l'importance croissante des relations humaines dans la communication publicitaire, visant à influencer et engager un public de plus en plus large.

**Mots-clé :** Discours, Interférence, FOMO, Dialogisme, Influence.

**Abstract:** The aim of this article is to explore social issues of advertising communication on social media. In this context, one could first attempt to study the advertising language oscillating between the commercial and the social where we may outline the different transformations undergone by the advertising language on social media in the wake of the integration of new relational, ludic and social perspectives within the discursive construction. Secondly, we will try to understand the impact of the discursive transformation on the internet users' behavior based on the dialogical expression to grasp the social influence performed by dialogism in advertising communication on social media. This will lead to the deduction that the brand adopts a social stance, where human relationships play a major role in advertising communication to influence and engage as many people as possible.

**Keywords:** Discourse, Interference, Dialogism, FOMO, Influence.

### Introduction

La communication publicitaire sur les réseaux sociaux reflète une dynamique où les outils digitaux interactifs et les formes sociales convergent pour créer le discours. Ces outils vont au-delà de la simple promotion de produits ou services ; ils visent à établir des relations directes et personnalisées avec les internautes, en favorisant l'échange, la convivialité et la réciprocité. Comme le souligne Castells (2009), l'ère numérique transforme la communication en un espace d'interaction et de participation active, où les réseaux sociaux deviennent des plateformes de co-création de sens entre les marques et les consommateurs.

Dans ce contexte, les réseaux sociaux comme Facebook et Instagram sont devenus des terrains fertiles pour les activités publicitaires. Ces plateformes offrent un discours publicitaire qui mêle contenu cognitif et affectif, et qui revêt un caractère social qui nécessite une analyse

approfondie par les théories sémiotiques (Barthes, 1977), artistiques (Eco, 1976), sociales (Moscovici, 1989) et celles de la communication (McLuhan, 1964).

Le contenu publicitaire, réuni émoticônes et hypertexte, présente un discours d'une nature composite qui crée une signification d'empathie et soutient une communication interactive qui engage les internautes. Selon Jenkins, dans la culture participative ces formes d'expression créative « étaient parfaitement insérées dans les pratiques de la vie quotidienne » (2017, p. 40). Ils renforcent le sens entre émetteurs et récepteurs et le caractère dialogique du discours publicitaire. Certaines communications publicitaires utilisent un discours ludique pour éveiller la curiosité des internautes et les encourager à participer activement. Grâce à cette approche le discours devient dialectique, il influence les attitudes et les comportements et ouvre la voie à de nouvelles interprétations du sens à travers le discours dialogique (Bakhtin, 1981). Ainsi, le support de la communication publicitaire se transforme pour devenir un espace d'interaction où les significations se construisent collectivement. Ce travail propose une problématique à la croisée de la sémiotique, la psychologie sociale, et la communication afin d'appréhender les relations voilées dans le dialogisme entre le discours publicitaire et le discours social des internautes. Ce cadre conceptuel nous permettra d'identifier les nouveaux enjeux théoriques et opérationnels de la communication publicitaire sur les réseaux sociaux. La problématique principale consiste alors à s'interroger sur les enjeux sociaux dans la communication publicitaire entre discours et dialogisme sur les réseaux sociaux et leurs effets sur le comportement des internautes. En d'autres termes, comment ces discours, à la fois commerciaux et sociaux, influencent-ils les attitudes et les comportements des internautes ? L'objectif de ce travail consiste à étudier la communication publicitaire à partir de : ses caractéristiques, ses formes, et ses éventuels effets. Ensuite d'élaborer l'interférence et l'influence sociale de la communication, en choisissant comme corpus de travail la marque « Vitalait » en Tunisie.

## **1. Le discours publicitaire entre le commercial et le social**

Le développement de la communication publicitaire est fortement influencé par l'évolution technologique. Sur les réseaux sociaux, le langage publicitaire évolue vers le « brand content » ou contenu de marque, qui diffère de la logique traditionnelle du message. Ce type de contenu permet aux marques de diffuser des messages enrichis, alignés avec les changements sociaux des individus. Selon Daniel Bô, le « brand content offre une valeur ajoutée sous forme de service, information ou divertissement ». Cette idée transforme le message publicitaire en des contenus socioculturels divertissants qui valorisent la marque, plutôt que la promotion directe de produits ou services. Cela nous amène à interroger la construction discursive de la communication publicitaire entre les enjeux sociaux et ludiques.

### **1.1. La communication publicitaire, reconstruction discursive et intégration sociale**

Le discours publicitaire sur les réseaux sociaux se distingue par une combinaison de textes, images, couleurs, musiques, sons, chansons, graphismes, hyperliens et émoticônes. Ces éléments, bien que variés, forment un ensemble cohérent qui favorise l'interaction et la persuasion. Cette complexité a attiré l'attention des chercheurs en sémiotique, intéressés par le système de signes et de significations qu'elle engendre, touchant divers domaines, pratiques, rites, mythes et cultures. Roland Barthes, l'un des premiers à étudier le discours publicitaire de manière structurale, souligne le « procès moral ou esthétique » dont la publicité est victime, notamment à cause de sa relation directe avec l'argent et le capitalisme. Il s'interroge sur le statut social de la publicité et sur la manière dont celle-ci, issue du commerce et destinée au commerce, réussit à produire des signes et à susciter des analyses complexes. Barthes se demande comment la publicité dépasse son statut purement commercial pour devenir « un

travail à la lettre dialectique, visant à disposer à l'intérieur des limites draconiennes du contrat commercial quelque chose de proprement humain » (Barthes, 2002, p. 61). Ces réflexions restent pertinentes aujourd'hui, alors que la publicité sur les réseaux sociaux intègre de plus en plus de caractéristiques sociales, telles que les émoticônes et les liens hypertextes. Alors quel rôle ces caractéristiques jouent-elles dans la communication publicitaire ?

Les liens hypertextes et les émoticônes s'ajoutent au langage publicitaire sur les réseaux sociaux, afin de renforcer sa capacité de persuasion en jouant simultanément sur les dimensions cognitive et affective. Les émoticônes, en particulier, représentent une extension conceptuelle et instrumentale du discours publicitaire, ils perfectionnent et enrichissent son impact. Le concept d'interaction domine désormais le discours publicitaire et devient sa marque de fabrique. Umberto Eco (1996, pp. 244-245), dans son analyse du code publicitaire, met en avant deux registres essentiels : le verbal et le visuel. À ces registres, nous pouvons ajouter le registre méta-expressif (ou méta-iconique) et le registre interactif, déterminés par la valeur émotionnelle des émoticônes et la fonction interactive des liens hypertextes. Ces registres s'arrangent et s'associent pour former un « tout de signification » du message publicitaire. Ils sont complémentaires et permettent l'engagement dans la communication. Pour Eco, le registre verbal possède toutefois une fonction essentielle, celle « d'ancrer le message car la communication visuelle semble souvent ambiguë et apte à être conceptualisée de manière différente » (1996, pp. 244-245). Sachant que les liens hypertextes dans le discours appartiennent au même registre verbal, peut-on affirmer qu'il est doté de la même fonction, celle d'ancrer le message ou d'autres fonctions relatives à ses caractères interactifs ?

Les liens hypertextes ou les hashtags (#) dans le discours publicitaire permettent d'accéder au contenu d'une publication dotée d'un mot-clé en particulier sur les réseaux sociaux où la guerre de visibilité fait fureur, et de passer d'un contenu publicitaire à un autre. Ces liens sont baptisés « liens commerciaux », « liens sponsorisés » ou encore « liens promotionnels ». Ces liens sont dotés d'un caractère social inhérent qui connecte les groupes de récepteurs à la marque. Ils comportent des signes et des symboles qui provoquent des réactions chez les internautes et influencent leurs idées, positions et attitudes. Cette dimension sociale des liens hypertextes facilite une intégration plus profonde dans la communication.

En raison de leur nature imprévisible, les liens hypertextes ajoutent une dimension énigmatique au discours publicitaire, ils suscitent la curiosité des internautes. Cette qualité mystérieuse renforce l'engagement des utilisateurs, les incitent à interagir avec le contenu et à explorer les offres proposées par la marque. Selon Adorno « l'esprit est à l'œuvre dans le caractère énigmatique, non dans les intentions » (1995, p. 181). Cela signifie que l'esprit humain est naturellement attiré par l'énigme, ce qui fait des liens hypertextes un outil puissant de persuasion. Leur effet est étroitement lié au syndrome « FOMO » (Fear of Missing Out), conceptualisé au début du 21<sup>e</sup> siècle. Le concept traduit une forme d'anxiété sociale caractérisée par la crainte de rater un événement ou un fait quelconque sans qu'on y ait soi-même pris part et s'engager activement dans des interactions sociales en ligne. Selon Reagle :

Le FOMO provoque chez les individus une tendance à acheter de manière compulsive, ce qui peut être dû au comportement émotionnel des consommateurs, conduisant à une volonté accrue et immédiate d'acheter un tel produit. Les expériences, la vie et le style de vie des autres peuvent conduire à se sentir inadéquat, ce qui déclenche à son tour le désir de ne pas manquer d'opportunités. (El Akhaouane, 2021, p. 214)

Ainsi le syndrome permet de déclencher un comportement d'achat compulsif, exacerbé par l'anxiété de manquer une offre exclusive. Face à cette addiction psychologique, les internautes sont plus enclins à interagir avec les contenus publicitaires qui jouent sur cette peur de manquer quelque chose. Les marques exploitent ce phénomène pour engager davantage les

utilisateurs, en renforçant l'espoir de découvrir une offre spéciale ou exclusive cachée derrière un lien hypertexte. Ce mécanisme permet aux marques de renforcer leur influence et de diriger les comportements des consommateurs dans un contexte de compétition sociale accrue.

## 1.2. L'enjeu ludique dans la communication publicitaire, créativité et affectivité

L'enjeu ludique et divertissant constitue un élément essentiel du *brand content*, il « désigne le fait qu'une marque crée ou édite du contenu, celui-ci pouvant être informatif, culturel, pratique, ludique ou divertissant » (Fourny-Arrive, 2017, p. 77). Le contenu de marque permet ainsi de produire des publications innovantes dans un langage créatif, ludique ou pédagogique, et marque un retour en force de l'engagement et de l'échange entre les groupes d'internautes et les influenceurs. Par exemple, la marque « Vitalait » a lancé la campagne omnicanal « Vita-Power », qui propose des contenus amusants sous forme de jeu-concours (voir la figure suivante).



**Figure 2.** Campagne « Vitapower » avec l'influenceuse « aminaminouch » (Source : page Facebook officielle de la marque « Vitalait » en Tunisie (2022)).

Cette figure illustre un discours publicitaire sous forme de jeu-concours. Le concours consiste d'abord à « liker » un album publié par l'instagrameuse « @aminaminouch » sur son compte Instagram, puis à partager cet album dans une story en mentionnant à la fois le compte de la marque « Vitalait » et celui d'un ami proche. Enfin, les participants doivent s'abonner au compte Instagram officiel de la marque.

Grâce à ce contenu, la marque s'affranchit des contraintes commerciales pour offrir une expérience motivante. En offrant des récompenses telles que des « fingerlights » et un bon d'achat de 500 DT, la marque suscite la sympathie et l'adhésion des internautes. La communication publicitaire est ainsi perçue comme un moyen de soulagement du stress quotidien. Le genre créatif utilisé dans ce contenu est caractérisé par l'absence d'argumentaire explicite ou de slogan commercial formulé. Il repose sur un aspect ludique associé au jeu, saturé de stimuli sensoriels. L'enjeu ludique accentué par les photos publiées de l'influenceuse devient un instrument attirant l'individu dans son domaine pour exprimer son vécu voire sa « culture » à un moment de contact avec le contenu. L'aspect ludique transforme le contenu publicitaire en une expérience sociale captivante et engage les participants en tant qu'acteurs dans la communication. Ce mécanisme crée un mouvement de va-et-vient entre différents groupes de récepteurs, reflétant, selon Gadamer, un élément « central pour la définition essentielle du jeu » (1976, p. 121). Ainsi, le jeu devient un excellent moyen de garantir une

dynamique sociale et émotionnelle. Par ailleurs, il y a un autre type de contenu divertissant, celui qui félicite les gagnants, comme le montre la figure suivante :



**Figure 3.** Contenu divertissant (Source : page Facebook officielle de la marque « Vitalait » en Tunisie, 2022)

C'est une mise en scène festive qui célèbre les gagnants tout en valorisant l'engagement des participants. Cette théâtralisation du message renforce l'estime de soi des participants, en suscitant des émotions joyeuses. Ainsi, ce contenu remplit une fonction spectaculaire et stimule la dimension conative du récepteur. Un spectacle qui est selon Gadamer « un processus ludique qui requiert par essence des spectateurs » (1976, p. 127). La transformation du discours publicitaire en jeu confère aux gagnants un rôle influent, qui transforme le contenu de marque en une forme de représentation sociale. Ce processus ludique devient essentiel pour impliquer les internautes dans des actions telles que les likes, les partages, les commentaires et la création de contenu, offrant un moment d'accomplissement personnel.

L'aspect ludique et esthétique du contenu de marque joue un rôle crucial dans l'engagement des individus. Cette approche combine les objectifs commerciaux avec des dimensions divertissantes, émotionnelles et sociales, montrant que plus le profit recherché est élevé, plus l'exploitation des aspects ludiques et créatifs est importante. Le contenu de marque crée du yaourt à boire « Vitupti » (de la marque « Vitalait ») est à cet égard exemplaire, le discours est formé d'un « teasing » qui demande aux internautes de « raconter, les idées spéciales de leurs enfants » (voir la figure suivante) :



**Figure 4.** Contenu de marque de yaourt à boire « Vitupty » (Source : page Facebook officielle de la marque « Vitalait » en Tunisie (2022)).

Le genre créatif employé dans ce contenu, peu courant dans la publicité traditionnelle, se distingue par son autonomie éditoriale via le storytelling et l'absence d'argumentaire explicite ou de slogan. L'enjeu ludique devient alors un moyen d'attirer l'individu, lui permettant d'exprimer son vécu et sa « culture » lors du contact avec le contenu. Nous constatons que la relation à la marque ne se construit pas autour d'un message rationnel, mais grâce à la créativité divertissante et à la dimension émotionnelle qu'elle suscite. La marque, en étant constamment proche du consommateur, propose une variété de contenus alliant biens hédoniques et utilitaires. Le contenu divertissant, par son originalité, possède une valeur culturelle et sociale, permettant à l'individu de s'exprimer et de partager son avis sur des sujets de la vie sociale. Il reflète les modes de vie et de pensée, mettant en évidence des socio-styles. Cela permet de réconcilier les valeurs hédonistes et sociales dans la communication publicitaire. Il est possible par conséquent d'étudier une société ou du moins quelques-unes de ses facettes à travers les contenus publicitaires, et il est même envisageable de l'appréhender par ses modes de communication et de consommation, à partir de l'échange dans le dialogisme. Alors comment se manifesterait le dialogisme, quelles seraient les interférences sociales qui en découleraient, et quels seraient leurs effets sur le comportement des individus ?

## 2. La communication publicitaire entre interférence et influence sociale

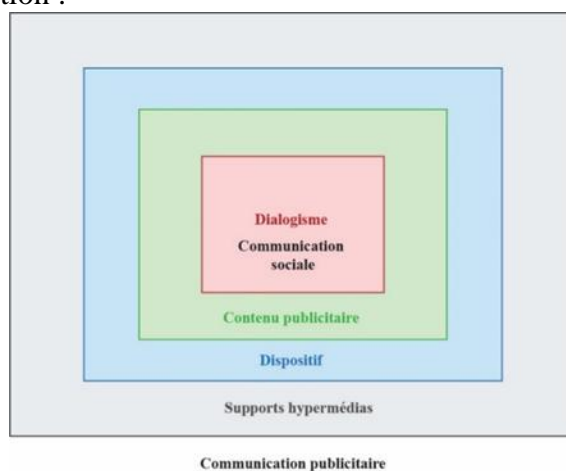
Une marque utilise des contenus publicitaires pour établir un échange avec divers groupes de récepteurs, en instaurant un dialogisme. Ce dialogisme crée une relation d'interférence entre les différents acteurs de la communication. Le dialogisme en tant qu'un métissage langagier de différents acteurs, représente une partie du processus ontologique de la représentation sociale et il fait partie intégrante du jeu de l'influence marketing. Nous allons aborder le dialogisme publicitaire selon deux axes fondamentaux. Le premier est relatif à l'interférence sociale à partir de la manifestation dialogique dans la communication publicitaire et le deuxième se base sur l'influence sociale.

### 2.1. Le phénomène dialogique dans la communication publicitaire

La communication publicitaire sur les réseaux sociaux crée, de manière implicite ou explicite, un phénomène dialogique. C'est une forme d'interaction discursive spécifique entre la marque et les groupes d'internautes, dans un contexte social donné. Le récepteur s'implique

directement dans ce phénomène à travers des discours sollicitant immédiatement l'interaction, comme le teasing, les messages d'actualité, ou qui présentent un prétexte discursif, ou indirectement, via des discours promotionnels ou de présentation. Dans tous les cas, la communication publicitaire devient un espace d'interférence sociale, initiant un processus de communication et de représentations sociales.

En effet, il existe également une variation stylistique dans le discours, notamment en soulignant le fait que chaque individu adopte un style linguistique distinct et adaptable, que ce soit à travers des images, un langage vernaculaire, ou d'autres formes d'expression. Ce style peut fluctuer en fonction de divers facteurs tels que l'interlocuteur, l'environnement d'interaction, le support utilisé, ou encore le contexte social et culturel. Selon Bibie-Emerit « la variation est donc un concept sociolinguistique qui peut s'appliquer à une observation au niveau micro-sociolinguistique (à l'échelle de l'individu) ou macro-sociolinguistique (à l'échelle interpersonnelle) » (2015, p. 90). Le dialogisme invite à un engagement accru du récepteur, transformant ainsi la communication publicitaire en interaction sociale. Le schéma suivant illustre cette évolution :



**Figure 5.** Transformation de la communication (Source : Schéma personnel).

Cette figure montre la mise en abîme de la communication publicitaire (support, contenu, dispositif et dialogisme), qui absorbe et engage progressivement l'individu dans une expérience d'interférence et d'échange social. La communication devient ainsi une lucarne sur le monde, permettant d'observer les dynamiques sociales et de comprendre les interactions entre la marque, les participants et les spectateurs. Nous constatons que la manifestation dialogique est animée de trois particularités saillantes du dynamisme social, la vitalité, la transversalité et la complexité du discours dans le sens où le dialogisme est composé des textes, hyperliens, images et émoticônes. La participation des individus au dialogisme relève d'un processus à la fois cognitif et affectif, s'inscrivant dans le domaine de la psychologie sociale. Cela traite la représentation comme un statut transversal, incitant à remettre en question le concept de « ping-pong » dans la communication publicitaire et le paradigme « stimulus-réponse », enrichi au fil du temps par divers sociologues et chercheurs en communication.

En *prima bord*, l'individu dénommé organisme est intégré dans le schéma originel comme instance médiatique entre le stimulus et la réponse ce qui traduit le schéma suivant « S-O-R » (Jodelet, 2003, pp. 45-78) présenté par Denis Jodelet dans ses études sur les représentations sociales. Ensuite avec la prise en compte de la structure mentale du discours social de groupes d'internautes dans la communication publicitaire, nous constatons une construction expressive relative à l'attitude du consommateur qui reflète un état psychologique interne correspondant à une construction cognitive et affective tributaire de facteurs

individuels, sociaux, culturels, perceptifs ayant un rôle dans le processus d'influence. Cela fait du dialogisme à la fois le stimulus et la réponse dans la communication, en accord avec les travaux de Moscovici qui critique le schéma « S-R », en soulignant que la représentation sociale détermine à la fois le stimulus et la réponse, « qu'il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu » (Moscovici, 1989, p. 9). Cependant, cela s'applique-t-il à notre contexte de recherche, où le monde virtuel des acteurs de la communication pourrait être perçu comme l'univers extérieur et leur monde réel comme l'univers intérieur ?

L'un des phénomènes que nous avons remarqué lors d'une rencontre entre deux acteurs sociaux dans la communication est celui de sympathie-antipathie, lié aux processus de persuasion, permettant un échange interpersonnel harmonieux entre les différents acteurs dialogiques. Ce processus est réellement manipulé par la marque, selon le contexte dialogique et relationnel par rapport auquel les communications prennent sens et se transforment. Il oriente le dialogisme vers des relations de complicité discursive entre les internautes et avec le monde à travers la communication. Comme l'affirme Sáfady, « la publicité ne cherche pas toujours à séduire un éventuel acheteur vers le produit dont elle crée la représentation. Parfois, elle ne cherche qu'à tenir le consommateur » (1973, p. 44). C'est une expansivité sociale, indice de sociabilité dépendante du dialogisme qui cautionne sans doute un développement social et relationnel qui permet d'attirer l'internaute et de le fidéliser.

## **2.2. Le dialogisme publicitaire comme influence sociale**

Les participants au dialogisme développent une confiance mutuelle, notamment lorsque des internautes sollicitent l'avis de leurs amis dans les commentaires sur Facebook. Par ailleurs, en tant qu'être social, l'homme est davantage influencé par son environnement que par ses gènes. Dans ce cadre, la qualité de la relation entre les acteurs joue un rôle crucial dans l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Chaque acteur cherche à transmettre ses idées et désirs. Cependant, tandis que la marque vise à vendre un produit ou à valoriser son image via ce dialogisme, l'internaute, de son côté, recherche avant tout le meilleur rapport qualité-prix. Cela crée ainsi une relation asymétrique, car les intérêts des deux parties sont différents.

Nous observons également un autre type de commentaires, adressé directement à la marque pour critiquer ou donner un avis sur des aspects tels que la qualité, le service, la productivité ou le contenu publicitaire. Cela peut influencer les attitudes de divers groupes d'internautes vis-à-vis de la marque ou du produit, créant une relation étroite entre la marque et les acteurs. Ainsi, nous constatons que les dimensions, cognitive et affective du dialogisme influencent les décisions collectives, dans la mesure où les internautes échangent des points de vue divergents, comparent des arguments opposés et discutent librement sans entraves. En termes de partage des émotions et des connaissances sociales, le dialogisme devient un moyen par lequel attitudes et décisions individuelles se transforment en attitudes et décisions collectives dans une sorte de communion virtuelle autour d'un produit, d'une marque ou d'une image.

ils aspirent à des amitiés et à des interactions positives autant qu'à des besoins physiologiques. À travers le phénomène dialogique, la marque vise à manipuler les relations des différents acteurs de la communication. Elle influence ainsi leurs attitudes et comportements. Deux types de relations sont ici en jeu : la relation interpersonnelle et la relation intra-personnelle. Mais comment ces relations façonnent-elles les attitudes des internautes et influencent-elles leur comportement ?

C'est à travers une relation interpersonnelle de qualité que la marque peut comprendre et répondre adéquatement aux émotions, motivations et désirs de son audience. La relation interpersonnelle entre la marque et le récepteur repose sur trois facteurs : le support de la communication, le soi et l'autre. Parallèlement, la marque développe chez l'individu une



intelligence intra-personnelle, fondée sur une meilleure connaissance de soi et de ses besoins, permettant à l'internaute de rester motivé et d'atteindre ses objectifs. Faire preuve d'empathie est une caractéristique clé de ces motivations interpersonnelles et intra-personnelles, qui permet d'influencer le comportement des internautes et de les convertir en consommateurs de marque. Par exemple, les commentaires sur la publication du jeu « Vita-power » de la marque Vitalait sur Instagram (voir figure 5) incluent souvent des liens vers des comptes d'amis ou de membres de la famille, accompagnés d'émoticônes en forme de cœurs.



**Figure 6.** Commentaires « Vitapower » (Source : Compte Instagram officiel « @aminaminouch » (2022)).

Nous remarquons que la marque s'efforce ainsi de créer un impact collectif, en abordant les internautes avec sympathie et en les encourageant à influencer leurs amis et leur famille. Plus un internaute participe à cette communication, plus il s'engage et génère des émotions positives auprès des autres. Le dialogisme se construit autour d'un réseau d'informations et de liens qui permettent d'influencer autrui de manière multidirectionnelle dans les réseaux sociaux. Il devient ainsi un vecteur de perception du message et un outil d'influence des relations humaines. Le processus viral qui sous-tend la communication publicitaire sur les réseaux sociaux recentre le discours sur l'individu. Cette stratégie s'appuie sur le concept de « tipping point », développé par Malcolm Gladwell, selon lequel 10 % des individus influencent les 90 % restants (2000, p. 76). En agissant ainsi, la marque s'adapte pour mieux comprendre et communiquer avec l'internaute, en tenant compte de sa manière de s'exprimer dans le dialogisme : le ton de ses conversations, ses réclamations, ainsi que l'utilisation et la qualité des émoticônes. Ces éléments influencent de manière significative la construction interpersonnelle et créent ainsi une relation de proximité instrumentale qui favorise l'adoption de normes culturelles sans contraintes.

## Conclusion

En conclusion, cet article étudie la communication publicitaire sur les réseaux sociaux à travers les enjeux sociaux inhérents à la nature discursive de la communication qui se caractérise par une certaine variabilité et revêt un aspect relationnel et social. Au moyen d'une étude portant sur le discours publicitaire entre l'aspect commercial et l'aspect social, nous avons soulevé des enjeux d'interactivité et de réactivité, notamment à travers l'intégration des liens hypertextes et des émoticônes, qui créent un nouveau registre discursif « interactif et

méta-expressif ». Ce discours jeune et ludique transforme les messages publicitaires en contenu social, marquant une forte imbrication entre le social et le culturel. Le dialogisme représente un véritable changement de paradigme, il favorise ainsi l'émergence de multiples interactions, renforçant la posture sociale des marques et leur capacité à influencer de nouveaux consommateurs dans un environnement de communication virale.

### Références bibliographiques

- Adorno, T. W. (1995). *Théorie esthétique*. Klincksieck.
- Barthes, R. (1957). *Mythologies*. Points.
- Barthes, R. (1993). Le message publicitaire. In *Œuvres complètes tome I (1942-1965)*. Seuil.
- Barthes, R. (1994). *Œuvres complètes tome II (1966-1973)*. Seuil.
- Bibie-Emerit, L. (2015). *Description du discours numérique : étude des bouleversements linguistiques du web 2.0 au travers de l'exemple des souhaits d'anniversaire sur Facebook* [Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III]. HAL. <https://shs.hal.science/tel-01442467/> (consulté le 10-11-2023).
- Eco, U. (1996). *La structure absente*. Millau.
- El Akhaouane, K. & Hamadi, C. (2021). L'addiction numérique et son impact sur le regret post-achat : Cas du syndrome FOMO (FEAR OF MISSING OUT). *African Scientific Journal*, 3(6), 413-429. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7928670>.
- Floch, J. M. (2002). *Sémiotique, marketing et communication : Sous les signes, les stratégies*. PUF.
- Fourny-Arrive, S. (2017). *Contenu de marque : nature de la pratique et tensions associées à la formation d'une stratégie marketing hybride, Gestion et management* [Thèse de doctorat, Université de Paris : sciences et lettres]. HAL. <https://theses.hal.science/tel-01635262v1> (consulté le 10-03-2022).
- Gadamer, H. G. (1976). *Vérité et méthode : Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Seuil.
- Jodelet, D. (2003). Représentations sociales : un domaine en expansion. In D. Jodelet (Éd.), *Les représentations sociales* (7<sup>e</sup> éd., pp. 45-78). PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0045>.
- Jenkins, H. & Mizuko, I. b. (2017). *Culture participative : Une conversation sur la jeunesse, l'éducation et l'action dans un monde connecté*. C&F éditions.
- Chevalier, J.-C. (1970). Compte rendu de J. Kristeva : Recherches pour une sémanalyse, Essais. In P. Kuentz (Dir.), *Langue française : La description linguistique des textes littéraires* (7<sup>e</sup> éd., pp. 115-116). Larousse. [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1970\\_num\\_7\\_1\\_5517](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1970_num_7_1_5517) (consulté le 07-01-2025).
- Moscovici, S. (2003). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. In D. Jodelet (Éd.), *Les Représentations sociales* (7<sup>e</sup> éd., pp. 62-86). PUF. [https://classiques.uqam.ca/contemporains/moscovici\\_serger/des\\_representations\\_coll\\_aux\\_representations\\_soc/des\\_representations\\_coll\\_aux\\_representations\\_soc\\_texte.html](https://classiques.uqam.ca/contemporains/moscovici_serger/des_representations_coll_aux_representations_soc/des_representations_coll_aux_representations_soc_texte.html) (consulté le 31-12-2024).
- Plantain, C. & Doury, M. & Traverso, V. (2000). *Éthologie et psychologie des communications : les émotions dans les interactions*. Presse universitaire de Lyon.
- Sáfady, N. (1973). *Publicidade e Propaganda*, Rio de Janeiro. Vargas : Fundação Getúlio Vargas.

**{SECTION 3}**  
**SCIENCES DE  
L'ÉDUCATION**

---



## Perception de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire par les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa

*Perception of the reform of free primary education by education stakeholders in the city of  
Kinshasa*

**Jonathan Enguta Mwenzi**

Université de Kinshasa, RD Congo

Email : [psyjonathanenguta@gmail.com](mailto:psyjonathanenguta@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-0647-2610>

**Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa**

Université de Kinshasa, RD Congo

Email : [eustachebanza01@gmail.com](mailto:eustachebanza01@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0000-7971-2825>

**Résumé :** Depuis l'année scolaire 2019-2020, l'État congolais a rendu l'enseignement primaire obligatoire et gratuit en supprimant les frais scolaires supportés par les parents. Cette suppression des frais a été accueillie de façon diverse par les acteurs éducatifs, en fonction d'un certain nombre de paramètres. Face à cet accueil, cette étude se propose de renseigner sur la perception des acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa de la gratuité de l'enseignement primaire. Nous avons ainsi administré un questionnaire d'enquête à un échantillon non probabiliste de 105 enseignants, 96 élèves et 96 parents des élèves de quelques écoles primaires de la ville de Kinshasa (plus précisément de la commune de Lemba). Les résultats obtenus ont révélé une perception positive de la gratuité de l'enseignement chez les acteurs éducatifs enquêtés. Cependant, il a été constaté que la perception des élèves et des parents est plus positive que celle des enseignants. À côté de cette perception, les acteurs éducatifs ont identifié des effets positifs (amélioration du taux de scolarisation) et négatifs de la gratuité (sursaturation des classes, baisse de la qualité de l'enseignement, démotivation des enseignants). Cette réforme, pour être efficace, doit s'accompagner de la construction et de la réhabilitation des écoles publiques ainsi que de l'amélioration de la rémunération des enseignants.

**Mots-clé :** Perception, réforme de gratuité de l'enseignement primaire, acteurs éducatifs, écoles publiques.

**Abstract:** Since the 2019-2020 school year, the Congolese government has made primary education free of charge by abolishing school fees paid by parents. This abolition of fees has been received in different ways by a number of parameters. This study aims to provide information on the perception of education players in the city of Kinshasa's perception of free primary education. We administered a survey questionnaire to a non-probability sample of 105 teachers 96 pupils and 96 parents of pupils in a number of elementary school in Kinshasa (more precisely in the commune of Lemba). The results revealed a positive perception of free education among the educational players surveyed. However, it was found that the perception of pupils and parents is more positive than that of teachers. A addition to this perception, the educational players identified positive effects positive (improved enrolment rates) and negative effects of free education (overcrowded classrooms, lower quality of teaching, teacher demotivation). To be effective, this reform must be accompanied by the construction and renovation of public schools as well as improving teachers' pay.

**Keywords:** Perception, free primary education reform, educational players, public schools.

### Introduction

La République démocratique du Congo (R.D.C.), comme la plupart des pays du monde, a consacré dans sa constitution de 2006 la gratuité de l'enseignement primaire. En effet, l'article 43 de cette constitution stipule que l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit. Cependant, depuis la promulgation de cette constitution, l'effectivité de ce droit à l'éducation

posait problème. Ce n'est qu'en 2009 que le gouvernement a rendu effectif ce droit à une scolarisation gratuite. Cette effectivité a été critiquée car elle ne concernait que les élèves du premier degré de l'enseignement primaire de toutes les écoles du pays, excepté celles des villes de Kinshasa et Lubumbashi (Mbula, Kasongo & Enguta, 2024, p. 270). En plus, seuls les frais se rapportant au minerval ont été supprimés, alors que les restes de frais scolaires étaient supportés par les parents (Mokonzi, 2012, p. 784). Ce n'est qu'au cours de l'année scolaire 2019-2020 que cette gratuité a été complètement appliquée. Par conséquent, la prime de motivation payée par les parents et qui compensait le modeste salaire des enseignants a été supprimée par le pouvoir régulateur. Cette suppression a également incité l'État congolais à réévaluer le salaire des enseignants et à prendre en charge les enseignants non mécanisés (Enguta & Ngonzo, 2022, p. 20; Kupelesa, 2022, p. 844).

Cependant, les études d'évaluation de l'efficacité de cette politique aboutissent aux résultats contradictoires en fonction des acteurs éducatifs interrogés. Pour le gouvernement, la réforme de la gratuité est une mesure salubre et efficace, car elle a affecté significativement le taux de scolarisation, en ouvrant à plus de quatre millions d'enfants les portes de l'école (Enguta & Ngonzo, 2022, p. 20). Elle permet ainsi au gouvernement de se rapprocher plus de l'atteinte de l'objectif 4 du développement durable, consistant à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Pour les parents des élèves, il faut encourager la gratuité de l'enseignement primaire, car cette réforme leur a permis d'économiser de l'argent habituellement consacré à la scolarisation de leurs enfants. En outre, De Hert & Kasongo (2013, p. 227) ont montré que 61 % des parents étaient favorables à la réforme de la gratuité de l'enseignement. Cette attitude des parents est due au fait que, grâce à la gratuité, un parent peut économiser environ 200 dollars destinés à la scolarisation d'un enfant (Enguta & Ngonzo, 2022, p. 21).

Du côté des gestionnaires des écoles et des enseignants, l'attitude face à la gratuité de l'enseignement est négative, telle que démontrée par plusieurs études (Kupelesa, 2022, p. 853 ; Lubangu & Ghoanys, 2022 ; Banza et al., 2023, p. 416 ; Menda & Ditsidi, 2024, p. 18). Pour les gestionnaires, la gratuité a entraîné une sursaturation des salles de classes affectant négativement la qualité de l'enseignement dispensé. Ils renchérissent que des classes d'une capacité de 50 élèves accueillent, à la suite de la gratuité, près d'une centaine d'élèves. Ces derniers estiment aussi que les frais de fonctionnement reçus du gouvernement ne favorisent pas une administration optimale de leurs écoles. Pour les enseignants, la gratuité de l'enseignement a affecté négativement leur pouvoir d'achat. En effet, ils ont perdu la prime de motivation qui provenait des frais scolaires payés par les parents. La prime de gratuité instituée par le gouvernement ne représente pas grand-chose et ne permet pas de combler ce manque à gagner. Par conséquent, ils sont démotivés au travail et font des grèves intensives, au début des années scolaires, avec pour objectif l'amélioration de leur rémunération.

Toutes ces études ont donné la parole aux enseignants et aux directeurs des écoles, en écartant les parents et surtout les élèves. C'est dans cette optique que la présente étude donne la parole aux parents et élèves de la ville de Kinshasa, afin d'avoir leurs opinions à côté de celles des enseignants. En d'autres termes, la présente étude se propose d'évaluer la perception de la gratuité de l'enseignement chez les parents, les élèves du terminal du degré primaire et les enseignants de quelques écoles primaires de la ville de Kinshasa (plus précisément de la commune de Lemba). Le choix des élèves comme enquêtés se justifie par le fait qu'ils sont considérés, de nos jours, comme de bons évaluateurs de l'enseignement dispensé dans les écoles (Bernard, 2011, p. 66) car ils sont les premiers bénéficiaires de l'action éducative et sont en interaction constante avec les enseignants qui s'estiment lésés par la politique de la gratuité. Ainsi, il est question de savoir si la perception des élèves de la gratuité de l'enseignement primaire est la même que celle d'autres acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa. Cette préoccupation de notre recherche nous pousse à structurer le développement

de notre article en trois axes ci-après : (1) le cadre méthodologique, (2) les résultats, (3) la discussion des résultats.

## 1. Cadre méthodologique

### 1.1. Cadre physique

Le cadre physique de notre étude est constitué de sept écoles primaires de la commune de Lemba (dans la ville de Kinshasa). Il s'agit précisément des écoles primaires : (1) du groupe scolaire du Mont-Amba, (2) du complexe scolaire Mokengeli, (3) Bumba Moaso, (4) du complexe scolaire Tumaini, (5) du Collège Saint-Esprit et (6) 1 Lemba Sud. Toutes ces écoles sont des écoles publiques concernées par la gratuité de l'enseignement primaire. Le tableau suivant donne des précisions sur le régime de gestion et les adresses de ces écoles.

Ecoles	Régime de gestion	Année de création	Adresse
EP 1 Lemba-Sud	Conventionné catholique	1960	1776, Kadjeke, Q/Mandradele
Complexe scolaire Mokengeli	Conventionné protestant	1961	116, Lombo, Q/Lemba-Super
Collège Saint-Esprit	Conventionné catholique	1990	52, Mwanauta, Q/ Livulu
Tumaini	Conventionné protestant	1988	118 bis, Lombo, Q/ Foire
EP Bumba Moaso	Officiel	1973	Camps Bumba
Groupe scolaire du Mont-Amba	Officiel	1991	Enceinte de l'Université de Kinshasa

**Tableau 1.** Ecoles ciblées dans l'étude

### 1.2. Participants à l'école

Notre population est constituée de trois groupes de sujets (enseignants et élèves du primaire de quelques écoles publiques de la commune de Lemba ainsi que leurs parents). Au niveau des élèves, seuls les élèves finalistes du primaire sont concernés par l'étude. De cette population, nous avons tiré un échantillon non probabiliste de 105 enseignants, 96 élèves finalistes et 96 parents. Ces sujets ont été tirés en tenant compte de leur consentement à participer à l'étude. En ce qui concerne les parents, nous avons pu choisir un parent par élève enquêté. Le tableau ci-après donne une précision de notre échantillon en fonction des écoles et des catégories.

Ecoles	Enseignants		Elèves		Parents	
	f	%	f	%	f	%
EP 1 Lemba-Sud	12	11,4	10	10,4	10	10,4
Complexe scolaire Mokengeli	18	17,1	15	15,6	15	15,6
Collège Saint-Esprit	16	15,2	15	15,6	15	15,6
Tumaini	10	9,5	14	14,6	14	14,6
EP Bumba Moaso	9	8,6	13	13,5	13	13,5
Groupe scolaire du Mont-Amba	40	38,2	29	30,3	29	30,3
Total	105	100,0	96	100,0	96	100,0

**Tableau 2.** Répartition de l'échantillon selon les groupes ciblés dans l'étude

Du tableau 2, il ressort que notre échantillon est constitué en grande partie des enseignants, élèves et parents du groupe scolaire du Mont-Amba qui représentent respectivement 38,2 %, 30,3 % et 30,3 % des groupes de l'échantillon. Cette forte représentativité de ce groupe au niveau des enseignants est due au fait qu'il organise deux directions du niveau primaire avec plusieurs salles de classe. L'école primaire Bumba Moaso est la moins représentée dans notre échantillon en matière d'enseignants (8,6%). En ce qui concerne les élèves et les parents, l'école la moins représentée dans notre étude est l'EP 1 Lemba-Sud (10,4 % pour chaque catégorie).

Outre la variable école, les groupes de notre échantillon peuvent varier en fonction de plusieurs variables sociodémographiques. L'échantillon des enseignants peut varier selon le sexe, la tranche d'âge, le niveau d'études et l'ancienneté au travail. S'agissant du sexe, on a 55 enseignants (52,4 %) contre 50 enseignantes (47,6 %). Au niveau de l'âge, on a 22 enseignants âgés de 30-39 ans (21 %), 32 âgés de 40-49 ans (30,5 %), 28 âgés de 50-59 ans (26,6 %) et 23 âgés de 60 ans et plus (21,9 %). S'agissant du niveau d'études, on a 82 enseignants (78,1 %) diplômés d'état (équivalent du baccalauréat), 12 enseignants (11,4 %) gradués (bac +3) et 11 enseignants (10,5 %) licenciés (bac+5). En ce qui concerne l'ancienneté au travail, nous avons 50 enseignants ayant une ancienneté de 0-9 ans (47,6 %), 32 ayant une ancienneté de 10-19 ans (30,5 %) et 23 ayant une ancienneté de 20-29 ans (21,9 %).

L'échantillon des élèves a varié en fonction de l'âge et du sexe. S'agissant du sexe, on a 43 filles (44,8 %) et 53 garçons (55,2 %). Au niveau de l'âge, on a 14 élèves âgés de 11 ans (14,6 %), 63 âgés de 12 ans (65,6 %) et 19 âgés de 13 ans (19,8 %). Enfin, l'échantillon des parents a varié en fonction du sexe, de la tranche d'âge, du niveau d'études et du nombre des enfants scolarisés. Au niveau du sexe, on a 46 pères (47,9 %) et 50 mères (52,1 %). En ce qui concerne l'âge des parents, on retrouve 25 parents âgés de moins de 30 ans (26 %), 30 âgés de 30-39 ans (31,3 %), 25 âgés de 40-49 ans (26 %), 12 âgés de 50-59 ans (12,5 %) et 4 âgés d'au moins 60 ans (4,2 %). S'agissant du niveau d'études, on a 6 sujets (6,3 %) brevetés du cycle court de l'enseignement secondaire, 4 (4,2 %) diplômés d'état (équivalent du baccalauréat), 56 (58,3 %) gradués (bac+3), 23 (24 %) licenciés (bac+5) et 7 (7,2 %) diplômés d'études supérieures (bac+7). Enfin, en ce qui concerne le nombre d'enfants scolarisés au niveau primaire, on a 64 parents (66,7 %) ayant au plus deux enfants inscrits à l'école primaire, 30 (31,4 %) ayant entre 3 et 5 enfants à l'école primaire et 2 (2 %) ayant plus de 5 enfants à l'école primaire.

### **1.3. Instrument de récolte des données**

Pour évaluer la perception des enquêtés face à la réforme de la gratuité de l'enseignement, un questionnaire d'enquête a été administré aux acteurs éducatifs ciblés dans l'étude. Ce questionnaire est constitué de 12 questions fermées (à une alternative, de type oui ou non). Ces 12 questions sont réparties dans trois thématiques ci-après : (1) la perception de la gratuité de l'enseignement, (2) les effets de la gratuité de l'enseignement primaire et (3) la mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire.

L'administration de notre questionnaire d'enquête s'est déroulée en deux moments. Il s'agit de la pré-enquête et de l'enquête proprement dite. La pré-enquête avait pour objectif de vérifier si les items du questionnaire étaient bien compris par les sujets enquêtés. Ainsi, nous avons administré notre questionnaire à 30 acteurs éducatifs de notre population en raison de 10 enseignants, 10 élèves et 10 parents. L'administration de notre questionnaire était directe, c'est-à-dire que les acteurs éducatifs lisaient eux-mêmes les questions et y répondaient après l'explication des consignes. Pour les élèves, nous avons fait montre de la patience en prenant le temps de bien expliquer les questions pour ceux qui avaient du mal à les comprendre. En ce qui concerne le traitement des données, nous avons recouru aux indices de fréquence et de

pourcentage. Ces deux indices ont été complétés par le test du chi-carré qui a permis d'étudier l'effet des variables sur les résultats obtenus.

## 2. Résultats de l'étude

### 2.1. Résultats globaux

Les résultats sont présentés en fonction de nos trois groupes d'acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa, ciblés dans l'étude (enseignants, élèves et parents). En plus, les réactions des enquêtés aux différentes questions sont regroupées en fonction des thèmes de notre questionnaire.

#### 2.1.1. Résultats liés à la perception de la gratuité de l'enseignement primaire

La thématique évaluant la perception de la gratuité de l'enseignement est constituée de deux questions (1 et 2). Les points de vue des enquêtés relatifs à ces questions sont présentés dans le tableau suivant.

Questions	Enseignants			Elèves			Parents		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
1. La gratuité de l'enseignement primaire est une décision salvatrice et mérite d'être encouragée par tous les partenaires de l'éducation.	81 (77,1%)	24 (22,9%)	105 (100%)	94 (98%)	2 (2%)	96 (100%)	95 (99 %)	1 (1%)	96 (100%)
2. La nouvelle de la gratuité de l'enseignement a été bien accueillie par tous les partenaires éducatifs.	45 (42,9%)	60 (57,1%)	105 (100%)	72 (75%)	24 (25%)	96 (100%)	64 (66,7%)	32 (33,3%)	96 (100%)

**Tableau 3.** Réactions des enquêtés aux questions liées à la perception de la gratuité

Du tableau 3, il ressort que 77,1 % des enseignants considèrent la gratuité de l'enseignement primaire comme une décision salvatrice qui mérite d'être encouragée contre 22,9 % des enquêtés qui ont un avis contraire. Cette perception de la gratuité comme décision salvatrice est également observée chez les élèves et les parents avec des proportions variables (98 % d'approbation chez les élèves et 99 % d'approbation chez les parents). Pour les enseignants, la nouvelle de la gratuité de l'enseignement n'a pas été bien accueillie (57,1 %), alors que pour les parents et les élèves, l'annonce de la gratuité de l'enseignement primaire était accueillie avec faste (66,7 % pour les parents et 75 % chez les élèves). On peut admettre que cet accueil réservé des enseignants était dû à leur incertitude par rapport à l'amélioration de leur rémunération, après la suppression de la prime de motivation.

#### 2.1.2. Résultats liés aux effets de la gratuité de l'enseignement primaire

Le thème évaluant les effets de la gratuité de l'enseignement primaire est constitué de sept questions (3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9). Les réactions de nos enquêtés à ces questions sont résumées dans le tableau suivant.

Questions	Enseignants			Elèves			Parents		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
La gratuité de l'enseignement primaire ...									
3. ... a permis la scolarisation des enfants sans discrimination.	99 (94,3 %)	6 (5,7%)	105 (100%)	80 (83,3%)	16 (16,7%)	96 (100%)	78 (81,3%)	18 (18,7%)	96 (100%)



4. ... a permis l'accroissement du taux de scolarisation des élèves.	100 (95,2%)	5 (4,8%)	105 (100%)	93 (96,9%)	3 (3,1%)	96 (100%)	81 (84,4%)	15 (15,6%)	96 (100%)
5. ... a contribué à la perte du pouvoir d'achat des enseignants et à leur démotivation.	95 (90,5%)	10 (9,5%)	105 (100%)	51 (53,1%)	45 (46,9%)	96 (100%)	55 (57,3%)	41 (42,7%)	96 (100%)
6. ... a généré plus de tensions dans l'école (grève, arrêts du travail).	102 (97,1%)	3 (2,9%)	105 (100%)	49 (51%)	47 (49%)	96 (100%)	53 (55,2%)	43 (44,8%)	96 (100%)
7. ... a donné lieu à une sursaturation des salles de classe.	100 (95,2%)	5 (4,8%)	105 (100%)	89 (92,7%)	7 (6,3%)	96 (100%)	70 (72,9%)	26 (27,1%)	96 (100%)
8. ... a impacté négativement la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles.	96 (91,4%)	9 (8,6%)	105 (100%)	73 (76%)	23 (24%)	96 (100%)	56 (58,3%)	40 (41,7%)	96 (100%)
9. ... a contribué à une faible maîtrise des acquis des élèves.	96 (91,4%)	9 (8,6%)	105 (100%)	76 (79,2%)	20 (20,8%)	96 (100%)	60 (62,5%)	36 (37,5%)	96 (100%)

**Tableau 4.** Réactions des enquêtés aux questions liées à l'effet de la gratuité

La lecture du tableau 4 atteste des effets positifs ou négatifs de la politique de la gratuité de l'enseignement sur l'efficacité des activités d'apprentissage. S'agissant des effets positifs, tous les acteurs éducatifs approuvent, à des proportions variables, la contribution de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire à la scolarisation des élèves sans discrimination. Les enseignants approuvent cette contribution à 94,3 %, les élèves à 83,3 % et les parents à 81,3 %. Par conséquent, cette réforme est perçue par les enquêtés comme ayant facilité l'accroissement du taux de scolarisation des élèves (enseignants : 95,2%; élèves : 96,9% et parents : 84,4%). Parmi les effets négatifs de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire, les enquêtés citent :

- La perte du pouvoir d'achat des enseignants et leur démotivation (enseignants : 90,5 %; parents: 57,3 %; élèves : 53,1 %) ;
- Les tensions dans les écoles à la suite des grèves des enseignants (enseignants : 97,1 %; élèves : 51 %; parents : 55,2 %) ;
- La sursaturation des salles de classe (enseignants : 95,2 %; élèves : 92,7 %; parents : 72,9 %);
- La baisse de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles (enseignants : 91,4 % ; élèves : 76 % ; parents : 58,3 %);
- La faible maîtrise des acquis des élèves (enseignants : 91,4 %; élèves: 79,2 %; parents : 62,5 %).

### 2.1.3. Résultats liés à la mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire

Le thème évaluant les opinions des enquêtés sur la mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire est constitué de trois questions (10, 11 et 12). Les avis des enquêtés en rapport avec ces questions sont présentés dans le tableau suivant.

Questions	Enseignants			Elèves			Parents		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
10. La mise en application de la gratuité de l'enseignement a été précipitée, car les préalables n'ont pas été	94 (89,5%)	11 (10,5%)	105 (100%)	45 (46,9%)	51 (53,1%)	96 (100%)	42 (43,8%)	54 (56,2%)	96 (100%)

respectés.									
11. En mettant en application la gratuité, l'Etat congolais a sacrifié les enseignants et les a frustrés.	98 (94,2%)	7 (5,8%)	105 (100%)	66 (68,9%)	30 (30,1%)	96 (100%)	47 (49%)	49 (51%)	96 (100%)
12. Pour que la gratuité puisse réussir, l'Etat doit mettre les enseignants dans les bonnes conditions de travail en améliorant considérablement leur rémunération.	105 (100%)	0 (0%)	105 (100%)	86 (89,6%)	10 (10,4%)	96 (100%)	80 (83,3%)	16 (16,7%)	96 (100%)

**Tableau 5.** Réactions des enquêtés aux questions liées à la mise en application de la gratuité de l'enseignement

Du tableau n° 5, il ressort que seuls les enseignants (89,5 %) pensent que la mise en application de la gratuité de l'enseignement a été précipitée et n'a pas tenu compte des préalables à remplir comparativement aux élèves (51 %) et aux parents (56,2 %) qui ont un avis contraire. De ce même tableau, les enseignants affirment que la mise en application de la gratuité a été un coup dur pour eux car ils affirment être sacrifiés et frustrés par cette mesure (94,2 %). Cette opinion est également partagée par les élèves (68,9 %). Elle n'est cependant pas partagée par les parents (49 %). Pour tous ces acteurs éducatifs, la réussite de la réforme de la gratuité de l'enseignement dépend en grande partie de l'amélioration des conditions de travail des enseignants (enseignants : 100 %; élèves: 89,6%; parents : 83,3 %).

## 2.2. Analyse différentielle des résultats

L'objectif de cette section est d'étudier l'effet de différentes variables sociodémographiques sur la perception des enquêtés face à la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire. Cette analyse se fait en deux volets. Le premier volet se rapporte à l'effet global de la nature des acteurs éducatifs sur la perception de la gratuité. En d'autres termes, il est question de savoir si la perception de la gratuité varie selon que l'on est enseignant, élève ou parent. Le deuxième volet se rapporte aux effets séparés des variables de l'étude sur la perception de la gratuité de l'enseignement dans les différents groupes enquêtés. Pour cette analyse, nous n'avons ciblé qu'une seule question qui nous paraît être globalisante (question 1) en recourant au test du chi-carré.

### 2.2.1. Effet de la nature des acteurs éducatifs sur la perception de la gratuité de l'enseignement

Question	Chi-carré	Signification	Décision
1	80,53	0,002	Significative

**Tableau 6.** Effet de la nature des acteurs éducatifs sur la perception de la gratuité (question 1)

Du tableau 6, on constate que la variable nature des acteurs éducatifs a affecté considérablement la perception de la gratuité des enquêtés ( $p < 0,05$ ). En d'autres termes, la perception des parents et des élèves face à la gratuité de l'enseignement primaire est plus positive que celle des enseignants.

### 2.2.2. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les enseignants

Variabiles	Chi-carré	Signification	Décision
Ecole	0,04	0,96	Non significative
Sexe	1,04	0,31	Non significative
Tranche d'âge	2,38	0,31	Non significative
Niveau d'études	1,78	0,41	Non significative
Ancienneté au travail	0,17	0,68	Non significative

**Tableau 7.** Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les enseignants (question 1)

On peut lire, à partir du tableau 7, qu'aucune variable sociodémographique n'a influencé significativement la perception des enseignants face à la gratuité de l'enseignement primaire ( $p > 0,05$ ). En d'autres termes, la perception de la gratuité chez les enseignants est la même quelle que soit la variable sociodémographique considérée.

### 2.2.3. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les élèves

Variabiles	Chi-carré	Signification	Décision
Ecole	0,88	0,30	Non significative
Sexe	1,04	0,31	Non significative
Age	2,38	0,31	Non significative

**Tableau 8.** Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les élèves (question 1)

La lecture du tableau 8 révèle que les variables de l'étude n'ont pas affecté significativement la perception de la gratuité de l'enseignement primaire chez les élèves enquêtés ( $p > 0,05$ ). En d'autres termes, la perception de la gratuité de l'enseignement chez les élèves est la même quelle que soit la variable sociodémographique considérée.

### 2.2.4. Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les parents

Variabiles	Chi-carré	Signification	Décision
Ecole de scolarisation des enfants	1,18	0,17	Non significative
Sexe	1,39	0,25	Non significative
Tranche d'âge	1,57	0,12	Non significative
Niveau d'études	0,47	0,68	Non significative
Nombre d'enfants scolarisés	1,42	0,84	Non significative

**Tableau 9.** Effet des variables sur la perception de la gratuité chez les parents (question 1)

Du tableau 9, on constate que les variables de l'étude n'ont pas eu une influence significative sur la perception de la gratuité de l'enseignement chez les parents enquêtés ( $p > 0,05$ ). En d'autres termes, la perception des parents de la gratuité de l'enseignement demeure la même quelle que soit la variable considérée.

## 3. Discussion des résultats

Les résultats de l'étude indiquent que les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa ont globalement une perception positive de la gratuité de l'enseignement primaire. En effet, pour ces acteurs, la gratuité de l'enseignement est une décision salvatrice et mérite d'être encouragée par tous les partenaires de l'éducation. Cependant, on constate que la perception des parents et des élèves est plus positive comparativement à celle des enseignants (parents : 99 % de perception positive ; élèves : 98 % de perception positive ; enseignants : 77,1 % de

perception positive). Cette différence a même été confirmée statistiquement. Cette perception plus positive de ces deux acteurs peut se justifier par le fait qu'ils sont des bénéficiaires directs de la gratuité de l'enseignement. Précisément, les élèves peuvent bénéficier des enseignements sans payer les frais scolaires. Dans cette même optique, les parents ne déboursent aucun franc pour la scolarisation au niveau primaire de leurs enfants.

Ces résultats vont de pair avec ceux de De Hert & Kasongo (2013, p. 225) ainsi qu'Enguta & Ngonzo (2022, p. 24), où il a été révélé que les parents, enseignants, directeurs et gestionnaires sont favorables à la gratuité de l'enseignement. Cette perception positive est due au fait que la gratuité a permis à plusieurs parents ou tuteurs de faire des économies des frais de scolarisation. Les résultats de l'étude révèlent aussi que la réforme de la gratuité n'est pas bien accueillie ou appréciée par les enseignants (57,1 % d'appréciation négative). Par contre, cette réforme est plébiscitée par les parents et les élèves. Ces derniers l'ont accueillie avec faste et l'ont appréciée positivement (élèves : 75% d'appréciation positive ; parents : 66,7 % d'appréciation positive). Cette appréciation positive peut se justifier par les facilités que cette réforme apporte pour la scolarisation des élèves. En effet, les partenaires éducatifs enquêtés ont reconnu que la gratuité de l'enseignement primaire a entraîné comme effets positifs : (1) la scolarisation des enfants du pays sans discrimination (enseignants : 94,3 % ; élèves : 83,3 % ; parents : 81,3 %) et (2) l'accroissement du taux de scolarisation des élèves (enseignants : 95,2 % ; élèves : 96,9 % ; parents : 84,4 %). Nos résultats vont de pair avec ceux de Mokonzi (2012, p. 785), De Hert & Kasongo (2013, p. 226), Enguta & Ngonzo (2022, p. 25) ainsi que de Kupelesa (2022, p. 839), où il a été constaté une amélioration du taux de scolarisation à la suite de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire. Cette amélioration des indicateurs de scolarisation traduit en réalité une efficacité quantitative de la réforme de la gratuité, qui permet à la RDCongo de se rapprocher de l'atteinte de l'objectif 4 du développement durable consistant à assurer à tous l'accès à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Ces différents taux démontrent que l'Etat congolais s'efforce d'assurer à tous les enfants le droit à une éducation de qualité tel qu'il est consacré dans sa constitution de 2006 (articles 13 et 43). Ce constat aussi a été fait par Mokonzi (2022, p. 891).

La gratuité a donné lieu aussi à une sursaturation des salles de classe. Ce constat a aussi été fait par Mutamba & Senker (2023, p.2386) ainsi que par Sangibala et al. (2024, p. 335), où il a été constaté une explosion démographique dans les salles de classe du niveau primaire des écoles publiques, à la suite de la gratuité de l'enseignement primaire. Tous les acteurs éducatifs approuvent cette sursaturation des locaux qui a donné lieu à un ratio enseignants/élèves au-delà de la norme de l'Unesco (enseignants : 95,2 % d'approbation ; élèves : 92,7 % d'approbation ; parents : 72,9 % d'approbation). L'observation des salles des classes des écoles primaires sous-étude révèle une moyenne de plus de 70 élèves par classe. Cette moyenne est largement supérieure à la norme de l'Unesco (citée par Ngub'usim, 2015, p. 56), qui exige en moyenne 50 élèves par enseignant pour différentes classes du niveau primaire. Avec un tel ratio, il est tout à fait normal que les enseignants s'épuisent au cours de la journée et aient du mal à faire un travail de qualité. C'est dans cette optique que les acteurs éducatifs affirment que la politique de la gratuité de l'enseignement primaire a affecté négativement la motivation des enseignants. Cette perturbation de la motivation des enseignants est due aux difficultés inhérentes à la gestion des classes pléthoriques. En plus, cette démotivation peut s'expliquer par la perte du pouvoir d'achat des enseignants comme l'attestent les résultats de l'étude (enseignants : 90,5% ; élèves : 53,1 % ; parents : 57,3%). Cette démotivation peut se justifier par le fait que le salaire réévalué ne permet pas de compenser la prime de motivation des enseignants, payée à l'époque à partir des frais scolaires supportés par les parents. En plus, avec l'inflation, le salaire amélioré ne représente rien par rapport aux besoins des enseignants et de leurs familles. Même la prime de gratuité ajoutée au

salaire des enseignants (80.000 francs, équivalent de 28,07 dollars américains prévus) ne permet pas de combler le vide créé par la motivation des enseignants perdue à la suite de la gratuité. Cette perte du pouvoir d'achat ne peut qu'affecter sensiblement le bien-être des enseignants comme l'affirment Falisse & al . (2022, p. 64) en renforçant leur démotivation.

Cette démotivation, à la suite de la perte de pouvoir d'achat, ne peut qu'affecter la qualité des enseignements dispensés dans les écoles publiques. Enguta et Ngonzo (2022, p. 25) ont constaté que, depuis l'application de la gratuité, les enseignants s'absentent trop au travail. Ces absences se justifient par leur démotivation et leur tendance à aller chercher de quoi suppléer leur salaire en dehors de l'école, et cela en vue de satisfaire les besoins primaires de leurs familles. Cette perte du pouvoir d'achat se trouve être à la base de plusieurs mouvements de grève des enseignants. Cette démotivation à la suite de la réforme de la gratuité est justifiée, car il est admis que l'homme ne fait rien sans intérêt, sans motivation. Avec des salaires insignifiants qui ne permettent pas de nouer les deux bouts du mois, il est tout à fait normal que les enseignants ne fournissent pas assez d'efforts au travail.

Par conséquent, depuis la mise en place de la gratuité de l'enseignement, on assiste au début de chaque année scolaire à des mouvements de grèves, dont la revendication principale est l'amélioration des conditions de travail (et/ou de la rémunération) des enseignants. A ce sujet, les acteurs éducatifs affirment que la gratuité de l'enseignement primaire a généré plus de tensions dans les écoles. Signalons que l'efficacité d'une telle réforme ne peut être appréciée qu'à l'aide des indicateurs quantitatifs. Il est important de l'apprécier en recourant aux indicateurs quantitatifs relatifs à l'atteinte des objectifs éducationnels. A ce sujet, les résultats de l'étude révèlent que la gratuité de l'enseignement a contribué à la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles congolaises (enseignants : 91,4 % ; élèves : 76 % ; parents : 58,3 %). En d'autres mots, ces sujets pensent que, depuis la mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire, les élèves en général ont une faible maîtrise des acquis d'apprentissage (enseignants : 91,4% ; élèves : 79,2 % ; parents : 62,5 %). Ces résultats vont de pair avec ceux de Kupelesa (2022, p. 840) ainsi qu'Enguta et Ngonzo (2022, p. 26), où il a été constaté que l'application de la gratuité dans les écoles congolaises impacte négativement la qualité de l'enseignement dans ces écoles. La conclusion de Menda et Ditsidi (2024, p. 8) selon laquelle la gratuité de l'enseignement n'a pas amélioré les résultats scolaires des élèves se trouve confirmée dans notre étude. Dans cette même optique, De Hert et Kasongo (2013, p. 228) affirmaient que : « une mauvaise application de la gratuité de l'enseignement primaire risque de provoquer des effets négatifs sur l'environnement de l'apprentissage (des classes surpeuplées, sans minimum nécessaire, sans enseignants ou avec enseignants démotivés...) ».

A ce niveau, il sied de signaler que la situation de la rémunération des écoles d'application des universités ou des instituts supérieurs pédagogiques (comme le groupe scolaire du Mont Amba) qui ne reçoivent pas de financement de la gratuité de la part du ministère de l'Education Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté alors qu'elles organisent gratuitement des enseignements au niveau primaire. Il y a nécessité que le gouvernement se penche sur le problème de ces écoles, comme l'ont souhaité les enseignants de ces écoles. Pour les enseignants enquêtés (89,5 %), la mise en application de cette gratuité de l'enseignement primaire a été précipitée, irréfléchie et irrationnelle. Cette conclusion n'est pas partagée par les élèves (89,5 %) et les parents (43,8 %). Pour les enseignants (94,2 %) et les élèves (68,9 %), la réforme de la gratuité les a sacrifiés au profit des parents et élèves. Ce point de vue n'est pas partagé par les parents. Face au tableau de la gratuité de l'enseignement décrit ci-haut, les acteurs éducatifs suggèrent à l'État congolais de mettre les enseignants dans les bonnes conditions de travail en améliorant considérablement leur rémunération (enseignants : 100 % ; élèves : 89,6 % ; parents : 83,3 %). D'ailleurs, le même vœu a été fait par Mokonzi (2012, p. 773), qui a rappelé que la mise en application de la gratuité implique avant tout

l'élaboration d'une loi spécifique précisant son contour et réglementant son organisation ainsi que la mise en place des institutions chargées de son suivi. L'auteur poursuit en affirmant qu'elle implique ensuite un réajustement significatif de l'offre de l'éducation, lequel devra se traduire par la création d'un important nombre de nouvelles classes et écoles, leur équipement, la formation et le recrutement d'un effectif considérable d'enseignants compétents ainsi que l'amélioration des conditions de travail de ces derniers.

L'analyse différentielle a révélé que seule la variable nature des acteurs éducatifs a influencé la perception de la gratuité de l'enseignement des enquêtés. En d'autres termes, la perception des parents et élèves face à la gratuité est plus positive que celle des enseignants, qui tout de même est positive. La perception positive des enseignants enquêtés peut se justifier par le fait qu'ils sont aussi des parents, et à ce titre, ils bénéficient également de la suppression des frais scolaires à la suite de la gratuité. Ainsi, ils ne souhaitent pas se retrouver dans la situation avant gratuité, mais militent pour la revalorisation de leur situation salariale. Les autres variables au niveau de différents groupes d'enquêtés n'ont pas influencé la perception de la gratuité de l'enseignement des acteurs éducatifs. Ces résultats remettent en question la conclusion de Ngub'usim (2013, p. 35) selon laquelle la perception d'un fait social est fonction des variables sociodémographiques. Ces résultats peuvent se justifier aussi par le fait que, devant une situation affectant tous les enquêtés, ils ont tendance à avoir une perception commune de la réalité.

## Conclusion

Cette étude a évalué la perception de la gratuité de l'enseignant chez les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa. Pour ce faire, un questionnaire d'enquête a été administré à un échantillon non probabiliste de commodité de 105 enseignants, 96 élèves et 96 parents des élèves de quelques écoles primaires de la ville de Kinshasa. Les résultats obtenus révèlent une perception globalement positive chez les acteurs éducatifs de la ville de Kinshasa. Cependant, la perception des parents et élèves est plus positive que celle des enseignants. Cette perception positive, marquée par le caractère salvateur de la réforme, n'a pas empêché les acteurs éducatifs d'identifier un certain nombre des effets négatifs à côté des avantages.

Au niveau des effets positifs, il a été cité principalement l'amélioration des taux de scolarisation et l'ouverture des écoles à tous les enfants. S'agissant des effets négatifs, les enquêtés citent la sursaturation des salles de classe, la démotivation des enseignants à la suite de la perte du pouvoir d'achat, la faible maîtrise des acquis d'apprentissage chez les apprenants, la baisse de la qualité de l'enseignement. Face à ce tableau, les enquêtés recommandent à l'Etat de : (1) construire les écoles ou de réhabiliter celles qui sont en état de délabrement ; (2) équiper les écoles, (3) payer les enseignants non mécanisés, (4) revaloriser la rémunération des enseignants ; et (5) revaloriser l'enveloppe allouée au fonctionnement des écoles. De ces différentes recommandations, le rétablissement de la justice sociale (par une revalorisation de la rémunération des enseignants) semble être la solution à court terme pouvant contribuer directement à l'efficacité de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire.

## Références bibliographiques

- Banza Wa Ilunga, R. et al. (2023). Demande de l'éducation et efficacité de la gratuité d'enseignement de base en RDC : analyse de la « guerre scolaire » dans la commune urbano-rurale de Kipushi. *Revue Internationale du Chercheur*, 4(2), 407-417. <https://www.revuechercheur.com/index.php/home/article/view/616>
- Bernard, H. (2011). *Comment évaluer, améliorer, valoriser l'enseignement supérieur ?*, De Boeck.

- De Hert, T. & Kasongo Munongo, E. (2013). La gratuité de l'enseignement primaire en RDC : attentes et revers de la médaille. *Conjonctures congolaises*, 4, 217-239. <https://www.ea-creac.eu/sites/default/files/pdf/2012-08-deherdt-munongo.pdf>
- Enguta Mwenzi, J. & Ngonzo Kitumba, R. (2022). Efficacité et enjeux de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire en République démocratique du Congo. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 91(4),19-23. <https://doi.org/10.4000/ries.13164>
- Falisse, J.B. &al. (2022). La Mise en Œuvre de la Gratuité de l'Enseignement Primaire en Contexte de Crise : COVID-19 et Réforme de l'Enseignement au Sud Kivu, République Démocratique du Congo. *Journal on Education in Emergencies*, 8 (3), 50-79. <https://doi.org/10.33682/bkqx-7vwb>
- Kupelesa Ilunga, M. (2022). Effets de la gratuité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo. *Congo-Afrique*, 567, 842-855.
- Lubangu Muamba, E. & Ghoanys Kayiba, M. (2022). Éducation et efficacité de la gratuité de l'enseignement de base en rd congo : analyse de la « guerre scolaire » dans la commune urbano-rurale de kipushi. *Congo-Afrique*, 567, 856-871.
- Mbula Mubiala, H., Kasongo wa Kyungu, H. & Enguta Mwenzi, J. (2024). Fondement juridique de la réforme de la gratuité de l'enseignement primaire en RDCongo. *Djiboul*, 1(007), 269-280. [https://djiboul.org/wp\\_content/uploads/2024/08/Tire-a-part-Horly-MBULA-MUBIALA-Hans-KASONGO-WA-KYUNGU-Jonathan-ENGUTA-MWENZI.pdf](https://djiboul.org/wp_content/uploads/2024/08/Tire-a-part-Horly-MBULA-MUBIALA-Hans-KASONGO-WA-KYUNGU-Jonathan-ENGUTA-MWENZI.pdf).
- Menda, P.B. & Ditsidi J.M. (2024). Gratuité de l'éducation de base dans les écoles primaires publiques en République Démocratique du Congo : Etat de lieu, défis, effets et perspectives. *British Journal of Education*, 12(2), 1-22.
- Mokonzi Bambanota, G. (2012). Gratuité et qualité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo. *Congo-Afrique*, 470, 770-785.
- Mokonzi Bambanota, G. (2022). Évolution de l'objectif de développement durable de l'éducation en république démocratique du congo. *Congo-Afrique*, 567, 884-899.
- Mutamba Ngoyi, P. & Senker Ndimba, B. (2023). Explosion démographique dans les salles de classes comme contrainte à la qualité de l'enseignement en RDC. Cas des écoles primaires Mayu I et II. *International Journal of Social Sciences and Scientific Studies*, 3(2), 2375 - 2387. <https://www.ijssass.com/index.php/ijssass/article/view/159>
- Ngub'usim Mpey Nka, R. (2013). *Manuel de Psychologie Générale*. U-Psycom.
- Ngub'usim Mpey Nka, R. (2015). *Assurance qualité pour les établissements de l'enseignement supérieur et universitaire : Etat des lieux, diagnostic et normes*. U psycom
- Sangibala N'kumat, W. &al. (2024). Problématique de la répartition spatiale des écoles publiques à l'heure de la gratuité de l'enseignement primaire dans la ville de lubumbashi en République Démocratique du Congo. *European Journal of Education Studies*,11(2), 329-342.<http://dx.doi.org/10.46827/ejes.v11i4.5307>



## Perception de l'efficacité du système LMD par les enseignants de l'Université de Kinshasa

*Perception of the effectiveness of the LMD system by teachers at the University of Kinshasa*

**Jonathan Enguta Mwenzi**

Université de Kinshasa, RDCongo

Email : [psyjonathanenguta@gmail.com](mailto:psyjonathanenguta@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-0647-2610>

**Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa**

Université de Kinshasa, RDCongo

Email : [eustachebanza01@gmail.com](mailto:eustachebanza01@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0000-7971-2825>

**Béni Bokelo Gole**

Université de Kinshasa, RDCongo

Email : [benibokelo@gmail.com](mailto:benibokelo@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0001-3244-6926>

**Résumé :** Depuis quelques années, la République démocratique du Congo a adopté le système licence-maîtrise-doctorat au niveau de son enseignement supérieur et universitaire. Cette adoption a entraîné plusieurs changements au niveau des pratiques pédagogiques, didactiques et évaluatives. Ainsi, il est important de connaître les points de vue des enseignants des universités congolaises face à ces innovations ou changements. C'est dans cette perspective que se situe la présente étude, qui a pour objectif d'évaluer l'efficacité perçue du système LMD chez les enseignants de l'Université de Kinshasa. Un questionnaire d'enquête a été administré à un échantillon non probabiliste de 288 enseignants, en raison de 155 scientifiques (chefs de travaux et assistants) et de 133 professeurs. Les résultats obtenus ont révélé une perception négative de la qualité de l'enseignement et de la méthodologie (didactique) du système LMD chez les enquêtés. Cependant, les enquêtés ont une perception positive de l'évaluation du système LMD, qui semble être meilleure par rapport à celle du système PADEM. L'analyse différentielle a révélé qu'aucune variable sociodémographique n'a influé sur la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés.

**Mots-clé :** Perception, Efficacité, Système LMD, Enseignants, Université de Kinshasa.

**Abstract:** In recent years, the Democratic Republic of Congo has adopted the bachelor's-master's-doctorate system for higher and university education. This adoption has led to a number of changes in pedagogical, didactic and assessment practices. It is therefore important to know the views of Congolese university teachers on these innovations and changes. This is the background to the present study, which aims to assess the perceived effectiveness of the LMD system among teachers at the University of Kinshasa. A survey questionnaire was administered to a non-probabilistic sample of 288 teachers, comprising 155 scientists (supervisors and assistants) and 133 professors. The results revealed a negative perception of the teaching quality and methodology (didactics) of the LMD system among the respondents. However, respondents had a positive perception of the evaluation of the LMD system, which appeared to be better than that of the PADEM system. Differential analysis revealed that no socio-demographic variables influenced the perception of the effectiveness of the LMD system among the teachers surveyed.

**Keywords:** Perception, Effectiveness, LMD system, Teachers, Kinshasa University.



## Introduction

Depuis quelques décennies, plusieurs pays de l'Europe se sont proposés d'harmoniser leur système d'enseignement supérieur et universitaire afin de faciliter la mobilité des étudiants et la coopération entre les établissements. Cette initiative a donné lieu à la signature, le 11 avril 1997, de la convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne. La signature de cette convention était motivée par le souci de contribuer à l'équivalence des diplômes donnant accès aux établissements universitaires et des périodes d'études universitaires (Pitseys, 2004, p. 461 ; Crochet, 2002, p. 13). A la suite de cette convention, l'espace européen de l'enseignement supérieur sera créé et la déclaration de Bologne du 19 juin 1999 sera signée par 29 pays de l'Europe. Cette déclaration a marqué le début du processus de Bologne qui a lancé le système LMD à travers le monde.

Ce système a pour objectifs de : (1) organiser l'enseignement supérieur selon une structure en trois cycles (licence, master, doctorat), (2) organiser un système commun de crédits pour la mobilité, (3) garantir la qualité des formations et l'insertion professionnelle des diplômés ainsi que (4) faciliter la reconnaissance internationale des certifications professionnelles et des périodes d'études à l'étranger (déclaration de Bologne, 1999). Ce processus de Bologne a dépassé les frontières de l'Europe pour être exporté à un certain nombre de pays africains tels que le Cameroun, le Congo, le Sénégal, le Burkina-Faso, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie (Fraj, Desbiens & Bali, 2023, p. 97). Ces pays africains ont adopté la version française du système LMD ou du processus de Bologne. Cependant, la mise en œuvre de ce système a plongé les institutions d'enseignement supérieur dans une situation de tension entre les pressions de la globalisation et les réalités locales (Moussa, 2008). Par exemple, au Maroc, bien que le système LMD soit appliqué depuis 2004, l'enseignement supérieur n'a pas atteint ses objectifs de professionnalisation, avec un taux de chômage des diplômés supérieur à celui des non-diplômés (Ghouati, 2010, p. 45). En Guinée, bien que le système LMD ait été instauré en 2007 avec des intentions pertinentes, son applicabilité a été entravée par des conditions inappropriées, compromettant l'efficacité du système éducatif national (Moussa, 2008, p. 4).

La République démocratique du Congo (RDC), à l'instar d'autres pays africains, a décidé de réformer son système d'enseignement supérieur et universitaire en adoptant le système LMD. Ainsi, depuis l'année académique 2021-2022, les établissements d'enseignement supérieur et universitaire congolais ont commencé à organiser les enseignements conformément aux maquettes des formations du système LMD. Cette application du système LMD a consacré la fin du système de PADEM qui était en vigueur en RDC. Pour appuyer cette réforme, plusieurs textes légaux ont été signés par le gouvernement congolais. On peut citer, à titre illustratif : (1) le décret-loi n°24/39 du 15 mars 2024 portant appellation des grades académiques du système licence-maîtrise-doctorat en République démocratique du Congo, (2) le décret n°22/39 du 06 décembre 2022 portant organisation et fonctionnement du système licence-maîtrise-doctorat " LMD " en République démocratique du Congo, (3) le cadre normatif du système LMD en RDC (MINESU, 2018) et (4) la loi-cadre de l'enseignement national (2014).

En partant de ces différents textes légaux, le système LMD en RDC s'articule autour des objectifs suivants : (1) l'amélioration de la qualité de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie ; (2) la diversification des offres de formation supérieure et universitaire pour les rendre lisibles, compétitives et attractives ; (3) l'harmonisation à terme des programmes d'études sur le territoire national aux niveaux régional et international ; (4) la promotion du travail personnel de l'étudiant ; (5) l'insertion professionnelle des étudiants en ouvrant l'université sur le monde extérieur, (6) le partenariat au niveau local, régional et international ; (7) l'autonomisation des apprenants dans leurs différents parcours ; (8) le

respect des normes et standards internationaux en matière de l'éducation, (9) l'assainissement du paysage universitaire congolais par la restructuration ou le regroupement des établissements pour créer des pôles d'excellence, voire par la suppression pure et simple des établissements non viables ; (10) l'introduction du tutorat dans l'encadrement des travaux des étudiants , (11) l'amélioration de la gouvernance académique, (12) la promotion des méthodes d'enseignement en ligne ainsi que (13) l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans le processus d'enseignement apprentissage

Depuis la mise en application de ce système en RDC, trois années académiques se sont écoulées avec des résultats presque mitigés. Ces résultats ont poussé le ministère de la tutelle à lancer une évaluation à mi-parcours du système, dont les résultats sont attendus jusqu'à ce jour. Toutefois, l'Université de Kinshasa, comme les autres universités congolaises, organise ce système et joue un grand rôle dans son implémentation au niveau national. Ce rôle est dû au fait que certaines de ces facultés (sciences agronomiques, sciences et technologies, polytechnique) ont joué le rôle pilote dans la mise en application de cette réforme. Plusieurs changements ont été enregistrés à la suite de l'application de ce système. Par exemple, les cours sont devenus des unités d'enseignement (UE), constituées de plusieurs éléments constitutifs (EC). Les différentes filières d'études organisées ont été regroupées en huit domaines ci-après : (1) sciences de la santé, (2) sciences agronomiques et environnement, (3) sciences psychologiques et de l'éducation, (4) sciences juridiques, politiques et administratives, (5) sciences et technologies, (6) sciences économiques et de gestion, (7) sciences de l'homme et de la société ainsi que (8) lettres, langues et arts.

Le volume horaire a été remplacé par le crédit. Les activités d'enseignement sont organisées en deux semestres avec des travaux pratiques, des travaux dirigés, des interrogations et des examens. Pourtant, depuis la mise en application de ce système, les avis des chercheurs sont partagés quant à son efficacité comparativement au système PADEM. Certains acteurs éducatifs cités par Ngoy Ndala (2024, p. 15), s'appuyant sur les expériences d'autres pays, approuvent l'efficacité du système LMD en RDC. Ces derniers pensent que ce système peut régler les problèmes de l'équivalence des diplômes, faciliter la formation des créateurs d'emplois et contribuer à l'employabilité des diplômés. D'autres acteurs pensent que le système LMD en vigueur en RDC n'est pas un véritable système LMD, à cause de son inadaptation au contexte africain ou aux réalités locales (Tshinyama Kadima, 2014, p. 37). Pour ces acteurs, l'insuffisance des moyens financiers et matériels serait la raison de l'inefficacité du système LMD. D'ailleurs, quelques études évaluant la perception du système LMD ont révélé une perception négative de cette réforme chez les acteurs éducatifs congolais. A ce sujet, Risasi Etutu, Otshudi Mpoyi, Risasi Etutu, Basila Bernadette et Selenge Huguette (2024, p. 22) ont révélé une prédominance des perceptions négatives du système LMD chez les acteurs éducatifs congolais. Pour ces chercheurs, 68,6 % des personnels académiques et administratifs estiment que ce système n'est pas bénéfique pour les étudiants contre 31,4 % qui ont un point de vue contraire. Ces chercheurs renchérisent que 35,3 % des répondants jugent la qualité de l'enseignement du système LMD mauvaise, 30,9 % la qualifient de moyenne, 16,2 % la trouvent très mauvaise, 13,4 % la considèrent comme de bonne qualité et seulement 4,2 % estiment qu'elle est de très bonne qualité.

Butuna et Kavira (2023, p. 47), quant à eux, révèlent que les étudiants de l'Institut supérieur des Arts et métiers de Goma pensent que le système LMD n'est pas adapté à leurs conditions de vie et de travail sous l'angle administratif. Dans la liste des facteurs perturbant l'efficacité du système LMD, ces étudiants citent la faible connectivité, le manque d'ordinateurs et la faible initiation des enseignants aux exigences du système. Ces différentes études ne permettent pas d'évaluer l'efficacité perçue du système LMD, car elles ne traitent que des perceptions globales de ce système. C'est pourquoi il nous a paru important d'évaluer l'efficacité perçue du système LMD chez les enseignants de l'Université de Kinshasa en nous

basant sur des dimensions spécifiques telles que la qualité de l'enseignement dispensé, la méthodologie de l'enseignement et le système d'évaluation. Cette évaluation se base sur une comparaison entre le système PADEM et le système LMD tout en renseignant sur l'atteinte perçue du premier objectif de ce système, relatif à l'amélioration de la qualité de la formation initiale.

## **2. Cadre méthodologique**

### **2.1. Cadre physique**

L'Université de Kinshasa est le cadre physique de cette étude. Elle est une université publique située dans la commune de Lemba. Elle organise actuellement les activités d'enseignement et de recherche autour de treize facultés : (1) droit, (2) médecine humaine, (3) polytechnique, (4) sciences et technologies, (5) lettres et sciences humaines, (6) sciences économiques et de gestion, (7) sciences sociales, politiques et administratives, (8) sciences pharmaceutiques, (9) médecine vétérinaire, (10) sciences agronomiques et environnement, (11) pétrole, gaz et énergies renouvelables, (12) psychologie et sciences de l'Éducation et (13) médecine dentaire.

### **2.2. Participants de l'étude**

Le personnel enseignant de l'Université de Kinshasa constitue la population cible de l'étude. Ce personnel est constitué de deux catégories : (1) les scientifiques et (2) les académiques ou professeurs. Globalement, l'Université de Kinshasa comprend 4204 enseignants, en raison de 1381 professeurs et de 2823 scientifiques. De cette population, un échantillon non probabiliste de 288 sujets a été tiré, en raison de 155 scientifiques (53,8%) et de 133 professeurs (46,2%). Ces sujets ont été choisis en tenant compte de leur consentement à participer à l'étude. Outre la variable catégorie socioprofessionnelle, notre échantillon peut être apprécié en fonction de quelques variables sociodémographiques (faculté de provenance, sexe, âge, niveau d'études et ancienneté). En ce qui concerne les facultés, on a 51 sujets (ou 17,7 %) de la faculté de droit (25 professeurs et 26 scientifiques), 48 sujets (16,7 %) de la faculté des sciences et technologies (20 professeurs et 28 scientifiques), 51 sujets (ou 17,7 %) de la faculté de médecine humaine (26 professeurs et 25 scientifiques), 51 sujets (ou 17,7 %) de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (27 professeurs et 24 scientifiques), 47 sujets (ou 16,3 %) de la faculté des sciences agronomiques et environnement (20 professeurs et 27 scientifiques) et 40 sujets (13,9%) de la faculté des lettres et sciences humaines (15 professeurs et 25 scientifiques).

S'agissant du sexe, on a 189 enseignants (65,6 %) contre 99 enseignantes (34,4 %). Au niveau de l'âge, on a 43 enseignants âgés de moins de 30 ans (14,9 %), 106 âgés de 30-39 ans (36,8 %), 88 âgés de 40-49 ans (30,6 %), 37 âgés de 50-59 ans (12,8 %) et 14 âgés d'au moins 60 ans (4,9 %). S'agissant du niveau d'études, on a 72 sujets (25 %) licenciés (bac+5), 120 diplômés d'études approfondies (41,7 %) et 96 docteurs (33,3 %). En ce qui concerne l'ancienneté au travail, nous avons 115 enseignants ayant une ancienneté de 0-9 ans (39,9 %), 88 ayant une ancienneté de 10-19 ans (30,6 %), 61 ayant une ancienneté de 20-29 ans (21,2 %) et 24 ayant une ancienneté d'au moins 30 ans (8,3 %).

### **2.3. Instrument de collecte des données**

L'enquête s'est servie d'un questionnaire d'enquête pour la collecte des données. Ce questionnaire est constitué de 21 questions fermées (à une alternative ou de type oui ou non). Ces 21 questions sont regroupées en trois thèmes : (1) la qualité de l'enseignement du système LMD (6 questions : 1-6), (2) la méthodologie d'enseignement du système LMD (7 questions : 7-13) et (3) l'évaluation du système LMD (8 questions : 14-21). Ce questionnaire a été

administré en deux temps : (1) la pré-enquête et (2) l'enquête proprement dite. L'objectif de la pré-enquête était de vérifier si les items du questionnaire étaient facilement compris par les enseignants enquêtés. Par conséquent, notre pré-enquête a porté sur 40 enseignants, en raison de 20 scientifiques et 20 professeurs. Notre questionnaire était administré de manière directe, c'est-à-dire que les enseignants lisaient eux-mêmes les items et y répondaient après avoir compris les instructions.

## 2. Résultats de l'étude

### 2.1. Résultats globaux

Les réactions de nos enquêtés aux trois dimensions du questionnaire sont présentées dans les tableaux suivants, en se basant sur deux indices statistiques (fréquence et pourcentage). Ces tableaux proviennent du traitement de nos données récoltées sur le terrain.

#### 2.1.1. Premier thème : qualité de l'enseignement dispensé dans le système LMD

Ce thème comprend six questions (1, 2, 3, 4, 5 et 6). Les points de vue des enseignants à ces questions sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Questions	Réactions		Total
	Oui	Non	
1. L'enseignement dans le système LMD est meilleur que celui de l'ancien système (PADEM)	135 (46,9 %)	153 (53,1 %)	288 (100 %)
2. Dans le système LMD, les objectifs visés par les enseignements sont atteints facilement et sans problème.	138 (47,9 %)	150 (52,1 %)	288 (100 %)
3. Les enseignements dispensés dans le système LMD permettent aux étudiants de mobiliser plusieurs compétences comparativement à l'ancien Système (PADEM).	125 (43,4 %)	163 (56,6 %)	288 (100 %)
4. Dans le système LMD, les enseignements dispensés préparent directement les étudiants à l'exercice de leurs futurs métiers.	133 (46,2 %)	155 (53,8 %)	288 (100 %)
5. Les enseignements dispensés dans le système LMD s'intègrent dans la politique de la professionnalisation.	129 (44,8 %)	159 (55,2 %)	288 (100 %)
6. La « semestrialisation » des enseignements est respectée par les enseignants.	140 (48,6 %)	148 (51,4 %)	288 (100 %)

**Tableau 1** : Qualité de l'enseignement dispensé dans le système LMD perçue par les enquêtés

Du tableau 1, il ressort que seuls 46,9 % des enseignants enquêtés approuvent la meilleure qualité de l'enseignement du système LMD comparativement à l'ancien système (PADEM). On peut donc comprendre que 53,1 % des enquêtés ont un avis défavorable face à cette qualité d'enseignement. En ce qui concerne l'atteinte facile des objectifs d'enseignement dans le système LMD, 47,9 % des sujets l'approuvent contre 52,1 % des sujets qui ont un avis contraire. Du même tableau, il ressort que seuls 43,4 % des enquêtés approuvent la capacité des étudiants formés dans le système LMD à mobiliser plusieurs compétences contre 54,6 % des enquêtés qui ont un avis contraire. S'agissant de la préparation des enseignements du système LMD à l'exercice professionnel, 46,2 % des sujets l'approuvent contre 53,8 % des enquêtés qui ont un avis contraire. En ce qui concerne le caractère de professionnalisation du système LMD, 44,8 % des enquêtés l'approuvent contre 55,2 % des enquêtés qui ont un avis contraire. Enfin, 51,4 % des enquêtés approuvent le respect de la « semestrialisation » contre 48,6 % des enquêtés qui ont un avis contraire. En résumé, on peut conclure que les enquêtés n'ont pas approuvé la bonne qualité de l'enseignement du LMD comparativement à l'ancien système (PADEM). Cette conclusion est motivée par le fait que cinq questions sur les six du thème sont évaluées négativement par les enquêtés.

### 2.1.2. Deuxième thème : méthodologie de l'enseignement du système LMD

Dans ce deuxième thème, on a six questions (7, 8, 9, 10, 11 et 12). Les avis des enquêtés à ces questions sont résumés dans le tableau suivant :

Questions	Réactions		Total
	Oui	Non	
7. Dans le système LMD, les professeurs enseignent autrement et placent l'étudiant au centre de l'acte pédagogique.	129 (44,8 %)	159 (55,2 %)	288 (100 %)
8. La méthodologie utilisée dans le système LMD est plus active et participative comparativement à l'ancien système.	133 (46,2 %)	155 (53,8 %)	288 (100 %)
9. Les exposés magistraux sont très rares dans le système LMD.	140 (48,6 %)	148 (51,4 %)	288 (100 %)
10. Les exposés magistraux précèdent le travail des étudiants en groupes.	144 (50,0 %)	144 (50,0 %)	288 (100 %)
11. Les étudiants font généralement des travaux pratiques en groupes pour bien assimiler les matières.	163 (56,6 %)	125 (43,4 %)	288 (100 %)
12. Les indications méthodologiques dans les différents programmes (maquettes) LMD sont respectées lors des enseignements par les animateurs des éléments constitutifs (unités d'enseignement).	133 (46,2 %)	155 (53,8 %)	288 (100 %)

**Tableau 2 :** Méthodologie de l'enseignement du système LMD perçue par les enquêtés.

Du tableau 2, il ressort que seuls 44,8 % des sujets approuvent la capacité des enseignants du système LMD à placer l'étudiant au centre de l'acte pédagogique contre 55,2 % des sujets qui ont un avis contraire. Du même tableau, on constate que 46,2 % des enquêtés approuvent le recours à une méthodologie active et participative dans le système LMD contre 53,8 % des sujets qui ont un avis contraire. Dans cette même optique, 48,6 % des enquêtés approuvent la rareté des exposés magistraux dans le système LMD. On constate que les avis des enquêtés sont partagés en ce qui concerne le fait de faire précéder les exposés magistraux des travaux en groupe des étudiants. En effet 50 % des enquêtés approuvent cela contre 50% d'autres qui le désapprouvent. En plus, 56,6 % des sujets approuvent la disposition des étudiants à faire des travaux en groupe dans le système LMD pour assimiler la matière. Par contre, 43,4 % des sujets enquêtés ont un avis contraire. Enfin, seuls 46,2 % des sujets enquêtés approuvent le respect chez les animateurs des éléments constitutifs (unités d'enseignement) des indications méthodologiques, assorties dans les maquettes LMD. Par contre, 53,8 % des sujets ont un avis contraire. Etant donné que quatre questions sur les six de la thématique sont évaluées négativement, on peut conclure que les enquêtés ont une perception négative de la méthodologie d'enseignement utilisée dans le système LMD.

### 2.1.3. Troisième thème : qualité de l'évaluation du système LMD

Le troisième thème de notre questionnaire est constitué de neuf questions (13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21). Les réactions des sujets enquêtés à ces questions sont présentées dans le tableau suivant :

Questions	Réactions		Total
	Oui	Non	
13. L'évaluation dans le système LMD est plus docimologique par rapport à celle de l'ancien système.	115 (39,9 %)	173 (60,1 %)	288 (100 %)
14. Les notes attribuées par les enseignants lors des évaluations du système LMD sont plus objectives.	169 (58,7 %)	119 (41,3 %)	288 (100 %)
15. L'évaluation dans le système LMD permet de vérifier le degré d'atteinte des objectifs éducationnels.	160 (55,6 %)	128 (44,4 %)	288 (100 %)
16. Les questions d'évaluation dans le système LMD sont plus	126	162	288

objectives et mieux formulées par rapport à celles de l'ancien système.	(43,8 %)	(56,2 %)	(100 %)
17. Les travaux dirigés, les travaux pratiques et les interrogations sont réguliers et organisés dans tous les enseignements.	115 (40,0 %)	173 (60,0 %)	288 (100 %)
18. Les critères des délibérations sont plus objectifs et respectés dans le système LMD.	118 (41,2 %)	170 (58,8 %)	288 (100 %)
19. Les enseignants respectent les principes ou règles des délibérations dans le système LMD.	169 (58,8 %)	119 (41,2 %)	288 (100 %)
20. Les examens et les délibérations sont organisés chaque semestre.	158 (55,0 %)	130 (45,0 %)	288 (100 %)
21. Les délibérations sont organisées dans chaque unité d'enseignement.	173 (60,0 %)	115 (40,0 %)	288 (100 %)

**Tableau 3 :** Qualité de l'évaluation du système LMD perçue par les enquêtés

Du tableau 3, il ressort que l'évaluation des étudiants au niveau du système LMD est meilleure que celle de l'ancien système (PADEM). Cette conclusion est due au fait que cinq questions sur les neuf de cette dimension sont positivement évaluées par les enquêtés. Il s'agit de : (1) l'objectivité des notes attribuées aux étudiants par les enseignants lors des évaluations dans le système LMD (58,7 % d'approbation) ; (2) la possibilité de vérifier le degré d'atteinte des objectifs éducationnels dans les évaluations du système LMD (55,6 % d'approbation) ; (3) le respect des principes ou règles des délibérations dans le système LMD (58,8 % d'approbation) ; (4) l'organisation semestrielle des délibérations (55 % d'approbation) et (5) l'organisation des délibérations dans chaque unité d'enseignement (60 % d'approbation).

Les questions évaluées négativement sont : (1) le respect particulier de la docimologie dans les évaluations du système LMD par rapport au système PADEM (60,1 % de désapprobation) ; (2) l'objectivité et la bonne formulation des questions d'évaluation dans le système LMD comparativement à l'ancien système (56,2 % de désapprobation) ; (3) l'organisation régulière des travaux dirigés, des travaux pratiques et interrogations dans tous les enseignements (60 % de désapprobation) et (4) l'objectivité et le respect des critères des délibérations dans le système LMD (58,8 % de désapprobation).

## 2.2. Analyse différentielle des résultats

L'analyse différentielle des résultats a pour objectif d'étudier la nature de l'effet des variables sociodémographiques de l'étude sur la perception de l'efficacité du système LMD. Globalement, l'effet de six variables (faculté de provenance, catégorie socioprofessionnelle, sexe, tranche d'âge, niveau d'études et ancienneté au travail) est testé à ce niveau. Nous avons choisi une question pour chaque thème du questionnaire. Il s'agit des questions 2, 8 et 15 respectivement pour la qualité de l'enseignement dispensé, la méthodologie utilisée et l'évaluation dans le système LMD. Pour tester l'influence de ces variables, nous avons recouru au test du chi-carré ( $\chi^2$ ) obtenu grâce au logiciel statistique IBM SPSS version 20.

### 2.2.1. Effet de la catégorie professionnelle sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	$\chi^2$	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	8,82	0,48	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	5,87	0,65	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	6,08	0,64	Non significative

**Tableau 4 :** Influence de la catégorie professionnelle sur la perception du LMD (p.0.05).

Du tableau 4, il ressort que la variable catégorie professionnelle n'a pas influé sur la perception de l'efficacité du système LMD des enseignants enquêtés ( $p > 0,05$ ).

### 2.2.2. Effet de la variable faculté de provenance sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	$\chi^2$	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	0,34	0,46	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	2,22	0,34	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	5,56	0,22	Non significative

**Tableau 5 :** Effet de la faculté sur la perception du système LMD ( $p < 0,05$ )

Il ressort du tableau 5 que la variable faculté de provenance n'a pas affecté la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés ( $p > 0,05$ ).

### 2.2.3. Effet de la variable sexe sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	$\chi^2$	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	0,54	0,70	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	2,16	0,44	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	6,62	0,18	Non significative

**Tableau 6 :** Influence de sexe sur la perception du système LMD ( $p < 0,05$ )

De la lecture du tableau 6, il ressort que la variable sexe n'a pas influencé la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés ( $p > 0,05$ ).

### 2.2.4. Effet de la variable tranche d'âge sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	$\chi^2$	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	21,28	0,32	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	10,80	0,70	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	20,12	0,35	Non significative

**Tableau 7 :** Influence de la tranche d'âge sur la perception du système LMD ( $p < 0,05$ )

Il ressort de la lecture du tableau 7 que la variable tranche d'âge n'a pas influé sur la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés ( $p > 0,05$ ).

### 2.2.5. Effet de la variable niveau d'études sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	$\chi^2$	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	0,68	0,91	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	6,59	0,40	Non significative
Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	0,40	1,00	Non significative

**Tableau n°8 :** Influence du niveau d'études sur la perception du système LMD ( $p < 0,05$ )

La lecture du tableau 8 révèle que la variable niveau d'études n'a pas influé sur la perception de l'efficacité du système LMD chez les sujets enquêtés ( $p > 0,05$ ).

### 2.2.6. Effet de la variable ancienneté au travail sur l'efficacité perçue du LMD

Dimensions	Questions	$\chi^2$	Sig.	Décision
Qualité de l'enseignement dans le système LMD.	2	8,75	0,49	Non significative
Méthodologie de l'enseignement dans le système LMD.	8	17,86	0,18	Non significative

Qualité de l'évaluation dans le système LMD.	15	16,96	0,19	Non significative
--	----	-------	------	-------------------

**Tableau 9** : Influence de l'ancienneté au travail sur la perception du système LMD (p.0.05)

La lecture du tableau 9 révèle que la variable ancienneté n'a pas influencé la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants enquêtés ( $p>0,05$ ).

#### 4. Discussion des résultats

Les résultats de l'étude révèlent que les enseignants enquêtés ont une perception négative de la qualité de l'enseignement du système LMD. En d'autres termes, ils pensent qu'en matière de qualité, aucune avancée significative n'a été observée au système LMD comparativement à l'ancien système (PADEM). Cette perception négative est due au fait que les enquêtés ont évalué négativement les six questions de la dimension « qualité de l'enseignement dispensé au système LMD ». Cette évaluation négative se manifeste par les indicateurs suivants : (1) la tendance à ne pas considérer la qualité de l'enseignement dans le système LMD comme étant plus meilleure que celle du système PADEM (53,1%) ; (2) la non-atteinte facilement des objectifs visés par les enseignements du système LMD (52,1%) ; (3) la difficulté des enseignements dispensés dans le système LMD à mobiliser plusieurs compétences des étudiants (56,6%) ; (4) la difficulté des enseignements dispensés dans le système LMD à préparer les étudiants à l'exercice de leurs futurs métiers (53,8%) ; (5) la non-intégration des enseignements dispensés dans le système LMD dans la politique de la professionnalisation (55,2%) ; et (6) le non-respect de la « semestrialisation » des enseignements (51,4%).

On peut, au regard de ces résultats, affirmer que, pour nos enquêtés, la qualité de l'enseignement ne s'est pas améliorée avec le système LMD. Ainsi, le slogan « enseigner autrement avec le système LMD » ne s'est pas traduit par des pratiques innovantes d'enseignement au niveau pédagogique. Au regard de ces résultats, on peut conclure que le système LMD en RDC n'a pas encore atteint son objectif d'amélioration de la qualité de la formation initiale qui lui est assigné par le décret n°22/39 du 6 décembre 2022 portant organisation et fonctionnement du système licence-maîtrise-doctorat " LMD " en République démocratique du Congo. Nos résultats, à ce niveau, vont de pair avec ceux de Risasi Etutu, Otshudi Mpoyi, Risasi Etutu, Basila Bernadette et Selenge Huguette (2024) où il a été constaté que les enseignants des universités congolaises jugent mauvaise la qualité de l'enseignement du système LMD. Dans cette même logique, nos résultats réconfortent ceux de Zawadi Gasindikira (2023, p. 18) où les enseignants des universités de la ville de Goma affirment ne pas avoir observé de changements importants en matière de la qualité de l'enseignement dans le système LMD. Ces résultats laissent apparaître une certaine résistance au changement des enseignants. En effet, étant très habitués au système PADEM, ils peuvent développer une résistance face au système LMD. On peut ainsi penser que c'est cette résistance qui est à la base de leur perception négative. Cette résistance peut traduire le refus des enseignants de se mettre à jour ou de s'actualiser en fonction des innovations pédagogiques et didactiques du système LMD. Il s'agit, indirectement, d'un refus des enseignants à apprendre les innovations pédagogiques du système LMD. Cependant, il sied de signaler que la perception négative de certains aspects de la qualité de l'enseignement peut se justifier par des éléments du contexte institutionnel.

S'agissant de la non-atteinte des objectifs éducatifs, on peut préciser que cette situation est due à l'absence des descriptifs des cours qui, dans le contexte de la réforme, servent de guide à l'enseignement. En effet, depuis la conception des maquettes des formations, les descriptifs des cours n'ont pas été conçus et publiés par le ministère. Ces descriptifs ont l'avantage d'indiquer sommairement la nature des cours, leurs objectifs, leurs contenus, les méthodes et ressources pédagogiques, les types et l'échéancier des travaux pratiques retenus,



les stratégies d'élévation et la notice bibliographique. En plus, ces descriptifs sont approuvés par le conseil du département. Il est ainsi normal de constater qu'en l'absence des descriptifs, chaque enseignant formule des objectifs comme il le veut sans tenir compte, parfois, de leur vérifiabilité. Certains même formulent des objectifs fantaisistes (avec des verbes mentalistes). De tels objectifs ne peuvent poser de problème qu'au niveau de leur opérationnalisation.

Signalons tout de même que seules les facultés ciblées au niveau de la phase pilote d'implémentation du système LMD ont vu leurs descriptifs des unités d'enseignement être validés et publiés par le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire. On peut citer à titre illustratif les facultés ci-après : la polytechnique, les sciences pharmaceutiques, les sciences agronomiques... Le non-respect de la « semestrialisation » doit interpeller les autorités académiques. En effet, dans certaines facultés de l'Université de Kinshasa, les enseignements sont donnés sans respecter la « semestrialisation ». Certains enseignements du second semestre sont donnés au premier semestre avec la complicité de quelques autorités décanales.

En ce qui concerne la méthodologie d'enseignement (ou la didactique d'enseignement), les constats faits sont très alarmants. En effet, si le système LMD exige le recours aux méthodes actives et participatives, les résultats de l'étude révèlent toute autre chose. Précisément, les enquêtés ont évalué négativement quatre questions sur les six de la méthodologie de l'enseignement. Il s'agit de (du) : (1) la tendance des animateurs des modules à enseigner autrement et à mettre l'étudiant au centre de l'acte pédagogique (55% de désapprobation), (2) recours particulier aux méthodes actives et participatives dans le système LMD (53,8% de désapprobation), (3) la rareté des exposés magistraux dans le système LMD (51,2% de désapprobation) et (4) respect des indications méthodologiques dans l'enseignement des EC (U.E) (53,8% de désapprobation). Dans les deux questions restantes, l'une est évaluée positivement (la réalisation des travaux pratiques en groupe par les étudiants) et l'autre de façon mitigée (50% d'évaluation positive et 50% d'évaluation négative). La question évaluée de façon mitigée se rapporte au respect des indications méthodologiques lors des enseignements des E.C. Nos résultats remettent en question ceux de Zawadi Gasindikira (2023, p. 18) où il a été constaté que les enseignants des universités de Goma recourent aux méthodes actives et participatives lorsqu'ils enseignent dans le système LMD. Ce faible recours aux méthodes actives et participatives mérite d'interpeller les autorités, car le système LMD a pour particularité de mettre l'étudiant au centre des activités pédagogiques. Pour cela, ce système privilégie les méthodes actives et participatives qui ont pour caractéristique principale de susciter l'activité des étudiants (Banza Nsomwe-A-Nfunkwa & Enguta Mwenzi, 2023, p. 149).

S'agissant de l'évaluation dans le système LMD, les enquêtés ont une perception positive. Cette perception est dictée par le fait qu'ils ont évalué positivement cinq questions sur les neuf de la thématique. On peut donc conclure au caractère objectif des notes des évaluations, à la possibilité de vérifier le degré d'atteinte des objectifs lors des évaluations, au respect des principes des délibérations, à l'organisation semestrielle des examens et délibérations et à l'organisation des délibérations dans chaque U.E. Ces résultats révèlent de profonds changements en matière d'évaluation. Ces différents changements renforcent le caractère docimologique des évaluations. Nos résultats remettent en question ceux de Zawadi Gasindikira (2023, p. 18) où aucun changement n'a été constaté en matière d'évaluation. En tenant compte des réactions des enquêtés à toutes les questions de notre questionnaire, on peut conclure qu'ils ont une perception négative du système LMD. Cette perception traduit la non-atteinte du premier objectif du système LMD en RDC. Cette conclusion est due au fait que 14 questions sur les 21 (66,7%) sont évaluées négativement par les enquêtés. Cette perception négative se manifesterait par une appréciation négative de la qualité des enseignements dispensés et des méthodologies utilisées par les enseignants. Ces résultats peuvent être dus soit

à la résistance au changement caractérisant les sujets enquêtés, soit à un manque d'initiation des enseignants au système LMD.

Au regard de ces résultats, il est important d'organiser des sessions d'information sur le système LMD au bénéfice des enseignants. L'analyse différentielle a révélé qu'aucune variable n'a influé sur la perception du système LMD chez les enquêtés. Ces résultats remettent en cause la conclusion de Ngub'Usim Mpey-Nka (2013, p.35) selon laquelle la perception d'une réalité sociale varie en fonction des variables sociodémographiques.

### Conclusion

Cette étude s'est proposée d'évaluer la perception de l'efficacité du système LMD chez les enseignants de l'Université de Kinshasa. C'est dans ce contexte qu'un questionnaire d'enquête a été administré à un échantillon non-probabiliste de 288 enseignants de l'Université de Kinshasa, en raison de 155 scientifiques et 133 professeurs. Les résultats obtenus ont révélé une perception négative de la qualité de l'enseignement et de la méthodologie du système LMD chez les enquêtés. En plus, il a été constaté une perception positive de l'évaluation dans le système LMD. Etant donné que deux dimensions sur les trois sont évaluées négativement par les enquêtés, on peut conclure qu'il y a une perception négative du système LMD chez les enquêtés. Cette perception négative peut être considérée comme un indicateur de la non-atteinte de l'objectif d'amélioration de la qualité de la formation initiale du système LMD. Aucune variable sociodémographique n'a influencé la perception de l'efficacité du système LMD chez les enquêtés. Au regard de ces résultats, il nous paraît important de suggérer aux autorités académiques et décanales de l'Université de Kinshasa d'organiser des sessions de formation à l'intention des enseignants. De telles sessions peuvent aider les enseignants à mobiliser des compétences techniques et pédagogiques, indispensables pour la réussite de la réforme du système LMD.

### Références bibliographiques

- Banza Nsomwe-A-Nfunkwa, E. & Enguta Mwenzi, J. (2023). Student Evaluation of teaching quality at the University of Kinshasa. *Journal of Social Science*, 6(3), 141-150. [https://doi.org/10.52326/jss.utm.2023.6\(3\).11](https://doi.org/10.52326/jss.utm.2023.6(3).11)
- Butuna, E. & Kavira, K. (2023). Opinion des étudiants sur la mise en place du système LMD à l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Goma. *Cahiers des Sciences psychologiques et de l'Education des Grands Lacs*, 1(1), 33-50.
- Crochet, M. (2002). Sur la route de Bologne. *Louvain*, 128, 12-14. <https://pugoma.com/index.php/CPSEGL/article/view/289>
- Déclaration de Bologne. (1999). *Comment of the Joint Declaration of the European Ministers of Education*. European Association for International Education.
- Fraj, H., Desbiens, J.-F. & Bali, N. (2023). Implantation du modèle LMD en Afrique : la mise en œuvre du nouveau curriculum de formation à l'enseignement de l'ÉPS dans les ISSEP tunisiens. *eJRIEPS*, 53(1), 96-132. <https://doi.org/10.4000/ejrieps.8675>
- Ghouati, A. (2010). *L'enseignement supérieur au Maroc : de l'autonomie à la dépendance ? Résa*.
- Loi-cadre de l'enseignement national-RDC n° 14/004 du 11 février 2014. *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*.
- MINESU (2018). *Cadre normatif du Système LMD en R.D. Congo*, Editions du MINESU.
- Moussa, T. (2008). *Le LMD en Guinée et la problématique de la construction des compétences par les étudiants*. Rocaré.
- Ngoy Ndala, V. (2024). *Système LMD dans l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo : Entre politisation, réalités pratiques et perspectives d'avenir*. Editions Lumumba.

- Ngub'usim Mpey Nka, R. (2013). *Manuel de psychologie générale*. U-Psycom.
- Pitsey, J. (2004). Le processus de Bologne. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*. 52(1), 143-189. 10.3917/riej.052.0143
- RDC (2024). Décret n°22/39 du 06 décembre 2022 portant organisation et fonctionnement du système Licence-Maitrise-Doctorat " LMD " en République Démocratique du Congo.
- RDC (2024). Décret-loi n°24/39 du 15 Mars 2024 portant appellation des grades académiques du système Licence-Maitrise-Doctorat en République Démocratique du Congo.
- Risasi Etutu, R., Otshudi Mpoyi, A., Risasi Etutu, J. Basila Bernadette, B. & Selenge Huguette, H. (2024). *Évaluation du système LMD en République Démocratique du Congo*. <https://www.universitéactu.cd>.
- Tshinyama Kadima, A. (2024). *Le système LMD en R.D. Congo : un pari manqué*. <https://www.researchgate.net>
- Zawadi Gasindikira, J. (2023). Appréciation de la réforme LMD par les étudiants et enseignants des universités de Goma. *International Journal for Multidisciplinary Research*, 5(4), 1-24. <https://doi.org/10.36948/ijfmr.2023.v05i04.5443>



## Les emprunts du kasum à l'anglais et l'acquisition du vocabulaire anglais au post-primaire et au secondaire

*Borrowings of kasum from English and the acquisition of English vocabulary in post-primary and secondary school*

**Ahoubahoum Ernest Pardevan**

Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso

Email: [ernestpardevan@gmail.com](mailto:ernestpardevan@gmail.com)

iD ORCID: <https://orcid.org/0009-0003-6600-5867>

**Résumé :** Le Burkina Faso et le Ghana, pays frontaliers, sont respectivement francophone et anglophone. Pour les Burkinabè du sud, en l'occurrence ceux de la province du Nahouri, le Ghana a longtemps été un pays d'émigration. Ainsi, le partage de frontières et l'émigration ont entraîné un contact de langues. Le kasum, parlée au Nahouri, a alors emprunté des mots à l'anglais du Ghana. Aussi l'anglais est-il, au Burkina Faso, une langue de travail et une langue enseignée dans les lycées et collèges. Avec les emprunts anglais dans le kasum, il est important de savoir si la fréquence de ces emprunts ne constitue pas un atout pour l'acquisition du vocabulaire anglais par les élèves. L'objectif de l'étude est de faire l'état des lieux des emprunts du kasum à l'anglais en vue de leur exploitation pour améliorer le niveau lexical des apprenants en anglais. La méthodologie a consisté en un examen documentaire et des enquêtes de terrain auprès des acteurs de l'éducation post-primaire et secondaire. Il ressort de l'étude que les emprunts pourraient contribuer à enrichir le vocabulaire des apprenants si les enseignants mettent à profit la liste des emprunts constituée.

**Mots-clé :** Emprunt, Anglais, Kasum, Acquisition, Vocabulaire.

**Abstract:** Burkina Faso and Ghana, neighboring countries, are respectively French-speaking and English-speaking. For the people of southern Burkina Faso, particularly those from the Nahouri province, Ghana has been a country of emigration for a long time. Thus, the sharing of borders and emigration have led to language contact. Kasum, spoken in Nahouri, has borrowed words from Ghanaian English. Additionally, English is a working language in Burkina Faso and is taught in high schools and colleges. With english borrowings in Kasum, it is important to know if the frequency of these borrowings constitutes an advantage for the acquisition of English vocabulary by students. The objective of the study is to assess the borrowings from Kasum to English in order to exploit them to improve the lexical level of learners in English. The methodology consisted of documentary review and field surveys with actors in post-primary and secondary education. The study shows that the borrowings could contribute to enriching the learners' vocabulary if the teachers make use of the compiled list of borrowings.

**Keywords :** Borrowing, English, Kasum, Acquisition, Vocabulary.

### Introduction

Le Ghana, ancienne colonie britannique, a pour langue officielle l'anglais. Et la Haute-Volta, ancienne colonie française, devint le 4 Août 1984 le Burkina Faso. À propos de sa langue officielle, la Constitution du Burkina Faso (2010) énonçait au niveau de l'article 35 que le français est la langue officielle. Cependant, dans la dynamique de la promotion et de la valorisation des langues nationales burkinabè, la révision constitutionnelle du 30 décembre 2023 modifie le contenu du même article 35 en précisant que « les langues nationales officialisées par la loi sont les langues officielles du Burkina Faso. La loi fixe les conditions de promotion et d'officialisation des langues nationales. L'anglais et le français sont des langues de travail ».

Le Burkina Faso et le Ghana partagent une frontière terrestre internationale de 549 km en Afrique de l'Ouest. Les provinces du Boulgou, du Nahouri, de la Sissili, du Ioba et du Poni sont frontalières au Ghana. La province du Nahouri, zone d'étude pour la présente réflexion, a une population qui parle majoritairement le kasum (ou kasse), une langue gur. Au Burkina Faso, le kasum est parlé par 0,89% de la population (Kano, 1994 et Kedrebeogo, 1997). Cette langue est aussi parlée au Nord-Est du Ghana. Étant présent dans ces deux pays et sous l'effet de l'émigration, le kasum a emprunté des mots à plusieurs langues comme le français, l'anglais, l'ashanti, le mooré, l'arabe, le haussa, etc. (Niggli et Niggli, 2005).

Le contact entre anglais et kasum a donné naissance à des emprunts. Le kasum a emprunté de l'anglais des mots dont les réalités ne se trouvaient pas dans la zone couverte par cette langue africaine. Les kassénaphones (locuteurs du kasum) ont des emprunts anglais dans leur langue et l'anglais est enseigné dans les établissements post-primaires et secondaires du Burkina Faso, et partant, dans ceux du Nahouri. C'est fort de cette situation sociolinguistique que nous avons décidé de faire des emprunts du kasum à l'anglais l'objet de la présente réflexion. L'étude répond à la question suivante : quel est l'état des lieux des emprunts du kasum à l'anglais dans les établissements post-primaires et secondaires de la province du Nahouri ? De cette question dérivent deux questions subsidiaires : quelle est la typologie et les domaines d'emploi des emprunts du kasum à l'anglais ? Les emprunts anglais dans la langue kasum contribuent-ils à l'acquisition du vocabulaire anglais au niveau du post-primaire et du secondaire ? Nous formulons deux hypothèses : (1) les emprunts du kasum à l'anglais attestés dans les dictionnaires et lexiques kasum relèvent de plusieurs typologies et de plusieurs domaines de la vie sociale ; (2) l'exploitation des emprunts du kasum à l'anglais au post-primaire et au secondaire peut contribuer à l'acquisition du vocabulaire anglais et, par ricochet, à l'apprentissage de l'anglais par les élèves kassénaphones, à condition qu'ils soient exploités dans les classes par les enseignants.

L'objectif général de cette étude est de faire l'état des lieux des emprunts du kasum à l'anglais dans les établissements post-primaires et secondaires de la province du Nahouri. De façon spécifique, il est question d'une part, de dresser la typologie et les domaines d'emploi des emprunts du kasum à l'anglais et de montrer que les emprunts anglais dans la langue kasum contribuent à l'acquisition du vocabulaire de cette langue étrangère au niveau du post-primaire et du secondaire, d'autre part. Le choix de ce thème de réflexion est justifié par le fait que les emprunts anglais sont assez abondants dans la langue kasum et peu d'études y ont été consacrées. L'étude s'inscrit dans la dynamique de la didactique des langues et revêt un intérêt didactique et sociolinguistique. Elle nous permettra de constituer un répertoire d'emprunts anglais attestés en kasum, répertoire qui pourrait être exploité par les enseignants pendant les séances d'enseignement-apprentissage de l'anglais.

## **1. Les concepts, les théories et la méthodologie**

### **1.1. Définition de quelques concepts**

Quand deux systèmes linguistiques entrent en contact pour diverses raisons - proximité géographique, colonisation, relations commerciales, augmentation des échanges humains et matériels -, des unités lexicales passent d'une langue à une autre. C'est le cas de l'emprunt qui est l'un des procédés d'enrichissement du lexique d'une langue. Pour Loubier, ce terme représente aussi bien l'acte d'emprunter un signe linguistique, que l'élément emprunté (2011, p. 10). Dubois *et al.* soulignent que

Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-

à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents. (Dubois et *al.*, 2012, p. 177)

L'emprunt permet en somme de nommer des choses nouvelles issues d'une autre communauté. Il sert à compenser une absence lexicale dans la langue emprunteuse. Le contact des peuples est à l'origine du contact des langues et ce contact des langues est l'une des raisons des emprunts linguistiques. Quelles nuances y a-t-il entre l'emprunt, l'hybride, le xénisme et le calque ? Dubois et *al.*, définissent l'hybride comme « un mot composé dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes » (2012, p. 235). L'emprunt, du point de vue de Kéïta (2013, p. 90), est différent de l'hybride, car « l'hybride, en linguistique, est une lexie formée d'éléments relevant de langues différentes. Il n'est pas à confondre à l'emprunt. Celui-ci est attesté dans deux langues différentes, tandis que l'hybride n'existe que dans la langue circonscrite. On dégage deux grands types d'hybridation : l'hybridation morphologique et l'hybridation syntaxique. »

Il ne faut donc pas confondre l'emprunt et l'hybridation parce que l'emprunt est un acte par lequel une langue d'arrivée accueille un élément d'une langue de départ avec des adaptations phonétiques, morphologiques et syntaxiques suivant les règles de la langue d'arrivée. Quant au xénisme, il décrit une réalité qui n'existait pas dans la langue cible. Et au fil du temps, il s'intègre dans la langue d'arrivée et les locuteurs s'accoutument à l'articuler puis ne le traitent plus comme un mot venant d'une autre langue. Et c'est à cet instant que le xénisme devient un emprunt. Dubois et *al.*, considèrent alors que le xénisme est le point de départ de l'emprunt (2012, p. 512). Concernant le calque, il est un emprunt particulier avec une forme qui relève incontestablement de la langue emprunteuse, mais dont le sens provient de la langue prêteuse. Il est pour Rondeau, « la traduction littérale et mot à mot d'un terme d'une langue dans l'autre, y compris le modèle syntaxique » (1986, p. 48). Dubois et *al.* précisent que « l'emprunt, contrairement au calque, implique toujours, au moins au départ, une tentative pour reprendre la forme ou le trait étranger » (2012, p. 178).

## **1.2. Le cadre théorique de référence**

### **1.2.1. La théorie des situations didactiques**

La théorie des situations didactiques, développée par Brousseau (1998), soutient que certaines situations d'enseignement peuvent favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances si un choix judicieux est fait au niveau du contexte de l'apprentissage, de ses supports et du contrat didactique adopté. Cette théorie développe un cadre pour l'étude des situations d'enseignement des mathématiques. Mais, dans la présente réflexion, elle est appliquée à l'enseignement-apprentissage de l'anglais au lycée et au collège. Elle aborde deux éléments importants dans les interventions pédagogiques à savoir les situations didactiques et les situations adidactiques. Une situation didactique exprime de façon directe ou indirecte une volonté d'enseigner. Elle a pour objet l'enseignement d'une connaissance donnée et elle priorise l'action de l'apprenant ; dans ce cas, la tâche essentielle de l'enseignant est d'établir les conditions les plus propices à la mise en action de l'apprenant. Quant à la situation adidactique, elle est la partie déléguée à l'apprenant par l'enseignant afin qu'il interfère avec un environnement presque non didactique, où il peut et doit méconnaître les objectifs didactiques de l'enseignant. C'est une situation à finalité didactique où l'apprenant prend la responsabilité et progresse dans la résolution de la situation, sans tenir compte des attentes de l'enseignant. Dans une situation adidactique, c'est l'apprenant qui « a la main » et qui devient « responsable » du savoir.

Du point de vue de la théorie des situations didactiques, le travail de l'enseignant comporte deux aspects inverses et contradictoires. D'une part, il y a la personnalisation et la contextualisation du savoir pour faire vivre la connaissance et la mettre en œuvre ; d'autre part,

il y a la décontextualisation et la dépersonnalisation de ce savoir pour lui redonner son caractère universel de connaissance non reliée à une situation spécifique. La théorie des situations didactiques permet de décrire l'entrée de l'apprenant dans la situation d'apprentissage de l'anglais à partir des emprunts du *kasum*.

### **1.2.2. La théorie socioconstructiviste**

Ayant pour fondateur Vygotsky (1985), la théorie socioconstructiviste soutient que l'enseignant dans sa classe utilise des stratégies interactives permettant à terme à l'apprenant d'activer ses connaissances antérieures, d'en acquérir de nouvelles, de les appliquer et de développer ses capacités métacognitives. Le socioconstructivisme soutient que l'intelligence se construit dans les interactions sociales. Selon Lasnier (2014), la construction de connaissances est possible à travers la collaboration avec d'autres apprenants et enseignants qui ont des connaissances antérieures différentes. L'apprentissage est une dynamique interactive dans laquelle les individus apprennent les uns des autres. Vasseur (1993), précise en substance que l'apprenant doit aussi bien interagir pour apprendre, qu'apprendre pour être à mesure d'interagir. Et dans ce rapport enseignant-apprenant, Vygotsky (1997) souligne que l'apprenant n'apprend que lorsqu'il y a une multiplicité d'interactions. Ainsi, il réorganise et combine mieux ses connaissances et partant, il devient un acteur primordial de la construction de ses connaissances. L'accompagnement de l'adulte permet à l'enfant de décontextualiser les signes langagiers, et de passer de leur emploi dans une fonction indexicale à leur usage dans une fonction significative. L'apprenant est actif dans l'élaboration de ses propres connaissances. Dans cette vision, l'apprentissage devient le produit d'activités sociocognitives liées aux interactions didactiques enseignant-apprenants et apprenants-apprenants. Bakhtine (1984), dans la même vision que le socioconstructivisme, a mis l'accent sur l'interaction verbale. C'est dans cette perspective que l'exploitation des emprunts du *kasum* à l'anglais pourrait contribuer à améliorer le bagage lexical anglophone des apprenants des lycées et collèges. Alors, Vygotsky (1985, p. 112) soutient que « l'enseignement donne donc naissance, réveille et anime chez l'élève toute une série de processus de développement interne, qui, à un moment donné, ne lui sont accessibles que dans le cadre de la communication avec l'adulte et de la collaboration avec les camarades, mais qui, une fois intériorisés, deviendront la conquête propre de l'élève ».

Il s'agit d'un apprentissage coopératif qui rend l'apprenant indépendant et acteur primordial de ses apprentissages. Ainsi, un nouveau rapport s'installe entre l'enseignant et l'apprenant : l'enseignant n'est plus un transmetteur de savoirs, mais un metteur en scène de situations d'élaboration de l'apprentissage à plusieurs, d'où les apprentissages coopératifs. Théorie d'ancrage de cette réflexion, le socioconstructivisme sous-tend le mieux la question de l'usage des emprunts du *kasum* à l'anglais dans l'acquisition et l'enrichissement lexical des apprenants en anglais dans les lycées et collèges.

### **1.2.3. Le transfert des connaissances interlingues**

Le transfert est, de nos jours, la pierre angulaire, la cible de tout processus d'apprentissage. Péladeau et *al.* le définissent comme étant une influence positive ou négative que l'apprentissage et la pratique d'une tâche peuvent avoir sur les apprentissages et les performances postérieures (2005, p. 189). Le transfert des apprentissages, selon Perrenoud (1997), est la capacité d'un apprenant à réinvestir ses acquis cognitifs dans de nouvelles situations. Il est la capacité qu'a une personne de réutiliser ses connaissances dans diverses situations de la vie quotidienne ; ce qui le distingue de l'application simple ou répétitive d'une connaissance ou d'une compétence (Tardif, 1999). Pour Tardif (1996, p. 4) et Presseau (1998, p. 33), le transfert se produit lorsqu'une connaissance élaborée dans un contexte particulier est

reprise dans un nouveau contexte, que ce soit pour acquérir de nouvelles connaissances ou pour accomplir de nouvelles tâches.

Noyau distingue le transfert d'apprentissage du transfert linguistique. Le transfert linguistique est la construction de la compétence linguistique lors de l'acquisition du langage via la langue première (L1). Le transfert d'apprentissage, lui, consiste à la construction des savoirs et savoir-faire enseignés en langue seconde (L2) à partir de tout ce qu'on sait [faire], de par l'école et en dehors de l'école, et qui a été construit en L1. Ainsi, le transfert linguistique est un cas particulier du transfert d'apprentissage (2016, p. 10). Au regard de ces elucidations, Samson (2002) trouve qu'il ne sert à rien d'apprendre quelque chose si l'on ne peut la réutiliser de façon efficace à l'école ou dans la vie quotidienne.

Le transfert se manifeste également sous différentes formes, développées et explicitées par Toupin (1995) et Tardif (1999). Pour ces deux auteurs, il y a, entre autres, le transfert positif et le transfert analogique. Le transfert positif c'est quand la connaissance antérieure facilite les nouveaux apprentissages. Le transfert analogique c'est lorsque certaines connaissances familières sont utilisées pour aborder et comprendre une situation non familière. Le transfert positif et le transfert analogique conviendraient mieux à l'exploitation des emprunts pour une acquisition et une amélioration du bagage lexical des apprenants en anglais. Péladeau et *al.* (2005) pensent que le transfert est dépendant de l'existence de deux paramètres : l'acquisition et la rétention. En effet, l'absence observée de transfert chez un apprenant pourrait s'expliquer par une absence d'acquisition ou de rétention de cet apprentissage initial.

Le transfert est l'opportunité de décontextualisation et de recontextualisation. La décontextualisation permet à l'apprenant de décrocher d'un contexte initial d'acquisition, lui donnant l'occasion de formaliser et d'abstraire les données du nouvel apprentissage en dehors de tout contexte. Quant à la recontextualisation, elle est, selon Ouellet, « le processus à partir duquel l'élève transfère, réutilise des savoirs et savoir-faire qui ont été encodés et stockés lors des tâches sources et des tâches d'application [...] » (2009, p. 12). En somme, le transfert des apprentissages est une stratégie à caractère transversal qui convient bien pour expliciter la question de l'exploitation des emprunts dans l'amélioration du niveau lexical des apprenants en anglais.

### **1.3. La méthodologie de recherche**

L'approche méthodologique adoptée est mixte : elle est quantitative et qualitative. Elle est articulée en deux volets : la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. La recherche documentaire a consisté en l'exploitation des recherches antérieures sur le sujet, en l'exploration et l'exploitation des lexiques et dictionnaires pour dresser le répertoire des emprunts du kasum à l'anglais. Elle a permis de constituer un corpus d'une centaine de mots empruntés à l'anglais.

Les enquêtes de terrain ont concerné vingt-huit apprenants et sept enseignants d'anglais du post-primaire et du secondaire des communes de Guiaro, Pô et Tiébélé, et aussi deux encadreurs pédagogiques d'anglais. Le choix de ces trois communes se justifie par le fait que le kasum y est majoritairement et quotidiennement parlé. Trois outils ont été utilisés pour récolter les données : un questionnaire utilisé avec les apprenants pour leur faire prendre conscience de la proximité de l'emprunt avec son étymon ; un questionnaire adressé aux enseignants pour avoir leurs avis sur la typologie et les domaines des emprunts du kasum à l'anglais et aussi leurs avis sur la contribution de ces emprunts dans l'amélioration du vocabulaire anglais des apprenants ; enfin, un guide d'entretien avec les encadreurs pédagogiques en vue de constituer des données relatives à la prise en compte des emprunts du kasum à l'anglais au cours des séances d'anglais pour une acquisition solide du vocabulaire



anglais. Ces outils de collecte de données nous ont permis d'avoir des informations qui ont été traitées et analysées.



**Figure 1** : Zone du Ghana et du Burkina Faso où vivent les locuteurs du kasum  
(Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Kassem\\_\(langue\)#/media/Fichier%3AKasena\\_region.png](https://fr.wikipedia.org/wiki/Kassem_(langue)#/media/Fichier%3AKasena_region.png))

Légende :

- en vert : les localités du Ghana et du Burkina Faso où vivent les kassena, locuteurs du kasum ;
- en bleu : les cours d'eau ;
- en noir : les limites territoriales des deux pays.

## 2. Les résultats de la recherche et la discussion

### 2.1. La typologie et les domaines d'emploi des emprunts du kasum à l'anglais

Les enquêtes de terrain ont révélé que l'existence des mots issus de l'anglais en kasum est une réalité reconnue par les enseignants d'anglais. Tous les sept enseignants d'anglais enquêtés affirment qu'ils savent que le kasum a emprunté à l'anglais beaucoup de mots. Pour ces enseignants, les domaines d'activités dans lesquels le kasum a emprunté à l'anglais sont : le commerce, le football, l'éducation, la communication, les salutations, les ustensiles de cuisine. Quant aux apprenants enquêtés, 27 sur 28 affirment être au courant que dans la langue kasum, il y a des mots anglais qui sont empruntés. Les enseignants d'anglais et leurs apprenants sont donc informés que le kasum a emprunté des mots à l'anglais.

L'exploitation documentaire a révélé une typologie d'emprunts et des domaines d'activités dans lesquels les kassénaphones ont emprunté à l'anglais. Ce sont des emprunts lexicaux. L'emprunt lexical se définit par l'admission dans une langue d'arrivée d'une unité linguistique qui n'existait pas avant dans le lexique de cette langue et qui provient d'une autre langue appelée langue de départ. Il s'agit d'un emprunt intégral ou partiel d'une unité lexicale étrangère. Les emprunts lexicaux rencontrés se répartissent comme suit : l'emprunt intégral et l'emprunt hybride. L'emprunt intégral est un emprunt de forme et de sens, avec ou sans adaptation graphique ou phonologique minimale. À titre illustratif, nous citons : bankɪ, kapunta, karɪnzɪn, sɪtɔɔ, kɔptɪ, taabvɪlv, hama, suga, gɔvɪrma, trata, aradio... L'emprunt hybride est un emprunt de sens avec une forme en partie empruntée. L'emprunt hybride comporte une partie en anglais et une autre en kasum. Exemples : manjɪsɪ bu, yɪə glɪsɪ, lamba-cicərə, lamba bu, pawa mim, fɪtə-tu, capɪnta-tu, tɛɛla-tu, dɔgɪta-tu, etc. Les particules « bu, yɪə, cicərə, mim, tu » relèvent du kasum.

Dans le corpus d'emprunts identifiés, les emprunts lexicaux intégraux sont les plus rencontrés et aussi les plus abondants dans les dictionnaires et les manuels en kasum ainsi que dans le discours oral des kassénaphones. Dans cette typologie, les emprunts nominaux et les emprunts verbaux sont les catégories grammaticales rencontrées. Les emprunts nominaux sont

: banki, pətəli/butəli, alapɪli, sɪtɔɔ, tɛɛla, waci, sɪpɔɔ, gaari, taabɔlv, bɔgɪtu, hama, kafɪ, fitə-tu, tɛɛla-tu, etc. Les emprunts verbaux sont : caki, wɛɛli.

Les domaines dans lesquels les kassénaphones ont emprunté des mots à l'anglais sont variés. Le tableau suivant en fait une nomenclature non exhaustive :

Domaines d'emploi	Emprunts du kasum à l'anglais	Etymons en anglais	Gloses en français
Le commerce	Banki [bánkí]	Bank	Banque
	Butəli [bütəli]	Bottle	Bouteille
	Foto [fötö]	Photo	Photo, appareil photo
	Karinzin [kārīnzín]	Kerosene	Pétrole
	Manjisi [mánjísí]	Matches	Allumettes
	Pətəli [pətəli]	Bottle	Bouteille
	Pawa mim [pāwā mím]	Electric lamp	Lampe électrique
	Pɪtmaani [pɪtmā :nɪ]	Put money	Porte-monnaie
	Saafi [sā :fi]	Safe	Clé, coffre-fort
	Sungwam [sɪngwām]	Chewing gum	Chewing-gum
	Sɪtɔɔ [sɪtɔ :]	Store	Boutique, magasin
	Tagisi [tāgísí]	Tax	Taxe
	Tanti [tāntí]	Tent	Tente
	Tɔɔni [tɔ :nɪ]	Ton	Tonne
Wɪraba [wɪrābā]	Rubber	Caoutchouc, plastique	
Les métiers	Capɪnta-tu [cāpɪntā] Kapɪnta-tu [kápɪntá]	Carpenter	Menuisier
	Fitə-tu [fitə-tú]	Fitter	Mécanicien
	Hama [hámà]	Hammer	Marteau
	Pingaasi [píngā :sɪ]	Pickaxe	Pic, pioche
	Tɛɛla [tɛ:lā]	Sewing machine	Machine à coudre
	Tɛɛla-tu [tɛ:lā-tú]	Tailor	Tailleur
	Wɛɛli [wɛ :li]	Weld	Souder
Le transport	Alapɪli [álápɪli]	Aeroplane	Avion
	Biisi [bɪ :sɪ]	Bus	Bus, autocar
	Garaazi [gārā :zɪ]	Garage	Garage
	Sɪtɔpɪ [sɪtɔpɪ]	Stop sign	Signe de stop
	Tagsi [tāgsí]	Taxi	Taxi
La santé	Dɔgɪta [dɔgítà]	Doctor	Médecin, infirmier
	Est [ɛsɪ]	Aids	Sida
	Fiva [fɪvā]	Fever	Paludisme
	Nivakini [nɪvākíní]	Nivaquine	Nivaquine
	Sɪpɔɔ [sɪpɔɔ]	Sponge	Eponge
L'alimentation	Bɔgɪtu [bɔgɪtu]	Bucket	Seau
	Kafɪ [káfɪ]	Coffee	Café
	Kɔpɪ [kópɪ]	Cup	Gobelet, tasse
	Suga [sūgā]	Sugar	Sucre
Le vestimentaire	Ankɪti [ánkɪtɪ]	Handkerchief	Mouchoir
	Swəti [swəti]	T-shirt	T-shirt
	Waci [wācɪ]	Watch	Montre
	Yiə glisi [yíə glísí]	Eye glasses	Lunettes

L'éducation L'enseignement	Cakı [cākī]	Check	Mesurer, calculer, vérifier
	Lamba [lámábá]	Number	Numéro, nombre
	Lamba bu [lámábá-bú]	Number	Chiffre, numéro
	Lamba-cicərə [lámábá-cícərə]	Decimal	Décimale
	Taabvɔv [tābvɔv]	Table	Table
L'administration	Guvırma [gūvīrmā]	Government	Gouvernement
	Wadaa [wādā:]	Order, law, regulation	Ordre, code de conduit
Les sports et loisirs	Bwalı [bwālī]	Ball	Balle, ballon
	Tepi [tēpī]	Tape recorder	Magnétophone
	Siləmə [sílémə]	Cinema	Cinéma
L'agriculture	Gaari [gá :rí]	Garden	Jardin
	Trata [trātā]	Tractor	Tracteur
La communication	Aradio [ārādīō]	Radio	Radio
	Walası [wālāsī]	Wireless radio	Poste radio, transistor

**Tableau 1** : Répertoire de quelques emprunts et leurs domaines d'emploi  
(Source : enquête de terrain avril 2024).

Le commerce, les métiers, le transport, la santé, l'alimentaire, le vestimentaire et l'enseignement sont les domaines dans lesquels les kassénaphones ont plus emprunté à l'anglais. Ces emprunts se classent parmi les emprunts intégraux, les emprunts hybrides, les emprunts nominaux et les emprunts verbaux.

## 2.2. Les emprunts dans la langue kasum et l'acquisition du vocabulaire anglais

À travers les enquêtes de terrain, cinq enseignants ont attesté qu'ils tiennent compte des emprunts anglais dans la langue kasum lors de l'explication des mots à leurs apprenants pendant les cours d'anglais. Les deux autres enseignants ont reconnu qu'ils n'en tiennent pas compte. Pourtant, pour les deux encadreurs pédagogiques enquêtés et les cinq enseignants qui tiennent compte des emprunts au cours des séances d'anglais, les emprunts du kasum à l'anglais contribuent à une bonne acquisition du vocabulaire anglais et facilitent l'enseignement-apprentissage de l'anglais au post-primaire et au secondaire. Toutefois, les deux enseignants qui ont répondu par la négative soutiennent qu'ils ne tiennent pas compte des emprunts anglais dans la langue kasum lors de l'explication de mots à leurs apprenants pendant les cours d'anglais parce qu'ils les ignorent eux-mêmes. Un d'entre eux a témoigné qu'il n'en tient pas compte « parce que n'étant pas un natif de la province du Nahouri, je ne comprends pas le kasum, or l'emprunt dénature la prononciation ».

Néanmoins, tous les sept enseignants enquêtés à l'issue de l'enquête pensent qu'ils peuvent exploiter les emprunts du kasum à l'anglais pour améliorer, pour enrichir le vocabulaire de leurs apprenants. Selon les encadreurs pédagogiques enquêtés, l'exploitation des emprunts peut se faire à travers la phonétique et la phonologie, pour une prononciation plus aisée en anglais. Pour les sept enseignants enquêtés, les astuces qu'ils pourraient utiliser pour bien exploiter les emprunts du kasum à l'anglais afin d'améliorer et d'enrichir le vocabulaire de leurs apprenants sont entre autres :

- ✓ la sensibilisation et l'information des apprenants car beaucoup d'entre eux utilisent ces emprunts sans savoir qu'ils sont issus de l'anglais ;
- ✓ la matérialisation par un dessin quand il s'agit d'un objet concret, et la traduction en français quand la notion est abstraite ;

✓ l'identification et le recensement de ces emprunts et leur transcription en kasum suivis de la comparaison de la transcription anglaise et kasum avec des exercices d'assimilation.

Au sujet de l'accessibilité des emprunts, un des enseignants a affirmé qu'« en principe, si les emprunts étaient accessibles, c'est sûr que je les emploierais en amenant mes apprenants eux-mêmes à les expliquer et je les aiderais à les assimiler ». Son propos est corroboré par le point de vue des encadreurs pédagogiques qui soutiennent que la non-exploitation des emprunts par les enseignants du post-primaire et du secondaire s'explique par le fait que ces emprunts sont ignorés par les enseignants. Les encadreurs pédagogiques déplorent le fait que les enseignants du post-primaire et du secondaire n'exploitent pas les emprunts du kasum à l'anglais pour améliorer le vocabulaire de leurs apprenants ; mais ils reconnaissent que les enseignants ne sont pas originaires pour la plupart de la zone d'étude et ne peuvent donc pas être informés de l'existence d'emprunts.

Afin de mesurer la prise de conscience par les apprenants et leur capacité à mettre en relation des mots empruntés par le kasum à l'anglais à leurs étymons rencontrés au cours de leçons d'anglais, nous avons soumis tous les apprenants enquêtés à un test d'identification de l'appellation de cinq mots empruntés de l'anglais. Il s'est agi de répondre aux questions suivantes : « quel terme utilise-t-on pour désigner un 'avion' en kasum, puis en anglais ? Que remarquez-vous ? » Les mêmes questions sur les mots « radio, banque, bouteille et menuisier » ont été posées à chaque apprenant enquêté.

Pour le terme « avion », 19 apprenants sur 28 ont donné une réponse juste en kasum (Alapılı) et 20 apprenants ont donné la bonne réponse en anglais (Aeroplane).

Quant au mot « radio », 25 apprenants sur 28 ont donné le terme juste en kasum (Aradio) avec 20 apprenants qui ont donné la bonne réponse en anglais (Radio).

Concernant le terme « banque », 25 apprenants sur 28 ont donné une réponse juste en kasum (Banki) et 27 apprenants ont donné la bonne réponse en anglais (Bank).

Pour le mot « bouteille », 28 apprenants sur 28 ont donné le terme juste en kasum (Butəli) avec 19 apprenants qui ont donné la bonne réponse en anglais (Bottle).

Au sujet de la lexie « menuisier », 16 apprenants sur 28 ont donné une réponse juste en kasum (Capunta ou sa variante Kapınta) et 17 élèves ont donné la bonne réponse en anglais (Carpenter).

Les différentes remarques faites par les apprenants sur les emprunts en kasum et leurs étymons en anglais se résument principalement à leur ressemblance approximative dans l'orthographe et dans la phonétique. Quelques apprenants ont témoigné à travers leurs discours. L'apprenant 1 a souligné qu'« on remarque qu'il y a des mots dans la langue kasum qui sont aussi présents en anglais, mais c'est l'orthographe qui les différencie, sinon ils ont le même sens ». L'apprenant 2, lui, a remarqué que « les mots en langue kasum et en anglais ont à peu près les mêmes écritures et les mêmes prononciations ». Pour l'apprenant 3, « plusieurs mots anglais sont empruntés par la langue kasum avec une modification d'orthographe et de prononciation ». La prise de conscience de l'existence d'emprunts du kasum à l'anglais par les apprenants et les enseignants montre bien que ces emprunts peuvent contribuer à l'enrichissement du niveau lexical des élèves en anglais.

### 2.3. De la discussion

Les emprunts lexicaux du kasum à l'anglais se présentent sous la forme intégrale ou partielle. Ils se rencontrent pour la plupart des cas au niveau des substantifs. Quelques rares verbes ont été empruntés à l'anglais. Les domaines d'emploi de ces emprunts sont variés. Le commerce, les métiers, le transport, la santé, l'alimentation, le vestimentaire, l'enseignement, l'administration, les sports et loisirs, l'agriculture et la communication sont respectivement les domaines dans lesquels les kassénaphones ont plus emprunté à l'anglais. Cela dénote qu'entre la population du Nord-Est du Ghana et celle du Sud du Burkina Faso, pour ce qui est de la

province du Nahouri, les échanges sont plus ancrés respectivement sur le commerce, les métiers, le transport, la santé, l'alimentation, le vestimentaire. Dans ce sens, Diallo souligne que « [...] les emprunts sont un témoignage hautement intéressant du dialogue des cultures dans une zone où deux ou plusieurs langues sont en contact » (2002, p. 6). En réalité, il y a parmi les emprunts du kasum à l'anglais des emprunts de nécessité et des emprunts de luxe. Un emprunt devient une nécessité quand, pour exprimer une idée, le locuteur d'une langue cible ne trouve pas le mot approprié pour le faire ; alors, il fait appel à des mots d'une langue prêteuse pour exprimer les nouvelles réalités qui se présentent à lui. Dans ce cas, ces mots désignent des emprunts nécessaires, sinon indispensables, d'où leur nom d'emprunts de nécessité. Nous citons comme illustrations : karunzin [kārīnzīn] (pétrole), singwam [sīngwām] (chewing-gum), garaazi [gārā :zī] (garage), siləmə [sīlēmó] (cinéma), waci [wācī] (montre)...

Quant à l'emprunt de luxe, il est un mot emprunté et dont l'équivalent existe déjà dans la langue d'arrivée. Le locuteur opère un choix entre deux synonymes et il choisit d'employer l'unité appartenant à « la langue dite de prestige ». En d'autres termes, l'emprunt de luxe a déjà un synonyme dans la langue d'arrivée qui décrit la réalité que le locuteur veut exprimer et celui-ci aurait pu ne pas emprunter à la langue source. Ainsi, au lieu d'utiliser fiva [fīvā], emprunté de l'anglais "fever", le locuteur kassénaphone pouvait utiliser directement paa [pāā] qui désigne le "paludisme, le palu, la malaria" dans sa langue. Les emprunts de luxe sont rares parmi les emprunts du kasum à l'anglais. En plus de fiva [fīvā], nous citons banki [bānkī] dont l'équivalent en kasum est səbu-digə [səbū-dīgə] (banque, caisse) et cakī [cākī] (mesurer, calculer, vérifier) qui a plusieurs correspondances en kasum : jeeli [jè :li] qui signifie calculer, compter, mesurer et maŋi [māŋī] qui veut dire mesurer. Alors, nous concluons que les emprunts du kasum à l'anglais attestés dans les dictionnaires et lexiques kasum relèvent de plusieurs typologies et de plusieurs domaines de la vie sociale. Ils sont pour la plupart des emprunts de nécessité.

Par ailleurs, la typologie des emprunts de l'anglais attestés en kasum peut contribuer à l'acquisition du vocabulaire de l'anglais au post-primaire et au secondaire. L'emprunt va de pair avec la formation et l'enrichissement lexical d'une langue. Par conséquent, il est capable, dans une certaine mesure, de modifier la physionomie du lexique. Même si les enseignants ne comprennent pas la langue locale, le répertoire peut être exploité pour renforcer et enrichir le vocabulaire anglais des apprenants. Il suffit de mettre à contribution les apprenants en leur demandant : « comment appelle-t-on ceci ou cela dans votre langue ? » Cette interrogation pourrait permettre aux apprenants de trouver l'emprunt et son articulation permettra de voir le rapprochement entre cet emprunt et son étymon anglais. Avec cette pratique, une certaine autonomie dans la quête du vocabulaire anglais s'installera progressivement chez les apprenants. Ainsi, apprenants et enseignants apprendront chacun de l'autre. L'apprentissage est une dynamique interactive dans laquelle les individus apprennent les uns des autres. Suivant l'idée du socioconstructivisme, l'élève n'apprend qu'en cas de multiplicité des interactions. Et dans une situation adidactique à finalité didactique, l'apprenant devient autonome et affronte lui-même les situations-problèmes en vue de leur résolution, indépendamment des attentes de l'enseignant. L'exploitation des emprunts peut donc contribuer à l'enrichissement du vocabulaire anglais des élèves kassénaphones.

Seulement, la non-prise en compte des emprunts par les enseignants et leurs apprenants lors des cours d'anglais, même si l'occasion s'y prête, est une situation pédagogique qui freine ou ralentit la contribution des emprunts à l'enrichissement du vocabulaire des élèves. Cela ne favorise pas un transfert positif et une mise en lien entre l'étymon et son emprunt. Avant les enquêtes que nous avons menées sur la question des emprunts de l'anglais, la non-conscience de l'existence d'emprunts anglais en kasum par les apprenants faisait que le lien n'était pas établi entre l'emprunt et son étymon et les apprenants ne transféraient pas leurs savoirs de la langue nationale vers la langue de travail qu'est l'anglais. Cette non-conscience de l'existence

d'emprunts anglais en kasum s'observe aussi au niveau des enseignants d'anglais et des encadreurs pédagogiques non kassénaphones. Mais dès lors que les enquêtes ont été menées, elles ont permis aux apprenants de prendre conscience de l'existence des emprunts anglais. Cette posture mentale permet de mettre en branle chez l'apprenant le processus de comparaison et de transfert, ce qui favorise la compréhension des mots en anglais, d'où une acquisition lexicale. Chez les enseignants d'anglais, maintenant qu'ils ont conscience de l'existence des emprunts anglais dans la langue kasum, langue maternelle de la plupart de leurs apprenants, il est impérieux pour eux de mettre à contribution les apprenants dans la « chasse aux emprunts » à travers des situations adidactiques. Cette recherche personnelle du côté des apprenants permettra de mettre en place un répertoire d'emprunts et les apprenants, de façon autonome, augmenteront leur bagage lexical à travers les recherches adidactiques. Pour une meilleure prise de conscience de l'existence des emprunts anglais en kasum, la théorie socioconstructiviste prône la pratique de l'apprentissage coopératif. C'est un apprentissage qui rend l'apprenant autonome et acteur principal dans la conquête de ses connaissances. Ainsi, une nouvelle relation s'instaure entre l'enseignant et l'apprenant : dorénavant, l'enseignant ne transmet plus de connaissances, mais aide plutôt les apprenants à la construction de l'apprentissage à travers les activités coopératives. La situation adidactique privilégiée, elle aussi, l'action de l'apprenant ; ainsi, l'enseignant a pour tâche essentielle d'établir les conditions les plus favorables à la mise en action de l'apprenant. Le travail coopératif et l'autonomie des apprenants dans la recherche des emprunts anglais dans la langue kasum contribuent à l'enrichissement de leur vocabulaire anglais. Et les difficultés évoquées par les enquêtés, comme l'indisponibilité d'un répertoire des emprunts de l'anglais et l'absence de stratégies d'exploitation des emprunts en anglais, seront ainsi résolues.

Certains emprunts sont issus aussi bien de l'anglais que du français. La présence d'emprunts issus à la fois de l'anglais et/ou du français est une très bonne opportunité parce que l'assimilation, la compréhension et la rétention sont plus facilitées. Le mot est déjà connu dans la langue d'enseignement qu'est le français : biisi [bī :sī] (bus), aradio [ārādīō] (radio), foto [fōtō] (photo), bankı [bánkí] (bank, banque), butəli [bütālī] (bottle, bouteille), garaazi [gārā :zī] (garage), kafı [káfı] (coffee, café), gıvırma [gūvırmā] (government, gouvernement)... Le rapprochement phonétique, graphique, morphologique et sémantique de l'emprunt en kasum avec son étymon en anglais et/ou en français est un facteur favorable et propice lorsque ce dernier fait l'objet d'étude en classe en vocabulaire anglais. L'emprunt renferme déjà un premier sens de l'étymon et les apprenants appréhendent vite ce sens. Dans ce cas, l'enseignant doit mettre le transfert au centre de tout processus d'apprentissage car le transfert positif de la connaissance antérieure est un bon tremplin pour l'acquisition solide des nouveaux apprentissages. Il en est de même du transfert analogique au niveau duquel certaines connaissances familières (un emprunt) sont exploitées pour aborder et comprendre une situation non familière (l'étymon en anglais). La phonétique, la morphologie et la graphie, même si elles sont différentes entre l'emprunt et l'étymon, les transformations phonétiques et orthographiques ne sont pas très considérables. Il reste maintenant à adapter la prononciation et l'orthographe correcte, à adjoindre les autres sens s'il en possède plusieurs et enfin à préciser son emploi correct dans une phrase. Le transfert des apprentissages, le socioconstructivisme et la théorie des situations didactiques sont des occasions pour décontextualiser et recontextualiser les apprentissages scolaires. En somme, l'exploitation des emprunts du kasum à l'anglais au post-primaire et secondaire peut contribuer à l'acquisition du vocabulaire anglais et à l'apprentissage de l'anglais s'ils sont exploités en classe par les enseignants.

### 3. Les propositions didactiques

Pour une prise de conscience de l'existence des emprunts du kasum à l'anglais par les enseignants et leurs apprenants et pour une exploitation de ces emprunts pour améliorer le lexique anglais des apprenants, des propositions ont été faites.

Ainsi, nous recommandons à la Direction provinciale de l'Enseignement post-primaire et secondaire (Dpeps) du Nahouri, de :

- ✓ faire d'abord, avec l'appui de la sous-commission kasum, un inventaire des emprunts à l'anglais, car les élèves ignorent que certains mots viennent de l'anglais ;
- ✓ mettre à la portée des enseignants d'anglais ce répertoire d'emprunts, suite à un renforcement de leurs capacités sur l'exploitation du répertoire.

À l'endroit des enseignants d'anglais, nous leur suggérons de/d' :

- ✓ disponibiliser dans leurs classes le répertoire des emprunts du kasum à l'anglais et encourager les apprenants à sa mise à jour quotidienne et permanente ;
- ✓ faire des séances d'étude comparée de ces emprunts par rapport à leurs étymons anglais ;
- ✓ encourager les apprenants à les utiliser régulièrement dans leurs expressions orales et écrites en anglais.

Nous avons aussi fait une esquisse de répertoire des mots empruntés à l'anglais (cf. tableau n°1) à mettre à la portée des enseignants. Nous invitons les enseignants d'anglais à organiser des situations adidactiques pour amener leurs apprenants à aller à la chasse aux emprunts auprès des proches (parents, voisins, amis, etc.). Il s'agit d'encourager les apprenants à se cultiver en kasum et en anglais pour déceler certaines coïncidences dans le vocabulaire afin de participer à la mise à jour du répertoire. Cette posture permettra d'enrichir le répertoire des mots empruntés à l'anglais et d'augmenter le niveau lexical des apprenants en anglais. La sensibilisation sur la pratique quotidienne du transfert des connaissances entre les deux langues s'avère nécessaire. Elle permettra aux apprenants de toujours faire le lien entre ce qu'ils apprennent en anglais et ce qu'ils connaissent déjà en kasum.

#### La stratégie d'exploitation de l'emprunt en séance d'anglais

Pour une exploitation de l'emprunt en séance d'anglais, nous suggérons aux enseignants la stratégie suivante. L'enseignant conçoit un texte en faisant apparaître quelques mots anglais qui sont devenus des emprunts en kasum et qui feront l'objet d'étude lexicale.

Texte support:

We learned some good informations on the radio. The government of Burkina Faso has decided to support farmers in each commune with a tractor and seeds. There will be a fitter in a garage to maintain these machines.

#### Lecture et compréhension du texte

L'enseignant fait lire le texte par les élèves. Il leur pose la question suivante : de quoi parle le texte ? Y-a-t-il des mots dont la prononciation est à peu près la même chose qu'en kasum ?

#### Exploitation graphie et phonétique des mots soulignés

Trouvez les équivalents de chacun des mots soulignés dans le texte. Écrire au tableau et faire prononcer ces mots par binôme.

<u>Anglais</u>	<u>Kasum</u>
Radio	Aradio [ārādīō]
Government	Gvvrma [gṽvīrmā]
Tractor	Trata [trātā]
Fitter	Fitə-tu [fītə-tú]
Garage	Garaazi [gārā :zī]

### **Exploitation graphique**

- Inviter les apprenants par binôme à bien observer les mots, à les écrire sur les ardoises et à dire les différences qu'ils constatent dans leur transcription ;
- Attirer l'attention des apprenants sur la manière d'écrire dans les deux langues ;
- Faire lire l'emprunt et son étymon au tableau par des apprenants.

### **Exploitation sémantique**

- Inviter les apprenants à expliquer en kasum les emprunts : aradio, gɔvɪrma, trata, fitə-tu, garaazi.
- Inviter les apprenants à donner l'équivalent sémantique en anglais des lexies : Radio, Government, Tractor, Fitter, Garage.

### **Réemploi dans des phrases**

- Inviter les apprenants à former des phrases personnelles en kasum avec : aradio, gɔvɪrma, trata, fitə-tu, garaazi.
- Inviter les apprenants à former des phrases personnelles en anglais avec : Radio, Government, Tractor, Fitter, Garage.

Il est important de signaler que l'enseignant devrait, à chaque fois que cela est possible, faire appel aux emprunts du kasum à l'anglais déjà étudiés pour favoriser l'acquisition de leurs étymons. Somme toute, les emprunts attestés de la langue kasum constituent un tremplin favorable à l'acquisition de leurs étymons anglais et par ricochet à l'enrichissement du vocabulaire et à l'apprentissage de l'anglais.

### **Conclusion**

L'objectif recherché à travers cette réflexion était de faire l'état des lieux des emprunts du kasum à l'anglais dans les établissements post-primaires et secondaires de la province du Nahouri. Il s'agissait, d'une part, d'établir la typologie et les domaines d'emploi des emprunts du kasum à l'anglais et de montrer que les emprunts anglais dans la langue kasum participent à l'acquisition du vocabulaire anglais au post-primaire et au secondaire, d'autre part. L'approche méthodologique a permis d'effectuer des recherches documentaires et de conduire des enquêtes de terrain auprès des acteurs éducatifs dans la province du Nahouri. Ces investigations ont mis en relief l'état des lieux des emprunts du kasum à l'anglais dans les établissements post-primaires et secondaires de la zone d'étude. Ainsi, la typologie des emprunts se résume aux emprunts intégraux, hybrides, de nécessité, de luxe et aux calques. Tous ces emprunts touchent certaines classes grammaticales comme le nom et le verbe. Les domaines d'emploi de ces emprunts sont le commerce, les métiers, le transport, la santé, l'alimentation... Les investigations ont aussi mis en exergue la possibilité de la contribution des emprunts anglais dans la langue kasum à l'acquisition du vocabulaire de cette langue étrangère au post-primaire et au secondaire. Des propositions à l'adresse des autorités éducatives provinciales et des enseignants d'anglais ont été élaborées en vue d'une exploitation judicieuse des emprunts du kasum à l'anglais dans les classes. En guise de perspectives, une étude similaire pourrait être menée sur le ninkare, une langue parlée à l'Est de la province du Nahouri au Burkina Faso et au Nord-Est du Ghana.

### **Références bibliographiques**

- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Gallimard.
- Brousseau, G. (1998). *Théorie des situations didactiques* (Textes rassemblés et préparés par Nicolas Balacheff, Martin Cooper, Rosamunde Sutherland, Virginia Warfield). La Pensée Sauvage. <https://doi.org/10.7202/000137ar>
- Burkina Faso, Assemblée Nationale. (2010). *La Constitution du Burkina Faso*. Imprimerie du Journal Officiel.



- Burkina Faso, Conseil Constitutionnel (2024). Décision 2024-01/Cc du 12 janvier 2024 portant vérification du respect de la procédure de révision de la Constitution pour l'adoption de la loi constitutionnelle n°045-2023/Alt du 30 décembre 2023 portant révision de la Constitution.
- Diallo, M. (2002). *Etude linguistique et sociolinguistique des emprunts du jula au français : cas du jula de Bobo-Dioulasso*. [Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou].
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B. & Mével, J.P., (2012). *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : les notions et les termes fondamentaux pour découvrir et comprendre le fonctionnement et l'évolution du langage*. Larousse Dictionnaires.
- Kano, H. (1994). Les langues nationales parlées dans les ménages au Burkina. Une analyse des données observées au recensement général de la population de décembre 1985. In Direction Générale de l'Institut National d'Alphabétisation (Dir.), *Les langues nationales dans les systèmes éducatifs du Burkina Faso : état des lieux et perspectives. Actes du colloque organisé du 2 au 5 mars 1993 à Ouagadougou*. Mebam/Dgina, 25-34.
- Kedrebéogo, G. (1997). Linguistic diversity and language policy. The challenge of multilingualism. *Hemispheres, Studies on Cultures and Societies*, 12, 5-27.
- Kéïta, A., (2013). Hybridation et productivité lexicale en français parlé au Burkina. *Revue électronique internationale de sciences du langage, Sudlangues*, 19, 88-101.
- Lasnier, F. (2014). *Les compétences : de l'apprentissage à l'évaluation*. Guérin.
- Loubier, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Office québécois de la langue française. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2036402> (Consulté le 29 juin 2024).
- Niggli, U. & Niggli, I. (2005). *Grammaire élémentaire du kasim*. Société Internationale de Linguistique.
- Noyau, C. (2016). Transferts linguistiques et transferts de connaissances à l'école bilingue, recherches de terrain dans quelques pays subsahariens. In *Les approches bi-plurilingues, d'enseignement-apprentissage : autour du programme Ecole et langues nationales en Afrique (Elan)*, B. Maurer (coord.). Editions des Archives Contemporaines, coll. Plid. 55-82.
- Ouellet, Y. (2009). Les processus mentaux de traitement de l'information inscrits au cœur du mécanisme du transfert des apprentissages. In Tardif J. (éd), *Les apports de la recherche sur l'apprentissage et l'enseignement*. 7-16.
- Péladeau, N., Forget, J. & Gagné, F. (2005). Le transfert des apprentissages et la réforme de l'éducation au Québec : quelques mises au point. *Revue des sciences de l'éducation*, 31, 187-209. <https://doi.org/10.7202/012364ar>
- Perrenoud Ph. (1997). *Vers des pratiques pédagogiques favorisant le transfert des acquis scolaires hors de l'école*. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève. [http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1997/1997\\_04.html](http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1997/1997_04.html) (Consulté le 29 juin 2024).
- Presseau A. (1998). *Le transfert des connaissances en mathématiques chez les élèves de première secondaire : le rôle des interventions et des interactions sociales*. [Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal].
- Rondeau, G. (1986.) *Introduction à la terminologie*. Gaétan Morin. <https://search.worldcat.org/fr/title/1046217838> (Consulté le 28 juin 2024).
- Samson, G. (2002). Le transfert a-t-il un avenir dans l'apprentissage et l'enseignement ? *Crap Cahiers pédagogiques (Dossier : Savoir, c'est savoir transférer)*, 408, 1-2. <https://www.cahiers-pedagogiques.com/le-transfert-a-t-il-un-avenir-dans-l-apprentissage-et-l-enseignement/> (Consulté le 28 juin 2024).

- Tardif, J. (1996). L'entrée par la question de la formation des enseignants : le transfert des compétences analysé à travers la formation professionnelle. In Meirieu Ph. et Develay M. (dir.) en collaboration avec Durand C. et Mariani Y., *Le transfert des connaissances en formation initiale et continue*. Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie de Lyon. 31-47.
- Tardif, J. (1999). *Le transfert des apprentissages*. Les Editions Logiques, Collection « Théories et pratiques dans l'enseignement ». <https://doi.org/10.7202/009941AR>
- Toupin, L. (1995). *De la formation au métier : savoir transférer ses connaissances dans l'action*. Esf. <https://doi.org/10.7202/031874ar>
- Vasseur, M.-T. (1993). Gestion de l'interaction, activités métalangagières et apprentissage en langue étrangère. *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 2 | 1993. <https://doi.org/10.4000/aile.4855>
- Vygotsky, L. S. (1985). Le problème de l'enseignement et du développement mental à l'âge scolaire. In Schneuwly B. et Bronckart J.-P. (Eds.), *Vygotsky aujourd'hui*. Delachaux et Niestlé, 95-117.
- Vygotsky, L. S. (1997). *Pensée et langage* (Réédition de la traduction française revue et modifiée de Sève F., présentation de Sève L. et avant-propos de Clot Y.). Édition La Dispute.



## Impactos de los factores afectivos en la enseñanza/aprendizaje del español en la educación secundaria de Camerún: caso del instituto de Ngoa-Ekelé

*Impacts of affective factors on the teaching/learning of spanish in secondary education in Cameroon: the case of Ngoa-Ekelé high school*

**Oscar Kem-mekah Kadzue**

Escuela Normal Superior/ Universidad de Yaundé I (Camerún)

Email : [oscar.kadzue@univ-yaounde1.cm](mailto:oscar.kadzue@univ-yaounde1.cm)

Orcid: [0000-0001-6684-5485](https://orcid.org/0000-0001-6684-5485)

**Michelle Oye Endangte**

Universidad de Yaundé I (Camerún)

Email: [michelleoye6@gmail.com](mailto:michelleoye6@gmail.com)

**Resumen:** La afectividad es uno de los factores que puede, en el mejor de los casos, facilitar el aprendizaje o, en el peor de los casos, dificultarlo. Nos preguntamos en este trabajo qué impacto desempeña esta variable en el aula de ELE de Camerún y sobre el rendimiento de los discentes. Nos interesa saber si predominan en el aula de ELE de Camerún los factores afectivos negativos (experiencia de aprendizaje negativa, falta de motivación, miedo al hablar, etc.) o positivos (motivación, *feedback positivo*, clase entretenida, etc.), y si el profesorado fomenta un clima afectivo idóneo que garantizaría un aprendizaje afectivo, efectivo y eficiente del español. En nuestro trabajo, realizado a partir de una encuesta probabilística dirigida a un conjunto de 203 alumnos del segundo ciclo de ELE en el instituto de Ngoa-Ekelé (región del centro de Camerún), analizamos la problemática de la afectividad en el aula, haciendo hincapié tanto en los factores afectivos positivos como en los negativos. Los resultados a los que llegamos arrojan luces sobre los aspectos como la falta de motivación instrumental realista entre el alumnado y la necesidad para el profesorado de potenciar la motivación intrínseca, así como la urgencia de favorecer un clima afectivo y motivacional en el aula tanto en las actividades de enseñanza, como en las de remediación, retroalimentación y evaluación. Se concluye así pues que prestar una especial atención a la afectividad es fundamental para garantizar un aprendizaje significativo y efectivo.

**Palabras clave:** Español en Camerún, Afectividad, Motivación, Experiencia de aprendizaje, aprendizaje significativo.

**Résumé :** L'affectivité est l'un des facteurs qui peut, au mieux, faciliter l'apprentissage ou, au pire, l'entraver. Dans cet article, nous nous posons la question de savoir quel impact exerce cette variable sur les cours d'espagnol comme langue étrangère au Cameroun et, notamment, sur les performances des apprenants. Il est question de savoir si le processus d'enseignement et d'apprentissage de l'espagnol, est marqué par les facteurs affectifs négatifs (expérience d'apprentissage négative, manque de motivation, peur de parler, etc.) ou positifs (motivation, *feedback positif*, classe divertissante, etc.), et si l'enseignant favorise un climat affectif adéquat afin de garantir un apprentissage affectif, efficace et efficient de la langue espagnole. Dans notre étude, basée sur une enquête probabiliste adressée à un groupe de 203 élèves du second cycle d'ELE du Lycée de Ngoa-Ekelé (région du centre, Cameroun), nous analysons la problématique de l'affectivité en classe, en mettant l'accent sur les facteurs affectifs positifs et négatifs. Les résultats auxquels nous sommes parvenus mettent en lumière des aspects tels que le manque de motivation instrumentale initiale réaliste chez les élèves et la nécessité pour les enseignants de renforcer la motivation intrinsèque et de créer un climat affectif et motivationnel en classe lors des activités d'enseignement, de remédiation, de *feedback* et d'évaluation. Il est ainsi conclu qu'il est fondamental d'accorder une attention particulière à l'affectivité pour garantir un apprentissage significatif et effectif.

**Mots-clé:** Espagnol au Cameroun, Affectivité, Motivation, Expérience d'apprentissage, Apprentissage significatif.

**Abstract:** Affectivity is one of the factors that can, at best, facilitate learning or, at worst, hinder it. In this paper, we ask ourselves what impact this variable has on the Cameroonian EFL classroom and on the performance of the learners. We are interested in knowing whether negative affective factors (negative learning experience, lack of motivation, fear of speaking, etc.) or positive ones (motivation, positive feedback, entertaining class, etc.) predominate in the Cameroonian ELE classroom, and whether the teachers foster a suitable affective climate that would guarantee an affective, effective and efficient learning of Spanish. In our study, based on a probabilistic survey of 203 students in the second cycle of ELE at the Ngoa-Ekelé secondary school (central region of the of ELE in the secondary school of Ngoa-Ekelé (central region of Cameroon), we analysed the problem of affectivity in the classroom, focusing on both positive and negative affective factors. The results shed light on aspects such as the lack of realistic initial instrumental motivation among pupils and the need for teachers to enhance intrinsic motivation, as well as the urgency of fostering an affective and motivational climate in the classroom both in teaching activities and in remediation, feedback and assessment. It is therefore concluded that paying special attention to affectivity is fundamental to ensure meaningful and effective learning.

**Keywords:** Spanish in Cameroon, Affectivity, Motivation, Learning experience, Meaningful learning.

## 1. Introducción y objetivos

La dimensión afectiva, en palabras de Arnold (2000, p. 22), tiene que ver con los “elementos como emociones, sentimientos, creencias, actitudes que influyen mucho en nuestro comportamiento y que tienen un papel muy importante en el proceso de aprendizaje”. También conocida bajo los nombres de factores afectivos o afectividad, la dimensión afectiva juega un papel crucial el proceso de enseñanza/aprendizaje de español como lengua extranjera (en adelante ELE) en la medida que puede monitorizar o incidir en las creencias, pensamiento, acciones, actitudes, saber hacer y competencias de los alumnos. Al prestar importancia a la dimensión afectiva de manera efectiva en sus docencias, los profesores de ELE pueden fomentar un ambiente de aprendizaje positivo y estimulante que favorezca el desarrollo de habilidades comunicativas en los aprendices. Por ser una cuestión fundamental para garantizar buenas prácticas docentes y garantizar buenos resultados escolares, esta problemática nos parece de gran interés.

La elección de este tema viene del hecho de que hemos observado que el clima de aprendizaje en el aula de ELE no siempre es motivador. En realidad, nuestra experiencia de alumnado de español en la educación secundaria y las observaciones casuales de clases de ELE, nos dieron la impresión de que algunos alumnos carecen de motivación por el aprendizaje del español, otros se preguntan qué oportunidades les dará el español. Para otros, parece que no les gusta la experiencia de aprendizaje, otros ni siquiera toman apuntes en clase, otros duermen o molestan al profesor mientras imparte la clase. También observamos que algunos docentes no toman en cuenta los factores afectivos, la manera de dar *feedback* en el aula no siempre nos pareció siempre adecuada. Por eso, nos preguntamos si en el aula de ELE de Camerún predominan los factores afectivos positivos o negativos. ¿Los alumnos están motivados por el aprendizaje y disfrutan aprendiendo español? ¿Qué estrategias utilizan los docentes para motivar a los alumnos y despertar su interés por el aprendizaje del español? Así pues, considerando que la dimensión afectiva es fundamental para unas prácticas docentes significativas y eficientes, nos planteamos la hipótesis principal siguiente: en las aulas de ELE de Camerún puede que predominen factores afectivos negativos (experiencia de aprendizaje no siempre positiva, falta de motivación, aburrimiento de los alumnos en el aula, estrés o miedo al hablar, etc.) que inciden negativamente en el proceso de aprendizaje y, por consecuencia, dificultan unas prácticas docentes significativas y el desarrollo de la competencia comunicativa. Este trabajo viene estructurado en tres apartados. En el primero, presentaremos el marco teórico y el estado de la cuestión. En el segundo, expondremos el marco metodológico seguido del análisis y discusión de datos.

## 2. Marco teórico y estado de la cuestión

El Diccionario de términos clave de ELE del Centro Virtual Cervantes, define la dimensión afectiva como:

El conjunto de factores personales que influyen en el aprendizaje de una lengua, se ha clasificado tradicionalmente en dos variables: la cognitiva y la afectiva. La variable afectiva abarca todos aquellos fenómenos que se relacionan con los sentimientos, las vivencias y las emociones del aprendiente, como, por ejemplo, la actitud, el estado de ánimo, la motivación, la empatía, la autoimagen o la ansiedad. (Centro Virtual Cervantes, 2008: sp)

A esta definición, Arnold (2000, p. 19) añade “los aspectos de la emoción, del sentimiento, del estado de ánimo o de la actitud que condicionan la conducta [...] un amplio espectro de factores [...] que influyen en el aprendizaje de idiomas”. En términos generales, se puede afirmar que los factores afectivos son aquellos sentimientos o emociones que se provocan en el individuo como resultado de una relación entre la situación o experiencia vivida y sus necesidades o intenciones. Para destacar la importancia de la afectividad en el aula, Stevick (1980, p. 4 citado en Arnold, 2006, p. 14) afirma que: “El éxito [en el aprendizaje de una lengua extranjera] depende menos de los materiales, técnicas y análisis lingüísticos y más de lo que sucede dentro de y entre las personas en el aula”. Es decir, el éxito en el proceso de aprendizaje depende más de la realidad del aula y de lo que ocurre entre las personas que ocupan el espacio clase (docentes y alumnos), menos del material didáctico. La clave es pues que haya una buena sintonía y un buen ambiente en el aula: unos alumnos participativos e interesados en la asignatura, un docente que se preocupa por sus discentes, les escucha, les motiva, les da feedback y se asegura que estén a gusto aprendiendo. En pocas palabras, un docente que fomente en el aula un clima motivador.

El interés por los factores afectivos en la educación ya estaba implícito en los escritos de Dewey (1952) y Vygotsky (1978) durante la primera mitad del siglo XX, pero adquirió especial importancia con el desarrollo de la psicología humanística en la década de los sesenta (Maslow, 1968; Rogers, 1969). Rogers se mostraba pesimista con respecto a las instituciones educativas. Este último opinaba que “éstas han prestado tanta atención a los aspectos cognitivos y se han limitado tanto a educar del cuello para arriba que está ocasionando graves consecuencias sociales” (Rogers, 1975, p. 40-41). Entre las aplicaciones de la psicología humanística, se encuentra el movimiento de confluencia educativa, cuyos teóricos destacan la necesidad de relacionar los componentes cognitivo y afectivo, con el fin de educar globalmente a la persona. A finales de los años sesenta y los ochenta, los formadores de profesores de lenguas extranjeras y de segundas lenguas expresaron ideas semejantes. Stevick, Rinvolucrí, Moskiwitz, Galyen, citados en Arnold (2006), representantes de la enseñanza humanística de lenguas, buscaban formas de enriquecer la enseñanza de idiomas incorporando la dimensión afectiva del alumno. Es así como este campo empieza a posicionarse como línea de investigación digno de interés. Es relevante investigar sobre la afectividad para saber qué factores influyen en el aprendizaje de un nuevo idioma y entender la conducta del aprendiente. Como señalan Williams y Burden, 1999, p. 43), “los alumnos pueden tener dificultades en el aprendizaje escolar porque sus necesidades básicas no se satisfacen en el hogar o en el aula”. En definitiva, estudiar los factores afectivos en el aula consiste en analizar las creencias, las actitudes, los valores, las motivaciones, los rasgos de la personalidad, los sentimientos, las emociones de los alumnos y de los docentes con la finalidad de comprobar si, en el mejor de los casos, favorecen el aprendizaje o, en el peor de los casos, lo dificultan.

En cuanto al estado de la cuestión, la consulta bibliográfica sobre el tema de la afectividad en el aula deja entender que muchas investigaciones han sido realizadas sobre la

problemática de la afectividad en el aula. Los investigadores analizan diversas cuestiones al abordar este tema: actitudes, motivaciones, emociones, *feedback*, ansiedad, estrés, creencias, etc. Diouf en su investigación sobre la motivación de los alumnos senegaleses advierte que los “aprendices no se muestran ni motivados ni desmotivados, pero reclaman cambios en el programa, que les parece muy aburrido y fastidioso” (2020, p. 8). La bibliografía sobre el español en Camerún (Mbarga, 1994; González Godínez, Martínez Hernando y Rodríguez Dopico, 2006; Kem-Mekah Kadzue, 2012, 2016) deja entrever que dicha lengua siempre ha despertado mucho interés entre los alumnos. Los discentes la aprecian mucho por motivos como la cercanía con el francés (Mbarga, 1994), el amor y el cariño desinteresado que sienten los alumnos por el español debido a su belleza y musicalidad (Kem-mekah Kadzue, 2012); la incidencia del fútbol español y el hecho que “la lengua española no tiene estigma de lengua colonial” (Godínez González et al., 2006). En cuanto a la experiencia de aprendizaje y la dimensión afectiva en el contexto camerunés de ELE, Manga advirtió que antiguamente la calidad del manual didáctico y la dificultad de acceso al mismo, así como “las técnicas pedagógicas y metodológicas no desarrollaban actitudes positivas hacia la lengua española” Manga (2009, p. 25). Por su parte, Kem-Mekah Kadzue (2016) afirmó que en los niveles iniciales, las actitudes de los discentes hacia el español son muy positivas, pero a medida que van aprendiendo la lengua, “pasan por lo que vamos a llamar zonas de turbulencia que afectan sus anhelos y motivaciones de seguir aprendiendo con dedicación y pasión el idioma (Kem-Mekah Kadzue, 2016, p. 480).

Las referencias bibliográficas consultadas dejan en evidencia la preponderancia de estudios que demuestran que las actitudes hacia el español y su aprendizaje han navegado entre percepciones positivas y negativas, debido a varios factores. Nuestro trabajo nos permitirá comprobar la evolución de esta problemática y nos conducirá asimismo a unos resultados actualizados sobre la misma.

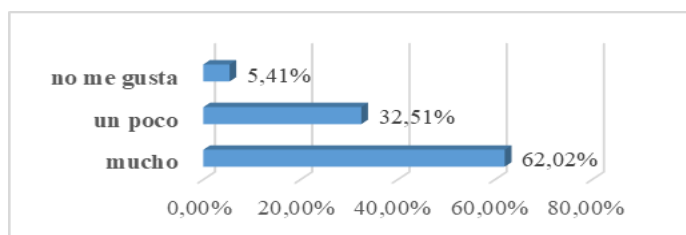
### **3. Metodología**

La presente investigación se desarrolla bajo un enfoque cuantitativo con el uso de la encuesta como instrumento de recogida de datos. La estructura del cuestionario consiste en preguntas cerradas planteadas siguiendo la escala *Likert* como herramienta para medir las opiniones de los informantes. Se trata de la escala psicométrica más utilizada en investigaciones que tienen como objetivo analizar las percepciones y actitudes lingüísticas. La recogida de datos se desarrolló en el instituto de Ngoa-Ekelé, centro educativo donde los investigadores de este trabajo estuvieron interviniendo respectivamente como cursillista y tutor de prácticas profesionales en el curso académico 2023-2024. Durante estas actividades profesionales, nuestras observaciones de la realidad del aula despertaron nuestro interés por el tema objeto de estudio. La muestra se centró en una parte de los alumnos del segundo ciclo (tres últimos cursos de la educación secundaria) porque son aquellos que han escogido las letras y, probablemente, podrían acabar estudiando español como carrera en la universidad. Así pues, los cuestionarios se distribuyeron exclusivamente en el quinto y séptimo curso por ser quienes tienen un nivel relativamente avanzado y requerido para contestar objetivamente a las preguntas. Se distribuyó los cuestionarios a 300 aprendices de ELE de ambos niveles. Cabe señalar que al final de la recogida de datos, el censo de todos los participantes con datos explotables fue de 203 encuestados, sin distinción de género.

### **4. Análisis de datos y discusiones**

#### **4.1. Factores afectivos y la elección del español como asignatura optativa**

En primer lugar, nos ha interesado saber si a los alumnos encuestados les gusta o no el español. A esta pregunta, hemos obtenido el resultado que se puede apreciar en el gráfico siguiente:

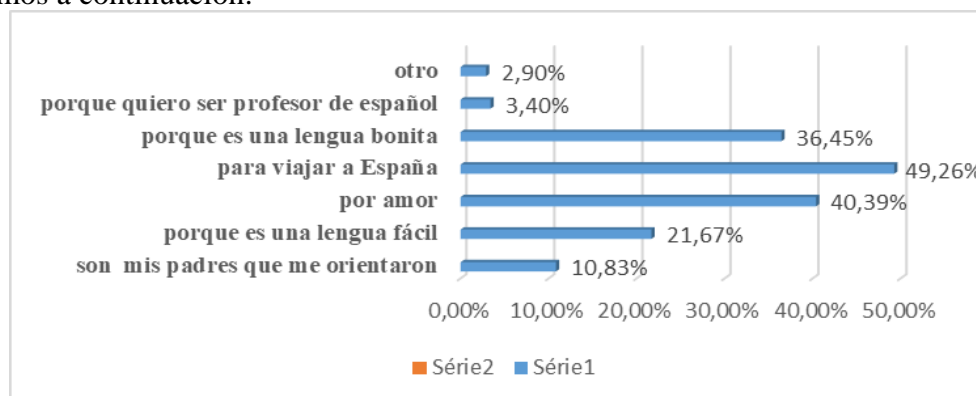


**Gráfico 1. ¿Te gusta el español? (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos)**

Como se puede observar en el Gráfico 1, de los 203 encuestados, a la gran mayoría de los alumnos (62.02%) les gusta mucho el español. Por otra parte, mientras que un 32.51% de los informantes señala que les gusta solo un poco el español, 5.41% apunta que no les gusta nada la lengua española. Se concluye que la actitud de la mayoría de los alumnos al español es positiva, pero no debemos perder de vista que los resultados obtenidos respecto al poco aprecio o falta de aprecio que demuestran algunos informantes. Es bastante llamativo el número de alumnos que afirma que solo les gusta un poco la lengua española, siendo esta una de sus asignaturas de primer grupo. De ahí la necesidad de que los docentes atiendan esta variable en el aula para que los alumnos no pasen de “solo me gusta un poco” a “no me gusta nada”. Sin embargo, se puede decir que estos resultados son un tanto similares a los de Kem-Mekah Kadzue (2016) en la medida en que éste señalaba que “en ambas zonas lingüísticas [francófona y anglófona], a la gran mayoría de alumnos encuestados les gusta mucho, a otros les gusta bastante y, finalmente, a algunos les gusta un poco” (2016, p. 444). De los informantes encuestados “solamente 6 informantes (1,9%) señalaron que no les gusta el español” (Kem-Mekah Kadzue (2016, p. 444). Observamos en este sentido que el porcentaje de los informantes que no aprecian el español es un poco más elevado en el presente trabajo. La segunda variable que analizamos es la de las motivaciones de los alumnos por el aprendizaje del español.

#### 4.2. La dimensión afectiva y las motivaciones por el aprendizaje del español

En segundo lugar, nos ha interesado saber por qué los alumnos del segundo ciclo del instituto de Ngoa-Ekelé han optado por el aprendizaje del español. Consideramos que conocer las motivaciones (e incluso los tipos de motivación predominante) de los alumnos puede permitir determinar los motivos de las actitudes negativas o positivas de los alumnos en el aula. Por otra parte, si carecen de motivación por el aprendizaje, evidentemente en clase no mostrarían ningún interés en el aprendizaje. En la pregunta sobre las motivaciones por el aprendizaje, hemos obtenido los resultados que pueden observarse en el Gráfico 2 que presentamos a continuación:



**Gráfico 2: ¿Por qué has decidido de aprender español? (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos)**

En esta variable, los alumnos tenían la posibilidad de escoger más de una opción de las motivaciones propuestas, e incluso podían formular ellos mismos sus propias motivaciones

si las que propusimos no correspondían con sus pensamientos. Como se puede observar en el Grafico 2, la primera mitad de los alumnos afirma que ha optado por el español para viajar a España (49,26% de informantes). Se trata de un resultado que aporta un dato novedoso ya que en los estudios realizados en el contexto camerunés de ELE sobre las motivaciones (Mbarga, 1994; González Godínez, Martínez Hernando y Rodríguez Dopico, 2006; Kem-Mekah Kadzue, 2016) nunca esta motivación se había presentado como una de las más relevantes. Las segundas y terceras motivaciones más importantes son puramente intrínseca: por mero amor por el español (40,39% de informantes), por ser una lengua bonita (36,45%). En cuarto lugar, 21,67% de los alumnos afirman que optaron por el español porque es una lengua fácil. Finalmente, 10,83% de los alumnos encuestados afirman haber decidido aprender esta lengua porque sus padres les recomendaron aprenderla. Tan solo 3,40% de los alumnos encuestados destacan la motivación instrumental y profesional de ser profesor de ELE como motivo por el aprendizaje del español. En la investigación de Kem-Mekah Kadzue (2016), una parte de las motivaciones más destacadas del alumnado camerunés era en algunos aspectos (motivaciones intrínsecas y afectivas) similares a las del presente estudio:

(i) el aprecio por la lengua, “porque me gusta mucho el español”; (ii) la cercanía del español al francés, “porque se parece al francés”; (iii) es un vehículo para acercarse y conocer otro mundo, “porque me permite comprender y apreciar mejor la cultura, el cine, el arte español e hispanoamericano”; (iv) por su facilidad y su belleza en comparación con la otra lengua extranjera ofrecida en el sistema educativo, “es más fácil y más bonita que el alemán y, finalmente, (v) “porque me gusta la música en español”. (Kem-Mekah Kadzue, 2016, p. 448)

Como en el presente estudio, descuella que en la mente de los alumnos abundan motivaciones intrínsecas y afectivas. Nos parece importante explicar los conceptos de motivaciones intrínsecas, extrínsecas e instrumentales ya que la buena comprensión de los mismos permite interpretar mejor este resultado. La motivación intrínseca es la que nos lleva a realizar una actividad porque la misma nos procura placer, gozo y satisfacción personal. “Se manifiesta cuando la actividad misma se realiza por puro placer, en otras palabras, el hecho de realizar la actividad es gratificante en sí” (Moreno Bruna, 2014, p. 14). Para que se mantenga esta motivación a lo largo del proceso de aprendizaje, es fundamental el papel del docente ya que es preciso que las actividades de aprendizaje que se lleven al aula sean significativas y motivadoras. Martín y Trevilla (2009, p. 187-211) nos dan elementos clave respecto a la motivación intrínseca cuando afirman, siguiendo a Kofman y Senge (1993) y a Walsh (1995), que:

Es una poderosa herramienta para algunas de las barreras que dificultan la transmisión de conocimiento entre individuos...puede ayudar a lograr el necesario equilibrio entre competición y colaboración entre individuos, puesto que favorece un ambiente de mayor cooperación \_con la mayor transmisión de conocimiento que conlleva\_ y reduce la competencia excesiva que dificulta el aprendizaje [...] permite crear un adecuado ambiente que facilita la comunicación [...] facilita lograr el consenso en las decisiones que dan lugar a una mayor compromiso de los diversos grupos. (2009, p. 191)

La motivación extrínseca, por su parte, nace del deseo de conseguir una recompensa o de evitar castigo; el foco es externo a la actividad de aprendizaje misma o está regida por el interés del individuo en una recompensa que proviene de un agente externo (Arnold y Brown, 2000, p. 31). Es decir, “se lleva a cabo la realización de la actividad específica para conseguir así un objetivo determinado” (Moreno Bruna, 2014, p. 14). Por último, la motivación instrumental es la que tiene el aprendiz para aprender la segunda lengua por motivos de tipo utilitario, por ejemplo, estudiar una carrera, conseguir trabajo, conseguir una promoción en el trabajo, mejorar su estatus social o cumplimentar un requisito educativo. En esta línea,



Bernaus (2009, p. 19-28) afirma: “se entiende por motivación instrumental el interés y el esfuerzo delicado por una persona para alcanzar objetivos muy concretos, tales como la consecución de un trabajo, la promoción a otro curso o aprobar un examen”.

En síntesis, se puede decir que la motivación que predomina en los alumnos encuestados es intrínseca ya que el entusiasmo y el grado de compromiso que ponen están relacionados con su propia satisfacción y su amor por la lengua española. Esta motivación predominante corresponde a lo que Zoltán Dörnyei (2008) denomina motivación inicial, es decir, aquella que tienen los discentes de entrada cuando escogen aprender el español. Así pues, es importante que los profesores lleven al aula una enseñanza motivadora para que no se pierda esa motivación inicial. Por otra parte, es preciso que los docentes cameruneses lleven a los discentes a reflexionar sobre el abanico de las salidas profesionales que ofrece el español a una persona que lo ha aprendido y lo domina. Por otra parte, aprender español con la motivación de “viajar a España” (49,26% de informantes) no debería ser la principal motivación instrumental/extrínseca de los alumnos cameruneses de la educación secundaria. Es muy bonito como visión, pero también cabe decir que es un idealismo. Si se tratara de un grupo de discentes, universitarios y profesionales que está a punto de viajar a España y está recibiendo un curso intensivo de español de cara a facilitar su integración en España, pues sería una motivación inicial realista y factual. Los discentes de la educación secundaria tendrían que contemplar esta opción como una probabilidad u oportunidad que podría darse algún día, lo que Zoltán Dörnyei (2008) llama motivación de desarrollo y de síntesis, y no como la motivación inicial predominante. Por lo tanto, pensamos que hay que llevar a los discentes a tener motivaciones en deseos iniciales e instrumentales más realistas, duraderas y utilitarias de cara a garantizar su inserción profesional. Llama la atención que en esta variable, el alumnado encuestado no haya señalado por ejemplo que estudian español porque quieren ser traductores, intérpretes, docentes, diplomáticos, periodistas, publicistas, promotor o guía turístico, asesor lingüístico en el sector de las tecnologías educativas, asistente de vuelo, asesor de viajes, etc. En pocas palabras, se concluye que la motivación instrumental, práctica y duradera, la que debería ser una de las más destacadas, está infravalorada por los discentes encuestados. A continuación, analizamos el impacto de la dimensión afectiva en el aula, lo que nos permitirá arrojar luz sobre lo que ocurre en el aula.

Hemos agrupado las variables siguientes en dos categorías: los factores afectivos negativos y los positivos. A continuación, presentamos el resultado que hemos obtenido en cada ítem que formulamos como variable tomando en cuenta nuestro conocimiento de la realidad educativa camerunesa caracterizada por situaciones que podrían tener un impacto sobre la afectividad, así como en el rendimiento de los discentes.

### 4.3. Dimensión afectiva y experiencia de aprendizaje negativa

Nos ha interesado analizar las valoraciones que hacen los alumnos sobre las clases de español para comprobar si la experiencia de aprendizaje les parecía aburrida o poco entretenida.

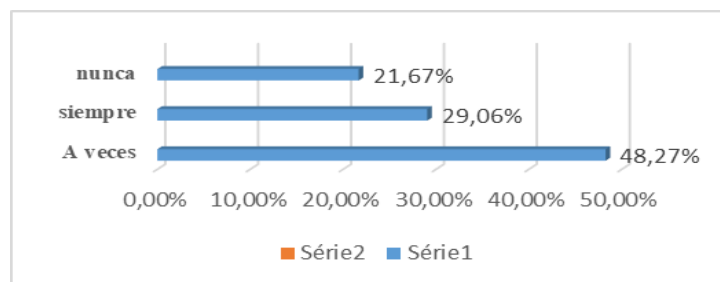
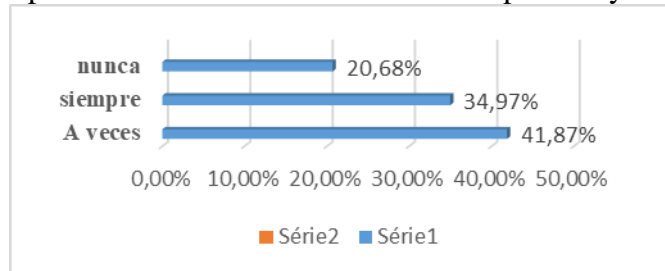


Gráfico 3. ¿La clase de español es aburrida? (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).

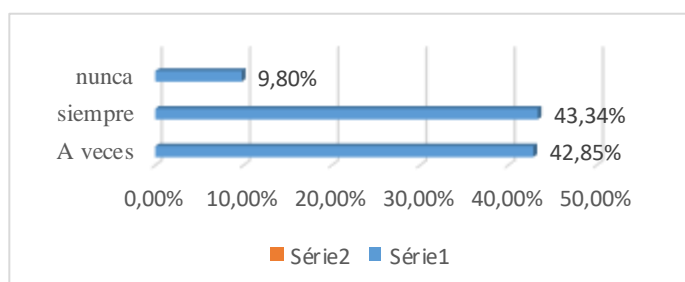
Aquí se observa que para la gran mayoría de los informantes la clase de español es aburrida. Mientras que la primera mitad (48,27%) señala que “a veces”, 29,6% afirma que lo es “siempre”. Solo 21,67% de los alumnos encuestados advierte que la clase nunca es aburrida. Esto significa que la mayoría de los aprendices relaciona la clase de español con un momento de aburrimiento, seguramente por lo que ocurre en el aula. En este sentido, la experiencia de aprendizaje según la gran mayoría de los informantes es negativa. A continuación, analizamos otras variables que podrían ayudar a entender los motivos de esta situación.

En el gráfico 4, lo importante es de comprobar si durante la clase de español, el docente pierde el control y dominio de sus alumnos y hay ruido, descontrol y desorden en el aula, lo que impediría la predisposición emocional del alumnado a aprender y disfrutar del español.



**Gráfico 4. En la clase de español hay mucho ruido y desorden y eso no me gusta (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).**

Se puede observar que, según los informantes, la mayoría del tiempo, la clase de español no les resulta cautivadora porque hay mucho desorden y ruido. Eso se debe sin duda al número elevado de alumnos por aulas (entre 60-100 alumnos) y la falta de motivación de algunos alumnos que no tienen interés por el aprendizaje del español y se dedican a charlar y hacer ruido en los momentos en que se requiere silencio y concentración para aprender. Podemos comprobar esto en el gráfico 4 dado que 41,81% de alumnos dicen que a veces hay ruidos y desorden, en la misma línea 34,97% de encuestados señalan que siempre hay ruidos. Así, este resultado nos demuestra a suficiencia que, la incidencia de los factores externos en la realidad del aula. Este resultado confirma nuestras impresiones al observar casualmente algunas clases de ELE de varios institutos de Camerún donde se ve a muchos discentes desinteresados, indisciplinados, charlatanes y los docentes parecen superados por la situación y se dedican a hacer la clase con los que no molestan y están sentados en los primeros pupitres. En la siguiente variable, seguimos indagando en los factores que condicionan la implicación de los alumnos por el aprendizaje.

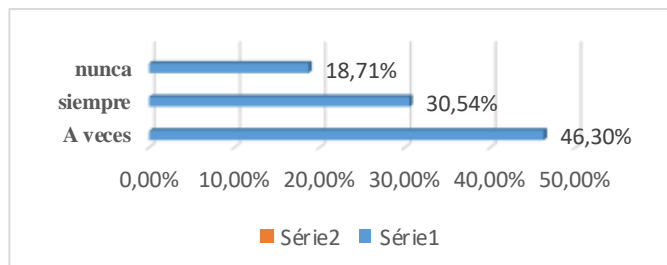


**Gráfico 5. En la clase de español se escribe mucho (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).**

Se observa en el Gráfico 5 que son muchos los alumnos que admiten que durante la clase de español se escribe mucho, 43,34% piensan que eso pasa siempre y 42,85 señalan que eso solo se da a veces, y muy pocos son los que dicen que no se escribe mucho. Notamos aquí el impacto de una clase centrada en los contenidos donde el alumno se dedica más a escribir que a practicar otras habilidades lingüísticas. La destreza lingüística más trabajada es apuntar y hacer deberes, aprender sus apuntes de memoria y volver a escribirlos en una hoja de examen.

Esa situación a largo plazo causa un desinterés en la lengua castellana en el aula de ELE ya que la experiencia de aprendizaje no es memorable. Seguramente por eso una informante en Kem-Mekah Kadzue afirmó que “desde la 4e que empecé a aprender el castellano, nunca tuve la oportunidad de hablarlo, solo conocía el español de los libros, los cuadernos” (2012, p. 153).

En el gráfico 6, analizamos si en el aula los alumnos no se arriesgan a hablar la lengua porque tienen miedo o vergüenza de hacer el ridículo.



**Gráfico 6. En la clase tengo miedo y vergüenza de hablar español (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).**

Se puede observar que en la clase de español la mayoría de los discentes tiene miedo y vergüenza de hablar español. Tan solo un 18,71% representa los que no tienen ni miedo ni vergüenza a la hora de practicar español oralmente en el aula. Quizá se debe a la falta de *feedback* positivo del profesor (analizamos esta cuestión en las variables siguientes) o por el simple miedo de cometer errores y que sus compañeros se ríen de ellos. Citamos de nuevo a una informante en Kem-Mekah Kadzue (2012, p. 153) que afirma que:

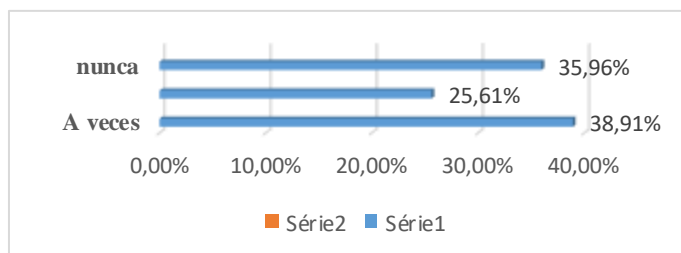
Si lo has notado en la escuela si una persona habla y hace una falta, recibirá ese nombre hasta el final del curso. Sí, sí. Eso crea frustraciones, a mí me pasó mil veces, que quería hablar, pero no hablaba porque decía ¡uy! si hago una falta.

En la misma línea, en un estudio posterior, 76,7% de docentes encuestados advierten que cuando un alumnado comete un error al hablar, “los alumnos se ríen, se mofan, se burlan” (Kem-Mekah Kadzue 2016, p. 263). Así pues, concluimos que los docentes cameruneses deben establecer una tolerancia hacia el error. Premiar y felicitar a los discentes cuando participen, aunque no acierten, y darles *feedback* afectivo para animarles a seguir intentando. Se trata de que los alumnos:

Se sientan a gusto mientras dan sus primeros pasos en el extraño mundo de una lengua extranjera. Para conseguirlo, hay que crear un clima de aceptación que estimule su seguridad en sí mismos y les anime a experimentar y descubrir la lengua meta, permitiéndose correr riesgos sin sentirse avergonzados. (Arnold & Douglas, 2000, p. 28)

En la misma perspectiva, Cassany (2021) señala que muchos aprendices no saben qué decir o se sienten inseguros en una lengua que no dominan. Por ello, el trabajo del docente consiste precisamente en crear las condiciones favorables para animarles a hablar. Cassany (2021) propone varias estrategias a este respecto, informarles que se valorará la participación activa del alumnado, prepararles a hablar, darles retroalimentación, dirigirse a ellos llamándolos por sus nombres.

En el ítem siguiente, se quiere analizar si el hecho que los estudiantes se cohíben y tengan miedo de hablar se debe también a la falta de tacto pedagógico del profesor a la hora de corregir errores.

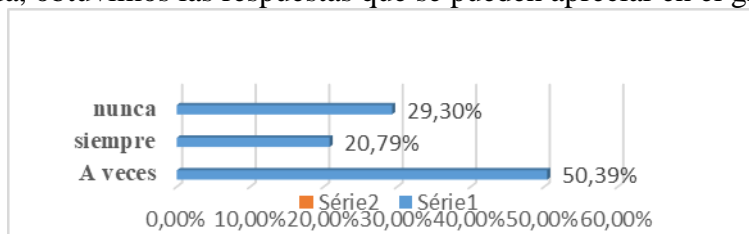


**Gráfico 7. No participo en clase porque tengo miedo de la reacción del profesor si cometo un error (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).**

Se observa que son muchos los que no participan en la clase porque tienen miedo de la reacción del profesor cuando cometen errores. La importancia de cuidar las emociones y los sentimientos de los alumnos para que el desempeño docente no actúe negativamente en el desarrollo de la competencia comunicativa nos parece en este sentido una cuestión fundamental. La figura del docente es de gran relevancia en el aula para favorecer un clima de aprendizaje favorable para alcanzar los objetivos comunicativos de la enseñanza del español. Así pues, a la hora de dar *feedback*, los docentes deben estar conscientes de que puede afectar emocionalmente a quien lo reciba y, sobre todo, despertar la consciencia del alumnado sobre las buenas intenciones de la retroalimentación. “Para conseguir que los alumnos hagan del *feedback* un aliado (y no un enemigo) de su aprendizaje, resultará fundamental trabajar sus creencias” (Ruiz Martín, 2020, p.272) sobre el error. En otras palabras, “enseñarles explícitamente a aprovechar el *feedback* los ayudará a desarrollar una cultura de aprendizaje positiva que multiplique el potencial de ese *feedback*” (Ruiz Martín, 2020, p.272). En la variable siguiente, exploramos otro aspecto del desempeño docente que puede condicionar un aprendizaje efectivo y eficiente del español.

#### 4.4. Dimensión afectiva y experiencia de aprendizaje positiva o favorable

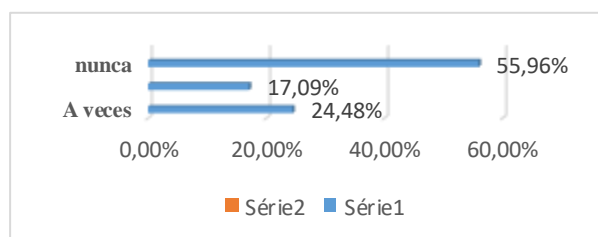
Nuestra encuesta recogía también ítems sobre los factores afectivos positivos en torno a la realidad del aula. En el primer ítem donde queríamos saber si “la clase de español es fantástica/divertida, obtuvimos las respuestas que se pueden apreciar en el gráfico 9.



**Gráfico 9. La clase de español es fantástica/divertida (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).**

Se descuellera de lo anterior que la clase de español para la primera mitad de los alumnos encuestados (50,39%) *a veces* es fantástica o divertida. En cambio, tan solo 20,79% afirma que siempre lo es. Pero tampoco hay que perder de vista el porcentaje significativo de los alumnos (29,30%) que contestan que la clase de español nunca es divertida. Este resultado no sorprende tanto ya que en el gráfico 3, la gran mayoría de los informantes apuntaron que la clase de español es aburrida. En comparación los resultados obtenidos en la pregunta sobre si la clase de es aburrida, concluimos que las opiniones de los alumnos están compartidas entre la valoración positiva y la negativa, si bien es el pensamiento de la “clase es aburrida” el que predomina. Cabe señalar que el tema de la afectividad es una variable individual y, por lo tanto, los puntos de vista de los discentes pueden diferir de un alumno a otro y de una situación didáctica a otra. A continuación exploramos las variables que pueden incidir en que una clase sea considerada como divertida para comprobar qué opinan los discentes. La primera de ella es

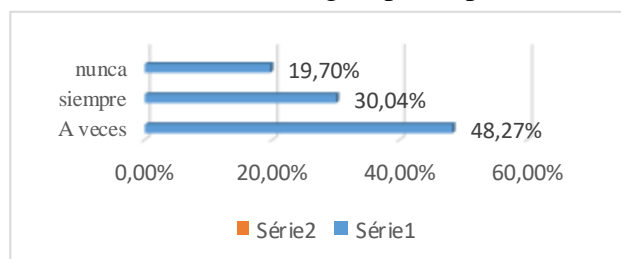
el uso de la música en el aula, por eso se preguntó a los discentes si en el aula aprenden español a partir de la música.



**Gráfico 10. Uso de la música en el aula (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).**

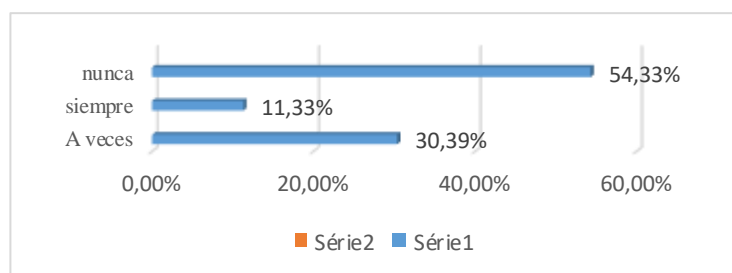
Tal como se puede apreciar en el gráfico 10, solo un 17,09% de los informantes asegura que sus docentes siempre usan canciones para impartir clase, en la misma línea 24,48% señala que eso solo se da a veces. En cambio, más de la mitad de los informantes (55,96%) encuestados advierte que nunca aprenden español a partir las canciones. Manga y Donkeng Metemze (2024, p. 311) llegan al mismo resultado en su investigación en la que concluyen que “solo el 10% de los docentes encuestados suele integrar la canción regularmente en sus prácticas”. Tomando en cuenta que muchos alumnos optan por el aprendizaje del español por “la música y telenovelas latinoamericanas” (Amadou Ndoye, 2005, p. 7), “aprecian la lengua y cultura hispánicas”, “aprenden español por las canciones, la música, los carnavales y las telenovelas latinoamericanas que los canales de televisión cameruneses” (Kem- Mekah Kadzue, 2016, p. 245), deben de valorar muy positivamente que algunos docentes usen la música española en el aula. Además, la música, tal como apunta Griffie (1992), es un recurso didáctico que siempre despierta en el aula un ambiente positivo y una atmósfera relajada. Como advierten Manga y Donkeng Metemze (2024), el profesor de español puede también musicalizar sus clases para cambiar el clima cuando sus alumnos se aburren en clase. De ahí que recomendamos al profesorado camerunés recurrir muy a menudo a esta herramienta para diseñar sus secuencias didácticas. Se puede usar fragmentos de letras de canciones en español para enseñar un contenido gramatical y para trabajar todas destrezas lingüísticas. A continuación, queremos comprobar si los profesores motivan a los aprendientes cuando participan activamente en el aula.

Motivar a los alumnos regalándoles puntos cuando participan activamente en el aula es fundamental para garantizar un clima de aprendizaje motivador y una participación permanente del alumnado. Por eso nos pareció interesante comprobar si los docentes recurren a esta estrategia para motivar a los alumnos a seguir participando.



**Gráfico 11. ¿El/la profesor/a felicita a los alumnos participativos? (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).**

Se advierte en el gráfico que la mayoría de los aprendices han afirmado que su/s profesores felicitan y regalan/a puntos cuando uno responde a una pregunta o participa en la clase. Solo 19,70% de los informantes señalan que sus docentes nunca motivan a los alumnos regalándoles puntos por haber participado en el aula. En el siguiente ítem, analizamos si los docentes toman en cuenta la afectividad a la hora de dar feedback negativo.



**Gráfico 12. Feedback del profesor ante de una falta de acierto del discente (Fuente: elaboración propia a partir del análisis de datos).**

Tal y como podemos observar en el gráfico 12, más de la mitad de los informantes sostiene que sus docentes nunca les animan y motivan a seguir intentando cuando se equivocan al participar en clase. En cambio, 30,39% de los participantes destacan que a veces sus docentes lo hacen y 11,33% de los alumnos advierten que nunca reciben *feedback* afectivo de sus docentes cuando cometen errores al hablar español. “Que el *feedback* tiene un efecto sobre la motivación es obvio para todo el mundo. De ahí que con frecuencia procuremos medir bien las palabras que usamos al dar *feedback* a un alumno” (Ruiz Martin, 2020, p. 271). El *feedback* negativo es aquel que refleja los fracasos de los alumnos. Así pues, cuando el resultado de la tarea o aportación oral o escrita del alumnado es incorrecto, debemos evitar frases del tipo: “no, no es eso”, “muy mal”, “mal”, “fatal”, etc. Los docentes también deben evitar de quedarse callados o ignorar al alumno que no ha acertado y pasar directamente a escuchar la intervención de otro alumno. A este respecto, Ruiz Martin (2020) habla de la importancia de la retroalimentación que fomenta una mentalidad de crecimiento: “Esto no salió bien. ¿Dónde crees que has fallado? ¿Qué crees que podríamos hacer para mejorarlo”, “Es normal, estás aprendiendo. Es imposible hacerlo bien a la primera. Sigue trabajando así y verás cómo mejoras” Ruiz Martin (2020, p. 273). En suma, los docentes tienen que integrarlo la retroalimentación como objetivo pedagógico en sus prácticas docentes ya que como dijo Stevick «El éxito [en el aprendizaje de una lengua extranjera] depende menos de los materiales, técnicas y análisis lingüísticos y más de lo que sucede dentro de y entre las personas en el aula» (citado en Arnold, 2006, p. 14).

## 5. Conclusión

Al finalizar nuestro análisis sobre la afectividad y su impacto en las prácticas de enseñanza/aprendizaje de ELE, concluimos que preponderan tanto los factores afectivos negativos como positivos en las aulas del segundo ciclo del instituto de Ngoa-Ekelé. Existen factores afectivos positivos a los que los docentes prestan atención para fomentar un clima de aprendizaje motivador como factores negativos que pueden dificultar una enseñanza/aprendizaje efectiva y, por consecuencia, incidir en el rendimiento escolar de los alumnos. En algunas variables, predomina incluso la no consideración de la afectividad en el aula. De Ahí la necesidad de concluir nuestro trabajo planteando unas propuestas didácticas dirigidas a los docentes cameruneses para que, a la hora de dar clase, tomen en cuenta algunas cuestiones que inciden en la predisposición de los alumnos a aprender. En primer lugar, hemos observado a la gran mayoría de los alumnos les gusta la lengua español. La motivación más destacada, a diferencia de la investigación de Kem-Mekah Kadzue (2016) sobre el mismo tema, radica en el interés de viajar a España. Se trata de una motivación instrumental un tanto idealista y nuestra propuesta es que los docentes deberían fomentar expectativas un tanto más prácticas y realistas en los alumnos. Los discentes de la educación secundaria tendrían que contemplar esta opción como una probabilidad u oportunidad que podría darse algún día, lo que Zoltán Dörnyei (2008) llama motivación de desarrollo y de síntesis, y no como la motivación inicial predominante.

Todas las demás motivaciones que destacan los discentes son intrínsecas (*por amor, por ser una lengua bonita, porque es fácil, etc.*). Nos parece urgente que los docentes potencien las motivaciones extrínsecas e instrumentales de los discentes porque más allá de aprender una lengua porque es bonita y les gusta, también deben tener motivaciones prácticas que les permitan contemplar por ejemplos las salidas profesionales que ofrece el aprendizaje del español en Camerún. Así pues, sería interesante llevarles a reflexionar sobre las oportunidades de inserción profesional que ofrece el español. Por otra parte, los docentes deben procurar que la experiencia de aprendizaje sea gratificante y significativa. Esto es, favoreciendo un clima afectivo y motivacional en el aula tanto en las actividades de enseñanza como en las de remediación, retroalimentación y evaluación. Tal como advierte Csikszentmihalyi (1990), citado por Arnold & Douglas (2000, p.33), “si la experiencia es intrínsecamente gratificante, la vida está justificada en el presente, en vez de empeñarse en un hipotético beneficio futuro”. A este respecto, (Dörnyei, 2008) destaca la necesidad de crear condiciones básicas de motivación: el desarrollo de conductas apropiadas por parte del docente y una buena relación con los alumnos, la creación de un ambiente agradable y de apoyo en el aula, el fomento de la cohesión en el aula. Se trata de aspectos que en gran parte son ausentes en la realidad del aula, según los resultados de nuestro estudio. Los docentes cameruneses deben tomar en cuenta que ser docente también supone cumplir con las siguientes obligaciones y necesidades del alumnado: (i) organizar situaciones de aprendizaje, (ii) implicar a los alumnos en el control de su propio aprendizaje, (iii) gestionar sentimientos y emociones en el desempeño de su trabajo (Instituto Cervantes, 2012).

## 6. Referencias bibliográficas

- Arnold, J. & Valero, A. (2000). *La dimensión afectiva en el aprendizaje de lenguas*. Edinumen.
- Arnold, J. (2006). Los factores afectivos en el aprendizaje del español como lengua extranjera. *Études de linguistique appliquée*, 139, 407-426. [https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca\\_ele/antologia\\_didactica/claves/arnold.htm](https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/antologia_didactica/claves/arnold.htm) (consultado el 16/02/2025).
- Bernaus Mercè, M. & Escobar Urmeneta, C. (2001). “El aprendizaje de lenguas extranjeras en medio escolar. En *Didáctica de lenguas extranjeras en la Educación Secundaria Obligatoria*. 1ed., 39-78. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=2552316> (consultado el 16/02/2025).
- Cassany, D. (2021). *El arte de dar clases (según un lingüista)*. Anagrama.
- Dewey, J. (1952) La búsqueda de la certeza: un estudio de la relación entre el conocimiento y la acción. Trad. Eugenio Imaz, México, Fondo de Cultura Económica
- Diouf, A. (2020). La motivación de los alumnos senegaleses en el aprendizaje del español: De las actitudes a las estrategias motivadoras. *Horizontes Pedagógicos*, 22 (2), 1-11. <https://horizontespedagogicos.iberu.edu.co/article/view/1840> (consultado el 10/02/2025).
- Dörnyei, Z. (2008). *Estrategias de motivación en el aula de lenguas*. Editorial UOC.
- Godínez González, F. et al. (2009). El español en Camerún. En *Enciclopedia del español en el mundo. Anuario del Instituto Cervantes 2006-2007*. Instituto Cervantes, 63-69. [https://cvc.cervantes.es/lengua/anuario/anuario\\_06-07/pdf/paises\\_06.pdf](https://cvc.cervantes.es/lengua/anuario/anuario_06-07/pdf/paises_06.pdf) (consultado el 10/02/2025).
- Griffie, D. (1992). *Song in action*. Prentice hall international.
- Instituto Cervantes (2008). "*Diccionario de términos clave de ELE*". Publicación del Centro Virtual Cervantes.

- [https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca\\_ele/diccionario/indice.htm](https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/diccionario/indice.htm) (consultado el 10/02/2025).
- Instituto Cervantes, (2012). Las competencias clave del profesorado de lenguas segundas y extranjeras. Alcalá de Henares: Dirección Académica. [https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca\\_ele/competencias/competencias\\_profesorado.pdf](https://cvc.cervantes.es/ensenanza/biblioteca_ele/competencias/competencias_profesorado.pdf) (consultado el 10/02/2025).
- Instituto Cervantes. (1997-2010). *Marco común europeo de referencia para las lenguas: aprendizaje, enseñanza, evaluación*. Ministerio de Educación, Cultura y Deporte.
- Kem-Mekah Kadzue, O. (2012). *Estereotipos y globalización: simetrías y asimetrías entre universitarios cameruneses y catalanas*. [Mémoire, Université de Lleida] <https://www.recercat.cat/handle/10459.1/46441>
- Kem-Mekah Kadzue, O. (2016). *Enseñanza y aprendizaje del español en Camerún: análisis de las creencias del alumnado/profesorado e implicaciones didácticas para la formación competitiva de estudiantes/docentes de ELE*, [Thèse de doctorat, Université de Lleida] <https://tdx.cat/handle/10803/399641#page=1>
- Manga, A. M. & Donkeng Metemze (2024). Contribución de la canción como elemento cultural en el proceso de enseñanza-aprendizaje del español como lengua extranjera en Camerún: caso del tercer y cuarto cursos en las ciudades de Yaoundé y Eseka. *Akofena*, Varia 11, 303-314. [https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2024/03/27-M11v05-01-Andre-Marie-MANGA-Corine-Vanessa-DONKENG-METEMZE\\_303-314.pdf](https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2024/03/27-M11v05-01-Andre-Marie-MANGA-Corine-Vanessa-DONKENG-METEMZE_303-314.pdf) (consultado el 10/02/2025).
- Manga, A. M. (2009). Incidencias de los factores afectivos en la enseñanza /aprendizaje de una lengua extranjera: caso de la situación del español en Camerún. *Ogigia: Revista electrónica de estudios hispánicos*, 5, 19-28. [https://www.researchgate.net/publication/26576025\\_Incidencias\\_de\\_los\\_factores\\_afectivos\\_en\\_la\\_ensenanzaaprendizaje\\_de\\_una\\_lengua\\_extranjera\\_caso\\_de\\_la\\_situacion\\_del\\_Espanol\\_en\\_Camerun](https://www.researchgate.net/publication/26576025_Incidencias_de_los_factores_afectivos_en_la_ensenanzaaprendizaje_de_una_lengua_extranjera_caso_de_la_situacion_del_Espanol_en_Camerun) (consultado el 10/02/2025).
- Martín, N., & Trevilla, C (2009). Influencia de la motivación intrínseca y extrínseca sobre la transmisión de conocimiento. El caso de una organización sin fines de lucro. *Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, 66, 187-211. [http://www.ciriec-revistaeconomia.es/banco/6609\\_Martin\\_et\\_al.pdf](http://www.ciriec-revistaeconomia.es/banco/6609_Martin_et_al.pdf) (consultado el 10/02/2025).
- Maslow, A. (1991). *Motivacion y personalidad*. Trad. Caridad Clemente. Diaz de Santos.
- Maslow, A. (1991). *Motivación y personalidad*. Trad. Caridad Clemente. Diaz de Santos.
- Mbarga, J. C. (1995). Enseñanza y aprendizaje del español en Camerún: el caso de la enseñanza media. *Lenguas y Textos*, 6/7, 243-247. [https://ruc.udc.es/dspace/bitstream/handle/2183/7965/LYT\\_6-7\\_1995\\_art\\_20.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://ruc.udc.es/dspace/bitstream/handle/2183/7965/LYT_6-7_1995_art_20.pdf?sequence=1&isAllowed=y) (consultado el 10/02/2025).
- Moreno Bruna, A. M. (2014). La motivación en el aprendizaje de e/le de los estudiantes de traducción e interpretación en Flandes según el sistema motivacional del yo de Zoltán Dörnyei. *MarcoELE*, 18, suplementos. <https://marcoele.com/descargas/18/moreno-motivacion.pdf> (consultado el 10/02/2025).
- Ndoye, E. H. A. (2005). La enseñanza del español en Senegal. En *El español en el mundo: Anuario del Instituto Cervantes*, 263-280. [http://cvc.cervantes.es/lengua/anuario/anuario\\_05/amadou/p01.htm](http://cvc.cervantes.es/lengua/anuario/anuario_05/amadou/p01.htm) (Consultado el 15/02/2025)
- Perrenoud, P. (2004). *Diez nuevas competencias para enseñar: invitación al viaje* (Vol. 196). Graó.



- Ruiz Martín, H. (2020). *¿Cómo aprendemos? Una aproximación científica al aprendizaje y la enseñanza*. Graó.
- Stevick, E. W. (1976). *Memory, Meaning & Method*. Newbury House.
- Vygotsky, L. S. (1978). *Mind in society: The development of higher mental processes*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Williams, M. & Burden, R. (1999). *Psicología para profesores de idiomas: enfoque del constructivismo social*. Trad. Alejandro Valero. Cambridge University press.



## Scolarisation précoce et climat relationnel de l'environnement scolaire des élèves urbains du primaire et de la 6<sup>ème</sup> du Burkina Faso

*Early school enrolment and the relational climate in the school environment of urban primary and sixth-form pupils in Burkina Faso*

**Sidbéné-wendé Brigitte Sawadogo/Zongo**

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

E-mail : [zongobrigitte2@gmail.com](mailto:zongobrigitte2@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0007-8439-4762>

**Résumé :** L'éducation est l'un des droits fondamentaux de l'enfant. Elle offre ainsi, à travers l'école, un environnement favorable à la pleine réalisation de ses compétences. Au Burkina Faso, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à inscrire leurs enfants de moins de six ans au cours préparatoire première année (CPI) sans connaître son impact sur le comportement à court, moyen ou long terme de ces enfants. Ceux-ci sont acceptés dans des classes où ils apprennent avec des camarades plus âgés. Notre étude a pour objectif de décrire l'évolution du climat relationnel de l'environnement scolaire des élèves inscrits précocement du primaire à la classe de 6<sup>ème</sup>. Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé une méthodologie mixte transversale. Ainsi, au lieu de prendre les mêmes élèves et d'observer l'évolution du climat de l'école à chaque niveau scolaire, nous avons enquêté sur des élèves différents. Les principaux résultats obtenus indiquent que les scolarisés précoces des écoles primaires urbaines entretiennent de bonnes relations avec leurs pairs et leurs enseignants tandis que ces taux diminuent en 6<sup>ème</sup>.

**Mots-clé :** Élèves, Scolarisation précoce, Climat relationnel scolaire.

**ABSTRACT:** Education is one of the fundamental rights of the child. Schools provide a favourable environment for children to develop their skills to the full. In Burkina Faso, more and more parents are enrolling their children under the age of six in first-year preparatory without knowing the impact this will have on their children's behaviour in the short, medium or long term. These children are accepted into classes where they learn with older peers. The aim of our study was to describe changes in the relational climate in the school environment of pupils enrolled early from primary school to sixth-form. To achieve this objective, we used a mixed cross-sectional methodology. Instead of taking the same pupils and observing changes in the school climate at each grade level, we surveyed different pupils. The main results obtained indicate that early entrants in urban primary schools have good relations with their peers and teachers, while these rates decrease in 6th grade.

**Keywords:** Students, Early enrolment, School relational climate

### Introduction

Chaque parent veut assurer un meilleur avenir pour ses enfants. Cela commence dès la naissance et se poursuit avec la scolarisation obligatoire. Conscients des avantages que présente l'école, certains parents s'empressent d'inscrire très tôt leurs enfants à l'école. En effet, au Burkina Faso, la loi n°013-2007/AN du 30 juillet portant loi orientation de l'éducation en son article 4 fixe l'âge de la scolarisation obligatoire de six à seize ans. Mais, nous constatons avec les statistiques des annuaires de la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (2019-2020) que 18,48% des élèves vivant en milieu urbain n'ont pas l'âge requis pour les classes dans lesquelles ils sont. Cela se fait malgré les travaux des psychologues tels que Paré/Kaboré et Soubeiga qui ont montré que la période de trois à cinq ans est une période sensible de l'enfance. Selon eux, l'entrée à l'école doit requérir une certaine maturité de l'enfant. Ils avertissent d'ailleurs les parents en soulignant que si la période

de 0 à 6 ans est mal vécue, « l'avenir de l'enfant peut en être négativement marqué » (2008, p. 3). C'est au cours de cette période d'avant six ans que les habiletés de base telles que la socialisation se consolident. Selon l'ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2020), les développementalistes reconnaissent que les forces environnementales et la maturation psychologique agissent conjointement sur l'enfant.

C'est dans ce sens que l'école, étant un lieu de socialisation en plus de la famille pourrait aider au développement harmonieux de ce dernier. Ainsi, une fois inscrit à l'école ; l'enfant intègre un groupe dans lequel il va évoluer tout au long de l'année. Il s'agit entre autres des enseignants et des autres élèves. L'école est le lieu où l'élève passera désormais la majeure partie de son temps. Il y tissera beaucoup de relations faites d'amitié et même d'inimitié. Selon Beaumont (2018), la qualité du climat relationnel scolaire s'appuie notamment sur des relations interpersonnelles amicales et respectueuses entre pairs et entre élèves-enseignants. Les relations positives permettent de valoriser l'expérience scolaire comme le soulignent Desbiens et al. (2014). Pour ces auteurs, si l'enfant entretient des relations positives avec ses camarades et ses enseignants, il sera motivé à apprendre et ses résultats scolaires seront meilleurs. Par contre, comme l'ont constaté Brand, Felner, Shim, Seitsinger et Dumas (2003), les relations négatives à l'école ont aussi leur risque. Dans leur recherche, les élèves qui présentent des troubles du comportement ont eux-mêmes reconnu qu'ils ont eu de moins bonnes relations avec leurs pairs. Leur étude a porté sur des enfants inscrits à l'âge « normal ». Scolariser un enfant de moins de six ans est donc un risque que tout parent doit savoir. En effet, les différents registres des enveloppes corporelles et psychiques de l'enfant ne sont pas encore définitivement mis en place avant cet âge. Il pourrait imiter ou être intimidé par ses camarades. C'est dans ce sens que l'institut national de santé publique du Québec (2022) souligne que « Le développement global des enfants durant les premières années de leur vie constitue la base qui influencera l'ensemble des apprentissages et des comportements de ces derniers » (p.7). Cela suscite en nous l'interrogation suivante : Quelle est l'évolution du climat relationnel de l'environnement scolaire des élèves tôt scolarisés en milieu urbain ?

La présente étude se propose alors de décrire l'évolution du climat relationnel de l'environnement scolaire des élèves inscrits précocement du primaire à la classe de 6<sup>ème</sup> en milieu urbain. En d'autres termes, il s'est agi dans un premier temps d'identifier parmi les filles et les garçons issus des écoles urbaines le groupe qui entretient de bonnes relations scolaires. Dans un deuxième temps, cette recherche s'inscrit dans une dynamique comparative du climat relationnel scolaire des inscrits précoces du primaire et ceux de la 6<sup>ème</sup>. Cela a permis de savoir si la scolarisation précoce était un risque à long terme pour les bénéficiaires. Par ailleurs, cette recherche postule comme hypothèse que le climat relationnel de l'environnement scolaire des élèves urbains inscrits précocement évolue positivement au fur et à mesure qu'ils avancent dans leur cursus scolaire du primaire à la 6<sup>ème</sup>. Pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes servis de la méthodologie suivante pour recueillir nos données.

## 1. Méthodologie de la recherche

Notons d'emblée que cette recherche est fondamentalement mixte et transversale. Elle est mixte parce qu'elle est basée sur des données quantitatives et qualitatives. Elle est transversale parce qu'au lieu de suivre les mêmes élèves sur plusieurs années, nous avons pris différents échantillons d'élèves à chaque niveau scolaire. Cela nous a permis de récolter rapidement les données.

L'étude s'est déroulée à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso et chef-lieu de la région des Hauts-Bassins. En effet, l'analyse documentaire que nous avons faite nous a permis de savoir que la scolarisation précoce est une réalité dans cette région. En termes de classement, elle est la deuxième région (22,73%), après celle du centre (66,92%) où l'on

enregistre de fort taux de scolarisation précoce selon les données de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS 2019-2020). Nous avons choisi au hasard trois écoles urbaines et deux classes de 6<sup>ème</sup>. Au total cent-vingt (120) élèves du primaire dont vingt (20) par classe et seize (16) élèves de la 6<sup>ème</sup> ont été retenus. Parmi eux, nous avons soixante-six (66) filles et soixante-dix (70) garçons. Aussi, avons-nous pu interroger trente-quatre (34) enseignants en procédant par saturation de l'information.

Pour ce qui concerne les outils, nous en avons utilisés trois pour recueillir nos données. En effet, nous nous sommes d'abord servis de l'analyse documentaire pour identifier les inscrits précoces. Puis, le questionnaire a permis d'interroger les enseignants. Enfin, l'échelle de mesure du climat social de la classe à l'école élémentaire (ÉMCCE) de Bennacer et al. (2006) a été utilisée avec les scolarisés précoces. Cette échelle compte trois domaines répartis de la façon suivante :

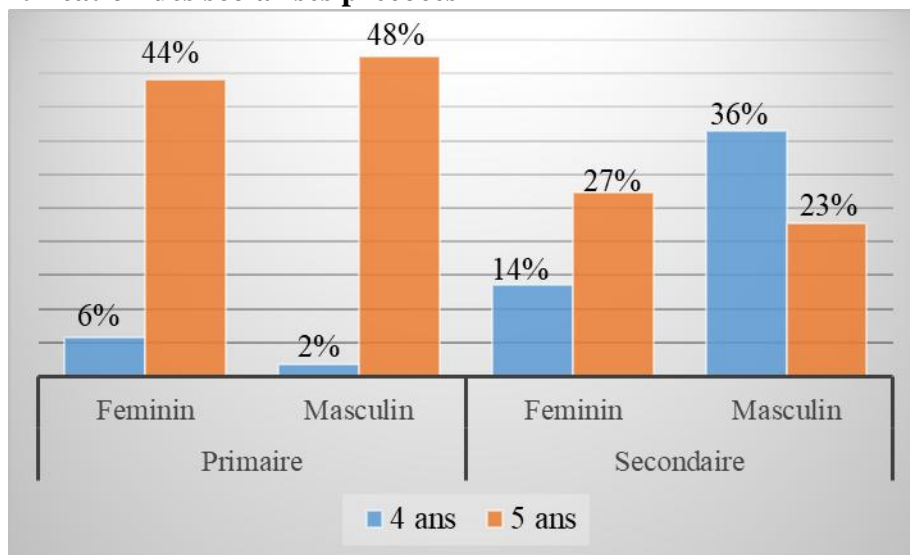
- Le domaine des relations interpersonnelles est représenté par la friction, la satisfaction, la chaleur affective (et la disponibilité) des enseignants et le favoritisme.
- Le domaine du développement personnel ou d'orientation vers les buts porte sur l'engagement et l'application scolaires.
- Le domaine de maintien du système concerne l'ordre et l'organisation. Nous avons également créé un facteur global qui permet d'évaluer le degré d'orientation de la classe vers un bon climat social.

Après avoir récolté les données auprès de nos enquêtés, nous les avons d'abord saisies à l'aide du tableur CSprou. Ensuite, nous avons procédé à leur analyse grâce au logiciel SPSS (Statistical Package for Social Science). Les résultats sont présentés dans des figures et des tableaux à l'aide du logiciel Excel.

## 2. Résultats des enquêtes

Les résultats obtenus auprès des élèves sont présentés et analysés en fonctions des trois dimensions de l'échelle. Mais avant tout, nous avons procédé à l'identification des élèves.

### 2.1. Identification des scolarisés précoces



**Figure 1.** Caractéristiques des élèves en milieu urbain (Source : nos enquêtes)

En observant attentivement cette figure, nous constatons que les scolarisés précoces de 4 ans sont moins nombreux que ceux de 5 ans. Aussi, les filles inscrites précocement à 4 ans sont plus nombreuses dans l'échantillon que les garçons inscrits au même âge.

Ces données nous permettent de dire qu'en ville, les parents d'élèves ont tendance à inscrire très précocement leurs filles à l'école. Dans les classes de 6<sup>ème</sup>, nous constatons que les garçons inscrits au CP1 à 4 ans sont plus nombreux que les filles.

## 2.2. Résultats de l'ÉMCCE

Nous avons respecté le modèle d'analyse proposé par les auteurs de l'échelle en calculant la moyenne des réponses données par les élèves pour chaque dimension. Les données des domaines comportant plusieurs dimensions ont fait l'objet de synthèse et présentées dans des figures récapitulatives. Pour faciliter la compréhension et permettre de tirer des conclusions adéquates, tous les résultats issus de l'ÉMCCE ont été également synthétisés.

### Les relations interpersonnelles

Ce domaine comprend quatre dimensions qui sont : la friction, la satisfaction, la chaleur affective des enseignants et le favoritisme. De façon détaillée, les résultats de ces différentes dimensions sont consignés dans les tableaux suivants.

Réponse	6 <sup>ème</sup>						Primaire					
	Filles		Garçons		Total		Filles		Garçons		Total	
Faux	0	0%	2	20%	2	12,5%	38	63%	36	60%	74	62%
Vrai	6	100%	8	80%	14	87,5%	22	37%	24	40%	46	38%
Total	6	100%	10	100%	16	100%	60	100%	60	100%	120	100%

**Tableau 1.** Niveau de friction moyen des élèves (Source : nos enquêtes)

Ce tableau nous donne les résultats de la friction dans les écoles urbaines. Cette dimension, à travers ses dix items, cherche à mesurer le niveau de tensions, de disputes et de désaccord entre les scolarisés précoces, leurs pairs et leurs enseignants. Telles que conçues par les auteurs, les réponses « vrai » sont négatives alors que celles « faux » sont positives. Ainsi, les données du tableau indiquent que les scolarisés précoces sont plus nombreux à entretenir de bonnes relations avec leurs pairs et les enseignants. Ils sont 76 (74+2), soit 55,88% contre 60 (46+14), soit 44,12% qui ont des relations de mésentente. En plus, parmi les 76 ayant de bonnes relations, il y a 38 (50%) filles et 38 (50%) garçons.

Aussi, remarquons-nous que plus de la moitié (62%) des inscrits précoces ont de bonnes relations au primaire. Ce qui n'est pas le cas en 6<sup>ème</sup>. À ce niveau, il n'y a que 12,5% qui ont de bonnes relations. Cela signifie que la qualité des relations entre les inscrits précoces, leurs pairs et leurs enseignants s'améliore en classe de 6<sup>ème</sup> puisque qu'eux-mêmes estiment qu'il y a moins de disputes. Si tel est le cas de la friction, qu'en est-il alors de leur relation avec leurs apprentissages ?

Réponses	6 <sup>ème</sup>						Primaire					
	Filles		Garçons		Total		Filles		Garçons		Total	
Faux	2	33,33%	3	30%	5	31,25%	32	53%	27	45%	59	49%
Vrai	4	66,66%	7	70%	11	68,75%	28	47%	33	55%	61	51%
Total	6	100%	10	100%	16	100%	60	100%	60	100%	120	100%

**Tableau 2.** Satisfaction scolaire des inscrits précoces (Source : nos enquêtes)

Le présent tableau laisse entrevoir une satisfaction scolaire plus ou moins équilibrée des inscrits précoces du primaire et de la 6<sup>ème</sup> des écoles urbaines. Sur les 120 élèves enquêtés du primaire, 61 soit 51% reconnaissent qu'ils sont satisfaits. Cela veut dire que ces élèves du primaire inscrits avant six ans aiment le travail scolaire et se sentent à l'aise en classe. Aussi, observons-nous à travers ce tableau, que les garçons sont les plus nombreux (55%) à être

satisfaits du travail scolaire. Nous constatons également que les élèves de la 6<sup>ème</sup> sont les plus nombreux (68,75%) à être satisfaits de l'école.

De manière générale, nous pouvons dire que les élèves urbains sont en majorité satisfaits du travail scolaire. Nous enregistrons en effet 52,94% (72/136) de satisfaction.

Réponse	6 <sup>ème</sup>						Primaire					
	Filles		Garçons		Total		Filles		Garçons		Total	
Faux	1	16,66%	6	60%	7	43,75%	31	52%	18	30%	49	41%
Vrai	5	83,33%	4	40%	9	56,25%	29	48%	42	70%	71	59%
Total	6	100%	10	100%	16	100%	60	100%	60	100%	120	100%

**Tableau 3.** Chaleur affective et disponibilité des enseignants à l'égard des inscrits précoces (Source : nos enquêtes)

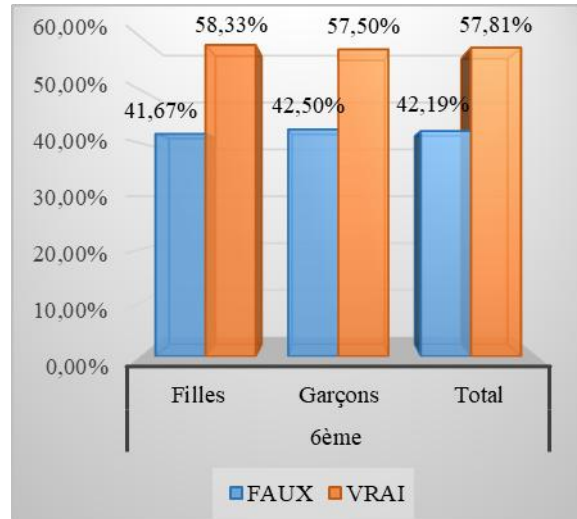
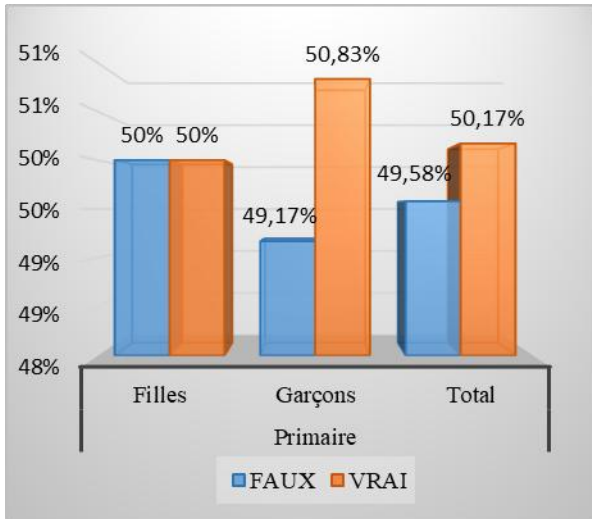
Les informations recueillies dans le tableau ci-dessus nous apprennent que le niveau d'affectivité, d'intérêt, de respect, de sympathie et de confiance que le maître manifeste à l'égard des élèves est au-delà des attentes de plus de la moitié des inscrits précoces. Ils sont au total 80 (6<sup>ème</sup> + primaire) soit 58,82% et les garçons sont les plus nombreux (57,5%). De façon comparative, les élèves du primaire sont plus nombreux à souligner la disponibilité de leurs enseignants.

Réponse	6 <sup>ème</sup>						Primaire					
	Filles		Garçons		Total		Filles		Garçons		Total	
Faux	5	83,33%	10	100%	15	93,75%	25	42%	11	18%	36	30%
Vrai	1	16,67%	0	0%	1	6,25%	35	58%	49	82%	84	70%
Total	6	100%	10	100%	16	100%	60	100%	60	100%	120	100%

**Tableau 4.** Degré de favoritisme des enseignants (Source : nos enquêtes)

Ce tableau évalue le comportement des enseignants envers les scolarisés précoces. Il s'agit de voir si le maître se comporte plus favorablement avec certains élèves qu'avec d'autres. Telle que conçue par les auteurs de l'échelle, la réponse « Vrai » donnée dans cette dimension est négative alors que celle « faux » est positive. Ainsi, le tableau révèle une distribution nettement élevée des réponses « vrai ». En effet, plus de la moitié des élèves du primaire (70%) soutiennent que leurs maîtres se comportent de la même manière avec tous les élèves et qu'il n'a pas de préférence (réponse « faux »). Ce constat a été fait par tous les élèves, filles comme garçons.

En 6<sup>ème</sup>, il n'y a qu'une seule fille qui a remarqué une différence de comportement de son professeur à son égard.



**Figure 2.** Synthèse des moyennes du premier domaine (Source : nos enquêtes)

**Figure 3.** Synthèse des moyennes du premier domaine (Source : nos enquêtes)

Nous remarquons, à travers ces figures que plus de la moitié des élèves urbains (50,17% d'élèves du primaire et 57,81% de la 6<sup>ème</sup>) de notre échantillon ont de bonnes relations interpersonnelles. Nous constatons une hausse de 7,64% en 6<sup>ème</sup>.

Pour ce qui concerne le rapport filles/garçons, les figures nous apprennent que les garçons sont les plus nombreux (50,83%) à avoir de bonnes relations au primaire. Par contre en 6<sup>ème</sup>, ce sont les filles qui sont les plus nombreuses (58,33%).

### Le développement personnel ou orientation vers les buts

Ce deuxième domaine du climat social des élèves se compose seulement d'une seule dimension qui est celle de l'engagement et de l'application scolaire des élèves. Le tableau ci-après fait état des informations recueillies.

Réponse	6 <sup>ème</sup>						Primaire					
	Filles		Garçons		Total		Filles		Garçons		Total	
Faux	4	66,66%	6	60%	10	62,5%	9	15%	11	18%	20	17%
Vrai	2	3,33%	4	40%	6	37,5%	51	85%	49	82%	100	83%
Total	6	100%	10	100%	16	100%	60	100%	60	100%	120	100%

**Tableau 5.** Engagement et application scolaires des inscrits précoces urbains (Source : nos enquêtes)

Les informations recueillies dans le tableau ci-dessus nous apprennent qu'en ce qui concerne l'engagement et l'application, la majorité (83) des apprenants des écoles primaires urbaines se mettent au sérieux dans leur travail scolaire. En plus, les filles (51%) sont les plus nombreuses.

Pour les élèves de la 6<sup>ème</sup>, contrairement à ceux du primaire, ils sont nombreux (62,5%) à ne pas s'appliquer en classe. En plus les garçons (40%) sont les plus sérieux.

### Le maintien du système de la classe

Tout comme le deuxième domaine, celui-ci comprend également une seule dimension. Il s'agit de l'ordre et de l'organisation. Les données relatives à cette dimension sont contenues dans le tableau ci-dessous.

Réponse	6 <sup>ème</sup>						Primaire					
	Filles		Garçons		Total		Filles		Garçons		Total	
Faux	5	83,33%	3	30%	8	50%	20	33%	22	37%	42	35%
Vrai	1	16,67%	7	70%	8	50%	40	67%	38	63%	78	65%
Total	6	100%	10	100%	16	100%	60	100%	60	100%	120	100%

**Tableau 6.** Réponses moyennes des élèves à l'ordre et l'organisation (Source : nos enquêtes)

Ce tableau révèle que les inscrits précoces des écoles urbaines estiment en majorité (65%) que leurs classes sont ordonnées. Par ailleurs, il indique également que les filles (67%) sont nombreuses à soutenir que la classe est ordonnée et organisée.

Pour ce qui concerne les élèves de la 6<sup>ème</sup>, le pourcentage est le même pour ceux qui estiment que les élèves sont ordonnées que pour ceux qui pensent le contraire (50%). En plus de cela, le tableau fait remarquer que les garçons de la 6<sup>ème</sup> sont les plus nombreux (70%) à avoir une perception positive quant à l'ordre et la discipline dans leur classe.

### Synthèse des réponses de l'ÉMCCE

Pour une meilleure compréhension de nos résultats, nous avons jugé utile de les synthétiser dans le tableau suivant.

Dimensions de l'ÉMCCE	Réponses des élèves du primaire							
	Garçons				Filles			
	Vrai		Faux		Vrai		Faux	
Relations interpersonnelles	37	61,67%	23	38,33%	29	48,34%	31	51,66%
Degré d'orientation vers un but	49	82%	11	18%	51	85%	9	15%
Maintien du système de la classe	38	63%	22	37%	40	67%	20	33%
Total	124	68,89%	56	31,11%	120	66,67%	60	33,33%
Moyenne des réponses	41,33	68,88%	18,67	31,12%	40	66,67%	20	33,33%
Facteur global	34,84	50,06%	25,16	41,94%	35,16	58,6%	24,84	41,4%

**Tableau 7.** Récapitulatif des réponses des élèves du primaire aux items de l'ÉMCCE (Source : nos enquêtes)

Les résultats consignés dans le tableau ci-dessus montrent que les élèves de notre échantillon ont répondu positivement à l'ÉMCCE. En termes de pourcentage, il y a, en moyenne, 81,33 (41,33+40) élèves, soit 67,77% qui ont un bon climat social contre 38,67 (18,67+20) soit 32,23% qui n'ont pas de bon climat. Cela montre que les élèves scolarisés précocement au primaire s'entendent bien avec leurs camarades et enseignants. Aussi, les garçons sont plus nombreux (68,88%) à reconnaître que le climat de l'école leur est favorable. Ce résultat est un bon présage pour nous car les garçons règlent généralement les conflits par la violence physique. Ce qui n'est pas le cas de nos jeunes enquêtés.

Dimensions de l'ÉMCCE	Réponses des élèves de la 6 <sup>ème</sup>							
	Garçons				Filles			
	Vrai		Faux		Vrai		Faux	
Relations interpersonnelles	4	40%	6	60%	1	16,67%	5	83,33%
Degré d'orientation vers un but	5	50%	5	50%	2	33,33%	4	66,67%
Maintien du système de la classe	7	70%	3	30%	1	16,67%	5	83,33%
Total	16		14		4		14	
Moyenne des réponses	5,33	53,33%	4,67	46,7%	1,33	22,17%	4,67	77,83%



Facteur global	4,33	43,3%	5,67	56,7%	2,84	47,33%	3,16	52,67%
----------------	------	-------	------	-------	------	--------	------	--------

**Tableau 8.** Récapitulatif des réponses des élèves de la 6<sup>ème</sup> aux items de l'ÉMCCE (Source : nos enquêtes)

D'après ce tableau, 9,34 (4,67+4,67) en moyenne, soit 58,37% ont donné « faux » comme réponse. Cela nous permet de dire que les inscrits précoces urbains de la 6<sup>ème</sup> pensent en majorité que le climat relationnel de leur école est délétère. En plus, les filles sont les plus nombreuses à le penser (77,83%).

En somme les deux tableaux indiquent, de manière générale, que les élèves du primaire sont plus nombreux à entretenir de bonnes relations à l'école. Aussi, constatons-nous qu'au primaire, les garçons sont légèrement plus nombreux à avoir de bonnes relations alors qu'en 6<sup>ème</sup> ce sont les filles qui ont de bonnes relations.

Avant de recueillir les opinions des enseignants sur ce sujet, nous constatons que ce premier résultat infirme notre hypothèse. En rappel, cette hypothèse affirme qu'il y a une évolution du climat relationnel scolaire des inscrits précoces du primaire à la 6<sup>ème</sup>.

### 2.3. Présentation des réponses des enseignants au questionnaire

Le questionnaire sur le climat relationnel scolaire adressé aux enseignants comprend deux dimensions que sont : le climat relationnel au sein de la classe et le climat relationnel hors de la classe. Ce questionnaire comprend des questions ouvertes et fermées. Les réponses à ces questions ont été synthétisées de la manière suivante :

#### Les questions fermées

Dimensions	Réponses	Toujours		Souvent		Jamais	
		Moy <sup>45</sup>	% <sup>46</sup>	Moy	%	Moy	%
Climat relationnel en classe		4,75	13,97%	19,17	56,38%	10,08	29,65%
Climat relationnel hors de la classe		4,08	12%	14,75	43,38%	15,17	44,62%
Total		8,83		33,92		25,25	
Moyennes des réponses pour l'ensemble du questionnaire		4,42	13%	16,96	49,88%	12,62	37,12%

**Tableau 9.** Récapitulatif des réponses des enseignants (Source : nos enquêtes)

Ce tableau récapitulatif résume les réponses des enseignants aux différentes questions des dimensions 1 et 2. Il indique en effet que presque la moitié (49,88%) des enseignants est d'avis que les élèves scolarisés prématurément inscrits au CPI apprennent dans un climat relationnel scolaire acceptable. Cela semble confirmer les propos des élèves au questionnaire de l'ÉMCCE. En effet, l'analyse des résultats de cette échelle avait auparavant conclu que 50,06% de garçons et 58,6% de filles étaient orientés vers des climats relationnels acceptables. Cependant ces résultats ne nous font pas perdre de vue le fait qu'un nombre important d'enseignants (37,12%) pensent que le climat relationnel des inscrits précoces ne leur est pas favorable.

#### Données issues des questions ouvertes posées aux enseignants

Le questionnaire que nous avons soumis aux enseignants est composé en majorité de questions fermées et de deux questions ouvertes. À travers ces dernières ; les enseignants interviewés nous ont donné leur point de vue sur la relation qu'eux et les autres élèves entretiennent avec les scolarisés précoces.

Rappelons que la première question comporte deux rubriques : la première portait sur le comportement des élèves inscrits précocement en classe avec leurs enseignants. En effet, il

<sup>45</sup> Moy est l'abréviation du mot « moyenne »

<sup>46</sup> % représente l'abréviation de « pourcentage »

était question pour les enseignants de dire concrètement comment les élèves inscrits avant six ans se comportent avec eux en classe. À ce niveau, les avis des enseignants sont divergents. Pour certains, les scolarisés précoces du primaire comme de la 6<sup>ème</sup> se comportent bien en classe avec leurs enseignants. Cependant, ils sont timides et réservés au début de leur scolarité, surtout pour les élèves du CP1 et quelques-uns de la 6<sup>ème</sup>. Au fil des années, ils s'habituent et le masque d' « étranger » qu'ils attribuent au maître tombe. Ils apprennent donc peu à peu à s'ouvrir et à participer au cours en posant ou en répondant souvent à certaines questions. Pour d'autres enseignants par contre, ces élèves prématurément inscrits à l'école leurs sont « attachés et ouverts ». « C'est comme si en quelque sorte nous jouons le rôle du père ou de la mère à l'école » a répondu un des enseignants.

La deuxième rubrique consistait à recueillir les opinions des enseignants sur le comportement des inscrits précoces avec leurs pairs plus âgés. Ils devaient répondre à la question suivante : « comment se comportent les scolarisés précoces avec leurs camarades en classe ? » Presque la moitié (14/34) des enseignants ont donné la même réponse à savoir que « les inscrits précoces se comportent et s'entendent bien avec les autres élèves de la classe ». Ils sont même souvent protégés par les plus grands, ont ajouté certains. En plus de ceux-ci, il y en a eu une minorité (08/34) également pour qui les élèves scolarisés avant six ans « dérangent, perturbent, provoquent et embêtent » leurs camarades. Ils aiment jouer, ce qui fait qu'il leur est souvent difficile de se concentrer en classe. Enfin, les réponses des enseignants restants (moins de la moitié) se recourent. Pour ces derniers, les plus jeunes élèves de leurs classes sont timides en classe. Ils sont calmes et réservés, ne dérangent, ni ne provoquent personne.

La deuxième question ouverte recueille les opinions des enseignants concernant le comportement des inscrits précoces dès leur arrivée à l'école. À cette question, il y a eu trois sortes de réponses qui se recourent. La première catégorie est que presque la moitié (16/34) des enseignants ont donné les réponses suivantes : « calmes, timides, un peu timides, très timides, peur ». Il y a certains élèves, surtout ceux du CP1 qui refusent de rentrer en classe lorsque leurs parents les amènent à l'école. Dans la deuxième catégorie, les réponses des enseignants sont : « très turbulents, turbulents, hyperactifs, éveillés. » Ils sont 8 à avoir donné ces réponses. Enfin, dans la troisième et dernière catégorie, il y a eu 10 enseignants qui ont répondu : « contents, sages ». Pour ces enseignants, « quand tu regardes le visage de ces élèves, tu sais qu'ils sont contents d'être avec d'autres élèves. »

En définitive, les questions ouvertes que nous avons posées aux enseignants ont été très enrichissantes pour notre travail. Nous constatons, de manière globale que les mots « timides, calmes, réservés » reviennent dans les réponses à toutes les questions (les deux rubriques de la première question et la deuxième question). Ensuite, les mots tels que « dérangent, perturbent, provoquent, turbulents, embêtent » ont été employés à deux reprises, notamment dans la deuxième rubrique de la première question et dans la deuxième question. Enfin, pour les mots comme « contents, attachés, ouverts », la fréquence de leur utilisation dans les réponses données par les enseignants n'est pas élevée puisqu'ils n'ont été employés qu'une seule fois, soit dans la première question soit dans la deuxième.

L'analyse de ces questions ouvertes et celles fermées que nous avons adressées aux enseignants, nous permet de dire que ceux-ci sont un peu contradictoire avec les réponses des élèves à l'ÉMCCE. En rappel, l'analyse de ces réponses avait montré que les inscrits précoces urbains du primaire ont un bon climat relationnel scolaire qui diminue en classe de 6<sup>ème</sup>.

### 3. Discussion

La synthèse des quatre premiers tableaux croisés montre que 50,83% d'élèves du primaire et 57,81% de la 6<sup>ème</sup> vivent dans des écoles où règne un bon climat relationnel social. Ce résultat corrobore avec les propos des enseignants qui ont soutenu que les scolarisés

précoces s'entendaient bien avec leurs camarades et enseignants mais que certains sont timides. Selon Loriers (2018) « Le pourcentage d'adolescents considérant de manière positive les relations qu'ils ont avec leurs professeurs est plus élevé chez les garçons que chez les filles. En primaire, environ 50 % des jeunes ont une perception positive de ces relations, un pourcentage qui chute de 20 % dans le secondaire » (pp. 8-9)

Les enquêtes révèlent également à travers le tableau 2 une plus grande satisfaction scolaire chez les scolarisés précoces du primaire que ceux de la 6<sup>ème</sup>. Ce dernier résultat vient confirmer les conclusions de Gaudonville et al. (2017) qui soutenaient que les élèves du primaire sont plus satisfaits à l'école que les collégiens. En comparant la satisfaction scolaire et l'âge des élèves, ces auteurs affirment que les plus jeunes sont plus satisfaits que les plus âgés. Cela conforte davantage les données du tableau 2. Selon Murray-Harvey (2010), cette diminution de la satisfaction scolaire est due au fait que les écoliers sont plus soutenus par les enseignants que les collégiens. Cela n'est pourtant pas confirmé puisque dans le tableau 3, les élèves de la 6<sup>ème</sup> sont légèrement plus nombreux à reconnaître que leurs professeurs sont disponibles pour eux. À cet effet, Milijkovitch et al. (2010) soulignent que si la figure d'attachement est disponible et sensible aux différents besoins de l'enfant, celui-ci se sent en sécurité et peut apprendre et se tisser des relations sans se soucier. Virat (2016) ajoute qu'il est important que les enseignants apportent un soutien émotif aux élèves de leur classe en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. Cette attention favorise le bien-être des élèves. Cependant, les enfants qui ne peuvent pas compter sur la présence et le soutien de figures d'attachement suffisamment disponibles et sensibles, risquent d'être dépressifs, angoissés ou de présenter des troubles du comportement.

Au niveau du favoritisme, les réponses des élèves nous laissent voir que leurs enseignants les aiment tous de la même manière. Ces réponses nous réconfortent car selon le Conseil Supérieur de l'Éducation (2020) du Québec, le fait d'offrir aux élèves une relation humaine et chaleureuse et de les traiter de manière équitable peut favoriser l'émergence d'une relation saine entre les élèves eux-mêmes et entre eux et les enseignants. Il est donc important que les inscrits précoces ne se sentent pas délaissés par leurs enseignants.

À propos de l'ordre et de l'organisation, les résultats du tableau 6 laissent voir que la majorité des élèves de notre échantillon n'est pas disciplinée. Pourtant, Altet et al. (2015) ont souligné dans leur rapport que « les classes au Burkina Faso sont tenues par un climat positif de travail, une ambiance communicative » (p. 253). En d'autres termes, les élèves collaborent bien avec leurs enseignants et cela les motive et les encourage. Les acteurs du système éducatifs doivent donc trouver des mécanismes pour résoudre ce problème d'indiscipline des élèves pour que cela n'empoisonne pas le climat général qui est positif. Richard et al. (2012) ont démontré qu'il y a un lien entre un climat scolaire positif et la réduction de l'incidence des comportements de menace.

## Conclusion

Notre recherche avait pour objectif d'analyser le climat relationnel scolaire des élèves inscrits précocement à l'école. Pour ce faire, nous avons utilisé une méthode mixte transversale avec un questionnaire et une échelle de mesure. Mais avant, nous avons procédé à une identification des inscrits précoces dans les écoles à travers une fiche d'identification. Dans le cadre de ce travail, nous avons pu montrer que l'âge d'entrée à l'école ne joue pas sur le climat relationnel scolaire des élèves. Les élèves ont répondu positivement à toutes les dimensions de l'échelle sauf à l'ordre et l'organisation. Il serait donc intéressant de mettre un accent particulier sur la discipline des élèves. L'éducation est un droit pour les enfants. Mais elle doit se faire dans un environnement sécurisé et sain. Nous invitons donc les acteurs du système éducatif à se pencher sur cette scolarisation anticipée des tout petits qui prend de plus en plus de l'ampleur au Burkina Faso. Sans être prétentieuse, nous pensons que cette étude reste une

œuvre humaine et donc imparfaite. La méthodologie transversale que nous avons utilisée nous a permis de recueillir des données mais reste tout de même limitée. Il serait intéressant, pour des recherches ultérieures, d'envisager une étude longitudinale afin de pouvoir suivre les mêmes élèves pour voir l'évolution de leur climat relationnel scolaire.

### Références Bibliographiques

- Altet, M., Paré/Kaboré, A., & Sall, N. (2015). Observation des Pratiques Enseignantes en Relation avec les Apprentissages. Recherche OPERA dans 45 écoles du Burkina Faso 2013-2014. *Agence universitaire de la Francophonie*, p. 1-188. <https://apprendre.auf.org/wp-content/uploads/2019/04/OPERA-rapport-final>. (Consulté le 2 décembre 2024).
- Annuaire statistique de l'enseignement primaire (2019/2020). Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles, pp 114-120. [http://www.cns.bf.annuaire\\_du\\_primaire\\_2019\\_2020](http://www.cns.bf.annuaire_du_primaire_2019_2020). -Consulté le 2 décembre 2024).
- Beaumont, C. (2018). Climat scolaire et relationnel positifs : Essentiels au bien-être et à la réussite éducative. *La santé en action*, 445, pp. 26-28. <https://www.crires.ulaval.ca/full-text/climat-scolaire-relationnel-bien-etre-reussite-educativebeaumont>. (Consulté le 4 mars 2025).
- Bennacer, H., Darracq, S. & Pomelec, C. (2006). Construction et validation de « l'échelle de mesure du Climat social de la classe à l'école élémentaire » (ÉMCCE). *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 72, pp. 85-100. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologiesociale-2006-4-page-85.htm>.
- Brand, S., Felner, R., Shim, M., Seitsinger A., & Dumas, T. (2003). Middle school improvement and reform : Development and validation of a school-level assessment of climate, cultural pluralism, and school safety. *Journal of Educational Psychology*, 95(3), 570-588. <https://doi.org/10.1037/0022-0663.95.3.570>.
- Conseil Supérieur de l'Éducation (2020). Le bien-être de l'enfant à l'école : faisons nos devoirs. Avis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. pp. 1-71. [www.cse.gouv.qc.ca](http://www.cse.gouv.qc.ca). (Consulté le 13 mars 2024).
- Décret N°2007-540/PRES/ promulguant la loi n°013-2007/AN du 30 juillet portant loi orientation de l'éducation du Burkina Faso. <https://www.dep.mena.gov.bf>. (Consulté le 2 décembre 2024)
- Desbiens, N., Levasseur, C. & Roy, N. (2014). Élèves en troubles du comportement et climat de classe : comparaison entre deux environnements éducatifs. *Enfance en difficulté*, 3(3), 25–46. (Consulté le 15 décembre 2024). <https://doi.org/10.7202/1028011ar>.
- Gaudonville, T., Ferrière, S., Guimard, P., Florin, A. & Bacro, F. (2017). Le bien-être à l'école et au collège selon les élèves et les chefs d'établissements : des représentations différenciées. *Recherches et éducation*, 18, pp. 1-15. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.3642>.
- Institut national de santé publique du Québec. (2022) Développement socioaffectif de l'enfant entre 0 et 5 ans et facteurs associés. pp. 1-71. <https://www.inspq.qc.ca>.
- Loriers B. (2018). La satisfaction des élèves à l'école, une priorité pour notre système scolaire ?, *Analyse UFAPEC*, 30(18), <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2018/3018-Satisfaction-ecole.pdf>
- Miljkovitch, R., Dugravier, R. & Mintz, A.-S. (2010). Attachement et psychopathologie durant l'enfance. In N. Guédeney & R. Dugravier, *L'attachement : approche clinique*. Elsevier/Masson.
- Murray-Harvey, R. (2010). Relationship influences on students' academic achievement, psychological health and well-being at school. *Educational and Child Psychology*, 27(1),

1-12. [https://www.growinggreatschoolsworldwide.com/wp-content/uploads/2018/02/ECP27\\_1-Muray-Harvey.pdf](https://www.growinggreatschoolsworldwide.com/wp-content/uploads/2018/02/ECP27_1-Muray-Harvey.pdf).

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrice du Québec. (2020), évaluation de l'enfant présentant des indices de retard de développement. Lignes directrices. Montréal.

Paré-Kaboré, A., & Soubeiga, F. (2008). Scola-risation précoce et préscola-risation des filles à Ouagadougou : quels effets sur le rendement scolaire au Primaire ?, *Revue Liens*. <https://fastef.ucad.sn/revuefastef/Lien11/kaboresoubeiga>. (Consulté le 2 décembre 2024).

Richard, J. F., Schneider, B. H., & Mallet, P. (2012). Revisiting the whole-school approach to bullying : Really looking at the whole school. *School psychology international*, 33(3), 263-284. <https://doi.org/10.1177/0143034311415906>.

Virat, M. (2016). Dimension affective de la relation enseignant-élève avec les adolescents : revue des études longitudinales et perspective de l'attachement, *Revue de psychoéducation*, 45(2), 405-430. <https://doi.org/10.7202/1039055ar>.

**{SECTION 4}**  
**SCIENCES**  
**ÉCONOMIQUES**

---



## Vers une résilience dynamique des ménages face à un choc : cas des ménages ruraux de la commune rurale d'Andranomafana face à l'inondation

*Towards dynamic household resilience faced to a disaster: the case of rural households in the Andranomafana rural commune confronted with flood*

**Valérie Oniniaina Ramanandro**

Université d'Antananarivo, Madagascar

Email : [oniniainavalerie@gmail.com](mailto:oniniainavalerie@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-7635-9266>

**Résumé :** La résilience dynamique des ménages face aux inondations est leur capacité à s'adapter et à se remettre des impacts en modifiant leurs comportements et en développant de nouvelles stratégies. Cela inclut des ajustements dans leurs interactions avec leur environnement et les acteurs locaux. Cependant, le concept de résilience est lié à la durabilité, visant à maintenir le bien-être à long terme. Bien que distincts, la résilience et le développement durable se renforcent mutuellement pour garantir un avenir viable, essentiellement pour les ménages. Cette recherche se penche sur la résilience de 64 ménages de la commune rurale d'Andranomafana entre 2018 et 2022, cherchant à déterminer si leurs trajectoires tendent vers une résilience statique ou dynamique. D'une part, la résilience globale sera mesurée à l'aide de l'Indice Multidimensionnel de Résilience (IMR), révélant une dégradation du niveau de résilience, passant d'une résilience modérée à un niveau hautement non résilient. Et d'autre part, l'analyse de la dynamique des ménages se fera par la comparaison de ceux ayant une amélioration et ceux ayant une détérioration de leur situation en 2022, où les critères économiques et sociaux ont été jugés difficiles, tandis que les critères culturels et environnementaux ont été plus prometteurs. En conclusion, les évolutions de la résilience des ménages dans cette zone montrent principalement une résistance de la part des ménages, les limitant seulement par la suite à la question de survie.

**Mots-clé:** Ménages, Résilience dynamique, IMR, Trajectoire, Développement.

**Abstract:** The dynamic resilience of households to flooding is their ability to adapt and recover from impacts by modifying their behavior and developing new strategies. This includes adjustments in their interactions with their environment and local stakeholders. However, the concept of resilience is linked to sustainability, aimed at maintaining long-term well-being. Although distinct, resilience and sustainability reinforce each other to ensure a viable future, primarily for households. This research looks at the resilience of 64 households in the Andranomafana rural commune between 2018 and 2022, seeking to determine whether their trajectories tend towards static or dynamic resilience. On the one hand, overall resilience will be measured using the Multidimensional Resilience Index (IMR), revealing a deterioration in the level of resilience, moving from moderate resilience to a highly non-resilient level. And on the other hand, the analysis of household dynamics will be made by comparing those with an improving and those with a deteriorating situation in 2022, where the economic and social criteria were deemed difficult, while the cultural and environmental criteria were more promising. In conclusion, changes in household resilience in this area mainly show resistance on the part of households, limiting them only subsequently to the issue of survival.

**Keywords:** Households, Dynamic resilience, IMR, Trajectory, Development.

### Introduction

Les concepts de résilience et de vulnérabilité ont été largement explorés dans les politiques internationales depuis les années 1990, avec des débats sur leurs relations indissociables, à la fois complexes et importantes dans le domaine de la gestion des risques. Cependant, il existerait un continuum entre eux deux qui ne peuvent difficilement être disjoints, issus de ces débats (Lhomme et al., 2013). La résilience étant perçue comme une

connotation positive de la vulnérabilité (Kenza, 2020) et un moyen de gestion stratégique des risques, en introduisant un éventail de solutions déployables avant, pendant et après un choc, met en avant une multitude de leviers d'action (Rheghezza, 2017). Il est donc souhaitable de favoriser une augmentation de la résilience pour réduire les dommages d'une catastrophe, en soutenant l'idée qu'« un système plus résilient est moins vulnérable » (Kenza S., 2020, p. 58). Renforcer la résilience est donc crucial pour la gestion des risques et le relèvement post-catastrophe. Dans les pays en développement, le secteur agricole, principalement dans les zones rurales, est confronté aux effets du changement climatique, qui menacent la souveraineté alimentaire et les moyens de subsistance des ménages. Cependant, les ménages, même en situation de crise, agissent et prennent des décisions pour faire face aux adversités. Face à l'adversité, les ménages ne sont pas passifs ni inactifs, mais qui agissent et prennent des décisions selon leur mode opératoire et leur appréhension de la situation. Ils possèdent des capacités d'action lui permettant de réagir, qu'ils mobilisent pour mettre en œuvre des réponses efficaces face aux aléas (Robert & Lallau, 2016, p. 29). Ces chocs peuvent se présenter en même temps ou à des périodes de temps différentes au ménage, tant individuellement que collectivement. Cependant, les ménages ne sont pas entièrement contraints par cette adversité, mais ils se composent avec, agissent et prennent des décisions de manière autonomes. Ce qui renforce l'idée que la résilience est à la fois multifactorielle (Lallau, 2019, p. 75) et multidimensionnelle.

Par ailleurs, dans le prolongement des tendances mondiales actuelles en termes de développement, il s'avère que le concept de résilience est étroitement lié au concept de « durabilité », essentiellement pour les ménages où ils sont tous deux liés à la capacité des ménages à faire face aux chocs et aux perturbations. De ce fait, le concept de développement durable est ainsi envisagé comme une finalité à atteindre, permettant d'assurer la pérennité du bien-être. Ainsi, malgré la distinction qui peut y avoir entre le concept de résilience et du développement durable, tous deux sont complémentaires dans la mesure où ils se croisent et se renforcent mutuellement dans la réalisation d'un objectif commun, celui de garantir un avenir viable à long terme pour les générations actuelles et futures. A cet égard, comment mesurer cette résilience et comment aboutir au développement afin d'éviter la trappe de vulnérabilité ? Ces questions de recherche tendent vers la résilience dynamique. Il s'agirait dans cette recherche, de démontrer si le niveau de résilience des 64 ménages ruraux de la commune rurale d'Andranomafana en 2018 et 2022 leur a permis de relever si le niveau de leurs trajectoires pour qu'elles tendent vers une résilience statique ou vers le développement, à savoir la résilience dynamique. La mesure de la résilience globale se calculera à l'aide de l'outil IMR, qui constitue une méthodologie inspirant des travaux des premiers chercheurs pour évaluer la résilience (Benson C. et Twigg J., 2004 ; Benson C. et Twigg J., 2007 ; Briguglio et al., 2009). La détermination de la dynamique des ménages se fera à partir de la comparaison de la résilience globale des ménages ayant connu des améliorations et des détériorations de leurs situations en 2022, où l'approche par les trajectoires et les seuils de moyens d'existence (Robert P., Lallau B., 2016 ; Droy, I., Lallau, B., 2014 ; Constat M. et al., 2014 ; Andrianirina N. et al., 2011 ; Bagchi D.K. et al., 1998 ; Sallu S. M., 2010) a été combinée à celle de l'IMR afin de faire mettre en évidence une méthodologie spécifique permettant d'identifier des enjeux locaux à considérer pour les éventuelles actions publiques et individuelles.

## **1. Le concept de la résilience : Réflexions sur ses définitions théoriques**

Le mot « résilience » désigne à la fois une propriété, un état et le processus qui conduit à cet état (Reghezza M., 2020, p. 72). Toute entité qui présenterait une capacité d'absorption après la survenance d'une quelconque perturbation, de récupération, de relèvement, de reconstruction et de réorganisation, sans pour autant changer radicalement de nature, de



fonction ou de structure est considéré comme étant résiliente (Holling, 1973 ; Provitolo et Dauphiné, 2007 ; Lhomme, 2013). Toutefois, en théorie économique, la résilience est considérée comme « un bien public de club », qui véhicule pour tous « une perspective qualitative positive fondé sur la résistance, le dépassement, le rebond, permettant de valider ou d'invalider un schéma social prédictif » (Koffi K. J. M., 2014, pp. 60-61), dans un contexte où elle serait un cadre référentiel d'analyse des effets des perturbations liées à la mondialisation. En effet, elle permettrait, in fine, d'accroître le ratio coûts-bénéfices et la durabilité des effets d'une intervention (Venton et al., 2012, p. 9) .

Tandis que, dans le domaine de la gestion des risques et des désastres, la résilience se définit comme : l'anticipation, la prévention, la préparation, les mécanismes d'alerte, le renforcement des capacités de réaction et des stratégies de sortie de crise (Grünwald, 2014, p. 25) . Cette définition émanerait du fait qu'elle fait référence à de multiples aspects allant de l'absorption et la récupération des effets d'un danger à la résistance, ainsi que la préservation et la restauration des « structures et fonctions de base essentielles » (Olsson et al., 2015, p. 22) . Autrement dit, la résilience se réfère surtout au redressement (recover), à la reconstruction (rebuilt), au renouvellement (renew), au retour à l'équilibre, etc.... donc à l'idée de « rebond » (Djament-Tran G. et al., 2011) . Pour certains auteurs comme Djament-Tran G. et al. (2011, p. 6) la résilience est à la fois un processus et un état, qui qualifie la résilience comme « la capacité à se maintenir malgré un choc et à dépasser la crise qui en résulte ». Cependant, la question temporelle joue un rôle clé dans ces approches de la résilience.

Toutefois, la définition prise dans cette recherche qui paraît la plus appropriée pour qualifier la résilience est celle de l'UNDRR (Terminology2017)<sup>47</sup>, où la résilience est définie comme : «La capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des aléas à résister, absorber, accommoder, s'adapter, transformer et récupérer des effets d'un aléa de manière opportune et efficace, y compris par la préservation et la restauration de ses structures et fonctions de base essentielles par le biais de la gestion des risques ». La résilience désigne ainsi donc la capacité à “revenir” ou à “rebondir” après un choc. La résilience d'une communauté face à des événements constituant des aléas potentiels, est déterminée par le degré auquel la communauté dispose des ressources nécessaires et est capable de s'organiser elle-même aussi bien avant que pendant les périodes de besoin. Cette définition est renforcée par les dires de Dubois et Ouattara (2014, p. 41) qui stipule que :« pour qu'il y ait résilience alors, il faut qu'il y ait un choc, accompagné d'une rupture, qui suscite un rebond qualitatif, permettant l'émergence d'un processus de renaissance ou de reconstruction ». De ce fait, la résilience est d'abord une capacité, non seulement à faire face aux éventuels risques qui peuvent survenir mais aussi à anticiper ce qui peut être et de réagir en conséquence de manière planifiée et ou spontanée, afin de mener à des « changements » tant quantitatifs que qualitatifs au sein d'une entité donnée, pour améliorer son bien-être et sa situation future. Par ailleurs, la résilience est aussi un processus bien établi, qui se déclenche après la survenance d'un choc, qui se manifeste au bout d'un certain temps jugé opportun et qui perdure « dans le temps » à travers la réalisation des stratégies d'adaptation via des dispositifs et des actions adoptées pour améliorer la situation à venir.

## **2. La résilience des ménages face à un choc ?**

Compte tenu de la définition de la résilience retenue dans cette recherche, notamment celle de l'UNDRR (2017) , elle est ainsi considérée comme une capacité très importante qu'il faut tenir compte dans la planification du développement, et que les risques de catastrophes peuvent affecter la société. En tant que capacité, elle est une qualité intrinsèque présentée après la survenance d'un choc afin de parvenir à un état amélioré qu'avant ce choc, et voire de

---

<sup>47</sup> UNDRR Terminology, disponible sur le site <https://www.undrr.org/terminology/resilience>

rebondir au mieux d'une manière durable, tendant ainsi à une forme de résilience systémique, voire même dynamique. Par ailleurs, en tant que processus, elle ne s'applique pas de façon homogène sur un territoire ni au niveau de chaque ménage, et qu'il peut arriver que certaines populations se montrent plus résilientes que d'autres face à un phénomène (Verlynde N., 2018, p. 58) . Par application à la définition d'origine retenue, la résilience des ménages implique donc leur capacité à récupérer rapidement et à s'adapter à des situations auxquelles ils font face, en mobilisant leurs ressources et en développant des stratégies d'adaptation appropriées.

La résilience des ménages face à un choc se réfère ainsi spécifiquement à leurs capacités à faire face à des événements inattendus ou des situations de crise, qui peuvent avoir un impact négatif sur leurs moyens d'existence, leurs conditions de vie ou leur bien-être primordialement. Ces chocs peuvent être de nature diverse, tels que des pertes d'emplois, des aléas naturels, des crises économiques ou des maladies. Ainsi, la trajectoire de vie des ménages n'est jamais linéaire, c'est-à-dire, qu'elle s'envisage dans une perspective dynamique, et ne peut donc s'affranchir des évolutions ou des fluctuations selon les « événements » qui s'y opèrent, et sur une temporalité longue, qui va au-delà de la résistance ex-post à un choc (Robert P., Lallau B., 2016, p. 31) . La situation du ménage évolue en fonction des chocs et des stratégies menées, qui font varier le niveau des moyens d'existence. Les perturbations ne sont pas à exclure, ni à être négligées, ce qui renvoi au propos confirmant toujours que le risque est systémique.

Et si l'on se réfère au cycle classique de gestion des risques de catastrophes, chaque phase a sa propre finalité et ses propres dispositifs à considérer pour la mettre en place afin de favoriser le développement. Ainsi, afin de joindre la résilience des ménages au développement, la phase la plus importante à considérer est la phase de reconstruction. Cette phase, qui est de plus en plus traitée dans la littérature scientifique des risques, peut certainement faire l'objet de stratégies d'adaptation (collectives et individuelles) planifiées et spontanées avec des objectifs différents nécessaires. Elle est considérée comme une « fenêtre d'opportunité » (Christoplos, 2006, p. 12) pour réduire les vulnérabilités et améliorer la résilience des sociétés et des territoires .

Certains chercheurs affirment que les efforts de réduction des risques ne doivent pas se concentrer, non seulement dans la phase de rétablissement de « mieux reconstruire » (Joakim, 2011 ; Thomalla et al., 2018) ou de « rebondir » (Disse et al., 2020), mais d'inclure déjà à ce stade des mesures de réduction des risques de catastrophes dans le relèvement post-catastrophe, ce qui est considérée comme la « récupération résiliente » (Slavíková, 2020, p. 2) ou « resilient recovery », qui constituera ainsi une opportunité de changement plus transformateur dans une société (Crozier et al., 2016 ; Thomalla et al., 2018). Tandis que d'autres, toujours avec la même idée que cette phase post-catastrophe mérite toute une réflexion la qualifie de « reconstruction préventive » (Moatty et al., 2018, p. 11) qui sous-tend que la reconstruction ne s'improvise pas, ce qui induit à la réflexion sur la pertinence de l'anticipation par le besoin d'ajustement ad hoc.

Pendant, les chocs et les perturbations ne sont pas les seuls facteurs à considérer pour étudier la résilience, compte tenu qu'elle s'avère être un processus complexe et interconnecté, impliquant ainsi différents niveaux d'organisation, du niveau individuel au niveau social et même, des interactions entre ces niveaux. A cet égard, la résilience recourt à une approche systémique, qui stipule que la résilience ne dépend pas uniquement des caractéristiques individuelles, mais aussi des facteurs contextuels et systémiques. Elle met ainsi en évidence l'importance des interactions et des relations entre les individus, les groupes sociaux, les institutions et l'environnement dans la construction de la résilience. Cette approche considère également que la résilience n'est pas une caractéristique statique, mais un processus dynamique qui évolue dans le temps. Elle met l'accent sur la capacité d'adaptation, de transformation et de

régénération des systèmes face aux chocs, aux perturbations et aux crises. Ainsi donc, il convient de distinguer davantage la résilience statique et la résilience dynamique.

### **3. La différence entre résilience statique et résilience dynamique**

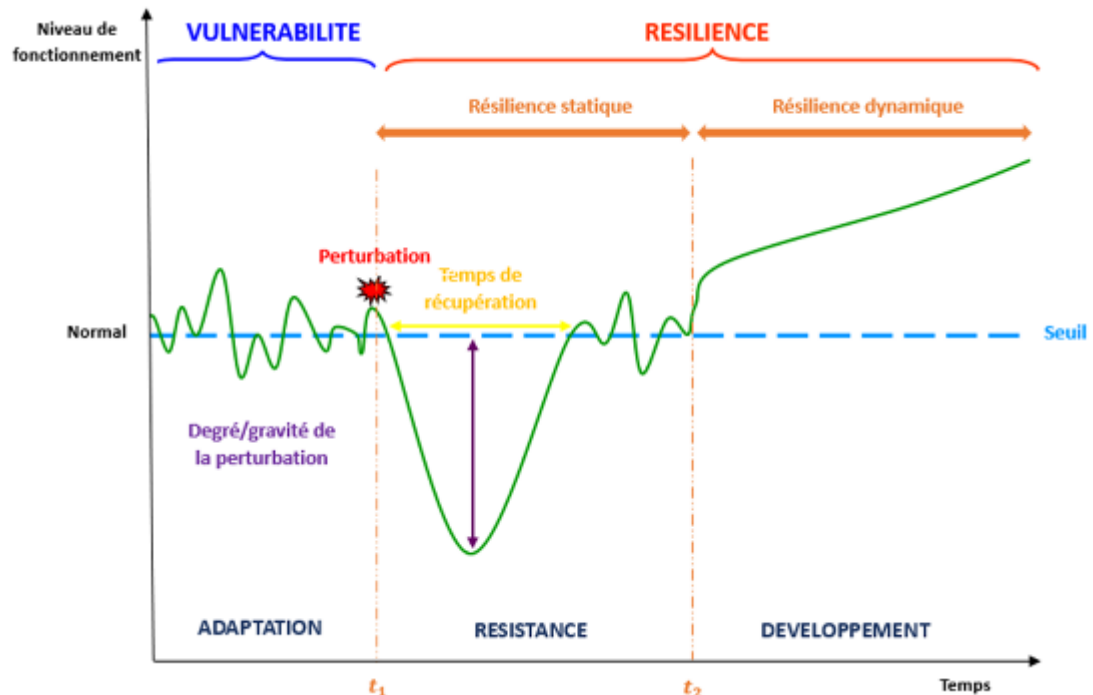
La « résilience statique » désigne la capacité d'une unité à récupérer et à restaurer un certain équilibre et un certain fonctionnement viable après un choc ou une mutation ; tandis que la « résilience dynamique » inclut une capacité à s'adapter (parfois de manière proactive) et à « se rétablir », plutôt que de simplement répondre à un choc pour tenter de « reconstruire » (Hamdouch A., 2022, p. 1) .

La résilience dynamique est différente de la résilience statique, qui se réfère à la capacité des ménages à résister aux chocs et aux perturbations en utilisant leurs ressources et leurs compétences existantes. Par contre, la résilience dynamique implique plutôt des changements intentionnels dans les comportements et les stratégies des ménages pour s'adapter aux nouvelles réalités post-catastrophe telle qu'une inondation. Par exemple, la résilience dynamique peut être observée chez des ménages qui ont adopté des mesures de prévention pour réduire les risques d'inondation, comme la construction de digues ou la modification de l'aménagement de leur propriété. Les ménages peuvent également adopter de nouvelles stratégies pour faire face aux inondations en stockant des vivres dans un endroit de leur maison ou en créant un plan d'évacuation. La résilience systémique est donc utilisée afin d'évaluer les moyens de lutter contre une ou plusieurs perturbations (Dauphiné A. et Provitolo D., 2007 ; Lhomme et al., 2010 ; Toubin M. et al., 2012) .

En outre, la résilience dynamique peut également conduire à des changements institutionnels et comportementaux, tels que l'adoption de politiques de gestion des inondations plus efficaces, l'amélioration de la coordination et de la communication entre les organisations de secours et les communautés touchées, ainsi que l'augmentation de la conscience du public et de la participation des communautés dans la planification de la gestion des inondations comme stipulé dans les travaux de recherche de ces auteurs, dont notamment : Adger W. N., et al., 2005 ; Grothmann T., et al., 2005 ; Aerts, J. C., et al., 2018 ; Wang, Z., et al., 2018 ; Siedenburg, J., et al., 2019.

Néanmoins, ce concept dynamique de résilience peut engendrer des problèmes quand il s'agit de la quantifier car elle introduit une vision subjective et dynamique difficilement quantifiable (Andres L. et al., 2015, p. 2). La démarche d'amélioration de la résilience est alors définie comme un moyen de gérer les fluctuations de la dynamique d'évolution du ménage soumis à de nombreuses perturbations (résilience de temps court) et de le maintenir dans la trajectoire idéale de la durabilité (résilience de temps long) liée à un indicateur d'état du système (économique, sociale, ou culturelle par exemple).

Si l'on schématise à l'extrême, on peut identifier deux significations ou formes principales de résilience : d'une part la résilience statique ou la résilience spécifique de temps court et d'autre part, la résilience dynamique ou la résilience globale de temps long (Walker et al., 2009, p. 4) , comme le montre la figure ci-après.



**Figure 1.** Evolution de la dynamique de la résilience après une perturbation (Source: L'auteure, 2023, adapté selon Martin et Sauvart, 2010a ; Toubin M. et al., 2012 ; Andres L. et al., 2015 ; Khalily M., 2019 ; Bruneau et al., 2022).

Transposé à l'échelle des ménages ruraux, où le secteur agricole constitue le principal moyen d'existence de ces derniers, le revenu agricole peut favoriser non seulement la vulnérabilité mais aussi la résilience par rapport à un choc donné. En effet, ce revenu peut être subdivisé en deux grandes catégories, à savoir : le revenu agricole, qui renvoie à la valeur de leurs productions qui englobe la quantité autoconsommée de produits, les ventes et les autres usages de la récolte et le revenu extra-agricole, qui est procurée par la diversification des Activités Génératrices de Revenu, qui constitue une des caractéristiques des ménages ruraux (Yùnez-Naude et Taylor, 2001 ; Bidou J-E, Droy I., 2009). Ainsi, la diversification conduit non seulement à une augmentation du revenu du ménage, mais également à une réduction des risques auxquels le ménage est exposé en raison de sa dépendance à l'égard de différentes sources de revenus, d'après Lapenu et Zeller en 2000. Cette stratégie de diversification découle cependant, de la pauvreté, de l'exposition des ménages à divers risques et chocs saisonniers, ainsi que de l'absence ou de la défaillance des marchés du crédit et des facteurs de production (Randrianarison L., 2003, p. 56) .

En effet, le secteur agricole est l'un des secteurs le plus exposé à la variabilité climatique, dont les stratégies d'adaptation adoptées par les ménages s'avèrent être les moins coûteuses, mais aussi, que les populations rurales sont confrontées à des risques sur la consommation de subsistance, de dislocation et des niveaux de violence très élevés (Nandrasa T., 2022, p. 2) . Ainsi donc, ce n'est pas tant le revenu qui distingue les groupes les moins vulnérables, mais l'étendue des « choix » possibles entre les stratégies. Ce choix du ménage est alors aussi une évaluation dynamique et située de la résilience (Robert P., Lallau B., 2016, p. 32) . Le capital, qu'il soit tangible, comme le bétail, ou intangible comme le capital social joue un rôle primordial (Bidou J-E, Droy I., 2009, p. 6).

#### **4. La communauté rurale d'Andranomafana dans les Hautes Terres Centrales de Madagascar comme cadre d'application de l'IMR**

La commune rurale d'Andranomafana fait partie des dix-huit communes du district de Betafo dans la région Vakinankaratra, dans la partie méridionale de l'ancienne province d'Antananarivo, et a été choisie pour appliquer l'IMR. Cette commune rurale se trouve un peu au large de Betafo centre, elle se situe à plus de 5 km de Betafo et longée par 15 km de voie communale (la Route Nationale 34). Comme dans tout Madagascar, l'agriculture constitue l'activité principale, où les conditions agro-climatiques et humaines propices permettent une vaste gamme de cultures.

Selon les propos de la Direction de la Météorologie et de l'Hydrologie d'Antananarivo, la région Vakinankaratra fait partie du régime climatique tropical d'altitude, supérieure à 900 mètres et l'année comporte trois saisons bien distinctes (CREAM, 2013, p. 26). Par ailleurs, la région est rarement touchée par des perturbations tropicales. L'abondance des pluies pendant le passage des cyclones sur les hautes terres risque de provoquer l'inondation des parties basses et l'érosion des bassins versants, qui intéresse particulièrement la zone d'étude considérée. Par ailleurs, la grande diversité de production caractérise également le district, outre les cultures vivrières, un regain d'intérêt pour les cultures maraichère, l'élevage de vache laitière et de poulet ainsi que la pisciculture y sont présentes. Les conditions naturelles s'y prêtent particulièrement. En effet, les sols de Betafo sont essentiellement constitués des régions volcaniques et offrent ainsi des conditions agro-climatiques propices à une gamme variée de cultures (MAEP, 2003. « Monographie de la Région Vakinankaratra », p. 38). Par contre, les potentialités en sols s'avèrent être limitées où environ plus de la moitié de la superficie de la région est constituée des sols ferrallitiques lessivés<sup>48</sup>.

Sur le plan social, essentiellement dans les fokontany<sup>49</sup> un peu à l'écart du chef-lieu de la commune, la notion du fihavanana est encore omniprésente, essentiellement en ce qui est des entraides entre personnes ou entre ménages. Le fihavanana étant considéré comme un socle du lien social à Madagascar (Randriamanampisoa H. et al., 2021, p. 125) y a permis de témoigner une certaine forme de cohésion au sein de la communauté, favorisant ainsi un des vecteurs de la résilience institutionnelle des ménages.

#### **5. Résultats et analyse de la résilience des ménages de la commune rurale d'Andranomafana en 2018 et en 2022 à partir de l'IMR**

Cet article traite de l'évolution de la résilience des ménages agricoles de la commune rurale d'Andranomafana face à l'inondation survenues à deux périodes distinctes, en 2018 après le passage du cyclone Ava et en 2022 après le passage du cyclone Batsiray. Ces inondations ont été exacerbées par la pandémie du COVID-19. L'évaluation du niveau de résilience des ménages pour les deux années analysées a été réalisée à l'aide de l'outil IMR (Indice Multidimensionnel de Résilience), qui permet de générer des indices multidimensionnels selon sa méthodologie spécifique. Cet outil s'appuie sur une version optimisée de la méthode de calcul de l'Indice de Développement Humain (IDH), adoptée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cette méthodologie s'appuie sur des enquêtes auprès de 64 ménages, ainsi que par des focus group et des entretiens individuels auprès des personnes ressources.

---

<sup>48</sup> Ils sont chimiquement très pauvres. Seul l'horizon humifère de surface présente une certaine valeur. On constate de très importantes carences en calcium, en magnésium et en potassium.

<sup>49</sup> Le fokontany est une subdivision administrative de base au niveau de la Commune. Le fokontany, selon l'importance des agglomérations, comprend des hameaux, villages, secteurs ou quartiers. Les habitants du Fokontany constituent le "Fokonolona" (Art 2 du Décret N° 2004-299 du 3 mars 2004 fixant l'organisation, le fonctionnement et les attributions du Fokontany) (Salava J. et al., 2021, p. 9)

L'IMR déduit des indices de base de chaque critère considéré, en prenant en compte l'aspect multidimensionnel de la résilience (Ramananandro V. et al., 2024 ; Salava J. et al., 2021). Les variables utilisées sont regroupées dans un ensemble d'indicateurs qui sont eux-mêmes rassemblés dans un ensemble de sept critères : économique, social, culturel, institutionnel, organisationnel, environnemental et renforcement des capacités. Les résultats font ressortir des indices, répartis en six classes, correspondants chacun à un score avec leurs significations et leurs observations respectives.

Les résultats obtenus montrent que l'Indice MultiDimensionnel (IMD) de 2018 est légèrement plus élevé que celui de 2022. Cette différence s'explique par l'omniprésence des échanges matériels et humains entre les ménages mais elle a été exacerbée par la suite par les effets néfastes du confinement induit par la pandémie du COVID-19. Néanmoins, le manque de connaissances en matière d'aléas constitue une grande faille des ménages dans la construction de leur résilience où le niveau de scolarisation des chefs de ménage restant élémentaire.

Année	IMD	Score
2018	0,288674919	2
2022	0,22861811	1

**Tableau 1.** Résultats des IMR de 2018 et de 2022 de la Commune Rurale d'Andranomafana (Source : L'auteure, 2022)

D'après ces résultats, chaque indice a une correspondance statistique respective selon la méthodologie IMR, qui met en évidence des observations et des résultats concordants. Autrement dit, les scores donnés varient de « sans résilience » à « très bonne résilience », de 0 à 5.



**Figure 2.** Présentation des scores de 2018 (à gauche) et de 2022 (à droite) par critère dans le radar (Source: L'auteure, 2022).

Cependant, malgré la classification des indices préétablie, la frontière entre les correspondances s'avère être minime. Afin de comparer la situation du niveau de résilience de la commune rurale d'Andranomafana en 2018 et en 2022 face à l'inondation, des tests statistiques ont été menés pour renforcer et montrer d'une manière plus scientifique l'écart constaté entre les valeurs comparées, et ainsi de déterminer l'évolution dynamique globale de la résilience des ménages entre ces deux périodes.

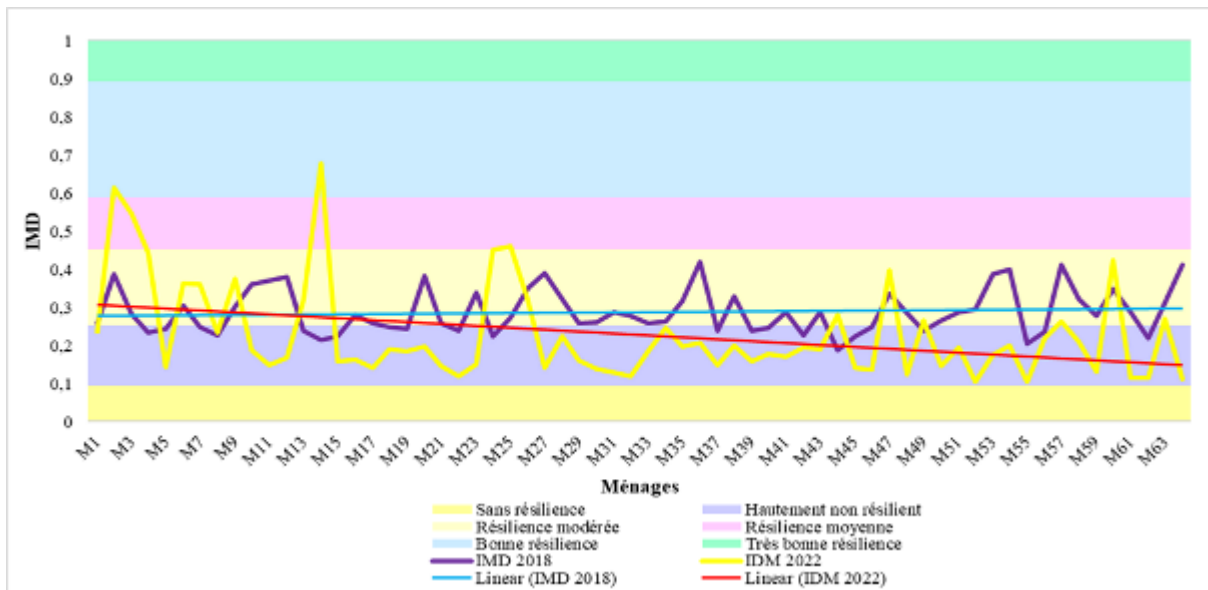


Figure 3. Evolution de la résilience globale des ménages face à un choc en 2018 et en 2022 (Source: L'auteure, 2022).

## 6. Justification de la différence entre la résilience des ménages face à l'inondation en 2018 et en 2022

Comme à chaque test statistique, le choix des tests à utiliser est important. Dans ce sens, l'objectif de cette partie de l'étude est de déterminer si la moyenne ( $m$ ) (l'Indice Multi Dimensionnel de résilience ou IMD) de l'échantillon de taille  $n$  ( $n = 64$ ) observée en 2018 ( $m_{2018}$ ) est égale à celle de 2022 ( $m_{2022}$ ) dans la zone d'étude considérée, au seuil de signification  $\alpha$ .

Le but est de tester l'hypothèse  $H_0$  contre l'hypothèse  $H_1$ :

$$\begin{cases} H_0: m_{2018} = m_{2022} \\ H_1: m_{2018} \neq m_{2022} \end{cases}$$

Dans le cadre de cette recherche sur la résilience des ménages, tant en 2018 que 2022, le but est de déterminer si l'IMD de 2018 est égal à celui de 2022, cette égalité constituera l'hypothèse nulle ou l' $H_0$ . En effet, malgré le fait que chaque année considérée correspond à un score moyen presque équivalent, il est judicieux de déterminer et de vérifier scientifiquement l'existence d'une différence entre ces deux situations. En d'autres termes, le test permettra de déterminer si les données observées fournissent suffisamment de preuves pour rejeter l'hypothèse nulle ( $H_0$ ), au profit de l'hypothèse alternative  $H_1$ .

Les tests de Shapiro-Wilk (1965) et de Shapiro-Francia (1972) ont été utilisés pour évaluer la normalité des données, en vue de comparer les deux situations considérées, à savoir l'IMD de 2018 et celui de 2022 dans la commune rurale d'Andranomafana. Une fois les conditions d'application des tests vérifiées, les calculs statistiques ont été effectués à l'aide du logiciel Stata 16. Dans les deux cas (2018 et 2022), les résultats des tests de Shapiro-Wilk et de Shapiro-Francia montrent que la normalité des distributions est rejetée. Par conséquent, il est nécessaire de procéder à des tests statistiques non paramétriques pour comparer l'IMD des deux périodes d'observation.

L'absence de normalité des données exclut l'utilisation du test t de Student pour les deux échantillons indépendants. Une alternative statistiquement appropriée consiste à utiliser le test de Mann-Whitney, également connu sous le nom de test de Wilcoxon des rangs. Ce test non paramétrique est spécialement conçu pour comparer deux groupes indépendants, comme c'est le cas dans cette étude. Il est particulièrement adapté lorsque les hypothèses de normalité et d'homogénéité des variances, requises par les tests paramétriques, ne sont pas respectées.

Les résultats obtenus indiquent que la p-valeur calculée ( $p = 0,000$ ) est inférieure au seuil critique ( $\alpha = 5\%$  ou  $0,05$ ), ce qui rend le test hautement significatif. En conséquence, l'hypothèse nulle  $H_0$ , qui postule l'égalité des IMD de 2018 et de 2022, est rejetée au profit de l'hypothèse alternative  $H_1$ , qui stipule une différence entre les deux indices. Cela démontre que les IMD de 2018 et 2022 ne sont pas égaux statistiquement et présentent des différences significatives, même si certains ménages peuvent présenter des similarités.

## **7. Trajectoires de résilience : entre résilience statique et résilience dynamique des ménages**

La détermination de la dynamique des ménages se fera à partir de la comparaison de la résilience globale des ménages ayant connu des améliorations ou des détériorations de leurs situations en 2022. Le critère économique et le critère social s'avèrent être les plus délicats, tandis que le critère culturel et environnemental sont les plus prometteurs. Le but est d'identifier les enjeux locaux pour les éventuelles « interventions », tant du pouvoir public que communautaires visant à améliorer de manière durable le bien-être des ménages.

A cet égard, la tendance de la résilience globale des ménages durant ces périodes diffère également considérablement, celle de 2018 occasionne une légère augmentation tandis que celle de 2022 tend vers une diminution marquée.

A l'issue de ces constats, l'analyse en profondeur des processus d'identification et de construction de la résilience est nécessaire car la résilience globale des ménages n'est pas la résilience de la communauté, ni celle des individus qui composent les ménages, ni celle d'un territoire donné. Selon la méthodologie IMR, la résilience globale émane de l'agrégation de sept critères bien définis, ce qui signifie que le niveau de l'IMD obtenu dépend du niveau des indices de ces derniers. Les ménages ayant connu des améliorations et des détériorations ont été pris en compte afin d'identifier les enjeux locaux, à travers les critères présentant des scores faibles dans les deux périodes considérées.

Seulement 16% de la population étudiée ont enregistré des améliorations sur leur niveau de résilience, contre une part importante de celles qui ont enregistré des détériorations de leur situation, à hauteur de 48%. Les critères organisationnels et sociaux s'avèrent être les principaux enjeux locaux dans la CRA, tant pour les ménages ayant connu des améliorations de leurs niveaux de résilience que ceux détériorés. En effet, leurs scores restent toujours les plus faibles (score 1), non seulement en 2018 mais aussi en 2022. Cela est dû essentiellement par le manque de connaissance et de savoir sur les aléas et les structures et mécanismes de coordination et de prise de décision des acteurs dans la Réduction des Risques et des Catastrophes, qui constitue une grande faille des ménages dans la construction de la résilience où le niveau de scolarisation des chefs de ménage reste élémentaire. Ce qui conduit à repenser la place de l'Etat dans la mise en connaissance, la vulgarisation et la mise en place des Cellules Locales de Gestion des Risques et des Catastrophes (CLGRC) au niveau de chaque fokontany afin de renforcer et d'améliorer la résilience globale des ménages face à un choc. De plus, la reconsidération des orientations des mesures et des actions publiques sera facilitée grâce à cette identification, essentiellement dans ce cas, face à l'inondation, notamment en termes d'infrastructures, de coordination et de prise de décision. En effet, l'inondation exceptionnelle causée par le cyclone Ava en 2018 fut catastrophique pour les paysans concernés mais leur fut aussi bénéfique, dans la mesure où toutes les parties envahies par les eaux, même celles qui se trouvaient bien au-dessus du lit de la rivière Iandratsay, ont été fortement productives après le passage du cataclysme qui a apporté des dépôts très fertiles sur les baibofo, entre Alakamisy Anativato et Ambonitombo en aval d'Anjazafotsy, ce qui a amélioré la production des paysans. Ce qui amène à identifier d'autres pistes de réflexion et des activités plus durables pour améliorer la résilience des ménages.



## Conclusions

D'une manière générale, le niveau de résilience de 2018 a été plus élevé que celui de 2022, en passant d'un niveau de résilience modérée à un niveau hautement non résilient. De plus, la tendance à la baisse en 2022 après le passage d'une inondation peu considérable qu'en 2018 stipule qu'il n'y a certainement pas de trajectoire de résilience. Même après recours à une approche en termes d'enjeux locaux, le constat est que les ménages présentent des résultats mauvais, et qui s'apparente plus à une résistance, non pas à une résilience. Entre autres, malgré une certaine amélioration de la situation d'une poignée de ménages dans la zone étudiée, la généralité fait qu'il y ait juste un retour à une situation défavorable, donc à une question de survie, qui ne peut être assimilée à la résilience. Par ailleurs, en ce qui est des détériorations de la situation de certains ménages, la tendance à la baisse du niveau global de la résilience est confortée davantage par la situation géographique des fokontany étudié. En effet, la résilience au niveau d'un territoire aussi diffère selon les milieux étudiés, constituant un autre enjeu à considérer.

Cette recherche a pu mettre en évidence la combinaison des approches de seuils de trajectoire, qui ont été antérieurement recouru par certains chercheurs et de l'IMR par la classification des niveaux des indices de résilience, permettant l'anticipation de la trajectoire de résilience des ménages. Par ailleurs, issu de cette approche, compte tenu de la résistance des ménages selon les résultats de la comparaison des deux périodes, la considération de la question temporelle de la résilience constitue une porte d'opportunités pour les ménages. Essentiellement pour le cas de 2022, la capacité de rebondir après l'inondation a été à la limite plus importante que celle avant le choc, ainsi que du temps moyen de récupération présenté par la communauté par rapport au temps optimal de récupération. Certes le résultat obtenu n'est pas encore satisfaisant puisqu'il peut être encore largement amélioré pour pouvoir atteindre le score maximum de 5, mais tout de même, certains aspects ou paramètres du critère économique et social devraient logiquement fonctionner au sein de la communauté et pourraient, à la longue, tendre vers une résilience dynamique, vers le développement, notamment durant la période d'inondation.

## Références bibliographiques

- Adger, W. N., Arnell, N. W., & Tompkins, E. L. (2005). Successful adaptation to climate change across scales. *Global environmental change*, 15(2), 77-86
- Aerts, J. C., Botzen, W. J., Clarke, K. C., Cutter, S. L., Hall, J. W., Merz, B. E., Michel-Kerjan, J., Mysiak, S., Surminski Kunreuther, H. (2018). Integrating human behaviour dynamics into flood disaster risk assessment. *Nature Climate Change*, 8(3), 193-199
- Andres L., Bodé S., Dambo L., Populin M., Chaibou G., Mamadou Moustapha M., Laminou S., Yamba B., Lebailly P. (2015). *La résilience des ménages face aux changements climatiques dans la région de Maradi au Niger : le cas de la Régénération Naturelle Assistée* [Communication]. XXXII<sup>èmes</sup> Journées du développement ATM 2016 : Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement
- Andrianirina, N., Benoit-Cattin, M., David-Benz, H. (2011, 6-7 octobre). *Trappes de pauvreté et trajectoires de livelihood des ménages ruraux à Madagascar*. [Conférence]. 5<sup>e</sup> journées de recherche en sciences sociales, AgroSup Dijon, France
- Bagchi, D.K., Blaikie, P., Cameron, J., Chattopadhyay, M., Gyawali, N., Seddon, D. (1998). Conceptual and methodological challenges in the study of livelihood trajectories: case studies in eastern India and western Nepal. *Journal of International Development*, 10, 453-468
- Benson, C., Twigg, J. (2004). *Measuring mitigation: methodologies for assessing natural hazard risks and the net benefits of mitigation*. ProVention Consortium

- Benson, C., Twigg, J., Rossetto, T. (2007). *Tools for mainstreaming disaster risk reduction: guidance notes for development organisations*. ProVention Consortium. <https://www.preventionweb.net/publications/view/1066>
- Bidou, J-E, Droy, I. (2009). Décrire la construction temporelle des vulnérabilités : observatoires ruraux et analyse historique des moyens d'existence dans le sud malgache. In A. Peltier, S. Beccera (Eds.) *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés* (pp. 155 – 170). L'Harmattan
- Briguglio, L., Cordina, G., Farrugia, N., Vella, S. (2009). Economic Vulnerability and Resilience: Concepts and Measurements. *Oxford Development Studies*, 37(3), 229-247
- Christoplos, I. (2006). The elusive “window of opportunity” for risk reduction in post-disaster recovery. In A. Moatty, F. Vinet, S. Defossez, J-P. Chernel, F. Grelot (2018). Intégrer une “éthique préventive” dans le processus de relèvement post-catastrophe : résilience, adaptation et “reconstruction préventive”, *La Houille Blanche - Revue internationale de l'eau*, (5-6), 11-19. <https://hal.science/hal-02518278v1>
- Constas, M., Frankenberger, T., Hoddinott, J., Luma, J., Russo L. (2014). *Resilience Measurement Principles. Toward an agenda for measurement design. Food Security Information Network - Technical Series No. 1, Resilience Measurement Technical Working Group*.
- Crozier, D., Jouannic, G., Minh, C. T. D., Kolli, Z., Matagne, E., & Arbizzi, S. (2016). Post-disaster recovery: A window of opportunity to reduce the territorial vulnerability? *Espaces-Populations-Societes*, 2016/3, 1-20. <https://hal.science/hal-01713273v1>
- Dauphiné ,A., Provitolo D. (2007). La résilience : un concept pour la gestion des risques. *Annales de géographie* 2007/2 (654), 115-125. DOI 10.3917/ag.654.0115
- Disse, M., Johnson, T. G., Leandro, J., & Hartmann, T. (2020). Exploring the relation between flood risk management and flood resilience. *Water Security*, 9, 100059. <https://doi.org/10.1016/j.wasec.2020.100059>
- Djament-Tran, G., Le Blanc, A., Lhomme, S., Rufat, S., Reghezza-Zit, M. (2011). Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire, *HAL, archives-ouvertes*, 1-32.
- Droy, I., Lallau, B. (2014). Qu'est-ce qu'un ménage résilient ? Concepts, méthodes, illustrations. In : Châtaignier J.M. (ed.) *Fragilités et résiliences : les nouvelles frontières de la mondialisation* (pp. 149-170). Karthala.
- Dubois, J-L. et Ouattara, M. (2014). Vous avez dit « résilience » ? Eléments conceptuels et politiques publiques ». In J.M. Châtaignier (Ed.) *Fragilités et résiliences : les nouvelles frontières de la mondialisation* (pp. 35 – 51). Karthala
- Grothmann, T., & Patt, A. (2005). Adaptive capacity and human cognition: the process of individual adaptation to climate change. *Global environmental change*, 15(3), 199-213
- Grünewald, F. (2014). Résilience et gestion des risques et des désastres. Quelques repères et concepts. In : Châtaignier J.M. (ed.) *Fragilités et résiliences : les nouvelles frontières de la mondialisation* (pp. 89-106). Karthala
- Hamdouch, A. (2022). Résilience territoriale. *Développement durable et territoires*, 13(3), 1-5.
- Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1-23. <http://www.jstor.org/stable/2096802>  
<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.21989>
- Joakim, E. (2011). Post-disaster recovery and vulnerability. *Environmental Science, Sociology*. <https://www.crhnet.ca/sites/default/files/library/Joakim.pdf>
- Kenza S. (2020) *La résilience comme concept et outil de gestion des risques et catastrophes dans la ville de Batna. Cas d'une catastrophe liée aux inondations* [Thèse de doctorat, Université Mostafa Ben BoulaidBatna2]. UB2 Repository
- Koffi J. M. (2014). La résilience: origines et évolutions d'un concept polysémique. In J. M. Châtaignier, (Ed.). *Fragilité et résilience : les nouvelles frontières de la mondialisation*

- (pp. 53-61). Edition Karthala, Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international.
- Lallau, B., Propos recueillis par Sauzion C., Richardot A. (2019). Développement : repolitiser la notion de résilience. *Revue Projet*, 4(371), 74-78. 10.3917/pro.371.0074
- Lapenu, C. et Zeller, M. (2000). Non-agricultural and Total Incomes. In Minten B et M. Zeller (Eds.), *Beyond Market Liberalization: Welfare, Income Generation and Environmental sustainability in Rural Madagascar* (pp. 143 – 166). Ashgate, Routledge Revivals
- Lhomme, S., Laganier, R., Diab, Y., et Serre, D. (2013). La résilience de la ville de Dublin aux inondations : de la théorie à la pratique. *Cybergeog : European Journal of Geography [Online]*, Environment, Nature, Landscape, document 651. <http://journals.openedition.org/cybergeog/26026>
- Nandrasa, T. (2022). Le comportement financier des ménages face au changement climatique, HAL. 20. hal-035479
- Olsson, L., Jerneck, A., Thoren, H., Persson, J., O'Byrne, D. (2015). Why resilience is unappealing to social science: Theoretical and empirical investigations of the scientific use of resilience. *Science advances*. 1(4), 1400217.10.1126/sciadv.1400217
- Ramananandro, V., Lazamanana, P. & Randrianalijaona, M. (2024). La résilience des ménages face à une inondation dans la Commune Rurale d'Andranomafana. *Revue d'Études Sino-Africaines*, 3(3), 24-37. <https://doi.org/10.56377/jsas.v3n3.2437>
- Randriamampisoa, H., Salava, J., Razanakoto, T., Andrianjakatina A., Ratsimbazafy, R., Lazamanana, P., Randrianalijaona, M. (2021). The role of social links on community resilience and development: The case of Ambaro-Bekibo, Vatovavy Fitovinany Administrative Region – Madagascar. *International Journal of Applied Science and Engineering Review*, 2(2), 124-150. <http://dx.doi.org/10.52267/IJASER.2021.2204>
- Randrianarison, L. (2003). *Revenus extra-agricoles des ménages ruraux et pauvreté à Madagascar* [Working Paper]. Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural, Conférence « Agriculture et pauvreté » du Programme Ilo, FOFIFA, Cornell University, 56-60.
- Reghezza, M. (2017, 10-11 octobre). *La Résilience : du mot valise à l'injonction ; une notion fleuve à l'épreuve de son opérationnalité*. [Communication]. Colloque « risques et résiliences des territoires – apport de la notion de résilience à la gestion des risques », Paris-Marne-la-Vallée. <http://www.shf-hydro.org/213-1-risques-et-resilience-des-territoires-apport-de-la-notion-de-resilience-rdt-71.html>
- Reghezza, M. (2020). La résilience : opportunité ou fausse piste ? Responsabilité & Environnement, Actualité de la catastrophe, *Annales des Mines*, (98), 72-76.
- Robert, P., Lallau B. (2016). Mesurer la résilience des ménages ruraux sénégalais : Une approche en termes de trajectoires et seuils de moyens d'existence. *Éthique et économie/Ethics and Economics, Researchgate*, 13(2), 29-47.
- Salava, J., Randriamampisoa, H., Razanakoto, T., Lazamanana, P., Andrianjakatina, A., Randrianalijaona, M. (2021). Évaluation de la résilience communautaire : L'Indice Multidimensionnel de Résilience. *Communication, technologies et développement*, 9, 1-11. 10.4000/ctd.3881
- Sallu, S. M., Twyman, C., and Stringer, L. C. (2010). Resilient or vulnerable livelihoods? assessing livelihood dynamics and trajectories in rural Botswana. *Ecology and Society*. 15(4), 1-24. 10.5751/ES-03505-150403
- Siedenburg, J. R. (2022). *Local knowledge and natural resource management in a peasant farming community facing rapid change: A critical examination* [Working paper]. QEH Working Paper 166, 1-31. <https://doi.org/10.48550/arXiv.2204.04396>

- Slavíková L., Hartmann T., Thaler T. (2020). Paradoxes of financial schemes for resilient flood recovery of households, *WIREs Water, Wiley Periodicals LLC*, 9. <https://doi.org/10.1002/wat2.1497>
- Thomalla, F., Lebel, L., Boyland, M., Marks, D., Kimkong, H., Tan, S. B., Nugroho, A. (2018). Long-term recovery narratives following major disasters in Southeast Asia. *Regional Environmental Change*, 18(4), 1211-1222. <https://doi.org/10.1007/s10113-017-1260-z>
- Toubin, M., Lhomme, S., Diab, Y., Serre, D. et Laganier, R. (2012). La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? *Développement durable et territoires*, 3(1), 1-18. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9208>
- UNDRR (2017). Terminology, disponible sur le site <https://www.undrr.org/terminology/resilience>, traduction libre.
- Venton, C. C., Fitzgibbon, C., Shiterek, T. et al. (2012). The Economics of Early Response and Disaster Resilience: Lessons from Kenya and Ethiopia, Economics of Resilience Final Report, juin, Rome, FAO.
- Verlynde, N. (2018). *De la perception du risque d'inondation aux propositions d'adaptation en territoire de côtes basses densément peuplées : le cas de la communauté urbaine de Dunkerque* [Thèse de doctorat, Université du Littoral Côte d'Opale]. <https://theses.hal.science/tel-02085107v1>.
- Walker, B., Abel, N., Anderies, J.M., Ryan, P. (2009). Resilience, adaptability and transformativity in the Goulburn Broken catchment, Australia. *Ecology and Society*, 14(1), 1-12. <http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss1/art12/>
- Wang, Z., Wang, H., Huang, J., Kang, J., & Han, D. (2018). Analysis of the public flood risk perception in a flood-prone city: The case of Jingdezhen city in China. *Water*, 10(11), 1577, 1-17. <https://doi.org/10.3390/w10111577>

{SECTION 5}  
SCIENCES POLITIQUES  
& JURIDIQUES

---



## Les restrictions aux clauses d'emploi dans le droit du travail camerounais et comparé : quel équilibre entre liberté du salarié et intérêt de l'entreprise ?

*Restrictions on employment clauses in Cameroonian and comparative labour law: what balance between the employee's freedom and the company's interest?*

**Justin Notang Toukap**

Université la Francophonie N'Djamena, Tchad

Institut supérieur KEYCE & Digital College/Campus Garoua-Collège de Paris - Afrique

Email : [notangtoukapjustin@gmail.com](mailto:notangtoukapjustin@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0007-2544-3747>

**Résumé :** L'étude examine les restrictions aux clauses d'emploi dans la sphère du droit du travail camerounais, en tentant de la mettre en perspective avec d'autres systèmes juridiques, comme le droit français et d'autres cadres juridiques africains. Elle met en lumière l'encadrement juridique nécessaire pour concilier à la fois la liberté contractuelle des exécutants et la protection des intérêts des entreprises. Elle examine comment le respect de la liberté du travail et la conformité des clauses aux conventions collectives limitent la marge de manœuvre des employeurs dans la négociation de ces clauses. De plus, tout en tenant compte des impératifs économiques des entreprises, elle aborde la nécessité d'un cadre réglementaire garantissant que les clauses d'emploi ne portent pas une excessive atteinte aux droits des travailleurs. S'appuyant sur une analyse des textes, des jurisprudences et des pratiques comparées, l'étude met en évidence les principales tensions et propose des pistes pour un juste milieu entre flexibilité et protection des exécutants.

**Mots-clé :** Clauses d'emploi, Liberté contractuelle, Liberté du travail, Intérêt de l'entreprise, Conventions collectives.

**Abstract:** The study examines restrictions on employment clauses in the Cameroonian labour law sphere, attempting to put it into perspective with other legal systems, such as French law and other African legal frameworks. It highlights the legal framework necessary to reconcile both the contractual freedom of the executors and the protection of the interests of companies. It examines how respect for the freedom to work and the conformity of clauses with collective agreements limit the room for manoeuvre of employers in negotiating these clauses. In addition, while taking into account the economic imperatives of companies, it addresses the need for a regulatory framework to ensure that employment clauses do not unduly infringe on workers' rights. Based on an analysis of texts, case law and comparative practices, the study highlights the main tensions and proposes ways to strike a balance between flexibility and the protection of performers.

**Keywords:** Employment clauses, Contractual freedom, Freedom of work, Interest of the Company, Collective agreements.

### Introduction

L'aspect contractuel de l'emploi permet de faire une illustration de la corrélation qui peut exister entre le contrat de travail et l'emploi. Mais en retournant au droit commun des obligations dans la relation de travail, ceci soulève, au-delà de problèmes spécifiques déjà évoqués, des interrogations plus générales selon Dupeyroux J.J. (1988, p. 371). En effet, le contrat est utilisé par l'entreprise comme un outil de gestion de l'emploi. Du point de vue du travailleur, l'emploi occupé dans l'entreprise est non seulement la source du revenu mais un acquis professionnel dont il doit pouvoir en profiter, toute chose qui justifie le respect de l'équilibre du contrat et dans une moindre mesure la protection de son emploi. De même, si la

protection des intérêts de l'entreprise est légitime, les effets attachés à la force obligatoire du contrat peuvent en contrarier le contrôle puisque le contrat exclut, en principe, tout contrôle d'opportunité. Toutefois, au nom de l'importance accordée à la dignité humaine, aux libertés individuelles, collectives et aux droits des personnes, il n'est pas admis d'apporter des restrictions qui ne seraient pas justifiées par l'essence de la fonction à mener ni proportionnées au but recherché<sup>50</sup>.

C'est donc dire que, dans le cadre des relations de travail, les clauses d'emploi jouent un rôle fondamental en définissant les droits et obligations des deux parties : l'employeur et l'employé. Cependant, afin de garantir un équilibre entre la liberté contractuelle des travailleurs et la protection des intérêts de l'entreprise ces clauses doivent respecter certaines limites légales. Des enjeux importants sont soulevés par ce cadre juridique, notamment sur la conformité de ces clauses aux principes de liberté du travail et leur alignement avec les conventions collectives. Il est question de voir dans quelle mesure les clauses d'emploi peuvent être négociées sans mettre en mal les droits fondamentaux des exécutants, tout en permettant aux structures économiques de défendre leurs intérêts. Comment encadrer les clauses d'emploi pour qu'elles respectent à la fois la liberté contractuelle des travailleurs et l'intérêt de l'entreprise dans un milieu où les besoins de flexibilité et de protection de l'entreprise évoluent ? Cette question a le mérite de constituer l'épine dorsale de l'étude. Cette problématique met en lumière la tension entre deux objectifs : dans un premier temps, la nécessité pour les structures économiques de préserver leurs actifs et d'assurer une gestion efficace de leurs ressources humaines et, dans un second temps, la protection des droits des salariés, notamment le respect de leur liberté de travail.

Lorsqu'elles sont bien définies et encadrées juridiquement, on peut tendre à penser que les clauses d'emploi peuvent respecter la liberté du travail tout en protégeant l'entreprise. De plus, si les conventions collectives jouent un rôle déterminant dans la définition des clauses contractuelles, garantissant qu'elles soient conformes aux droits des salariés tout en tenant compte des spécificités de chaque secteur d'activité, force est de préciser qu'une clause qui sert l'intérêt de l'entreprise doit être proportionnée et ne pas porter atteinte de manière excessive aux droits des salariés, afin de rester valide au regard du droit du travail.

L'intérêt de l'étude se matérialise dans l'évolution rapide des pratiques en matière des contrats de travail et de gestion des ressources humaines. Face à l'essor des nouvelles technologies, à la mondialisation et aux mutations du marché de l'emploi, les entreprises doivent concilier le respect des droits des travailleurs avec leurs besoins de flexibilité. Les clauses d'emploi, notamment celles portant sur le quota de travail, la mobilité géographique ou la non-concurrence, sont des outils stratégiques pour les entreprises. Cependant, elles doivent être encadrées par des régulations appropriées pour éviter toute forme d'abus.

En guise de réponse à cette problématique posée, il importe de traiter tout d'abord de l'encadrement de la liberté contractuelle dans le cadre des clauses d'emploi, avant de s'intéresser par la suite à la conformité des clauses à l'intérêt de l'entreprise.

## **1. L'encadrement de la liberté contractuelle**

Suivant un cadre un peu plus théorique et traitant de la liberté contractuelle et ses limites en droit social, le principe fondamental du droit des obligations est la liberté contractuelle. Cette liberté contractuelle trouve une application spécifique en droit du travail, où elle est encadrée par des normes d'ordre public destinées à protéger le travailleur, considéré comme la partie la plus vulnérable. Selon Alain S. (2002, p. 111 et s.) le contrat de travail

---

<sup>50</sup> Une lecture plus approfondie de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples en ses articles 27 et 28 permet de mieux comprendre cette pensée. Pour plus d'échos, voir aussi Tchakoua, J. M. (1999) « dignité et droits fondamentaux des salariés, réflexion à partir des droits camerounais et français », thèse, Université de Yaoundé II.

repose sur une asymétrie structurelle entre employeur et travailleurs, justifiant l'intervention du législateur afin de limiter certaines clauses abusives<sup>51</sup>. Cette prise de position s'inscrit également dans la théorie des libertés fondamentales, qui impose que toute restriction contractuelle respecte le principe de proportionnalité selon Jeammaud A. (1982, pp 618 - 629.)

Si selon le Code civil (Art. 1134) les conventions légalement formées ont force de loi, force est cependant de reconnaître selon le même arsenal juridique (Art. 6) « qu'on ne peut déroger par des conventions particulières, aux lois qui intéressent l'ordre public et les bonnes mœurs ». L'objet et la cause du contrat sont subordonnés à un ordre supérieur garant d'intérêts qui dépassent les volontés individuelles. C'est à ce titre que sont reconnues applicables dans l'entreprise un certain nombre de libertés qui délimitent, pour chacun, une sphère où l'individu est maître de choisir ses comportements sans avoir à subir la contrainte d'une volonté étrangère. A cette déférence du contrat, s'ajoute aussi le respect aux autres sources de droit applicables dans l'entreprise qui ont le même objet que la stipulation contractuelle.

### **1.1. Le respect du droit à la liberté de travail**

Adoptée dans une période de profondes mutations de la société camerounaise, la loi du 14 août 1992 est le résultat, semble-t-il, du changement des comportements sociaux suite à de nombreuses préoccupations et d'aspirations. Comme on le sait, celles-ci sont partout ailleurs en Afrique les mêmes : la consécration des droits fondamentaux selon Tchakoua (1999, p. 240 et s.)<sup>52</sup> qui leur sont reconnus par le droit international. En effet, l'Organisation Internationale du Travail a édicté de longues dates un certain nombre de principes fondamentaux du travail qui devraient en principe être repris par toutes les législations internes des pays membres. Si on peut citer, entre autres, la liberté et la pluralité syndicale, le principe de non-discrimination, le droit à la santé, le droit de grève, on note au passage que le droit au travail et la liberté au travail ne sont pas en reste. En consacrant les libertés fondamentales des travailleurs, on se rend bien compte que la loi du 14 août 1992 permet d'affirmer que le Cameroun s'est ouvert à ces idéaux et à ces aspirations.

Dans son préambule, la Constitution camerounaise du 2 juin 1972 rappelle « l'attachement du peuple camerounais aux libertés fondamentales inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la Charte des Nations Unies ». Elle ajoute que « tout homme a le droit et le devoir de travailler », le travail étant considéré comme un devoir national pour tout citoyen adulte et valide<sup>53</sup>. En allant plus loin que la loi constitutionnelle camerounaise de 1972, le Code du travail du 14 août énonce un certain nombre de libertés fondamentales. En effet, ce code, comme celui du 27 novembre 1974 qui l'a précédé, a reconnu aux travailleurs toutes les libertés fondamentales édictées par l'Organisation Internationale du Travail. Cependant, si certaines libertés comme les libertés d'expression, d'association et de réunion prévues et reconnues aux travailleurs par le préambule de la Constitution camerounaise de 1972, et dont la reprise expresse n'est nullement perceptible dans les dispositions du code du 14 août 1992, on se rend compte tout de même que certaines de ces libertés, notamment la liberté syndicale et de son corollaire le droit de grève, et la liberté du travail, font l'objet de bonnes dispositions.

---

<sup>51</sup> L'auteur met en évidence que le droit du travail est construit sur une alliance de contraires tels que la subordination et la liberté, l'individuel et le collectif, le public et le privé, la loi et le contrat.

<sup>52</sup> La notion de droits fondamentaux relève incontestablement du langage juridique courant, ce qui ne veut nullement dire qu'elle est facile à cerner. Sa compréhension est singulièrement embrouillée par l'emploi d'autres notions tenues pour proches ou équivalentes. Pour un écho de cette notion, cf. Tchakoua J. M. (1999, pp. 240 et s.) « Dignité et droits fondamentaux des salariés, Réflexion à partir des droits camerounais et français », Thèse de doctorat d'Etat, Université de Yaoundé II.

<sup>53</sup> V. art 2 al. 2 loi n°92/007 du 14 août 1992.



Introduite dans l'environnement juridique camerounais par le code du travail de 1952<sup>54</sup>, qui se conformait ainsi aux normes internationales interdisant le travail forcé soit au profit des particuliers<sup>55</sup>, soit au profit de la collectivité<sup>56</sup>, la liberté du travail exige en effet que l'on n'oblige personne à travailler, surtout par la force. A travers cette liberté, le législateur tend à interdire de manière absolue le travail obligatoire ou forcé (Art. 2 al. 3 du Code du travail camerounais de 1992) qu'il définit d'ailleurs comme étant tout travail ou service, exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de son plein gré Pougoué (1987, p. 213 et s.)<sup>57</sup>. La liberté du travail a pour corollaire la liberté de contracter. C'est du moins ce que prévoit le législateur quand il précise que la construction d'un contrat de travail suppose un accord des volontés entre le travailleur et l'employeur<sup>58</sup>, et doit être passé librement<sup>59</sup>. La liberté du travail n'a pas seulement fait l'objet d'une belle exposition législative par le législateur de 1992. Tout comme ses homologues des autres pays d'Afrique et même d'Europe, le législateur camerounais, en consacrant les droits fondamentaux, prévoit également les mesures de protection de ces droits dans le but de leur sauvegarde et de leur respect. Bien que le droit du travail soit principalement organisé par les législations dans l'espace OHADA, les principes communs de protection du travailleur émergent.

La liberté est en effet depuis longtemps présentée comme un droit naturel et imprescriptible de l'homme, mais surtout comme un attribut essentiel de la dignité<sup>60</sup>. On a affirmé que la personne humaine est digne parce qu'elle est un être libre Tchakoua (1999, p. 39). Si on peut remarquer que l'emploi est l'assise des droits sociaux pour le travailleur puisque l'ouverture des droits et leurs quotités en dépendent, l'image ne serait pas trop forte de penser que l'emploi, tout comme la qualification professionnelle, est pour le travailleur un élément de son patrimoine. Aussi, à défaut de pouvoir opposer un droit à l'emploi, le travailleur devrait disposer librement de sa force de travail. Or la clause de non-concurrence interdit, dans une certaine mesure, de chercher un nouvel emploi, la clause de dédit formation entrave, quant à elle, la liberté de rupture en y affectant un coût. Pourtant, dans une société qui place le travail au cœur des relations sociales, la liberté du travail ne peut qu'occuper une place centrale Méda D. (1998 p. 33 et s.)<sup>61</sup>. Cette liberté n'est pourtant pas expressément proclamée, elle est déduite des dispositions de la loi sur la liberté du commerce et de l'industrie<sup>62</sup>. Mais la doctrine a su montrer que cette liberté constitue par ailleurs un principe fondamental promu au rang de norme constitutionnelle<sup>63</sup>.

---

<sup>54</sup> Articles 2 et 228 du Code du 15 décembre 1952.

<sup>55</sup> Convention du 25 septembre 1925.

<sup>56</sup> Convention du 20 juin 1935, convention du 25 juin 1930.

<sup>57</sup> Cf. art. 2 al. 4 Code de 1992. Pour plus de précisions v. Pougoué P. G. (1987, p.213 et s.) « Idéaux de la révolution française et Droit du Travail en Afrique », Bull. Comptrexex.

<sup>58</sup> Art. 23 al.1 code du travail de 1992.

<sup>59</sup> Art. 23 al.2 code du travail de 1992.

<sup>60</sup> S'agissant de la notion de dignité, Tchakoua J. M. laisse en effet comprendre que, si la notion de dignité est, pour le juriste, d'appréhension difficile, c'est parce qu'elle est essentiellement philosophique. Dans le même sens, voir Neirinck Cl. (1999, p. 39) « La dignité humaine ou le mauvais usage juridique d'une notion philosophique », in, *Ethique, droit et dignité de la personne humaine, Mélanges Christian BOLZE*, Litec. On résume bien en affirmant que la dignité est inhérente à la personne humaine ; La Déclaration universelle des droits de l'homme affirme dans son préambule que la dignité est inhérente à tous les membres de la famille humaine.

<sup>61</sup> L'auteur précise en effet que mettre « le travail en perspectives » c'est également comprendre pourquoi et au terme de quel cheminement historique, pour répondre à quelles évolutions, le travail en est venu à prendre, dans nos sociétés, la place primordiale qu'il occupe.

<sup>62</sup> L'article 7 de la loi des 2 et 17 mars 1791 dispose en effet « qu'il sera libre à tout citoyen d'exercer tel négoce, art ou profession qu'il jugera bon (...) ».

<sup>63</sup> Lire pour une meilleure compréhension, les travaux de Tchakoua, J. M. (n°1, 2008, p. 46 et s.) « l'harmonisation du droit du travail dans le cadre de l'OHADA : la mesure d'un changement en perspective », Revue de la FSJP, Cahier Juridiques et Politiques, Université de Ngaoundéré,; Pougoué P. G. (1988 p. 16 et s.)

En droit européen, à travers la CJUE, le droit européen insiste sur l'équilibre entre circulation des salariés et clause restrictives des contrats (CJUE, 11 janvier 2007, Laval un Partneri Ltd). En France, la Cour de cassation en matière de clause de non-concurrence, jusqu'à un arrêt du 19 novembre 1996 (Cass. Soc. 19 nov. 1996, *Bull. V.*, n°392, *Dr. Soc.* 1997, 95 obs. Couturier (G.)), tendait à poser en prémisse la liberté contractuelle et recherchait ensuite si le contenu de la clause était licite. Par cet arrêt de cassation, au double visa de l'article 7 de la loi précitée et du principe constitutionnel de la liberté du travail, les hauts magistrats adoptent une démarche ordonnée du syllogisme qui place en majeur le principe de la liberté du travail Pelissier (1988, p. 387). Aussi, on peut légitimement attendre que le raisonnement faisant primer les droits de l'individu soit étendu pour l'examen d'autres clauses. Ainsi, si le contrat de travail s'attache à la satisfaction de besoins économiques et nécessite que la force de travail soit mise dans le commerce, la personne est, quant à elle, soustraite de la commercialité<sup>64</sup>. Ce principe est constant et trouve un renforcement dans les articles 16 et suivants du Code civil qui affirment la primauté de la personne interdisant notamment qu'il soit porté atteinte à la dignité de la personne et déclarant nulles les conventions qui ont pour effet de donner une valeur patrimoniale au corps humain Favre-Magnan. (1998. p.116 et s)<sup>65</sup>. En conséquence, les clauses qui lient l'occupation d'un emploi à un état physique de la personne, comme les clauses de poids, devraient être déclarées illicites.

## 1.2. L'adéquation des clauses avec les conventions collectives

On peut se poser la question de savoir s'il peut assurément être possible de forger des relations professionnelles durables et régulières entre entreprises et exécutants sans un minimum de concertation. De façon précise, les règles formelles généralement d'origine étatique suffisent-elles pour gouverner les rapports entre employeurs et travailleurs et donc permettre à ces partenaires à la relation de travail, d'évoluer efficacement dans la concrétisation de leurs diverses ambitions ? On peut sans doute penser qu'une telle importance en droit du travail n'est pas de découverte récente. Le dialogue social, particulièrement étendu aujourd'hui<sup>66</sup>, a toujours été encouragé en effet <sup>67</sup>. Selon Foko A. (2007-2, p. 1039 et s.), c'est

---

« Droit du travail et de la prévoyance sociale au Cameroun », Tome I, PUC, ; Mbendang Ebongue J. (p. 16 et s.) « les droits fondamentaux des travailleurs dans le nouveau Code du Travail du 14 août 1992 », in, *Revue Juridique Africaine* ; Lyon-Caen G. (1978, p. 40) « Les principes généraux en droit du travail », Etudes offertes à Camerlynck G.H., Dalloz; Jemmaud A. (1982, 621) « Les principes dans le droit français du travail », *Dr. Soc.*

<sup>64</sup> Les conventions internationales sur les droits de l'homme intéressent les travailleurs et peuvent donc à juste titre être évoquées. Si le travail n'est pas une marchandise, c'est bien parce qu'il est effectué par l'homme qu'on ne saurait ravalier au rang de chose.

<sup>65</sup> Le contrat de travail est l'occasion de préciser le principe d'indisponibilité du corps humain et, ensuite, en retour, d'affiner les limites du contrat de travail, c'est-à-dire finalement les limites de la maîtrise que l'employeur peut acquérir par ce contrat sur la personne et le corps du travailleur. L'indisponibilité définie comme la « qualité d'un bien (ou d'un droit) qui ne peut être l'objet d'aucun acte de disposition (aliénation ou constitution d'hypothèque, etc.) », laisse constater de façon tout aussi réaliste que, bien plus que simplement indisponible, le corps humain (ou la personne humaine) est toujours présenté, dans les ouvrages classiques de droit des contrats, comme une chose hors du commerce au sens de l'article 1128 du Code civil : « il n'y a que les choses qui sont dans le commerce qui puissent être l'objet des conventions », c'est-à-dire hors du commerce juridique. v. par ex. Ghestin J. (3<sup>e</sup> éd., 1993, p. 804) « Traité de droit civil, la formation du contrat », LGDJ ; Terre F., Simler Ph., & Lequette Y. (1993, p. 212) « Droit civil, les obligations », précis Dalloz.

<sup>66</sup> Voir par exemple pour le cas en France, la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, Journal Officiel de la République française, 5 mai 2004, p. 7983 et s.

<sup>67</sup> Le dialogue social est fortement encouragé parce que d'aucun ne le considère comme une composante essentielle de la bonne gouvernance. Voir en ce sens, Shauna O. & Rueda M. (2005, p. 5) « convention n°154, Promotion de la négociation collective », Bureau International du Travail, Genève, Département du dialogue social, de la législation et de l'administration du travail (Dialogue).

dans la fameuse « négociation collective »<sup>68</sup> que ce dialogue trouve l'une de ses formes les plus déterminantes. Cette négociation qui elle-même, est susceptible de déboucher sur les célèbres « conventions collectives du travail », incontestables rivales d'autres sources du droit du travail.

Issue de la négociation collective, la convention collective se doit d'être appliquée immédiatement à tous les membres de l'entreprise par l'employeur. Si de toute évidence, la convention collective, fruit de la négociation collective, est de nature à consacrer des meilleures conditions de travail et des relations professionnelles, on peut tout de même se poser la question de savoir si elle est de nature à entraîner la perte d'un droit acquis par un salarié. On peut répondre par l'affirmative à ce questionnement. En effet, il serait très injuste et très fâcheux qu'un travailleur se voit priver de l'ensemble ou d'une partie de ses droits au regard de l'entrée en vigueur d'une norme dont la première vocation est l'amélioration de la situation des exécutants. On ne saurait donc sacrifier l'intérêt individuel d'un exécutant, dans ce cas, à l'autel de l'intérêt général de ses semblables *Le Mire A.* (2005, n° 718, p. 43 et s.<sup>69</sup>. En France par exemple, des récentes décisions montrent une tendance à protéger les clauses individuelles plus favorables au travailleur. En ce sens, la Cour de cassation a statué en faveur de la primauté des dispositions contractuelles individuelles plus avantageuses pour le travailleur sur les stipulations moins favorables des conventions collectives (*Cass, Soc.*, 3 avril 2019, n°17-11.970)<sup>70</sup>.

On peut se poser la question de savoir s'il est possible de limiter les effets de la norme négociée aux exécutants qui appartiennent aux organismes syndicaux signataires de la norme ? Il convient de préciser qu'en effet, l'employeur étant lui-même lié par la convention, est tenu d'en appliquer les termes à tous les travailleurs de la structure, sans discrimination suivant la lecture des travaux de *Foko A.* (2007-2, p. 1043 et s.)<sup>71</sup>.

A partir du développement d'un ordre public de protection dans le droit des contrats civils la réflexion sur la renonciation à la loi peut être menée. La renonciation n'a pas été exclue du seul fait que la loi était d'ordre public. L'idée a été d'essayer de rechercher les conditions susceptibles de permettre la conciliation entre la liberté contractuelle et la protection recherchée par le législateur. A-t-on ainsi proposé de subordonner la renonciation à l'acquisition du droit en estimant que seules seraient alors illicites les renonciations anticipées. Cette condition s'est avérée insuffisante. Raison pour laquelle, en poussant la réflexion un peu plus loin, on a pensé que, la partie la plus faible ne pourrait renoncer au droit destiné à la protéger que lorsque prend fin son état de subordination. C'est à ce moment uniquement que le contractant retrouve une autonomie suffisante pour pouvoir disposer librement de ses droits<sup>72</sup>.

Pour se demander si ce débat est susceptible d'être adapté en droit du travail, il faut reconnaître que la nécessité de s'attarder sur la spécificité de la discipline importe. En effet,

---

<sup>68</sup> Eu égard à son impact positif escompté dans les relations professionnelles, la négociation collective constitue l'un des fondements majeurs de l'Organisation Internationale de Travail (OIT). Dès la création de cet organisme par les Traités de paix de 1919, elle a reconnu une telle négociation comme un instrument de base de la justice sociale. En ce sens voir par exemple *Foko A.* (2007-2, p. 1039 et s.) « la négociation collective en droit du travail : contribution à l'analyse prospective des normes applicables à la veille de l'adoption d'un nouvel Acte Uniforme par l'OHADA », *Penant*.

<sup>69</sup> Bien entendu, il faudrait que les avantages acquis ne se cumulent pas avec ceux institués par la convention collective et qui porteraient sur le même objet Voir en ce sens, *Le Mire A.* (2005, n° 718, p. 43 et s.) « l'application des conventions collectives », (1<sup>ère</sup> partie), *RPDS*.

<sup>70</sup> L'interprétation des clauses d'emploi nécessite une analyse approfondie des textes légaux, des conventions collectives et de la jurisprudence, afin de garantir un équilibre entre les droits des travailleurs et les intérêts des entreprises.

<sup>71</sup> Lire davantage les travaux de l'auteur pour une meilleure compréhension du sujet.

<sup>72</sup> Voir pour plus de détails, *Foko A.* (2007-2, p. 1043 et s.) « la négociation collective en droit du travail : contribution à l'analyse prospective des normes applicables à la veille de l'adoption d'un nouvel Acte Uniforme par l'OHADA », *Penant*.

dans cet univers, il faut bien fractionner les dispositions conventionnelles ou législatives qui sont d'« ordre public absolu » et pour lesquelles toute renonciation est exclue, et celles qui sont d'« ordre public relatif », parce que susceptibles de renonciation du travailleur en raison de leur caractère moins favorables. Pour le dire simplement, comme en matière civile, certains droits du travailleur sont susceptibles de renonciation sans réserve des conditions autres que l'acquisition du droit ou la fin de l'état de subordination. D'autres ne le sont même pas du tout au nom de la règle d'ordre public absolu<sup>73</sup>. De toutes les façons, sauf dispositions plus favorables, sur le plan jurisprudentiel, il est acquis qu'en matière sociale, tant que son contrat de travail est en cours d'exécution, un exécutant ne peut valablement renoncer aux avantages qu'il tire d'un accord collectif<sup>74</sup>.

Le contrat est créateur de droits, mais comme on le sait, il peut être aussi soumis à l'ordonnancement juridique, notamment celui de l'entreprise, il est alors récepteur du droit. Concernant les clauses relatives à l'emploi, la question de l'articulation du contrat par rapport à la convention collective n'est pas novatrice comme précédemment mentionnée. Néanmoins, on peut une fois de plus s'interroger en se demandant si une convention collective peut imposer, sans le relais du contrat de travail, des contraintes au travailleur qui intrinsèquement ne figurent pas dans le contrat de travail ? En effet, l'insertion de telles clauses permet à l'employeur d'élargir le champ de l'exécution normale du contrat, de dépasser le cadre général et normal de la prestation de travail dans la définition des obligations liant le travailleur. Dans la plupart des pays à économie libérale comme la France, la réponse est affirmative. On sait, de plus, qu'une convention collective peut subordonner des droits conventionnels à des obligations qu'elle institue elle-même. Mais dans cette hypothèse la solution est justifiée parce que cette obligation est la contrepartie d'un droit selon Le Mire A. (2005, p. 45 et s.). Cependant, tel ne saurait être le cas d'une clause d'essai qui évince les règles instituant les droits-défense de l'emploi, ce n'est pas le cas encore pour une clause de non concurrence qui porte atteinte à la liberté du travail, pour une clause de quota ou une clause de dédit formation. Pourtant la Cour de cassation, retenant le principe de l'effet impératif de la convention, a retenu cette solution notamment à propos des clauses de non concurrence<sup>75</sup>.

Cette jurisprudence n'emporte toutefois l'approbation. En effet, on peut soutenir que le silence du contrat de travail doit être interprété comme une disposition plus favorable que la contrainte imposée par la convention. Il n'y a pas alors déclin de l'effet normatif de la convention collective mais simplement application du principe de faveur, le contrat de travail

---

<sup>73</sup> Comme le précise bien l'article 6 du code civil.

<sup>74</sup> En raison de l'effet impératif de l'accord collectif, un salarié ne peut pas renoncer, pendant l'exécution de son contrat de travail, au bénéfice des avantages qu'il crée. Il importe peu que l'employeur se fonde sur des difficultés économiques pour demander au salarié d'y renoncer. Voir en ce sens, Cass. Soc. 3 mars 1998, n°85-44816, bull. n°161 : en l'espèce, le salarié, informé par lettre recommandée de son employeur que ce dernier ne pourrait pas le conserver à son service s'il lui octroyait la rémunération prévue par une convention nouvellement étendue, avait consenti à garder son salaire contractuel, moins intéressant. Voir aussi, Cass. Soc. 13 nov. 2001, n° 99-42709, bull. n° 344.

<sup>75</sup> La Cour de cassation française a d'ailleurs opéré un revirement de jurisprudence. Dans un arrêt du 5 déc. 1974 (Bull. V., n°594), elle refusait à défaut de mention expresse dans le contrat et alors que la convention collective prévoyait cette obligation de non-concurrence, que cette dernière soit opposable au salarié. Les juges du fond statuaient également dans ce sens, C.A. Dijon, 18 juin 1969, *D.* 1969, 690, note Despax, « La convention collective ne pouvait directement mettre à la charge d'une ancienne salariée une obligation de non concurrence, alors que rien dans le contrat de travail de celle-ci n'avait été prévu à cet effet. Une telle obligation ne peut dès lors peser sur le salarié qu'à travers le relais du contrat individuel de travail ». Mais la Chambre sociale est revenue sur cette position dans un arrêt du 9 juill. 1976, *J.C.P.* 1978 II n°18853, obs. Mayaux (Y.) ; *D.* 1977, 338, note Crionet. La même solution est appliquée à propos de la période d'essai : en l'absence de clause contraire dans le contrat de travail les dispositions de la convention collective s'appliquent « de plein droit », Cass. Soc. 13 mars 1990, *R.J.S.* 5/90 n°346.

n'envisageant pas une obligation étant réputé plus favorable que la convention collective<sup>76</sup>. Mais on peut aller plus loin et se demander si la convention collective, source de droit pour le travailleur, peut, par principe, être une source d'obligation. Ainsi, la doctrine estime que si la convention collective peut réglementer l'usage d'une clause de non concurrence, par exemple, elle ne peut pas en imposer l'usage à la lecture des travaux de Despax M. (1989, n° 59 et suiv.). Au demeurant, la jurisprudence exige que le débiteur ait connaissance de l'étendue exacte des obligations mises à sa charge. A défaut, la clause est jugée inopposable lorsque relativement à une clause d'essai les juges estiment que dans le silence du contrat l'employeur devait mettre en état le salarié de connaître l'étendue de ses obligations résultant de l'application de la convention collective. La même solution a été adoptée lorsque l'employeur veut opposer au salarié la réalisation de l'objet pour lequel le contrat était conclu au sens de Le Mire A. (2005, p. 45 et s.).

Dans le cadre des clauses relatives à l'emploi, on peut penser que le caractère souvent général des dispositions des conventions collectives ne fonde pas, sans le relais du contrat de travail, une justification pertinente *a priori*. Par exemple pour une clause de non-concurrence, on pourrait soutenir qu'une convention collective ne saurait imposer *de jure* à l'ensemble des travailleurs relevant d'une catégorie professionnelle, les ouvriers ou les cadres, l'obligation de non-concurrence. En effet, ce ne sont pas tous les emplois relevant de cette catégorie qui peuvent justifier une clause de non-concurrence. L'introduction de clauses particulières dans le contrat de travail tend à renforcer le caractère subjectif de chaque situation d'emploi. Les contraintes qui en découlent doivent voir leur validité confrontée à l'emploi lui-même.

## **2. La conformité des clauses à l'intérêt de l'emploi**

Le contrat de travail laisse présager une pochette renfermant des ustensiles d'une véritable collaboration entre le chef d'entreprise, l'employeur et le cercle des prestataires de la force de travail que constituent les travailleurs. Ici plus qu'ailleurs, le concept de coopération révèle toute sa signification et invite les parties à manœuvrer au maximum pour prendre un virage dans l'intérêt de tous.

### **2.1. La pertinence des clauses vis-à-vis de l'intérêt de l'emploi**

Même si les contraintes ne sauraient être totales, en raison de sa finalité, de son fonctionnement, l'entreprise impose un ordre et limite les libertés du travailleur. Or, insérées dans le contrat de travail, les clauses spéciales permettent à l'employeur de s'assurer de l'exécution du contrat par l'extension du champ de la subordination, celles inhérentes au contrat de travail auxquelles s'ajoutent celles créées par le contenu du contrat. Il s'en suit alors que la nature des conséquences juridiques s'en trouve ainsi modifiée. Puisque la mise en œuvre de la clause affecte non pas le contrat dans son essence mais sa simple exécution. Dans ce cas, on pourrait penser et juger que le refus d'exécuter le contrat constitue une faute qui peut être qualifiée de grave. La contractualisation de sujétions particulières opère donc un glissement de qualifications juridiques.

L'exécution, ou plutôt l'inexécution, du contrat relève du droit disciplinaire selon Pélissier J. et autres (2002, P. 257 et s.), ce qui peut avoir pour effet d'évincer par ricochet d'autres qualifications<sup>77</sup>. Tel est, par exemple, le cas pour la clause de mobilité qui permet à l'employeur de changer le lieu d'affectation du travailleur sans affecter l'armature du contrat de travail. En l'absence de clause de mobilité, le contrat devrait être considéré comme modifié, et la cause de la modification relever notamment du Code du travail comme le pense Kenfack

---

<sup>76</sup> On peut penser qu'il serait souhaitable que les rédacteurs des conventions collectives prennent soin d'exiger un renvoi exprès au contrat afin de rendre l'obligation opposable au salarié.

<sup>77</sup> Voir en ce sens les contributions de Frossard S. (1997, p. 208 et s.), « les qualifications juridiques en droit du travail », thèse Lyon.

P.E. (1994, p. 199 et s.)<sup>78</sup>. Le jeu du contrat conduit donc à évincer des règles d'ordre public ce que condamne pourtant le Code civil, qui interdit de déroger par voie de convention aux lois qui intéressent l'ordre public et les bonnes mœurs<sup>79</sup>. Pourtant, les conséquences de la validité *a priori* des clauses relatives à l'emploi sont importantes, une sanction disciplinaire allant jusqu'au licenciement peut être prononcée et, sous couvert d'accord de volontés, le travailleur perd le bénéfice des droits de défense de l'emploi. L'on n'en a pas moins validé la licéité de ces clauses, laissant néanmoins la voie ouverte à leur contrôle même si pendant longtemps le principe de la force obligatoire des contrats a prévalu.

On peut remarquer, en effet, que l'utilisation de l'instrument de l'acte écrit qui constate toute convention entre un travailleur et un employeur laisse entrevoir pour l'employeur la possibilité d'obtenir ce que le salarié aurait pu légitimement lui refuser sur le terrain du pouvoir. C'est à ce niveau que le mécanisme des dispositions particulières faisant partie du contrat, notamment de la clause de mobilité est particulièrement significatif étant donné qu'il n'est pas très aisé de circonscrire la frontière entre le contrat et le pouvoir<sup>80</sup>. En effet, si en matière contractuelle le pouvoir du juge se révèle particulièrement réduit, c'est bien parce que les juridictions compétentes ne manquent pas de récuser aux juges du fond tout pouvoir d'appréciation de l'utilité de la clause<sup>81</sup>. Cependant, par souci de protection des intérêts en jeu, on soumet le contenu du contrat de travail à l'examen du juge<sup>82</sup>. En paraphrasant Pougoué P. G. (1997, p. 26 et s.), on peut remarquer que la doctrine ne dément d'ailleurs pas cela lorsque de manière interprétative elle pense d'une part que, les clauses soumettant le salarié à des obligations pouvant porter atteinte à ses droits et libertés ne sont pas forcément illicites mais, d'autre part, la loi en subordonne la validité aux principes de finalité et de proportionnalité<sup>83</sup>.

On peut penser que les principes de finalité et de proportionnalité recourent, au moins pour partie, la notion d'intérêt de l'entreprise. Cette notion d'intérêt de l'entreprise est une création jurisprudentielle et lui donner un contour s'avère difficile. Néanmoins, cette notion cadre à une finalité<sup>84</sup>, le recours à l'intérêt de l'entreprise est utilisé pour poser des limites à l'exercice par l'employeur de ses prérogatives<sup>85</sup>. Sa fonction est de servir d'étalonnage de la décision patronale, le contrôle du juge est désormais un contrôle de la pertinence des clauses. Il

---

<sup>78</sup> Si la question est bien abordée dans la plupart des pays à économie libérale comme la France, la question n'est pas en reste dans la plupart des pays d'Afrique francophone et même au plan communautaire. Ainsi, si dans certains pays comme le Bénin, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, le Togo, les Codes de travail n'abordent pas la question de la modification du contrat de travail, les autres traitent le problème de deux façons différentes. Certains pays comme le Cameroun, le Mali, le Sénégal, envisagent la modification comme pouvant résulter d'une initiative aussi bien de l'employeur que du salarié. D'autres pays comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Bissau, le Niger, n'envisagent la modification que lorsqu'elle émane d'une initiative de l'employeur. Voir en ce sens les contributions de, Kenfack P.E. (1994, p. 199 et s.) « la modification du contrat de travail au Cameroun », R.J.A ; Pougoué P. G. (1994, p. 7 et s, 1997, p. 71 et s.) « le petit séisme du 14 août 1994 », R.J.A ; « Code du travail camerounais annoté » P.U.A.

<sup>79</sup> Notamment l'article 6 du Code civil.

<sup>80</sup> Voir en ce sens les travaux de Beraud J.M. (1997) « Les interactions entre le pouvoir unilatéral du chef d'entreprise et le contrat de travail », Dr. Ouv.

<sup>81</sup> Beraud J.M. (1997) « Les interactions entre le pouvoir unilatéral du chef d'entreprise et le contrat de travail », Dr. Ouv.

<sup>82</sup> Cf loi n°92/007 du 14 août 1992 pour le Cameroun, la loi du 31 décembre 1992, pour la France

<sup>83</sup> Voir aussi, Batouan Bouyom J. A. « La qualification et le renouvellement du contrat de travail », in, *les grandes décisions du droit du travail et de la sécurité sociale*, JusPrint (2016 pp. 43-63) ; Kouenguen Nguetnkam (Y.), « Recherches sur les usages du droit de grève en Afrique subsaharienne : réflexion à partir de l'exemple du Cameroun », in, *Lexbase Afrique-OHADA n°76* (25 juillet 2024.)

<sup>84</sup> Voir en ce sens les travaux de Couturier G. (1992) « L'intérêt de l'entreprise », Ecrits en l'honneur du Professeur Savatier (J.), P.U.F. ; Despax M. (1957, n° 393) « L'entreprise et le Droit », L.G.D.J.

<sup>85</sup> Il est on ne peut plus judicieux de penser que toute assertion de l'intérêt de l'entreprise doit inévitablement comporter un bornage des droits de l'employeur. Ne pas limiter les droits de l'employeur en considération de l'intérêt de l'entreprise, c'est à notre sens considéré le chef d'entreprise comme un monarque du droit divin.

en résulte que l'exercice du commandement d'exécution du contrat ne saurait être *ipso facto* légitime, un cran est passé, il ne s'agit plus ici de se positionner face à l'allégation d'un détournement de pouvoir, il s'agit de finaliser l'acte. En d'autres termes, l'intérêt de l'entreprise ne peut pas être compris seulement comme une justification au service de l'employeur. Le travailleur doit pouvoir discuter de cette opposition afin de savoir si l'équilibre postulé par le contrat est respecté. La notion d'intérêt de l'entreprise aurait ainsi une fonction de conciliation<sup>86</sup>. L'hypothèse doit être précisée parce que les intérêts du travailleur et de l'entreprise sont contradictoires<sup>87</sup>.

Pour confronter dans une optique de conciliation les intérêts de l'entreprise et du travailleur, ne peut-on pas penser qu'il serait vital, afin de rendre fonctionnelle cette conciliation, de rechercher un point de comparaison commun ? On peut ainsi examiner au-delà de l'idée créatrice d'intérêt de l'entreprise ce qui doit être légitimement protégé, en la cause, pour l'entreprise de même que pour le travailleur. L'emploi, ou mieux, l'intérêt de l'emploi, peut être un dénominateur commun : il est porteur en lui d'un conflit. En effet, on ne peut pas écarter tout intérêt de l'entreprise à la protection de l'emploi, support de son activité économique et l'intérêt du travailleur à la protection de son statut juridique et social qui s'impose. Les décisions rendues dans le domaine des clauses créatrices de sujétions particulières dans le champ de l'emploi semblent confirmer que l'intérêt de l'entreprise est jaugé au travers du prisme de l'emploi : connaissance de procédés de fabrication, relation avec la clientèle, investissement important en matière de formation professionnelle notamment confrontés à la liberté du salarié d'exercer une activité professionnelle. D'où la nécessité d'ouvrir un véritable contrôle judiciaire du contrat de travail. Quoiqu'il en soit, l'évolution est importante et la doctrine ne le dément d'ailleurs pas en soulignant que le contrat se trouve donc soumis au même type de contrôle que la décision patronale unilatérale, il n'est plus légitime du seul fait qu'il est contrat. Plus qu'une évolution, il pourrait bien y avoir là une révolution<sup>88</sup>.

## 2.2. L'importance d'encadrer les clauses dans l'intérêt de l'entreprise

Comme on a pu le constater, la relation individuelle de travail se discrimine par l'inégalité des parties à la relation contractuelle. Cette inégalité peut manifestement être visible sur un double plan juridique et factuel. L'inégalité juridique se traduit ici par le fait que l'une des parties est subordonnée à l'autre, et l'inégalité de fait résulte de la position économique dominante du plus fort en l'occurrence l'employeur. Des auteurs comme Supiot A. (2002, p. 111 et s.), ont pensé, en effet, que le droit du travail institue au plan collectif l'égalité utopique au plan individuel. Le droit de grève, le droit syndical, le droit de la négociation collective, sont autant de conditions nécessaires à l'équilibre du marché du travail. Certains systèmes juridiques tendent même à y voir des conditions suffisantes : le rôle presque exclusif de la loi

---

<sup>86</sup> Ce n'est plus un doute que de constater que les parties à la relation de travail poursuivent et défendent des intérêts antagonistes. On peut alors constater que l'intérêt du chef d'entreprise soit aisément singulier de l'intérêt des travailleurs, lesquels sont tout aussi démembrés des intérêts des gestionnaires. On peut donc penser que la justification de la notion d'intérêt de l'entreprise serait de concilier les intérêts des travailleurs avec les lois ou mieux l'autorité de l'employeur et les nécessités de gestion.

<sup>87</sup> Au regard des intérêts qui minent les relations contractuelles, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la situation d'emploi est par nature contradictoire parce que les parties au contrat recherchent des buts différents. On se trouve alors face à une situation où comme dirait un citoyen lambda « chacun veut tirer la couverture de son côté ».

<sup>88</sup> Beraud J.M. (4<sup>e</sup> trim. 1993, 1<sup>er</sup> trim. 1994, p. 27.) « L'évolution de la jurisprudence récente en droit du travail », in *Travail et Emploi Rhône Alpes*.

se borne alors à rendre possible ces relations collectives et à y interdire les pratiques discriminatoires<sup>89</sup>.

Dans la plupart des systèmes juridiques africains et même en Europe notamment en France, l'égalité entre les parties à la relation de travail a d'abord été conçue comme simple égalité formelle. Pour Nchimi J. C. (1994, p. 89 et s.), on pensait justement que pour la garantir, il suffisait de reconnaître, comme autant de libertés, l'activité syndicale, la grève et la négociation collective<sup>90</sup>. Mais, l'idée s'est progressivement affirmée que dans les relations collectives pas plus que dans les relations individuelles, l'égalité n'allait de soi, et qu'elle avait besoin du secours de la loi pour exister.

Les formes d'emploi précaires (CDD, auto-entrepreneurs, plateformes numériques) posent de nouveaux défis avec l'évolution du marché du travail. On peut tendre à penser que ces nouveaux modes de travail ont entraîné non seulement une flexibilisation importante des relations de travail, mais aussi des abus liés à l'utilisation de clauses défavorables excessives. Le recours aux exécutants des plateformes numériques (Uber, Deliveroo) a soulevé des questions juridiques majeures concernant leur statut. Les employeurs ont imposé, dans plusieurs pays, des clauses de non-concurrence et d'exclusivité à ces travailleurs, les empêchant de travailler pour plusieurs plateformes. En France par exemple, la Cour de cassation a jugé que certains travailleurs de plateformes pouvaient être requalifiés en salariés, ce qui leur donnerait droit aux protections du Code du travail (Cass, Soc., 4 mars 2020, n° 19-13.316). Dans l'Union européenne, la directive sur le travail des plateformes adoptée en 2023 impose de critères plus stricts pour déterminer le statut des travailleurs numériques. Si pour le Cameroun le droit du travail semble ne pas encore ouvertement prévoir un cadre adapté aux plateformes numériques, il n'en demeure pas moins vrai qu'il soit important d'intégrer ces nouvelles formes de travail dans le cadre légal.

Certaines structures économiques utilisent des clauses contractuelles pour empêcher les exécutants de contester leurs conditions de travail ou de rejoindre des syndicats. Ces clauses sont de nature à entraver la capacité des exécutants à négocier de meilleures conditions de travail et limitent par conséquent la mobilité des travailleurs. La Cour suprême canadienne a par exemple statué que certaines clauses restrictives dans les contrats de travail des exécutants des plateformes étaient abusives et violaient le droit à la libre négociation collective (Uber Technologies Inc. V. Heller, 2020 CSC 16). Du côté de l'Afrique, on peut tendre à penser au sujet des travailleurs de plateformes, que peu de pays ont adopté une réglementation claire.

Face à ces changements rapides, il est important que les régulations évoluent pour encadrer ces clauses et garantir un équilibre entre protection des exécutants et flexibilité. Pour une meilleure protection des exécutants dans un marché du travail de plus en plus précaire, l'intégration des standards internationaux et l'adaptation des législations nationales sont des pistes à explorer.

## Conclusion

Dans les relations de travail modernes, la contractualisation des clauses d'emploi représente un outil stratégique essentiel. Tout en offrant un cadre légal à la gestion des ressources humaines, elle permet aux entreprises de formaliser des engagements précis et de protéger leurs intérêts. Cependant, afin de garantir le respect des droits fondamentaux des salariés, la mise en œuvre de ces clauses nécessite un encadrement rigoureux. C'est ce que montre l'analyse de l'étude. In fine, loin d'être de simples outils administratifs, les clauses

---

<sup>89</sup> Cas du modèle anglo-saxon dit de relations industrielles, encore en vigueur aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure en Grande-Bretagne, malgré les atteintes sévères qui lui ont été portées par les politiques de dérèglementations.

<sup>90</sup> Cf. Pelissier J. & autres (23<sup>e</sup> éd, 2006, n° 100 et s.) « Droit du travail », Précis Dalloz ; voir aussi, Nchimi J. C. (p. 89 et s.) « la négociation collective en droit du travail camerounais », Revue Juridique Africain.



d'emploi, sont des mécanismes puissants qui doivent être traités avec soin et équilibre. Leur efficacité dépend non seulement de leur conformité aux principes de justice sociale et aux régulations en vigueur, mais aussi de leur conception. Concilier les besoins des employeurs et les droits des salariés dans un contexte de travail de plus en plus dynamique et complexe, reste donc le défi.

### Références bibliographiques

- Cass, Soc., 3 avril 2019, n°17-11.970  
Cass, Soc., 4 mars 2020, n° 19-13.316  
Cass. Soc. 19 nov. 1996, *Bull. V.*, n°392, *Dr. Soc.* 1997, 95 obs. Couturier (G.)  
CJUE, 11 janvier 2007, Laval un Partneri Ltd  
Despax M. (1989). *Droit du travail, Négociations, conventions et accords collectifs*, Dalloz, 2<sup>e</sup> éd. n° 59 et s.  
[https://books.google.cm/books/about/Négociations\\_conventions\\_et\\_accords\\_col.html?id=b5ftAQAACAAJ&redir\\_esc=y](https://books.google.cm/books/about/Négociations_conventions_et_accords_col.html?id=b5ftAQAACAAJ&redir_esc=y)  
Dupeyroux J. J. (1988). Avant-propos au colloque : Droit civil et droit du travail : l'impasse, *Dr. Soc.*, <https://www.labase-lextenso.fr/these/9782275133157-44>  
Favre-Magnan. (1998). Le contrat de travail défini par son objet, in, *Le travail en perspective*, sous la dir. Supiot A. LGDJ, 101-124. <https://www.pantheonsorbonne.fr/page-perso/mfm>  
Foko A. (2007-2). La négociation collective en droit du travail : contribution à l'analyse prospective des normes applicables à la veille de l'adoption d'un nouvel Acte Uniforme par l'OHADA, Penant, *Revue de droit africain*, n°858, pp. 7-39. <https://revcoeurop.cnrs.fr/ark%3A/67375/2CJK75t5DFmJ>  
Jeammaud A. (1982). Les principes dans le droit français du travail, *Dr. Soc.*, pp. 618 - 629. [https://Droit du travail et responsabilité civile - Google Books](https://Droit_du_travail_et_responsabilite_civile_-_Google_Books)  
Kenfack P. E. (1994). La modification du contrat de travail au Cameroun, *R.J.A.*, p. 199 et s.  
Le Mire A. (2005). L'application des conventions collectives, (1<sup>ère</sup> partie), *RPDS*, n° 718, p. 43 et s.  
Méda D. (1998). Une mise en perspective de la valeur travail, in, *le travail en perspectives*, LGDJ, 33 et s.  
Nchimi J. C. (1994). La négociation collective en droit du travail camerounais, *Revue Juridique Africain*, PUC, p. 120 et s.  
Pelissier J. (1988). Droit civil et contrat individuel de travail, *Dr. Soc.*, p. 387 et s.  
Pelissier J. et autres (2002). Mélanges dédiés au président Michel Despax, Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, p. 257 et s.  
Pougoué P. G. (1987). Idéaux de la révolution française et Droit du Travail en Afrique, *Bull. Comptrasex*, p. 213 et s.  
Pougoué P. G. (1997). Code du travail camerounais annoté, PUA, p. 26 et s.  
Supiot A. (2002). Critique du droit du travail, PUF, 1994, 2<sup>e</sup> éd., p. 111 et s.  
Tchakoua J. M. (1999). Dignité et droits fondamentaux des salariés, Réflexion à partir des droits camerounais et français, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Yaoundé II, p. 240 et s.  
Uber Technologies Inc. V. Heller, 2020 CSC 16

**{SECTION 6}**  
**ARTS**

---



## Sur les traces de Zélé de Papara, d'Abidjan à Koulousson : synopsis d'un terrain

*In the footsteps of Zélé de Papara, from Abidjan to Koulousson: synopsis of a land*

**Bassirima Koné**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Email : [kone.bassirima@ufhb.edu.ci](mailto:kone.bassirima@ufhb.edu.ci)

ORCID : <https://orcid.org/0009-0005-8259-9460>

**Résumé :** Le pseudonyme "Zélé de Papara" résonne en écho à la période faste de l'histoire culturelle de la Côte d'Ivoire. Conséquence du "miracle économique" des années 70, la décennie 80 voit éclore, dans le domaine de la musique, une multitude de talents artistiques sans précédent, tant au niveau rural qu'urbain. La révolution de la musique ivoirienne en gestation atteint son apogée durant les deux décennies suivantes (90 et 2000). Nonobstant cette embellie culturelle distillée dans la mémoire collective, les artistes ivoiriens n'en récoltent que des chimères. Certains, comme Zélé de Papara, auront un bien triste destin. À sa fin tragique qui bouleversa tout le pays en 1994, succéda une seconde mort plus cruelle, celle de l'oubli auquel sont condamnés la plupart des artistes africains. Mus par un souci de sauvegarde et de préservation des acquis de cette cantatrice, nos travaux d'ethnomusicologue nous ont mené sur ses traces, d'Abidjan à Koulousson en passant par Papara. Les réalités du terrain mêlées aux mythes et autres intrigues qui entourent son histoire personnelle nous confortent dans l'idée et l'impératif de préserver son patrimoine. Dans une démarche guidée par l'ethnomusicologie de l'urgence couplée à l'approche de l'anthropologie *hors-texte*, cette étude propose, sous la forme d'une écriture alternative avec l'audiovisuel comme support de diffusion, une option visant à sensibiliser un large public et surtout à sonner l'alerte face à la déliquescence du patrimoine de cette icône de la musique sénégalaise, en vue de sa sauvegarde.

**Mots-clé :** Zélé de Papara, Audiovisuel, Sauvegarde, *Djéguélé*, Terrain.

**Abstract:** The pseudonym 'Zélé de Papara' recalls the heyday of Côte d'Ivoire's cultural history. As a result of the 'economic miracle' of the '70s, the '80s saw the emergence of a multitude of unprecedented musical talents, both rural and urban. The burgeoning Ivorian musical revolution reached its peak over the next two decades (90' and 2000'). Despite this cultural embellishment distilled into the collective memory, Ivorian artists reaped nothing but pipe dreams. Some, like Zélé de Papara, met a very sad fate. His tragic end, which shook the whole country in 1994, was followed by a second, more cruel death, that of oblivion, to which most African artists are condemned. Our work as ethnomusicologists has led us to follow in her footsteps, from Abidjan to Koulousson, via Papara, in order to protect and preserve the legacy of this singer. The realities on the ground, combined with the myths and intrigues surrounding her personal history, have reinforced our belief in the need to preserve her legacy. In an approach guided by the ethnomusicology of emergency coupled with the approach of *out-of-text* anthropology, this study proposes, in the form of an alternative writing with the audiovisual as a support for diffusion, an option aimed at sensitising a broad public and, above all, at sounding the alarm about the deterioration of the heritage of this icon of Senegalese music, with the aim of safeguarding it.

**Keywords :** Zélé de Papara, Audiovisual, Conservation, *Djéguélé*, Field.

### Introduction

Karkô Zélé Koné, connue sous le pseudonyme de "Zélé de Papara", est une cantatrice et instrumentiste sénégalaise née en 1934 à Papara dans le département de Tengréla, dans l'extrême nord de la Côte d'Ivoire. Elle amorça sa carrière artistique, dans les années 74, par des prestations musicales au champ, puis se mit progressivement à animer les funérailles dans les villages de la région. C'est seulement le 30 novembre 1985 qu'elle fut révélée au public ivoirien à l'occasion du concert de la paix concomitamment organisé aux stades de Bouaké et d'Abidjan, réunissant plus de cent artistes de musique urbaine et traditionnelle. De cette époque jusqu'à sa mort en 1994, elle assura une présence continue dans le milieu musical

ivoirien. Le président Félix Houphouët-Boigny l'invitait à prêter lors des cérémonies officielles de réception des personnalités politiques, ce qui lui valut d'être perçue, dans la mémoire collective du peuple ivoirien, comme un symbole de l'identité musicale sénoufo (Koné, 2020, 2021). La vie de Zélé de Papara ne fut pour autant pas aisée. En dépit de l'indéniable notoriété qu'elle récoltait lors de ces "prestations présidentielles", sa condition sociale était des plus rudes et précaires. Sa vie se conjugait entre travaux champêtres et prestations musicales aux funérailles où elle ne récoltait que des broutilles. Sa mort tragique en 1994 attrista toute la Nation ivoirienne (Koné, 2021).

Trente ans après sa mort, que reste-t-il d'elle ? Quels souvenirs le peuple garde-t-il d'elle ? Que sont devenus ses œuvres et son patrimoine ? Quelle exploitation est faite de son héritage artistique tant par sa famille, par sa communauté, par le monde culturel ivoirien que par l'État, principal garant de la sauvegarde du patrimoine de son peuple ? Ce sont autant d'interrogations qui nous ont conduit, à l'occasion des 30 ans de sa mort, à faire un bilan de sa vie à travers un film documentaire dont le présent article se veut un complément. Il représente le résultat de plus de cinq années d'investigations de terrain « sur les traces de Zélé de Papara, d'Abidjan à Koulousson ».

L'objectif de ces travaux est de sensibiliser un large public (à travers ce film documentaire) et surtout de sonner l'alerte face à la décrépitude du patrimoine de cette icône de la musique sénoufo, en vue de sa sauvegarde. Le présent article, en complément au film, nous relatara les difficultés rencontrées sur nos différents terrains, les espoirs entretenus par le riche patrimoine de la cantatrice malgré son état ambiant et les propositions concrètes quant à sa gestion. Il s'articule en trois parties, notamment, l'approche méthodologique adoptée, les résultats de nos terrains (condensé du film documentaire) et une analyse du film assortie de suggestions dans l'optique de l'atteinte des objectifs globaux de l'étude.

## **1. Approche méthodologique de l'étude**

L'approche méthodologique de cette étude comprend le cadre de l'étude, la démarche méthodologique, le matériel utilisé ainsi qu'une généralité reposant sur la présentation de la cantatrice Zélé de Papara, sujet principal de l'étude.

### **1.1. Cadre de l'étude**

« Trois localités un terrain », pourrait-on résumer les traces de vie artistique de la cantatrice Zélé de Papara entre 1934 et 1994. Ces trois localités ont naturellement servi de cadre à la présente étude. Il s'agit, prioritairement du village de Papara dans l'extrême nord de la Côte d'Ivoire, de celui de Koulousson, un peu plus au nord et de la ville cosmopolite d'Abidjan au sud. Ces trois localités ayant été les terrains majeurs de la présence terrestre de la cantatrice, nos recherches nous y ont indubitablement mené.

#### *Le terrain de Papara*

Situé à 25 km au Nord-Est de Tengrela, dans la région de la Bagoué, district des Savanes, le village de Papara est une localité qui a connu plusieurs changements administratifs au fil des ans. Peuplé d'à peine cent habitants dans les années 80 (à l'époque de Zélé), cette bourgade est devenue une sous-préfecture incluant plusieurs villages alentour dont Koulousson situé à une quinzaine de km plus au nord. La sous-préfecture de Papara compte de nos jours 13 448 habitants<sup>91</sup>. Érigée en commune en 2005 lors de la création de 520 communes par le décret n°2005-314 du 6 octobre 2005, elle perdra ce statut en mars 2012 à l'occasion de la suppression par le gouvernement ivoirien de 1 126 communes dans le cadre d'une politique de décentralisation visant à renforcer l'efficacité administrative. Après cette réorganisation, Papara a été maintenue en tant que sous-préfecture du département de

---

<sup>91</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2021, Résultats globaux, p.29. Source : <https://plan.gouv.ci/assets/fichier/RGPH2021-RESULTATS-GLOBAUX-VF.pdf> (consulté le 13/04/2024).

Tengréla. Il est fort probable que ce statut lui ait été attribué lors de la réorganisation administrative postérieure à 2012. S'il est admis que la popularité dont jouit Papara découle, en grande partie, de la notoriété et du talent de la cantatrice Zélé qui en fut la principale ambassadrice durant de longues années (Koné, 2020), il ne serait pas anodin de croire que tous les actes de développement qui s'en suivirent en furent des conséquences directes. Cette hypothèse sera étayée par les propos de monsieur Namakoro Koné, alors chef du village, que nous rencontrerons lors de nos travaux sur ce terrain. Ayant connu et côtoyé la cantatrice Zélé dont il était le neveu, il nous fut, par ailleurs, très utile dans toutes nos démarches de terrain, depuis notre accueil (par lui) jusqu'à sa mort brusque en février 2022.

#### *Le terrain de Koulousson*

Nos recherches nous ont ensuite mené sur le terrain de Koulousson où naquit la cantatrice Zélé qui y vécut, par ailleurs, une grande partie de sa vie. Ce village d'à peine 550 habitants<sup>92</sup> situé à 15 km au Nord-Ouest de Papara en comptait certainement 10 fois moins à l'époque de Zélé. Dernier village ivoirien avant d'entamer la frontière avec le Mali, Koulousson forme, avec douze autres villages, le canton Nafana dont Papara constitue le chef-lieu. Les treize villages du canton, visités par Zélé dans sa carrière de chanssonnière sont : *Papara* (village d'origine, chef-lieu du canton), *Nafana*, *Doubasso*, *Basso Nafana*, *Kapagué*, *Kolonza*, *Kokari*, *Iribasso*, *Tamania*, *Tiongoli*, *Zanasso*, *Ziekoundougou* et *Koulousson* (village paternel, lieu de naissance de la cantatrice). Notre étude nous a conduit dans chacun de ces villages où nous avons recueilli des informations utiles pour nos travaux, tant auprès des populations que des responsables locaux.

#### *Le terrain d'Abidjan*

Ville métropolitaine située au sud de la Côte d'Ivoire dont elle fut pendant longtemps la capitale (de 1933 à 1982), Abidjan a contribué à assurer la notoriété de plusieurs artistes nationaux et étrangers. Place forte et incontournable du show-business dans les années 80, elle était devenue, « selon le mot de Dominique Desouches, le lieu privilégié de passage de vedettes "internationales" » (Seri, 1984, p. 120). C'est à ce titre que la notoriété de Zélé de Papara y fut faite, car

alors que les musiciens nationaux ne se produisent que dans les bars-dancings de fortune à la périphérie de la capitale (Abobo-Yopougon, Port-Bouët, Treichville), ces vedettes ont généralement accès aux maisons de culture les plus prestigieuses d'Abidjan ; il s'agit du Palais des Congrès de l'Hôtel-Ivoire, du Centre culturel français d'Abidjan, de l'Institut Goethe de l'Ambassade d'Allemagne Fédérale ; les premiers « exécutent » sur « commande populaire », les seconds souvent à la demande des autorités. (Seri, 1984, p. 120)

Et les "demandes" de Zélé de Papara émanaient de la plus haute autorité du pays, le président Félix Houphouët-Boigny en l'occurrence. Nos recherches nous ont donc également conduit à Abidjan sur les traces de la cantatrice au Palais des Congrès de l'Hôtel-Ivoire.

## **1.2. Méthode d'approche**

Ce travail, comme bien d'autres initiés par nous dans l'optique de la sauvegarde des musiques des peuples de traditions orales, s'inscrit dans la perspective de « l'ethnomusicologie de l'urgence » telle que préconisée par Rouget (1968) avec pour souci majeur « de protéger les traces mémorielles de répertoires musicaux risquant de disparaître ou de se transformer radicalement à plus ou moins brève échéance en raison des mutations de leur environnement social » (Aubert, 2010, p. 152). La musique de Zélé de Papara s'inscrit indubitablement dans cette catégorie d'œuvres patrimoniales en péril avec, en plus, la problématique de la protection des droits intellectuels qui y sont liés. Le questionnement qui

---

<sup>92</sup> Selon les mêmes chiffres du recensement général de la population en 2021.

prévaut quant à la problématique de la protection intellectuelle des œuvres musicales (voire artistiques) des peuples de l'oralité s'invite dans le cas de celles de la cantatrice Zélé : qui est le véritable auteur de ces œuvres ? Quelle est la part, dans ces œuvres, de l'artiste, de l'interprète, du musicologue ou de l'ethnomusicologue qui les recueille et parfois les diffuse ? Quels sont les droits des peuples sur ces œuvres ? En somme, qui détient les droits patrimoniaux ou les droits moraux de ces musiques ? De nombreuses questions de ce type demeurent sans véritables réponses, simplement du fait de la non-organisation de ces musiques. Autant la tâche est immense à ce niveau, autant le processus de "normalisation" de ces situations est long et, loin de nous l'idée de les évacuer toutes à travers de "simples" articles, nous préconisons de les poser clairement. Cela pourrait constituer une amorce de résolution du problème, d'où l'intérêt de la réalisation d'un film documentaire en appoint à cet article.

En s'appariant d'un film, cette étude inscrit, de fait, sa démarche dans une forme "d'écriture alternative" entre le document écrit et le document filmique tel qu'initié par Rouch, pionnier du cinéma ethnographique, initiateur de l'anthropologie visuelle, qui promeut l'utilisation du film comme outil d'enquête et de compréhension des cultures (Heusch, 2006). Le film se révèle alors comme une forme de « contribution alternative [sorte de] redéfinitions esthétiques et identitaires, reflétant des jeux de miroirs et des interrelations entre les cultures » (Mallet & Samson, 2020, p. 168). Cette idée est renforcée par la démarche de Pialt (2018) qui, dans son approche du terrain, introduit le concept d'« espace transactionnel » pour décrire le terrain anthropologique. Avec lui, le film apparaît comme une volonté de proposer un nouveau regard, une méthode différente pour étudier les mouvements et les échanges de musiques à travers le temps et l'espace.

Pour mener à bien cette étude, nous avons adopté la méthode qualitative comme posture méthodologique reposant sur une collecte de données de sources orales et écrites. Pour ce qui est de la première forme de collecte, elle a consisté en des enquêtes par questionnaires et des entretiens de groupes menés auprès des personnes encore vivantes ayant côtoyé la cantatrice. A cet effet, un questionnaire leur a été soumis, de même qu'un guide d'entretien qui aura servi d'orientation pour les entretiens des deux focus groupes constitués. Quant à la seconde phase des collectes, celle des sources écrites, elle a essentiellement consisté en une revue documentaire et bibliographique comprenant des articles, des ouvrages spécialisés, des explorations diverses sur internet, etc. Les résultats ainsi obtenus et présentés dans l'étude ont ensuite été discutés selon la méthode de l'analyse du contenu « en tant qu'effort d'interprétation [qui] se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité. » (Bardin, 1977, p. 9).

Ces éléments théoriques constituent les fondements méthodologiques de cette étude. Pour le travail de terrain, nous nous sommes équipés de matériels en nous appuyant sur certaines personnes du milieu afin de mieux opérer l'immersion indispensable à la réussite d'une telle mission.

### **1.3. Matériel utilisé**

Du tournage d'un film à la diffusion en passant par le montage, de nombreux matériels et personnes sont mis à contribution pour l'atteinte d'un résultat optimal. Pour ce qui est de cette étude, les plus grosses difficultés rencontrées l'ont été en amont, au niveau de l'acquisition d'un matériel de haute technologie. Notre quête d'acquisition de matériels de pointe et de moyens conséquents pour notre terrain a essuyé de nombreux échecs, tant cette mission paraissait anecdotique aux yeux des potentiels bailleurs sollicités, leurs priorités étant ailleurs. Toutefois, nous avons réussi à acquérir une caméra *Degrés écran Rotatif 16x Zoom numérique 720p Full HD DV* pour les enregistrements audiovisuels, deux téléphones portables Android, dont l'un pour les captures d'images et l'autre pour les captures de son.

Nous nous sommes efforcés de travailler en situation optimale selon les contextes (en plein jour ; en intérieur ou en extérieur selon le besoin ; à des moments très calmes de la journée ; parfois en brousse pour contourner les difficultés de divers genres ; etc.). Le résultat est donc ce film documentaire présenté au public lors de la 8<sup>ème</sup> édition du *Djéguélé Festival*<sup>93</sup> tenue du 27 avril au 4 mai 2024 à Boundiali (Côte d'Ivoire) dont la synopsis est présentée plus loin dans cette étude. Pour ce qui est des personnes rencontrées dans le cadre de l'étude, en raison de leur grand nombre, nous ne les citerons pas tous ici. De futurs travaux, dans la continuité de celui-ci, leur seront consacrés de manière plus exhaustive.

#### 1.4. Généralités sur la cantatrice Zélé de Papara

Zélé de Papara est née Zélé Koné, de l'union de Karkô et de Dah Koné, en 1934<sup>94</sup> à Koulousson dans l'extrême nord de la Côte d'Ivoire. Elle eut une enfance paisible et fut beaucoup choyée par sa mère du fait de sa position de 5<sup>ème</sup> enfant et benjamine du couple (mais non de la famille, puisque son père avait d'autres épouses). Malgré cela, il lui fut néanmoins interdit, pendant plusieurs années, d'exprimer sa passion pour la musique, bien que ses proches (son père, sa mère et, plus tard, son premier époux) fussent musiciens. Cependant, vers l'âge de 12 ans, elle réussit, dans la clandestinité, à apprendre à jouer au *barpin*, un tambour à hanche réservé aux femmes dans la société des Sénoufo-Nafana de cette région. Plus tard, lorsqu'elle se maria au musicien Tiedjougou Koné, celui-ci la priva aussi de pratiquer la musique pour une autre raison : « elle ne parvenait pas à le rendre heureux en lui donnant un enfant », nous apprend Ziehouo Koné de Koulousson (2018). Dans l'association féminine de Koulousson à laquelle elle appartenait, elle se chargeait tantôt d'assister les femmes en travail, tantôt d'aider aux travaux champêtres. Elle était une âme généreuse qui rendait beaucoup de service à la communauté. Fortement appréciée pour sa magnanimité, elle se rendait populaire auprès de la gent féminine de Koulousson et, les animations des cérémonies de réjouissance dans l'association lui incombaient malgré les oppositions de son mari qui, soit dit en passant, était le musicien joueur de *bohri*<sup>95</sup> attitré de ladite association. Il y rencontrera même sa seconde épouse, la rivale de Zélé qui, en donnant des enfants à son époux, contribuera à ranger celle-ci au placard. Le malheur des « pertes d'enfants au berceau<sup>96</sup> » qui frappait Zélé la conduisit hors de Koulousson, car elle finit par être ostracisée et chassée comme une malpropre (Koné, 2021, p. 281). Elle entama une nouvelle vie à Papara exclusivement consacrée à la musique. Elle en récolta les lauriers que l'on sait jusqu'à sa mort tragique en 1994 (Koné, 2020, p. 210).

## 2. Résultats de nos terrains

Les résultats de nos investigations ont conduit à produire un film de 16 min 28 secondes. Plusieurs éléments furent utilisés pour la confection de ce film. Nous les présentons ici sous la forme d'un tableau.

### 2.1. Synopsis du film documentaire sur Zélé de Papara

Informations générales	Résumé du film	Éléments sonores, visuels et audiovisuels	Méthodologie (Entretiens, Interviews, Focus)
------------------------	----------------	---	--

<sup>93</sup> Le *Djéguélé Festival* est une rencontre annuelle des acteurs des *djéguélé* (balafon) qui se déroule dans la ville de Boundiali, au nord de la Côte d'Ivoire, et qui réunit plusieurs musiciens issus du "triangle du balafon" (Côte d'Ivoire, Mali et Burkina Faso). En 2024, un mini-colloque réunissant 3 chercheurs fut organisé à l'occasion de la 8<sup>e</sup> édition de ce festival.

<sup>94</sup> Certaines sources, issues de nos investigations, situent sa naissance 10 ans plus tôt, c'est-à-dire vers 1924, ce qui nous paraît plausible au regard de certains témoignages recueillis sur sa vie.

<sup>95</sup> La harpe-luth monocorde sénoufo

<sup>96</sup> Zélé de Papara aura 11 enfants tous morts avant d'atteindre 3 ans.

			<b>groups)</b>
<b>Titre</b> : "Sur les traces de Zélé de Papara, d'Abidjan à Koulousson: synopsis d'un terrain"	<b>Pitch</b> : Film documentaire sur Zélé de Papara	Chansons créées entre 1978 et 1994 : <i>'Natogoma/ Tanrga poro/ Larii chouô/ Chrim'léni/ Kozôgô pélé</i>	Entretien avec Namakoro Koné (chef du canton nafana, chef de Papara) 2017, 2018, 2019
<b>Auteur, réalisateur et producteur</b> : KONE Bassirima	<b>Synopsis</b> : Le film documentaire se déroule en quatre tableaux. Le premier tableau (de 01" à 1'15") s'ouvre avec une présentation de la cantatrice dans le contexte des années 1980. Puis, le tableau 2 (de 01'15 à 10'33") prend pied à Papara avec la narration de la création du village. Le film présente ensuite le portrait détaillé de chacun des musiciens de l'orchestre de la cantatrice. Le tableau 3 (de 10'34" à 12'53") se déplace à Koulousson avec une immersion dans la famille paternelle de Zélé, une visite de la case où elle naquit il y a plus de 90 ans. Enfin, le 4ème tableau (de 12'54" à 16'28") revient à Papara et décrit les circonstances de la mort tragique de Zélé, ponctuée d'une visite sur sa tombe, donnant une touche émotionnelle au film.	Spectacle en plein air à Adjamé (1983)	Sitafa Coulibaly dit "Bélén" (Tengrela)
<b>Genre</b> : Documentaire		Concert de la paix du 30 nov. 1985 au Stade de Bouaké	Interview de Wassa Konaté, belle-fille de Zélé (Papara)
<b>Durée estimée</b> : 16 minutes et 28 secondes		Émission RTI "Images de mon pays" (Tengrela, 1987) et "Pays profond" (Tengrela, 2019)	Interview de Soungalo Camara, dernier djéguéliste de Zélé (Papara)
<b>Langues de tournage</b> : Sénoufo, Malinké, Français		Concert de la réconciliation du 9 nov. 1993 à Tengrela	Entretiens, chants de Kléma Traoré de Zéléso et son époux, chef dudit village
<b>Support de diffusion</b> : Ordinateur, Vidéoprojecteur, télévision		Vidéos des témoins oculaires de Zélé à Tengrela (2017)	Focus group à Koulousson avec : Zanga Sogodogo (ami d'enfance de Zélé), Kédjéné Camara Nakpon Dossogo, Klébara Koné et Kébé Koné
<b>Format</b> : 16/9		Jeu d'immersion avec Soungalo Camara à Papara en 2017	<i>A cappella</i> de Kléma de Zéléso
<b>Supports de tournage</b> : numérique (Caméras reflex numériques-DSLR)		Visite de la maison de naissance à Koulousson	Présentation des musiciens de Zélé : Nanlôgô Sanogo, "le lépreux", Fanyiri Koné, Soungalo Camara, N'Nanplé Sanogo (choriste)
<b>Son</b> : Stéréo (son intégré aux appareils numériques utilisés)		Zélé Traoré (Zélé de Papara II) à Kouto en 2019	<b>Lieux de tournage</b> : Tengrela, Papara, Koulousson
<b>Formats fichiers numériques</b> : MP4	Visite du cimetière de Papara, à la recherche de sa tombe	<b>Calendrier de tournage du film</b> : d'Août 2017 à août 2019	

**Tableau 1.** Fiche technique du film documentaire (Source : Notre étude, 2024)



Cette fiche technique nous renseigne sur le film documentaire, « Sur les traces de Zélé de Papara, d'Abidjan à Koulousson : synopsis d'un terrain », réalisé avec très peu de moyens dans l'optique d'aider à la sauvegarde de l'œuvre de la chanssonière. Il présente le résumé des cinq années de terrain (de 2017 à 2021) que nous avons fait à la recherche d'informations sur la vie et les œuvres de Zélé de Papara. Ce film aurait pu être plus long et plus fourni si nous avions disposé de plus de moyens. Il relate néanmoins des étapes importantes de notre terrain tout en permettant au lecteur de mieux connaître la cantatrice, de mieux comprendre la démarche qui oriente nos travaux ainsi que les objectifs du projet.

Le tableau se subdivise en trois grandes parties : la première renseigne sur les points généraux, la deuxième présente le résumé du film et la troisième partie en évoque les aspects artistiques et techniques. Ces descriptions situent le public sur la nature du film et donnent une idée globale de son contenu.

Quelques images utilisées dans le film sont ici présentées à titre illustratif. Ils renseignent sur quelques personnalités importantes de la vie de la cantatrice. Ces images renforcent l'authenticité de ce film documentaire sur la vie et le patrimoine immatériel de Zélé de Papara.

## 2.2. Documents annexes au film documentaire



**Figure 1.** Zélé de Papara et son dernier époux, Zanga Camara, en 1990. (Source: notre étude, 2024)



**Figure 2.** Zélé de Papara et sa choriste, N'Nanplé Sanogo en 1987. (Source: Frat. Matin du 13 avril 2013)

## 3. Analyse et suggestions

Cette étape de l'étude, correspond aux discussions des résultats présentés plus haut. Elle aborde, dans un premier temps, la réflexion théorique sur la base desdits résultats, et reprend, ensuite, les suggestions issues du film sur le sujet.

### 3.1. Réflexion théorique sur la base des résultats

Ce film documentaire s'inscrit sous le sceau de la dynamique de l'urgence de la protection des œuvres musicales issues des sociétés de l'oralité telle que préconisée par

Rouget (1968). Menacées qu'elles sont par les artefacts de la modernité, certaines de ces musiques, dont celle de Zélé, ont le mérite d'être à la fois issues de la source orale de la tradition et « d'enregistrements recueillis sur place et reproduits "en l'état", c'est-à-dire, sans arrangements de studio ni concessions particulières aux lois du marché » (Aubert, 2010, p. 144). Aussi conservent-elles, de ce fait, leur particularité esthétique avec l'avantage d'être posées sur des supports analogiques ou numériques plus ou moins durables. Il se pose en revanche, à partir de cette nouvelle considération, la problématique des droits d'auteurs et des droits voisins du fait que la cassette, le film ou « le CD fait aussi entrer la musique dans un circuit économique échappant totalement au contrôle – et parfois même à la connaissance – des individus et des groupes dont elle provient » (Aubert, 2010, p. 141). On ne peut donc évoquer la question de collecte, de conservation, de diffusion (par la radio, la télévision et même par internet) sans évoquer celles cruciales des droits d'auteur. A qui appartient l'œuvre enregistrée sur le terrain ? Qui en sont les ayants-droits ? Comment se fait la répartition des droits ? Les réponses à ces questions se trouvent autant dans le champ du juridique que dans celui de la morale, comme le soutient si bien Seeger (Aubert, 2010, p.156), qui affirme que « les questions qui touchent à la propriété intellectuelle [...] sont trop importantes pour être laissées aux seuls juristes, car elles relèvent non seulement du droit (ce qu'on peut faire), mais aussi de l'éthique (ce qu'on devrait faire)».

Le dilemme est donc réel entre le risque de perdre ces musiques du fait de l'oubli dû à leur non-conservation et non-organisation et celui de les fixer sur des supports qui les privent, par ricochet, de droits parfaitement légitimes. Le souci de préserver la mémoire collective de ces musiques afin de contribuer à leur pérennité se justifie, selon Rouget, par le fait que « l'on peut encore espérer débusquer une logique, un système, ce qui est le but de l'ethnologie, de l'ethnomusicologie ou de l'ethnolinguistique. Les musiques produites par la technologie industrielle échappent à toute contrainte, et il n'est plus question de trouver un quelconque système » (Rouget, 1997, p. 15), même s'il est vrai que « les bonnes intentions des uns et des autres ne suffiront pas à « sauvegarder » les cultures autochtones [...] si les conditions matérielles de leur survie ne sont pas réunies » (Aubert, 2010, p. 152). La référence au politique est ici manifeste et, le film documentaire « Sur les traces de Zélé de Papara, d'Abidjan à Koulousson : synopsis d'un terrain » se veut un plaidoyer, voire une supplication aux autorités ivoiriennes afin qu'elles aident Zélé de Papara à ne pas subir cette seconde mort plus douloureuse et plus tragique, qui guette la plupart des artistes issus des traditions de l'oralité, celle de l'oubli.

Ce film s'inspire donc de la démarche scientifique de Rouch qui, grâce à ses travaux consistant à se servir du film comme outil de recherche en sciences sociales (en ethnographie, en anthropologie et en ethnomusicologie), a réussi à démontrer que le film pouvait être bien plus qu'un simple moyen de documentation. Il l'a utilisé comme un outil d'enquête, lui permettant de s'immerger dans les cultures qu'il étudiait et d'établir des relations privilégiées avec les populations locales. C'est en cela que, avec « Germaine Dieterlen, [ils] filmeront durant sept ans, de village en village, les Dogons célébrant les cérémonies du *sigi*, [ce qui aura] permis d'enrichir considérablement la connaissance de ce rituel qui n'a lieu que tous les soixante ans » (Heusch, 2006, p. 52). L'étude, pour se renforcer, fait également appel à la démarche initiée par Piault pour qui

le « terrain » ne serait plus un espace socioculturel initialement désigné, mais bien au contraire, le mouvement constant de regards échangés, d'observations réciproques et susceptibles d'appréciations contradictoires, de commentaires et d'ajustement entre des valeurs, des critères et des instruments de mesure et de jugement différents et non nécessairement compatibles [...] une forme de dynamique d'interactions et de transactions entre l'anthropologue et les personnes étudiées. (Piault, 2018, p. 135)

Aussi, Piault plaide-t-il pour une « anthropologie hors-texte » qui dépasse les limites des supports écrits traditionnels pour intégrer des méthodes audiovisuelles qu'il désigne par le terme de « transaction audiovisuelle ». Cette approche évoque un « espace transactionnel », sorte de conception du terrain anthropologique et présenté comme un lieu d'interactions continues et de co-construction de la réalité, mettant l'accent sur la subjectivité, la réciprocité et l'importance des méthodes audiovisuelles dans la pratique anthropologique contemporaine.

De même, des ethnomusicologues de renom comme Alan Lomax et Marcel-Dubois se sont servis de l'image comme outil de terrain pour l'avancée de leurs travaux dans le champ de l'ethnomusicologie, nous essayons, avec cette première production cinématographique d'atteindre les objectifs de la pérennisation des œuvres de la cantatrice Zélé de Papara.

### 3.2. Suggestions issues du film documentaire

Le film « Sur les traces de Zélé de Papara, d'Abidjan à Koulousson : synopsis d'un terrain » est assorti de quelques propositions concrètes sur les stratégies de revitalisation des œuvres de la cantatrice Zélé de Papara. Parmi elles, nous retenons celle qui préconise d'ériger sur le site actuel de sa case en abandon, un musée à l'intérieur duquel l'on pourrait disposer ses outils de travail (le *bariping*<sup>97</sup>, le *djéguélé*<sup>98</sup>), ses costumes de scène (le *N'dongue*<sup>99</sup>, le *sokow*<sup>100</sup>, les perles en cauris, etc.). Une bonne promotion touristique initiée par l'Etat pourrait aboutir à des pèlerinages annuels couplés de visites constantes sur les traces de la vie terrestre de Zélé de Papara. D'autre part, la cinquantaine de pièces enregistrées de façon informelle par la cantatrice pourraient être remastérisées, adaptées aux sonorités du moment et mises sur le marché du disque au profit des ayants-droits et des populations de Papara et de Koulousson. Soigneusement conservées sur des supports numériques, ces pièces pourraient également servir de corpus pour les musicologues et ethnomusicologues.

### Conclusion

Le film se présente comme un outil précieux pour l'ethnomusicologie, offrant une approche plus riche et plus complète de l'étude des musiques du monde. En combinant les images et le son, il permet de saisir la complexité des pratiques musicales et de les partager avec un public plus large. Malgré les limites qu'il pourrait présenter, il a servi de méthode d'approche dans cette étude pour une démarche de pérennisation de l'œuvre de la cantatrice Zélé de Papara. En effet, avec le film documentaire sur Zélé intitulé « Sur les traces de Zélé de Papara, d'Abidjan à Koulousson : synopsis d'un terrain », nous avons réussi à remonter le temps jusqu'à la naissance en 1924 (ou 1934) de cette cantatrice, à retrouver ses ascendants, bien qu'elle n'ait pas eu d'enfants *intra*, à rassembler les musiciens de son orchestre depuis le premier *djéguéliste* jusqu'au dernier en passant par sa principale choriste, à extraire de ses pièces la systématique musicale qui sous-tend le genre du *bari*<sup>101</sup>. Ainsi, grâce aux nouvelles technologies de plus en plus développées et utilisées dans les méthodes d'enquête en sciences sociales, des informations plus pertinentes et plus fiables sont obtenues, réduisant ainsi le blackout sur les mémoires patrimoniales des sociétés de l'oralité.

Cette étude de terrain repose principalement sur la méthode d'immersion du chercheur avec pour double objectif de produire un film documentaire pour le grand public et un article scientifique en complément pour un alignement de l'œuvre de la cantatrice dans le champ de la recherche ethnomusicologique. Si Zélé de Papara est considérée comme autrice de ses

---

<sup>97</sup> Le tambour à hanche de Zélé

<sup>98</sup> Le xylophone ou balafon

<sup>99</sup> Le chapeau conique porté par Zélé

<sup>100</sup> Le chasse-mouche à base de queue de cheval qu'elle utilise sur scène

<sup>101</sup> Le *bari* ou *bariê* est un genre musical dérivé de la musique des *djéguélé* et pratiqué par les femmes de la région de Tengrela.

chansons, c'est pourtant sa communauté (la communauté nafana de Papara et, par extension, la communauté sénoufo) qui est « la détentrice tant des « droits patrimoniaux » que du « droit moral » sur la musique » (Aubert, 2010, p. 148) qu'elle produit. C'est donc à juste titre que plus de trente années après sa mort, et encore pour longtemps, celle-ci profitera de la notoriété de sa fille.

### Références bibliographiques

- Aubert, L. (2010). Woodstock en Amazonie et la superstar du ghetto de Kingston : Les droits patrimoniaux et le droit moral face aux réalités du terrain. *Gradhiva*, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts, 12, 141-157, <http://journals.openedition.org/gradhiva/1889>.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France
- Heusch, L. (2006). Jean Rouch et la naissance de l'anthropologie visuelle : Brève histoire du Comité international du film ethnographique, *L'Homme* 180, 43-71, <https://doi.org/10.4000/lhomme.24710>
- Koné, B. (2020). L'héritage de la cantatrice Zélé de Papara, femme leader dans la société traditionnelle sénoufo de Côte d'Ivoire, in Monique Ouassa Kouaro (dir.), Actes du colloque international, *Leadership féminin et promotion des objectifs du développement durable en Afrique francophone*, Tome 2, vol. 205 -214. <https://www.researchgate.net/publication/348936649> (consulté le 8 février 2025)
- Koné, B. (2021). De la terre à la musique : le pari réussi d'une cantatrice venue de Papara, *Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, 51, N.S. Tome 2, 275-286.
- Mallet, J. & Samson, G. (2020). Pour une approche alternative des circulations musicales à partir d'un rythme commun dans l'océan Indien, *Journal des anthropologues*, 167-183. <https://doi.org/10.4000/jda.9647>
- Piault, M.H. (2018). La transaction audiovisuelle : Pour une anthropologie hors-texte, *L'Homme* 226, 103-140. <https://doi.org/10.4000/lhomme.31659>
- Rouget, G. (1968). L'ethnomusicologie, in Jean Poirier (éd.), *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard (« Encyclopédie de la Pléiade 24 »), 1339-1390. <https://www.la-pleiade.fr/Catalogue/GALLIMARD/Encyclopedie-de-la-Pleiade/Ethnologie-generale> (consulté le 8 février 2025).
- Rouget, G. (1997). Je préconise l'ethnomusicologie d'urgence pour ces musiques de tradition orale, *Le Monde*, 30 septembre 1997, 15. [https://www.lemonde.fr/archives/article/1997/09/30/je-preconise-l-ethnomusicologie-d-urgence-pour-ces-musiques-de-tradition-orale\\_3773528\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1997/09/30/je-preconise-l-ethnomusicologie-d-urgence-pour-ces-musiques-de-tradition-orale_3773528_1819218.html) (consulté le 13 avril 2024).
- Seri, D. (1984). Musique traditionnelle et développement national en Côte d'Ivoire, In : *Tiers-Monde*, tome 25, n°97, Culture et développement 109-124. [https://www.persee.fr/doc/tiers\\_0040-7356\\_1984\\_num\\_25\\_97\\_3361](https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1984_num_25_97_3361) (consulté le 13 avril 2024)



## La représentation sociale du musicien de djéguélé en pays senoufo

*The social representation of the djéguélé musician in senoufo country*

**Ouologo Jonathan Ouattara**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Email : [ouattara.ouologo86@ufhb.edu.ci](mailto:ouattara.ouologo86@ufhb.edu.ci)

Orcid: <https://orcid.org/0009-0002-1179-5403>

**Résumé :** La musique des djéguélé<sup>102</sup> est incontestablement la plus populaire de toutes les formes musicales existant en pays senoufo. On la retrouve à toutes les occasions. Presque chaque village en Côte d'Ivoire possède une formation orchestrale, qui, lorsqu'elle se déplace, fait office d'ambassadeur des siens. Certaines localités ont ainsi acquis de la notoriété grâce à leurs formations orchestrales ou à des individualités qui en sont issues. Tel est le cas de la bourgade de Papara, située à l'extrême nord de la Côte d'Ivoire, qui doit sa notoriété à la cantatrice Zélé Koné plus connue sous le nom de Zélé de Papara. Celle-ci aura contribué à révéler son village sur le plan national et international. Toutefois, cette apologie des djéguélé cache de réelles difficultés, notamment celles des acteurs engagés dans la production de cette musique. Des recherches antérieures révèlent la précarité dans laquelle Zélé de Papara a perdu la vie en 1994. De cette époque à nos jours, soit trente ans après, nos investigations montrent que la condition de l'acteur produisant la musique ou les chants de djéguélé n'a pas changé. Qu'est-ce qui pourrait expliquer une telle situation ? Nous postulons que la représentation sociale du musicien de djéguélé en pays senoufo est un frein à la carrière de ces acteurs. La démarche méthodologique s'appuyant sur la méthode d'enquête par entretien et questionnaire nous a permis d'identifier la nature de ces représentations. La connaissance de celles-ci nous inspire des perspectives de redynamisation.

**Mots-clé :** Représentation sociale, Musicien, Zélé de Papara, Djéguélé, Senoufo.

**Abstract:** Djéguélé music is undoubtedly the most popular of all musical forms existing in Senoufo country. We find it on all occasions. Almost every village in Ivory Coast has an orchestral group, which, when it travels, acts as an ambassador for its people. Certain localities have thus acquired notoriety thanks to their orchestral formations or to individuals who come from them. This is the case of the town of Papara, located in the far north of Ivory Coast, which owes its notoriety to the singer Zélé Koné better known under the name Zélé de Papara. This will have contributed to revealing his village on a national and international level. However, this apology for the djéguélé hides real difficulties, notably those of the actors involved in the production of this music. Previous research reveals the precariousness in which Zélé de Papara lost his life in 1994. From that time to the present day, thirty years later, our investigations show that the condition of the actor producing the music or songs of djéguélé does not have not changed. What could explain such a situation? We postulate that the social representation of the djéguélé musician in Senoufo country is an obstacle to the careers of these actors. The methodological approach based on the survey method by interview and questionnaire allowed us to identify the nature of these representations. Knowledge of these inspires us with prospects for revitalization.

**Keywords:** Social representation, Musician, Zélé of Papara, Djéguélé, Senoufo.

### Introduction

La culture africaine en général et la culture musicale senoufo en particulier sont d'une richesse inestimable. Le peuple senoufo possède une diversité d'instruments de musique que l'on retrouve, au plan organologique, dans différentes familles d'instruments. L'on y trouve toute une diversité d'instruments rythmiques et mélodiques dont le djéguélé occupe une place emblématique. Également connu sous l'appellation de balafon, le djéguélé fait partie de la famille des xylophones. La musique des djéguélé est sans nulle doute l'une des plus populaires

---

<sup>102</sup> Djéguélé est le nom du xylophone senoufo. En Côte d'Ivoire, il existe plusieurs types de xylophones.

de l'ère culturelle senoufo en Côte d'Ivoire, ce qui fait dire à Karna que « tout ce qui se dit avec le djéguélé est susceptible d'être pris en considération<sup>103</sup>. »

De nombreuses études ont été menées sur le djéguélé : Coulibaly (1982), Zemp (2004) Koné (2016), Ouattara (2016), etc. Ces recherches ont abordé, entre autres, le volet organologique, l'étude ethnomusicologique, la communication sociale par le djéguélé et la pratique musicale de certains acteurs dont Zélé de Papara. Celle-ci nous intéresse particulièrement dans cette étude. Des travaux antérieurs nous informent que

Zélé Koné est née vers 1934 à Koulousson dans l'extrême nord de la Côte d'Ivoire, en pays Senoufo-Nafana. Sa mère, Dah, musicienne et paysanne est originaire de Papara qu'elle quitta vers l'âge de 16 ans pour se marier à Karkô Koné dit Nibane, musicien et paysan du village de Koulousson. Elle donna naissance à cinq enfants dont Zélé est la benjamine. L'enfance de Zélé se passa sans accroc majeur, comme pour tout enfant ordinaire. Entre travaux champêtres et surveillance du cheptel familial, elle se montra, à l'opposé de ses frères et sœurs, intéressée par l'héritage artistique de ses parents. Aussi, s'attela-t-elle à apprendre les rudiments du chant avec sa mère comme enseignante et éducatrice (...). Nous sommes en 1965, elle a alors 31 ans. Elle commença par se produire au champ où elle encourageait les cultivateurs quand elle-même n'était pas dans le sien. Puis ce furent les funérailles au village et progressivement dans les villages environnants avant que le hasard et les circonstances ne la projettent sur les devant de la scène nationale en 1966 à l'occasion de la fête d'indépendance tournante qui se tint à Korhogo cette année-là. Sa carrière prit alors de l'envergure et désormais ses spectacles se firent entre les villages de la région et la capitale ivoirienne. Son plus grand haut fait reste le concert qu'elle donna au Palais de la culture de l'Hôtel Ivoire en présence du président de la République, Félix Houphouët-Boigny et de plusieurs autres chefs d'État. (Koné, 2021, p. 280)

Zélé est considérée comme un précurseur dans le domaine du chant avec le djéguélé comme instrument d'accompagnement. Rappelons-le, même si derrière chaque pièce de djéguélé se cache une chanson ou un message, le djéguélé est généralement une musique instrumentale. Les rythmes et les mélodies joués dans des contextes de fortes effervescences produisent de grandes scènes de danses qui relèguent au second plan des fragments de textes de chants entonnés par la foule. Zélé aura eu le mérite de placer le chant en ligne de mire des orchestres de djéguélé. Cet aperçu de la vie de l'artiste pourrait à priori nous faire penser à une glorieuse carrière. La suite de l'histoire musicale nous apprend que Zélé de Papara est décédée dans une précarité totale, sa case s'étant effondrée sur elle une nuit de forte pluie en 1994.

Depuis cette date, de nombreuses chanteuses comme Zélé ont émergé en pays senoufo, utilisant les djéguélé comme instruments d'accompagnement du chant. Il convient, cependant, de s'interroger si leurs conditions de vie ont évolué comparativement à celle de Zélé. Nous répondons par la négative et nous postulons que les représentations sociales du musicien de djéguélé en pays senoufo ne favorisent ni la pérennisation de cette musique ni l'émergence de la carrière de celui-ci. Cette recherche est une réflexion qui porte sur la représentation sociale du musicien de djéguélé en pays senoufo. A l'aune de la carrière de Zélé de Papara trente ans après sa mort, l'étude nous donne un aperçu de la carrière du chanteur de djéguélé en pays senoufo. Nous nous appuyons, de ce fait, sur la théorie des représentations sociales issues de la psychologie sociale. De façon générale, les représentations sociales désignent les opinions, les informations, les valeurs et croyances sur un objet. Selon Jodelet (2002, p.119),

les représentations sociales concernent le savoir de sens commun, mis en œuvre dans l'expérience quotidienne ; elles sont des programmes de perception, des "constructs" à

---

<sup>103</sup> Entretien téléphonique réalisé par l'auteur avec Silué Karna, animateur culturel, le 05 Août 2013 de 19h15 à 19h37 à Korhogo.

statut de théorie naïve, servant de guide d'action et de grille de lecture de la réalité, des systèmes de signification permettant d'interpréter le cours des événements et des relations sociales ; elles expriment le rapport que les individus et les groupes entretiennent avec le monde et les autres ; elles sont forgées dans l'interaction et au contact des discours circulant dans l'espace public ; elles sont inscrites dans le langage et les pratiques et fonctionnent comme un langage, en raison de leur fonction symbolique et des cadres qu'elles fournissent pour coder et catégoriser ce qui peuple l'univers de vie.

Il s'agira donc, à travers ce travail de recherche, dans le contexte actuel, de présenter le djéguélé à l'épreuve de ces représentations. Des stratégies de modification de celles-ci seront également proposées pour une redynamisation.

Cette étude s'intéresse au contexte ivoirien actuel. Elle a conduit à mener différentes enquêtes dans divers lieux. Cette recherche est de type qualitative et quantitative. Sur le plan qualitatif, différents entretiens semi-directifs ont été menés avec des musiciens de djéguélé, des chantres traditionnels issus des églises catholiques et baptistes AEBECI<sup>104</sup> utilisant le djéguélé comme instrument d'accompagnement, ainsi que des amateurs de la musique des djéguélé. Nous avons demandé à nos interlocuteurs s'il est possible de vivre de l'art du djéguélé. Ceux-ci devaient nous donner ensuite la raison de leur réponse. L'analyse du contenu a été sollicitée dans cette partie du travail. La technique de choix volontaire a permis de construire l'échantillon. Au niveau quantitatif, nous avons collecté les réponses à différentes questions posées à des élèves du primaire et du secondaire de la DRENA<sup>105</sup> de Korhogo. Il s'agissait, à travers ces questions, d'identifier le genre musical, l'ethnie, le niveau de locution de la langue senoufo des enquêtés. Le traitement des réponses recueillies est présenté en pourcentage. Ce travail s'articule en quatre points : le premier présente un aperçu du djéguélé en pays senoufo aujourd'hui. En second lieu, nous abordons les conditions sociales de l'acteur de djéguélé. Le troisième point s'intitule anthropologie et facteurs explicatifs de la représentation sociale de l'acteur de djéguélé. Enfin nous avons des propositions de redynamisation du djéguélé.

## **1. Un aperçu du djéguélé en pays senoufo aujourd'hui**

Partout en pays senoufo, l'on trouve des formations musicales de djéguélé. Presque chaque village possède une formation orchestrale, qui, lorsqu'elle se déplace, fait office d'ambassadeur des siens. Certaines localités ont ainsi acquis de la notoriété tout comme certains instrumentistes. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer Tuo Stafa de Tiégana, Soro Vié de Nafoun, Soro Founnigué de Siontanavogo, Tuo Founnigué de Tiégana, Tôbinhin de Gbodnonn, Donassi de Zouaninkaha. L'art du djéguélé est surtout instrumental. Les prestations publiques des orchestres ou des célébrités citées plus haut sont très souvent des mélodies bien connues de l'auditoire qui n'hésite pas à exécuter le texte. C'est dans cet univers que Zélé de Papara s'est forgée une identité particulière : s'exprimer à travers le chant avec le djéguélé comme instrument d'accompagnement. Sa popularité s'est étendue à toute la Côte d'Ivoire, en témoigne sa prestation à l'Hôtel Ivoire sur invitation du président Félix Houphouët-Boigny. Zélé de Papara, considérée comme pionnière dans ce domaine, a inspiré des générations. Certains, depuis les années 70, ont aussi décidé de s'exprimer par le chant avec le djéguélé comme instrument d'accompagnement. Il s'agit des communautés chrétiennes baptistes AEBECI et catholiques. L'église baptiste AEBECI et l'église catholique sont considérées comme pionnières en ce qui concerne l'intégration du djéguélé dans le culte chrétien en Côte d'Ivoire. Des années 70, moments d'intégration du djéguélé dans le

---

<sup>104</sup> Association des Églises Baptistes Évangélique de Côte d'Ivoire. Cette église existe en Côte d'Ivoire depuis 1947.

<sup>105</sup> Direction Regionale de l'Education Nationale et de l'Aphabétisation

christianisme jusqu'en 1994, année du décès de Zélé de Papara, ces communautés se sont illustrées par leur savoir-faire dans ce domaine. De 1994 à 2024, la discographie des œuvres des chanteurs de djéguélé est inestimable. Les plus grandes célébrités dans ce domaine se trouvent toujours dans les églises baptistes AEBECI et dans l'église catholique. Nous citons entre autres Silué Nongninin, Coulibaly Korotoum, Soro Tortcha Sara et Soro Kobon pour les églises Baptistes AEBECI et Yéo Cécile, Yéo Ferelaha Murielle, Coulibaly Sita Christine et Soro Carine pour l'église catholique. Ces différents chantres constituent aujourd'hui une grande fierté pour le pays senoufo. Leurs compositions musicales sont accueillies avec ferveur par toutes les couches de la population sans distinction de religion. Celles-ci traitent, en dehors du contexte bibliques, des problèmes sociaux. Tout le monde s'y retrouve. Mais si ces œuvres ou compositions musicales de djéguélé jouissent d'une si grande popularité, qu'en est-il de leurs auteurs ? nous retenons de l'histoire musicale récente de la Côte d'Ivoire, que Zélé de Papara, issue de cette même partie du pays est décédée dans le dénuement total malgré son talent impressionnant et sa grande notoriété. Depuis son décès il y a plus de 30 ans, la situation des acteurs des djéguélé a-t-elle évolué ?

## **2. Conditions sociales de l'acteur de djéguélé**

Du fait de sa présence dans presque toute cérémonie en pays senoufo, l'on pourrait considérer le djéguélé comme le genre musical le plus populaire chez ce peuple. L'une des interrogations qui nous vient naturellement à l'esprit est celle de la représentativité de ces acteurs qui continuent de hisser le djéguélé à un tel niveau de popularité. Peut-on vivre de la pratique de cette musique ?

### **2.1. Le djéguélé, une activité secondaire ?**

Après investigation auprès de tous les acteurs de djéguélé que nous avons interrogés, il ressort que le musicien ou chanteur de djéguélé ne peut vivre de son art. Celui-ci est un membre de la société comme tout autre travailleur qui exerce dans un domaine d'activité. Au village, les musiciens de djéguélé possèdent aussi des parcelles de terres qu'ils mettent en valeur. L'agriculture étant chronophage, le djéguélé devient donc une activité de circonstance. Certaines célébrités et virtuoses de la pratique du djéguélé reçoivent des cachets lors d'invitations. Mais les sommes perçues sont négligeables au regard du nombre de membres de l'orchestre de djéguélé qui peut aller jusqu'à sept musiciens. La plupart de ces musiciens nous ont affirmé que pour espérer faire face à la gestion du quotidien, certains d'entre eux ont dû ajouter à leur art, l'apprentissage et le métier de la lutherie (fabrication de l'instrument). Mais le domaine de la lutherie requiert un savoir-faire exceptionnel qui ne réussit pas à tout le monde. Pour espérer avoir de nombreuses commandes, il faut avoir acquis une certaine notoriété.

### **2.2. Des musiciens et chanteurs de djéguélé découragés**

Nos différents entretiens avec les chanteurs de djéguélé dans cette étude nous présentent des acteurs gagnés par le découragement. Chez les acteurs de la musique religieuse chrétienne, catholique et baptiste AEBECI, ayant composé des chants de djéguélé, le constat est sombre. Sur une dizaine de chanteurs ou chanteuses interviewés, aucun ne vit de son art. Dans la majeure partie des cas, le découragement semble s'installer. Une actrice du nom de Soro T. Sara<sup>106</sup> nous a dit ceci :

Je viens d'arriver de voyage. J'étais invitée pour animer une cérémonie qui a duré trois jours. À la fin, les organisateurs m'ont remis 15.000 FCFA y compris mon transport aller-retour. Ils

---

<sup>106</sup> Entretien téléphonique réalisé par Ouologo Jonathan avec Soro T. Sara, agent de santé, le 09 Avril 2024 de 16h10 à 16h50. L'entretien a porté sur la carrière du chantre de balafon.



te diront que cela est un grand effort consenti pour toi. Je ne me sens présentement pas bien mais difficile de me procurer des soins appropriés. Je reçois très souvent des invitations mais je t'assure qu'à la fin des cérémonies, tu ne sais même pas à qui t'adresser pour que l'on te paye ton transport. Je suis une femme, j'ai besoin d'être présentable lorsque je suis invitée. C'est difficile.

Cette situation est similaire à celles que vivent, au quotidien, de nombreux autres chanteurs, en témoigne celle relatée ici par Silué Louise : « je réside à Tioniaradougou à une quinzaine de Km de Korhogo. J'ai été invitée pour animer un mariage à Korhogo. A la fin de la cérémonie, personne n'est venu me voir. J'ai dû marcher de Korhogo jusqu'à Tioniaradougou<sup>107</sup> ». En 2013, dans le cadre de nos recherches doctorales, nous avons interviewé un musicien très renommé en pays senoufo du nom de Soro Sehelu, la cinquantaine révolue. Ses propos nous avaient fortement attristé. Il disait en substance : « j'ai encore la force, j'ai la volonté, mais comment faire ? S'il y a quelqu'un pour m'aider à produire mon œuvre, je suis prêt à aller plus loin ». Rappelons que Soro Sehelu a consacré toute sa vie au djéguélé. Il a enregistré plus d'une vingtaine d'albums. Nous pouvons estimer son répertoire à plus d'une centaine de chansons accompagnées au djéguélé. Il décède en 2021 sans avoir, malheureusement, pu récolter le fruit matériel de cette riche carrière musicale.

### **2.3. La piraterie et le téléchargement d'œuvres de djéguélé**

Les musiciens et chanteurs de djéguélé révèlent que les discothèques et certaines structures sont les grands bénéficiaires de leur dur labeur. C'est ce qu'affirme Soro T. Sara : « ces structures enregistrent et sont reconnues pour la vente des œuvres musicales sur cartes mémoires et clés USB. Les auteurs de ces œuvres n'en bénéficient pas. Il est même très difficile d'avoir le contrôle de ces ventes parce que certaines de ces œuvres vendues sont des enregistrements *live*, des performances musicales enregistrées lors de funérailles ou de toute autre cérémonie mobilisant beaucoup de personnes ».

Le piratage des œuvres musicales est l'une des faiblesses de l'industrie musicale en Côte d'Ivoire. Hien (2021, p. 126) évoquant ce problème pense que cela est « désavantageux pour les artistes ». Le secteur de la créativité musicale est miné par l'anarchie. Les artistes peinent à percevoir leurs droits d'auteurs. Pour les compositeurs de chants de djéguélé, la situation est encore plus critique. Sur une trentaine de chants répertoriés, moins de cinq sont déclarées au BURIDA<sup>108</sup>. Les conditions d'enregistrement de leurs œuvres ou chants citées plus haut créent les conditions propices à leur piraterie. Les mélomanes de ce genre musical se trouvant exclusivement en pays senoufo, un réseau illicite de vente s'est mis en place.

### **2.4. Un désintérêt de la jeunesse pour le djéguélé**

Sur un total de 58 élèves interrogés à Korhogo, 36 de familles senoufo et 22 de familles non-senoufo, seuls 7 affirment aimer la musique traditionnelle et 4, celle du balafon. Ces différents chiffres montrent bien un désintérêt de la jeunesse pour le djéguélé. Il ressort aussi que la plupart de ces enfants éprouvent d'énormes difficultés à s'exprimer dans leurs langues maternelles. La forte urbanisation des villes en Côte d'Ivoire justifie cette décroissance de locution de ces langues. Une étude menée en 2023 sur un échantillon de 1500 élèves des DRENA d'Abidjan 1 et 4 confirme ce constat : seuls 324 s'expriment en langue maternelle soit 21,6 %. (Ouattara, 2023, p. 387). Cette décroissance de locution des langues maternelles en général et spécifiquement de la langue senoufo n'est pas sans conséquence sur l'intérêt des jeunes pour le djéguélé.

---

<sup>107</sup> Entretien téléphonique réalisé par Ouattara Ouologo Jonathan avec Soro Samuel, entrepreneur, le 15 Avril 2024 de 20h05 à 20h30. L'entretien a porté sur la carrière du musicien et chanteur de balafon.

<sup>108</sup> Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur

### **3. Anthropologie et facteurs explicatifs de la représentation sociale de l'acteur de djéguélé**

A l'instar de bien des sociétés africaines, celle des senoufo ne fournit pas une définition univoque du concept de musique. Tenter donc un tel projet amène forcément à l'aborder de façon holistique. Wondji C. (1986, p. 11) soutient que « dans le vocabulaire de certains peuples, les mêmes mots sont-ils utilisés pour désigner chant, danse et musique. » Comme toute production humaine, la musique entretient des liens profonds avec les autres réalités de la vie sociale. (Stoichita, Lortat-Jacob, 2008, p. 3). Le djéguélé est omniprésent dans la vie du senoufo et « tout village quelle que soit sa taille, dispose d'un ensemble orchestral de djéguélé ». (Koné, 2016, p.194). De nos investigations, il ressort que le djéguélé est vu par le senoufo comme un instrument de joie et de deuil. Il s'imbrique fidèlement à chacune de ces réalités. Le djéguélé est un facteur de motivation en contexte de travaux champêtres. Cela représenterait sa « fonction première » soutient Koné (2016, p. 210). Dans les moments de deuil, cette fonction de motivation lui est aussi assignée car il s'agit encore là de dissiper la tristesse du moment. L'un de nos interlocuteurs, Soro Zana<sup>109</sup>, interviewé en 2013, parlant de l'histoire du djéguélé, disait : « avant l'avènement du djéguélé, les moments de deuil étaient difficilement vécus. C'était des moments terribles qui inspiraient une grande peur. Le djéguélé s'est présenté à son avènement comme un soutien de taille. Il a apporté de la joie et la capacité de surmonter toutes formes d'épreuves ».

Si le djéguélé est omniprésent dans la société senoufo, s'incrutant profondément dans le quotidien de ce peuple, le considère-t-on comme une activité à part entière ? Holas (2006, p. 55) révèle que « chez les Senoufos, il n'existe pas de musicien de caste, bien que par exemple les joueurs de balafon deviennent facilement des professionnelles plutôt saisonniers ». Il soutient encore que tout homme doué pourrait devenir musicien sans distinction sociale.

#### **3.1. La conception du peuple senoufo du musicien de djéguélé**

L'on retiendra dans l'histoire que le peuple senoufo s'est illustré à travers le travail de la terre. C'est donc pour quoi en pays senoufo, « le musicien de djéguélé est avant tout, un cultivateur. Il dispose de sa parcelle de terre qu'il cultive pour nourrir sa famille. Le métier de musicien vient en second plan et lui permet éventuellement de compléter ses revenus de la terre à travers les avantages que lui procure ce statut. » Koné (2016, p. 185)

Dans la pensée collective, vivre uniquement de la musique s'apparenterait à une forme de paresse. La musique n'est pas vue comme une activité mobilisant de grands efforts comme ceux du travail de la terre. Yéo T. Jean<sup>110</sup> nous dit que « les balafonistes viennent en soutien aux familles endeuillées. C'est la solidarité légendaire du senoufo. Ils ne vivent pas de la pratique de cet instrument. D'ailleurs, le balafoniste qui n'entretient pas son champ s'expose à la disette et est vu comme un paresseux ».

De caractère profane, les différentes manifestations où s'invite le djéguélé ont lieu publiquement. Point besoin d'estrade ni de loge, la place publique permettant un jeu spontané et réunissant toutes les franges de la population érige tout le monde en acteur. Les pièces mélodiques jouées par les instrumentistes sont la plupart du temps des chants connus et tirés d'un répertoire qui n'est pas étranger à la foule. Ces instants pourraient-être qualifiés de spectacles en plein-air où chaque acteur, musiciens comme spectateurs, contribue à sa réussite. Dans ces conditions, il est difficile de cloisonner les deux entités où des spectateurs payeraient pour venir écouter un orchestre de djéguélé fut-il d'aussi grande renommée. Nous avons pu

---

<sup>109</sup> Entretien réalisé par Ouattara Ouologo Jonathan avec Soro Zana à Tarato, village situé à 40 Km de Korhogo, le 13 juillet 2013. L'entretien avait porté sur la facture et l'histoire du djéguélé.

<sup>110</sup> Entretien téléphonique réalisé par Ouattara Ouologo Jonathan avec Yéo T. Jean, professeur d'EPS, le 04 Mai 2024 de 19h15 à 19h50. L'entretien a porté sur la représentation sociale du musicien de balafon.

constater l'organisation de spectacle de djéguélé par des promoteurs locaux à Korhogo. Malgré le coût réduit des tickets, la participation reste très mitigée. Certains ironisent même sur le fait de devoir payer de l'argent pour aller écouter du djéguélé. De ce fait, aucune contrainte financière ne devrait s'imposer à l'auditeur de djéguélé qui agit selon sa libéralité. De nos jours, certains orchestres demandent des cachets lorsqu'ils sont invités, mais cela reste en réalité négligeable.

### **3.2. Les conceptions religieuses**

L'introduction du djéguélé dans le culte chrétien remonte au début des années 70. La contribution culturelle africaine s'avérait plus qu'utile pour une meilleure compréhension du discours religieux importé. L'introduction de l'évangile dans la culture s'avérait nécessaire car « une foi qui ne devient pas culture est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, entièrement pensée et fidèlement vécue. » (Pape Jean Paul II<sup>111</sup>, 1982). Cela a donc prévalu à l'intégration du djéguélé dans le culte chrétien en Côte d'Ivoire. Nombreux sont aujourd'hui les chantres, hommes ou femmes, ayant adopté la pratique du chant accompagné des djéguélé. La plupart se trouve à l'église catholique et à l'église baptiste AEBECI. Leurs œuvres jouissent d'une grande popularité parce qu'elles traitent, indépendamment des enseignements bibliques, des problèmes sociaux. A la suite de Zélé de Papara, ils sont nombreux à avoir acquis une notoriété en pays senoufo. Cette notoriété cache malheureusement de bien tristes réalités. Au regard des difficultés que vivent les compositeurs de ces œuvres, l'on comprend aisément que les réalités vécues par Zélé de Papara, entre autres, se sont aussi déportées dans l'église. Nous faisons allusion à la représentation sociale de la musique par ces fidèles chrétiens ; la musique n'est pas vue comme un métier lucratif. A l'église, toute tâche exécutée doit être prise comme contribution pour le service de Dieu. Les enseignements donnés par les guides de ces communautés religieuses sont certainement à la base de la représentation que leurs fidèles ou adeptes se font de l'acteur de djéguélé. Au cours d'une causerie, Monsieur Coulibaly Donafoungo, un fidèle d'une église baptiste AEBECI nous rapportait en 2015 ces propos d'un pasteur pendant sa prédication dominicale : « il faudrait que vous le sachiez, chanter ou faire de la musique à l'église n'est pas un ministère. Tout le monde peut le faire ».

Cette pensée qui n'a malheureusement aucun fondement biblique est tristement partagée par certains leaders religieux de cette organisation. Nous avons pu échanger avec des membres de cette église qui trouvent inconcevable que l'on puisse vivre exclusivement de djéguélé. Cette représentation sociale négative des fidèles chrétiens sur l'acteur de djéguélé tient aussi en partie aux enseignements reçus dans ce milieu. De nature bénévole, les chantres de djéguélé exercent exclusivement leur art dans leurs communautés religieuses. Mais depuis quelques années, des organisateurs de spectacles se sont investis dans la promotion des chantres et musiciens de djéguélé. Nous citons pour exemple le concert Alléluia organisé par la jeunesse des églises baptistes AEBECI de Korhogo conduite par le promoteur culturel Koné Dognan Joseph. Cet évènement qui a eu lieu le 11 juin 2022 au Centre Culturel Womiengnon de Korhogo avait réuni 1134 participants. S'il est vrai que les organisateurs visaient plus du double de cet effectif, nous pensons que ces résultats sont à encourager.

### **3.3. Facteur environnemental et désintérêt pour le djéguélé**

Nos enfants naissent aujourd'hui dans un monde où les pratiques musicales de nos cultures sont totalement noyées par ce qui vient d'ailleurs. Le désintérêt de la jeunesse pour nos cultures en est une conséquence. Les recherches de Zenatti (1994, p. 226) confirment bien cette situation. Elle évoque la « pénétration universelle de la radio et de la musique enregistrée, de la télévision et du cinéma. Ce phénomène a, entre autres effets, celui d'évincer la musique

---

<sup>111</sup> Pape Jean Paul II intervenant à l'occasion du synode africain tenu le 20 mai 1982.

populaire traditionnelle ». Cette conception rejoint aussi la théorie de simple exposition de Zajonc (1968) ; c'est la tendance à porter un jugement plus positif sur quelque chose ou quelqu'un simplement parce qu'on y a été exposé de manière répétée. Nous comprenons dès lors la représentation positive des jeunes pour certaines musiques. On finit par se représenter positivement ce que nous avons l'habitude d'entendre. En Côte d'Ivoire, le succès de nombreuses œuvres musicales est à mettre à l'actif des médias et des réseaux sociaux. Certaines œuvres musicales sur lesquelles personne n'aurait parié ont un écho favorable auprès des auditeurs en général et jeunes en particulier. Pourtant nos jeunes n'affectionnent ni ne savent rien de la musique de djéguélé. Il va donc de soi qu'ils n'éprouvent absolument rien pour les musiciens de djéguélé. Ceux-ci n'existent pas dans leur champ d'intérêt. Mais avec un peu de recul, nous pensons qu'il est possible de renverser la tendance en utilisant ces mêmes canaux pour la vulgarisation de nos cultures musicales. L'univers des médias en Côte d'Ivoire pourrait donc contribuer à une représentation positive du djéguélé auprès de la population et plus spécifiquement auprès des jeunes. Il s'agira de distiller à profusion nos valeurs locales et spécifiquement les œuvres de djéguélé à travers les médias locaux du nord de la Côte d'Ivoire.

### **3.4. Pratique linguistique et pérennisation des djéguélé**

La langue est indissociable de la culture. Selon Benveniste (1976, p. 263), la langue et la culture sont les deux facettes d'une même médaille. La langue nous rapproche davantage de la culture en général et de la culture musicale en particulier. La langue senoufo et le djéguélé sont intimement liés. La particularité de cet instrument est qu'il est conçu en fonction des différents dialectes senoufo. Le senoufo est une langue à ton et chaque dialecte se caractérise par des intonations et des intervalles de tons spécifiques.

Une étude menée en 2022 montre chez les élèves des lycées et collèges une décroissance de la pratique de nos langues maternelles. À Korhogo, sur 590 élèves de la DRENA, nous avons 428 soit 72,54 %. À Abidjan, sur 1500 élèves des DRENA d'Abidjan 1 et 4, nous avons 324 soit 21,6 %. Ouattara (2022, p. 387). Pour la présente étude menée en 2024, sur 36 élèves senoufo interrogés, 11 ne parlent pas le senoufo. Cette situation pourrait progressivement s'aggraver. La pratique de la langue senoufo pourrait disposer la jeunesse à aller vers les valeurs culturelles de celle-ci.

## **4. Propositions de redynamisation de la musique des djéguélé**

### **4.1. Loi sur la copie privée**

Dans une interview récente accordée au magazine *Financial Afrik* (2024), Koné Donikpo, chef de la Division de la Culture, à la Direction de la Culture et du Tourisme, au Département du Développement Humain de la Commission de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), affirme ceci :

La copie privée est une exception au droit d'auteur qui permet de copier, d'enregistrer ou de reproduire un contenu culturel protégé et provenant d'une source légale sur tous supports par une personne physique pour un usage privé et non à des fins collectives. A titre d'exemple, pour notre usage personnel, nous enregistrons tous, des films, de la musique ou des livres dans nos smartphones, nos tablettes, nos ordinateurs ou encore sur des clefs USB ou des disques durs etc. En contrepartie de ces copies effectuées pour des usages privés, il est perçu une redevance auprès des fabricants ou des importateurs de supports d'enregistrements et autres appareils, systèmes ou dispositifs qui permettent de stocker, de transmettre, de récupérer les contenus culturels.

En Côte d'Ivoire, des réflexions sur la copie privée ont cours depuis 2022. Le Directeur Général du BURIDA affirme à ce propos : « la copie privée c'est tout ce qui concerne l'audiovisuel, le cinéma, la musique, les phonogrammes, les vidéogrammes et autres. Ceux des

artistes qui sont dans ce domaine, c'est à eux que profitera la rémunération pour copie privée »<sup>112</sup>. Au sein des États membres de l'UEMOA, des actions d'harmonisation et de mise en application de cette loi sont entreprises. C'est le cas de la Directive n°07/2023/CM/UEMOA du 22 septembre 2023 qui a pour objet, l'harmonisation au sein des États membres de l'UEMOA, des dispositions relatives au droit à rémunération pour copie privée des œuvres ou des contenus culturels. (*Financial Afrik* 2024).

De nombreuses performances de musiciens et compositeurs de chants de djéguélé sont enregistrées par des structures qui les utilisent et les commercialisent illégalement. La loi sur la copie privée pourrait constituer un excellent cadre de rémunération des compositeurs d'œuvres de djéguélé.

#### **4.2. L'organisation des compositeurs de chants de djéguélé**

Le secteur des acteurs musiciens et compositeurs de chants de djéguélé souffre cruellement d'un manque d'organisation. Dans le monde des professionnels de la musique, l'invitation d'un artiste est assujettie à une négociation préalable avec un manager. Les clauses de l'intervention de l'artiste sont définies par un contrat que chaque partie est tenue de respecter. Chez les musiciens et compositeurs de chants de djéguélé, ce n'est pas le cas. Les négociations se font dans un cadre informel. Ceux-ci devraient donc s'inspirer des modèles d'organisation de spectacles qui fonctionnent selon une législation claire et précise. Notons aussi que l'une des étapes essentielles à franchir dans cette organisation est celle de la déclaration des œuvres de ces acteurs au BURIDA. Dans les églises baptistes AEBECI, sur plus d'une vingtaine de chantres de djéguélé que nous connaissons, seulement 02 bénéficient d'une protection du BURIDA. Le BURIDA est aussi un organe qui a un droit de regard sur les organisations de spectacle.

#### **4.2. L'interculturalité et la redynamisation du djéguélé**

L'interculturalité pourrait se présenter comme un atout dans la redynamisation du djéguélé. Clanet (1993, p. 11) la considère comme étant l'interaction entre deux cultures différentes. Contrairement à certains genres musicaux ivoiriens qui se sont vulgarisés en intégrant des ressources venues d'ailleurs, le djéguélé demeure à ce jour dans un état d'introversion. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'œuvres musicales où l'orchestration intègre des instruments de musique d'autres cultures avec le djéguélé s'exprimant selon les critères esthétiques senoufo. Intégrer des éléments musicaux exogènes, c'est amener ces peuples concernés à se représenter positivement la musique de djéguélé. En d'autres termes, l'interculturalité déconstruit les mauvaises représentations que nous avons des autres. Un fait reste inéluctable, notre environnement culturel et musical conditionne notre psychisme à accepter certaines musiques. Naturellement, lorsque nous retrouvons des éléments de notre culture musicale ailleurs, cela suscite forcément une curiosité. De ce fait, on s'y intéresse progressivement. Le cas singulier d'un ahoco<sup>113</sup> dans une création musicale de djéguélé intéressera un akan en général et un baoulé en particulier. Dans le domaine artistique, toute ouverture vers l'extérieur reste possible en fonction du sens que l'on donne à sa création musicale.

#### **Conclusion**

Au départ de cette étude, nous nous sommes demandé si la situation des acteurs ou chanteurs de djéguélé avait changé trente ans après la mort de Zélé de Papara. Rappelons que

---

<sup>112</sup> Karim Ouattara, Directeur général du BURIDA face à la presse le lundi 16 mai 2022. Entretien publié dans le magazine 7 Info.

<sup>113</sup> Cet instrument de musique est un idiophone par raclement.

celle-ci est morte de façon tragique, sa case s'étant écroulée sur elle pendant une forte pluie. Ce passage issu de la littérature scientifique relate une fin de carrière bien triste de l'artiste :

A la lecture des conditions atroces dans lesquelles elle perdit la vie, il est aisé de comprendre le dénuement dans lequel elle vécut les derniers instants de sa vie malgré son immense talent et son apport à la communauté. Malgré son âge très avancé (elle est morte à 60 ans), elle alliait travaux champêtres, entretien au quotidien de son environnement de vie (elle n'avait pas d'enfant pour l'aider) et performances musicales (notamment aux funérailles) pour sa communauté. Ses chansons ont été enregistrées dans des mauvaises conditions techniques et, aujourd'hui, les bandes sonores sont très difficiles à trouver ou pratiquement inutilisables. (Koné, 2020, p. 65)

Nous avons, à travers cette étude, trouvé des similitudes entre les acteurs du djéguélé d'aujourd'hui et la cantatrice senoufo décédée en 1994. Les présentes investigations, trente ans après, éclairent sur les difficultés que vivent les acteurs de djéguélé. Beaucoup de ces acteurs de djéguélé nous ont signifié qu'ils ont de grands projets en perspective. Mais comment espérer le meilleur de ces acteurs de djéguélé quand les besoins physiologiques pour la plupart ne sont pas encore satisfaits ? De ce fait Maslow (1943, p. 373) affirme ceci : « Si tous les besoins ne sont pas satisfaits et que l'organisme est alors dominé par les besoins physiologiques, tous les autres besoins peuvent devenir tout simplement inexistantes ou être relégués au second plan ». Les représentations sociales des acteurs de djéguélé constituent réellement un frein à la carrière de ceux-ci. Nous notons en outre un manque d'organisation dans ce domaine artistique. Les acteurs de cette musique devront obligatoirement inscrire leurs créations musicales à la structure en charge de ce domaine qu'est le BURIDA. Ils pourront de ce fait bénéficier de la protection de leurs œuvres et logiquement jouir des droits y afférents. Certains éléments ont été aussi proposés pour une meilleure redynamisation du djéguélé.

### Références bibliographiques

- Benveniste, E. (1976). *Problèmes de linguistique générale I*. Gallimard.
- Clanet, C. (1993). *L'Interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Presses Universitaires du Mirail.
- Coulibaly, O. (1982). *Un instrument, une musique, des musiciens : Les JEGELE des Senoufos de Korhogo (Côte d'Ivoire)*. [Mémoire d'ethnomusicologie non publié, Université François Rabelais, Tours].
- Financial Afrik (2024, 6 juin). *Entretien exclusif avec Donikpo Koné, Chef de la Division de la Culture, à la Direction de la Culture et du Tourisme, au Département du Développement Humain de la Commission de l'UEMOA*. <https://www.financialafrik.com/2024/06/06/donikpo-kone-voici-ce-qui-va-changer-sur-la-remuneration-pour-copie-privee-dans-luemoa/> (consulté le 20 décembre 2024).
- Francesco, F. (2010). Inculturation ou interculturalité et rencontre des cultures ? *Missions Étrangères de Paris*, 64–67. [https://www.assau.org/IMG/pdf/mep\\_449\\_-\\_re\\_flexion\\_-\\_8-3\\_2\\_-2.pdf](https://www.assau.org/IMG/pdf/mep_449_-_re_flexion_-_8-3_2_-2.pdf)
- Hien, S. (2021). « Musique moderne et développement en Côte d'Ivoire : les conditions d'émergence d'une industrie performante », *Zaouli*, Numéro Spécial, n°02, pp. 117-129.
- Holas, B. (2006). Les senoufo (Y compris les Minianka). L'Harmattan.
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. PUF.
- Koné, B. (2016). *Etude ethnomusicologique des djéguélé de Korhogo*. [Thèse de Doctorat Unique en musicologie non publiée, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan].
- Koné, B., (2020). La cantatrice Zélé de Papara, une voix au service de la justice et de l'égalité en pays senoufo. In Kamaté, B (Eds.), *Droits de l'homme en arts, littératures et sciences humaines en Afrique* (1ère Edition, pp. 45-69). Edilivre.

- Magazine 7 info (2022, 18 mai). *Copie privée, une collecte des redevances à partir du 1er juin 2022*. <https://www.7info.ci/copie-privee-une-collecte-des-redevances-a-partir-du-1er-juin-2022/> (consulté le 20 décembre 2024).
- Maslow, A. (1943). A Theory of Human Motivation, *Psychological Review*, 50, 370-396. [https://www.un-forum.org/books/library/\(digimob\)%20Student%20of%20the%20Occult%20Mega-Torrent%20%232.3%20\(L%20-%20Z\)/Philosophy/Maslow,%20A.H.%20-%20A%20Theory%20of%20Human%20Motivation.pdf](https://www.un-forum.org/books/library/(digimob)%20Student%20of%20the%20Occult%20Mega-Torrent%20%232.3%20(L%20-%20Z)/Philosophy/Maslow,%20A.H.%20-%20A%20Theory%20of%20Human%20Motivation.pdf) (consulté le 10 février 2025)
- Ouattara O. J. (2016). *Le Jegele des senoufo dans les Églises baptistes AEBECI du Nord de la Côte d'Ivoire* [Thèse de Doctorat Unique en Musicologie non publiée, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan].
- Ouattara O. J. (2023). Urbanisation et problématique de la pérennisation des langues et valeurs africaines : la contribution du chant, *forum de la communication et des arts, Revue scientifique du Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC)*, Numéro spécial, 01, 383-395.
- Stoichita, V., Lortat-Jacob, L. J. (2008, 1 Octobre). Pour une anthropologie de la musique, 1-6. [https://svictor.net/images/stories/Stoichita-LortatJacob\\_LaMusiqueEnAction.pdf](https://svictor.net/images/stories/Stoichita-LortatJacob_LaMusiqueEnAction.pdf) (consulté le 20 décembre 2024).
- Wondji C., Kotchy B. (1986). *La chanson populaire en Côte d'Ivoire-Essai sur l'art de Gabriel Srolou*, Présence africaine.
- Zajonc, Robert B. (1968), Attitudinal Effects of Mere Exposure, *Journal of Personality and Social Psychology Monographs*, 9 (2), 1-27.
- Zemp, H. (2004). Paroles de balafon, *L'Homme* 171-172. <https://journals.openedition.org/lhomme/24930> (consulté le 10 février 2025). Zenatti, A. (1994). *Psychologie de la musique*. PUF.

Num. Spécial 1, Mars 2025 – <<https://revuehybrides.org>>

